



**HAL**  
open science

# Eugène SUE, De l'illusion lyrique de 1848 au roman national

Bernard Garay

► **To cite this version:**

| Bernard Garay. Eugène SUE, De l'illusion lyrique de 1848 au roman national. 2020. hal-02974362

**HAL Id: hal-02974362**

**<https://hal.science/hal-02974362>**

Preprint submitted on 21 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bernard GARAY

\*\*\*\*\*

**Eugène SUE**  
**De l'illusion lyrique de 1848**  
**au Roman national**

## **Avant-propos de l'auteur**

Le texte de cette étude est une version très abrégée de ma thèse de doctorat d'État dirigée par le professeur René GUISE, soutenue en 1992 à l'Université de Nancy II et qui s'intitule :

### **Les Mystères du peuple d'Eugène SUE**

#### **Roman et Histoire**

En 1992 le texte complet de cette thèse a été mis sur microfiches :

Réf ANRT : 14604

Identifiant BU : 92NAN21021

Les microfiches sont toujours consultables, mais il n'existe à ce jour (20/10/20) aucune version numérisée consultable sur le site **theses.fr** où la thèse est référencée et résumée.

Je tiens à remercier très sincèrement les amis qui ont eu la gentillesse de relire cet abrégé afin de corriger le plus possible les fautes de frappe et m'ont aussi fait part de leurs remarques pour améliorer le texte.

Il s'agit de Mme Nicole MAYER - FABRI, M Carlos ESCODA et M Henry - Pierre BLOTTIER.

J'ai tenté de simplifier, raccourcir, alléger les notes et documents tout en essayant de produire un texte clair et agréable à lire pour des non-spécialistes.

J'espère y être parvenu.

Bernard GARAY



# **Eugène Sue**

**Les Mystères du Peuple**

**ou**

**l'Histoire d'une famille de prolétaires à  
travers les âges**

**Une Histoire de France  
romancée et socialiste**

Le cycle des ***Mystères du Peuple*** comporte dix-huit épisodes dont voici les titres<sup>1</sup> :

***Prologue***

***LE CASQUE DU DRAGON – L'ANNEAU DE FORÇAT ou LA FAMILLE LEBRENN***

1848-1849

***Premier épisode***

***LA FAUCILLE D'OR ou HÊNA LA VIERGE DE L'ÎLE DE SEN***

an 57 av JC

***Deuxième épisode***

***LA CLOCHETTE D'AIRAIN ou LE CHARIOT DE LA MORT***

56 à 40 av JC

***Troisième épisode***

***LE COLLIER DE FER ou FAUSTINE ET SIOMARA***

de 40 av JC à 10 de l'ère chrétienne

***Quatrième épisode***

***LA CROIX D'ARGENT ou LE CHARPENTIER DE NAZARETH***

10 à 130

***Cinquième épisode***

***L'ALOUETTE DU CASQUE ou VICTORIA LA MÈRE DES CAMPS***

130 à 395

---

<sup>1</sup> Comme peu de lecteurs modernes connaissent le contenu des *Mystères du Peuple*, je donne un résumé de chaque épisode après la conclusion de ce travail.

*Sixième épisode*

**LA GARDE DU POIGNARD ou KARADEUK LE BAGAUDE ET RONAN LE VAGRE**

*Septième épisode*

**LA CROSSE ABBATIALE ou BONAÏK L'ORFÈVRE ET SEPTIMINE LA COLIBERTE**

615 – 793

*Huitième épisode*

**LES PIÈCES DE MONNAIE KAROLINGIENNES (SIC) ou LES FILLES DE CHARLEMAGNE**

727 – 814

*Neuvième épisode*

**LE FER DE FLÈCHES ou LE MARINIER PARISIEN ET LA VIERGE AU BOUCLIER**

818 – 912

*Dixième épisode*

**LE CRANE D'ENFANT ou LA FIN DU MONDE ; YVON LE FORESTIER**

912 – 1042

*Onzième épisode*

**LA COQUILLE DU PÈLERIN ou FERGAN LE CARRIER**

*Douzième épisode*

**LES TENAILLES DE FER ou MYLIO LE TROUVÈRE ET KARVEL LE PARFAIT**

1140 – 1300

*Treizième épisode*

**LE TRÉPIED DE FER ET LA DAGUE ou MAHIET L'AVOCAT D'ARMES**

1300 - 1428

*Quatorzième épisode*

**LE COUTEAU DE BOUCHER ou JEANNE LA PUCELLE**

1412 - 1461

*Quinzième épisode*

**LA BIBLE DE POCHE ou LA FAMILLE DE CHRISTIAN L'IMPRIMEUR**

1534 – 1610

*Seizième épisode*

**LE MARTEAU DE FORGERON ou LE CODE PAYSAN**

1610 – 1715

*Dix-septième épisode*

**LE SABRE D'HONNEUR ou LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE**

1715 – 1851

*Dix-huitième épisode*

**LES JOURNÉES DE BRUMAIRE**

**LES CENT JOURS**

1830

**Dernier chapitre**





# Introduction

## à la première Histoire de France romancée

### socialiste

Eugène Sue (1802-1857) fut l'un des plus célèbres auteurs populaires de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle et son nom était encore très connu au 20<sup>e</sup> siècle. Mais de son œuvre importante (une quarantaine de romans, des pièces de théâtre, des écrits politiques), le grand public du siècle dernier ne connaissait plus que *Les Mystères de Paris* et *Le Juif errant* ; encore les titres ou les adaptations cinématographiques étaient-ils plus connus que les textes, même dans leurs versions abrégées. Ils sont cependant encore accessibles dans une version de référence au catalogue de la collection *Bouquins* et dans des versions numérisées par la Bibliothèque Nationale (site Gallica.fr).

Les autres romans, son *Histoire de la marine*, ses écrits politiques, ne sont plus connus que de quelques amateurs et érudits.

Que dire de l'immense cycle *Les Mystères du Peuple, Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* ? Même le titre est oublié du grand public. Le cycle historique d'Eugène Sue n'a plus été publié en intégralité depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Quelques tentatives de rééditions plus récentes s'arrêtèrent après un ou deux épisodes de ce cycle dont l'édition originale française comporte 16 volumes qui relatent sous la forme de romans historiques une Histoire de France depuis 57 av JC jusqu'au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851.

On peut cependant lire les 16 volumes des *Mystères du peuple* dans la première édition reliée car elle est accessible sous sa forme numérisée sur le site Gallica. Les textes sont également accessibles dans plusieurs éditions numériques.

Il faut avouer que la lecture de ces « romans historiques socialistes et pédagogiques » est parfois difficile tant la dimension politique et idéologique l'emporte souvent sur l'intrigue et la fluidité du récit romanesque.

*Les Mystères du peuple*<sup>2</sup> sont d'abord une œuvre militante, conçue, voulue et proclamée comme telle. La dernière œuvre d'un opposant au Second Empire, exilé

---

2 Par commodité, nous abrégerons souvent ainsi le titre de ce cycle romanesque.

volontaire à Annecy le Vieux, alors territoire du Duché de Savoie, rattaché au royaume de Piémont – Sardaigne.

Ce cycle, qu'Eugène Sue acheva peu de temps avant sa mort<sup>3</sup>, est l'aboutissement d'une conversion à la République démocratique et sociale ainsi qu'aux idées des socialistes français de la première moitié du XIXe siècle. Cette conversion du dandy écrivain, membre du *Jockey Club*, en écrivain militant socialiste prit vraiment forme pendant la rédaction des *Mystères de Paris* quand Eugène Sue comprit, à la lecture des lettres qu'il recevait de certains de ses lecteurs, qu'il avait un rôle politique et social à jouer en donnant à lire ce qu'était la condition des plus pauvres de son temps. Le courrier des lecteurs des *Mystères de Paris* (conservé à la *Bibliothèque Historique de la Ville de Paris*) fut un révélateur pour ce membre du tout Paris de l'époque, accoutumé au succès de ses romans « sentimentaux » mais plus habitué aux salons bourgeois et aristocratiques qu'aux ateliers, aux fermes et aux arrière-boutiques.

En quelques années, de 1842 à 1846, la conversion fut complète, Eugène Sue adhéra par humanisme aux idées de Fourier et de Cabet, de Louis Blanc et de Ledru-Rollin.

Avec la révolution de 1848, Eugène Sue commença une carrière de militant socialiste et s'engagea même en politique. Séduit par le discours généreux des socialistes français de son temps<sup>4</sup>, il entreprit de diffuser cette pensée par ses romans puis par d'autres écrits. Tout ce mouvement des socialistes français a depuis été oublié et rejeté dans les limbes de l'histoire sociale par le succès de l'approche marxiste et ses tentatives de mise en œuvre dans les régimes communistes du 20e siècle. Qualifiés d'utopiques ces systèmes ont été discrédités. Cela n'a pas été sans conséquence pour l'intérêt porté aux *Mystères du peuple* par les classes populaires, premier lectorat visé.

Tous ces penseurs socialistes français du début du XIXe siècle ont été souvent ridiculisés et leurs ouvrages oubliés<sup>5</sup>.

Au moment où pour diverses raisons on découvre que la fin de l'Histoire annoncée imprudemment par certains lors de la chute des régimes de l'Est est un non-sens, au moment où les partis français traditionnels de la Cinquième République doivent

3 Les dernières pages datent du 28 juillet 1857, Eugène Sue meurt le 3 août 1857.

4 Théoriciens qualifiés d'utopiques par opposition au socialisme historique de Marx.

5 Pourtant, en 1896, Jaurès animait le Comité du centenaire de Leroux, avec Eugène Fournière et deux anciens Communards, Georges Renard et Gaston Rouanet. Il leur confia le soin de rédiger dans son *Histoire socialiste* les deux tomes importants : *Le Règne de Louis Philippe* et *La République de 1848*.

se reconstruire pour faire face à un mouvement qui affirme être ni de droite ni de gauche, et à un Rassemblement National qui prône le repli et tente de faire croire à un roman national ultra réactionnaire, il peut être utile de redécouvrir une démarche de roman national imprégné des socialismes français dont la rédaction est bien antérieure à la construction diffusée par les hussards noirs de la Troisième République<sup>6</sup> grâce à l'Histoire de France de Lavissee.

Après les reconstructions monarchistes anti révolutionnaires du début du XIXe siècle, en même temps que l'*Histoire de France* de Michelet, Eugène Sue tente une histoire de France totalement bâtie sur une idée affirmée de la marche du Peuple gaulois (il faut comprendre français) vers la République et la Liberté.

Michelet outre ses talents littéraires incontestables, est un authentique historien, Eugène Sue est d'abord un romancier qui écrit sa vision de l'Histoire de France dans le but de rallier le plus grand nombre des citoyens à la république démocratique et sociale dont il rêve. Certes il utilise les travaux de tous les historiens de son temps et aussi des époques antérieures pour construire son récit romanesque mais il écrit d'abord une œuvre militante et sa vision socialiste nourrit et oriente tous les romans du cycle.

Son parcours d'auteur populaire rattrapé par la politique, son adhésion affective aux idées sociales, son approche d'autodidacte du socialisme et de l'Histoire ont donné naissance à une chimère (au sens grec du terme) qui, nous semble-t-il, peut intéresser notre époque au moment où la structure technocratique de l'Europe de Bruxelles décourage les peuples, où le déploiement mondial des idées libérales écrase les plus pauvres et pousse certains citoyens dans les bras des populistes de l'extrême droite.

*L'Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*<sup>7</sup> n'est pas une succession d'épisodes « véridiques » ou événementiels, ce n'est pas une lecture orientée comme celle de Lavissee, ou du « Malet – Isaac », ce n'est pas un récit national mais bien un roman national, c'est-à-dire une construction romanesque, mais elle donne, elle aussi, une vision idéologique du peuple en marche vers la République Démocratique et Sociale depuis l'âge d'or de « nos ancêtres les Gaulois ». Ses faiblesses même peuvent susciter des réflexions intéressantes, du moins je l'espère.

Véritablement romanesques, les héros des romans du cycle créé par Eugène Sue ne sont généralement pas de grands personnages historiques mais des personnages imaginaires, allégories du Peuple en marche vers la République Démocratique et

6 Surnom donné aux instituteurs de l'École de la République

7 C'est le sous-titre des *Mystères du peuple*

Sociale, Universelle, horizon qui doit mettre un terme à l'Histoire.

Nous espérons aussi montrer qu'il y a une trame pour le roman national de l'Histoire de France mais que d'autres idées que celles de l'extrême droite peuvent la faire vivre et inspirer un nouveau récit national généreux, libéré des scories du colonialisme et à l'opposé d'un nationalisme chauvin.

## Chapitre 1

### Un cycle né des difficultés de la Seconde république 1848-1851

La genèse des *Mystères du Peuple* est indissociable de la Révolution de 1848 et des difficultés de la Deuxième République qui devaient aboutir au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte puis à la naissance du Second Empire, il faut donc brièvement rappeler le contexte politique de la naissance du cycle.

#### 1,1 La révolution de 1848

##### 1,1,1 Février 1848 : effondrement de la Monarchie de Juillet

Début 1848, Louis-Philippe et son premier ministre Guizot n'ont pas conscience que le pays est travaillé en profondeur par la contestation du régime.

Dans ses *Souvenirs*, Alexis de Tocqueville rappelle le discours qu'il tint devant les députés le 29 janvier 1848 :

« Est-ce que vous ne ressentez pas, par une sorte d'intuition instinctive qui ne peut pas s'analyser, mais qui est certaine, que le sol tremble de nouveau en Europe ? Est-ce que vous ne sentez pas... que dirais-je ?... un vent de révolution qui est dans l'air ? [...] ma conviction profonde et arrêtée, c'est que les mœurs publiques se dégradent ; c'est que la dégradation des mœurs publiques vous amènera dans un temps court, prochain peut-être, à des révolutions nouvelles. »<sup>8</sup>.

Victor Hugo rapporte dans ses *Choses vues* à la date du 19 février 1848 un entretien du prince Jérôme-Napoléon avec le roi qu'il tentait d'avertir du danger pour la Monarchie de Juillet. Louis-Philippe se contenta de dire que lui, Louis-Philippe, était « nécessaire » et donc ne craignait rien<sup>9</sup>

Mais une campagne de « banquets », en fait des réunions politiques, organisés par les républicains<sup>10</sup>, se déroulait alors et allait tout changer.

Dès le 14 janvier 1848, Guizot avait interdit celui fixé au 22 février. Il avait

<sup>8</sup> Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*, Paris, Gallimard, folio histoire, 1999, 459 p.

<sup>9</sup> Victor Hugo, *Choses vues 1847-1848*, Paris, Gallimard, 1972, 505 p

<sup>10</sup> Interdits de réunion, les républicains contournaient la loi en organisant depuis le 9 juillet 1847 des banquets réunissant des centaines de participants autour de quelques orateurs connus. On en compta 70 à Paris et dans les grandes villes du royaume du 9 juillet 1847 à février 1848.

renouvelé l'interdiction le 21 janvier et les organisateurs cédèrent, mais ouvriers et étudiants qui se préparaient depuis plusieurs semaines affluèrent vers la Concorde, faisant du 22 février 1848 une première journée d'agitation à Paris. En début d'après midi le 23, devant l'agitation populaire, Louis-Philippe renvoie Guizot. Un cortège s'organise alors pour fêter cette victoire. C'est à ce moment qu'intervient l'incident du boulevard des Capucines qu'Eugène Sue décrira dans le chapitre IX du premier volume des *Mystères du Peuple*.

Une fusillade, dont l'origine reste encore mystérieuse, fait plusieurs morts.

La manifestation pacifique se termine alors par un appel à l'émeute et des barricades sont élevées dans la nuit du 23 au 24 février 1848<sup>11</sup>.

Surpris des réactions du peuple parisien et soucieux d'éviter un nouveau bain de sang, Louis-Philippe abdique en faveur de son petit-fils le 24 février.

Mais il était trop tard, les émeutiers avaient envahi l'Assemblée, un gouvernement provisoire s'y formait autour de Lamartine, Ledru-Rollin et des hommes du *National*.<sup>12</sup>

Pendant ce temps un autre gouvernement, inspiré, lui, par les membres des sociétés secrètes d'inspiration républicaine se formait à l'Hôtel de Ville.

De la fusion de ces deux projets, différents politiquement, naquit un gouvernement provisoire, dirigé par Lamartine, où les modérés du *National* acceptèrent finalement de laisser siéger un représentant de la tendance socialiste en la personne de Louis Blanc, qui réussit à imposer l'ouvrier Albert, membre de la Société secrète des *Saisons* qui avait organisé la prise de l'Hôtel de Ville.

Le gouvernement provisoire était dominé par des modérés. À leur côté siégeaient, seuls véritablement reconnus comme étant des leurs par les démocrates, Ledru-Rollin, le député Flocon, rédacteur de *La Réforme*<sup>13</sup>, Louis Blanc et l'ouvrier Albert.

---

11 Les chapitres IX et X des *Mystères du Peuple* décrivent une barricade de la Rue Saint-Denis et les combats qui s'y déroulèrent.

12 Quotidien républicain modéré

13 *La Réforme* est un quotidien fondé par Alexandre Ledru-Rollin le 29 juillet 1843. Le journal défend des idées républicaines et sociales. Y ont collaboré entre autres : Étienne Arago, Godefroy Cavaignac, Louis Blanc, Pierre Leroux, Félix Pyat, Victor Schœlcher. Proudhon, Marx, Bakounine y ont publié des articles.

La révolution de février, née d'une campagne de banquets organisée par des libéraux plutôt orléanistes, débouchait finalement sur un gouvernement provisoire disparate qui devait se prononcer sur la nature du régime.

Dès le 24 février 1848, à la Chambre Ledru-Rollin avait déclaré :

« Ce que le peuple veut, c'est la République tout de suite, la République sans attendre. »

La déclaration avait été signée par Louis Blanc, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Crémieux, Marie et Dupont de l'Eure<sup>14</sup>.

### **1,1,2 Forces politiques en présence**

La discussion s'engagea de nouveau à l'Hôtel de Ville et Victor Hugo rapporte dans *Le Temps présent III*<sup>15</sup>, comment Lamartine proposa une première formulation qui, un mot étant changé<sup>16</sup>, aboutit à la déclaration officielle qui permettait de calmer les ouvriers armés tout en ménageant l'avenir des modérés :

« Le Gouvernement provisoire déclare que le gouvernement actuel de la France est le gouvernement républicain, et que la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du gouvernement provisoire et du peuple de Paris. »

La Monarchie de Juillet est tombée, la République proclamée, mais dès ses origines la Seconde république naît d'un compromis, d'une correction stylistique. Elle est ambiguë et chancelante, marquée à la fois par le libéralisme français, par les socialismes plus ou moins réalistes d'amis politiques d'Eugène Sue mais aussi par les idées saint-simoniennes et le christianisme social.

À côté de ces forces se réclamant à des titres divers de l'héritage révolutionnaire de la période 1789-1792 qui représentent plus ou moins les progressistes, le courant conservateur et ultramontain<sup>17</sup>, en apparence balayé par les événements, garde en réalité

---

14 Jacques Charles Dupont dit Dupont de l'Eure est un homme d'État français né au Neubourg le 27 février 1767 et mort à Rouge-Perriers le 2 mars 1855. Figure de la République, il fut le témoin et l'acteur de trois révolutions : 1789, 1830 et 1848. [Wikipédia](#)

15 *Le Temps présent III, 1848, février*, Victor HUGO, œuvres Complètes, tome Histoire, 1990, Robert Laffont, coll. BOUQUINS, pp. 1012-1013.

16 Selon HUGO, Lamartine aurait écrit deux fois « gouvernement provisoire », on modifia la seconde occurrence pour remplacer « provisoire » par « actuel ». C'était plus encore un changement politique qu'une correction stylistique.

17 On appelle ainsi les tenants d'un catholicisme traditionnel et conservateur très dépendant de la volonté pontificale.



sur le pays et en particulier la province, une influence importante qui s'étend jusque dans certaines couches populaires.

Si l'on excepte Louis-Napoléon Bonaparte, encore en exil en Angleterre à ce moment, tous les hommes politiques actifs de ces premiers mois de 1848 ont commencé leur carrière politique sous la Monarchie de Juillet et parfois même plus tôt. Certains ont évolué, on pense à Victor Hugo d'abord légitimiste pair de France, puis libéral (il ne deviendra républicain que dans quelques mois), Lamartine, légitimiste puis républicain, mais c'est aussi le cas d'Eugène Sue rallié depuis plusieurs années aux idées progressistes des républicains socialistes.

À plus d'un siècle de distance, sur des questions encore d'actualité, comme les rapports du gouvernement avec le Parlement, ou de la religion avec l'État ou l'enseignement, les discours étonnent par le modernisme de leurs arguments et la virulence des propos. Certains clivages sont nets, d'autres le sont moins et cette frange ambiguë n'est pas la moins intéressante pour saisir l'esprit des *Mystères du peuple*.

### **Une vie politique complexe sans partis politiques**

J'ai parlé de conservateurs, légitimistes, orléanistes, modérés, républicains mais en fait il n'existe pas encore à cette période de partis politiques tels que nous les connaissons de nos jours, avec une organisation et une structure. La vie politique du XIXe siècle est organisée autour de courants de pensée qui sont les fruits de l'Histoire (républicains<sup>18</sup>, bonapartistes, légitimistes et orléanistes), ou de systèmes économiques et philosophiques (saint-simoniens, fouriéristes, libéraux, chrétiens sociaux). C'est donc par le biais de la presse que l'on parvient le plus souvent à situer l'appartenance de tel ou tel à une mouvance politico – idéologique qui ne s'incarne pas encore dans une organisation. Ainsi peut-on parler, comme le font les historiens du siècle des révolutions, des « hommes du *National* » pour caractériser un courant que nous situerions à mi-chemin entre les républicains démocrates et les orléanistes de stricte obédience comme Guizot.

À chaque instant le paysage politique se recompose, autour d'axes forts, mais en fonction de la conjoncture du moment.

### **Des philosophies politiques**

---

18 Souvent plus proches de 1789 que de 1793.

Quelques systèmes de pensée dont j'ai parlé dominant l'ensemble et imprègnent des courants politiques dont les options gouvernementales sont parfois très différentes. Ainsi le christianisme renaissant nourrit aussi bien ultramontanisme réactionnaire de Montalembert ou Veillot que le catholicisme social de Lamennais ; le saint-simonisme<sup>19</sup> recrute ses adeptes essentiellement dans les rangs des orléanistes partisans du libéralisme économique, mais aussi chez les républicains parmi lesquels nombreux sont ceux que les socialismes ont séduits.

#### « Dégagisme » en 1848

La révolution de février présente la particularité d'avoir montré le ralliement extraordinairement rapide au nouveau régime d'une administration mise en place par la monarchie défunte<sup>20</sup>.

Miné par la corruption autant que par la désaffection de la bourgeoisie qui l'avait soutenu, le régime s'est effondré avec une rapidité qui surprit jusqu'aux ministres eux-mêmes. Les orléanistes se fondirent alors dans la masse des « républicains du lendemain » et ne réaffirmèrent pas leurs opinions avant l'été 1848.

Dans les premières semaines qui suivirent février 1848, il sembla que la France ne comptait plus que des républicains ! Plus ou moins sincères, cela va sans dire, « républicains de la veille », qui adhèrent vraiment au nouveau régime, ou « républicains du lendemain » qui se résignent plus ou moins facilement à la chute de la monarchie constitutionnelle. Dans l'ombre il reste des royalistes, partisans du retour à une monarchie absolue, et des bonapartistes, indécis comme toujours.

#### **Campagne pour les élections à l'Assemblée Nationale (avril 1848)**

Très rapidement, à partir de la campagne pour les élections à l'Assemblée nationale constituante d'avril 1848, les républicains du lendemain constituent le Parti de l'Ordre, ainsi désigné à cause de ses prises de position contre les faiseurs de troubles, les socialistes.

#### **Victoire des conservateurs « en marche » vers le pouvoir**

19 Le saint-simonisme est un courant idéologique fondé par Claude Henri de Rouvroy de Saint-Simon. Il repose sur le concept de l'industrialisme (foi dans le progrès, confiance dans le machinisme, certitude que c'est dans la grande industrie que réside la condition du bonheur, de la liberté et de l'émancipation). Le saint-simonisme jouera un grand rôle pendant le Second Empire.

20 Dans nombre de cas les fonctionnaires de Louis-Philippe ont eux-mêmes déclaré allégeance au gouvernement provisoire, alors même que la population restait indécise.

De février à avril 1848, progressivement, au fil des événements, les conservateurs reprennent les rênes du pouvoir ce qui inquiète fort les républicains de la veille.

Lors des élections à la Constituante d'avril 1848, l'échec des amis d'Eugène Sue, républicains de la veille, est complet puisque la majorité de la Constituante est issue des rangs les plus conservateurs du corps politique. Les diverses tendances républicaines se rejettent la cause de la défaite, divisant encore un peu plus leurs forces et inquiétant leurs électeurs désemparés.

Eugène Sue qui avait été candidat à Paris<sup>21</sup> se remet mieux de son échec personnel, il avait été un peu candidat malgré lui, que de l'échec des hommes qui défendent ses idées. Il réagira par le travail, bien décidé à mettre encore sa plume au service des idées républicaines, il est sans doute un peu soulagé de pouvoir se cantonner dans son rôle d'écrivain militant<sup>22</sup>.

L'instruction publique est un enjeu important dont toutes les tendances politiques ont compris la portée. Chacune a sa solution, cléricale ou laïque. Pour les républicains et les libéraux, elle ne saurait être que laïque. Dans la pensée d'Eugène Sue, l'instruction publique institutionnelle doit être laïque et gratuite et il faut utiliser aussi, en complément, tous les modes de communication, presse, feuillets, affiches, pamphlets ... Dès l'automne 1848, il songe à écrire un roman éducatif pour instruire les plus modestes de leur importance dans le fonctionnement de la république.

Des plus progressistes aux plus réactionnaires, chacun a compris que le sort de la nouvelle République est étroitement lié à l'irruption sur la scène politique de ces masses peu connues des politiciens citadins et qui jusqu'alors n'avaient pas le droit de vote puisque le suffrage était censitaire depuis Thermidor. Le souvenir authentique ou déformé des Clubs de la Grande révolution, des « sans-culottes de 1793 » est présent dans nombre de mémoires. Cela stimule ou inquiète et conduit Ledru-Rollin, ministre

---

21 Voir *La Réforme* du 14 mars 1848

22 Dans une lettre à Lamartine que l'on peut dater de l'été 1848, il confirme : « j'aurai accepté le mandat, mais non sollicité. Car, comme tant d'autres, la Révolution m'a fait éprouver de grandes pertes ; j'ai des engagements à remplir et besoin de tout mon temps pour travailler. Je me suis même pendant un instant trouvé dans une position si critique que j'avais pensé à prier un de nos amis communs de me recommander à vous pour une place de secrétaire d'ambassade ou autre position diplomatique où j'aurais peut-être pu rendre quelques services. »

(lettre citée par Fernand Letessier, *Alphonse de Lamartine et Eugène Sue* Actes du Colloque de Mâcon, juin 1990)

de l'Intérieur depuis le 25 février, à envoyer ses circulaires officielles pour défendre des idées qui sont très exactement celles que craignent les conservateurs :

« L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de le guider. »<sup>23</sup>

Eugène Sue appliquera le message dans sa production et va mettre sa plume au service du courant qui défend une république démocratique et sociale, celle des socialistes, des communistes, partisans des idées de Louis Blanc, Fourier ou Cabet voire de Proudhon. Les républicains du lendemain, conservateurs, il ne faut pas l'oublier, rangent tous ces courants sous le vocable de « partageux » afin d'effrayer les petits propriétaires.

## **1,2 Du dandy socialiste<sup>24</sup> à l'opposant farouche à Louis - Napoléon Bonaparte**

Revenons un peu en arrière pour mettre en évidence la trajectoire politique d'Eugène Sue commencée bien avant la révolution de 1848.

### **1,2,1 Romancier illustrant des théories socialistes**

Depuis la fin des *Mystères de Paris*, sans doute plutôt depuis le *Juif errant*<sup>25</sup>, Eugène Sue s'intéresse aux diverses écoles socialistes françaises. Ses convictions personnelles le rapprochent de Louis Blanc, mais il est fortement influencé par les cercles fouriéristes et connaît Cabet, que les hommes du lendemain considèrent, sans doute à tort, comme le plus dangereux des socialistes avec Barbés et Proudhon.

Après l'immense succès des *Mystères de Paris* publiés par le très conservateur *Journal des Débats*, Eugène Sue est devenu le plus célèbre des feuilletonistes, et Véron lui a proposé un contrat afin d'attirer de nouveaux abonnés au *Constitutionnel* alors que le journal défend les idées libérales d'Adolphe Thiers<sup>26</sup>.

---

23 Circulaire du 14 mars

24 L'expression vient de Jean-Louis Bory

25 Je parlerai de l'évolution d'Eugène Sue dans le chapitre suivant.

26 Adolphe Thiers est libéral, il fut président du conseil et ministre sous la Monarchie de juillet. C'est lui qui combatta la Commune de Paris, l'écrasera dans le sang et présidera la troisième République à

Au moment des événements de février 1848 Eugène Sue écrit *L'Orgueil*, d'inspiration fouriériste, qui est, bien sûr, publié dans *Le Constitutionnel*. On imagine que le conflit entre le directeur du journal libéral et le feuilletoniste « socialiste » était prévisible, d'autant qu'Eugène Sue n'a plus le même succès car depuis le *Juif Errant* ses feuilletons déplaisent à une partie grandissante de ses anciens lecteurs, sans doute à cause de la philosophie politique qui les sous-tend.

*Martin l'Enfant trouvé*, publié à partir du 26 juin 1846<sup>27</sup>, second roman d'Eugène Sue qui paraît en feuilleton dans le journal est déjà très imprégné des idées de Fourier. Alors que *Le Juif Errant* était surtout marqué par l'opposition aux jésuites dans la ligne des cours de Michelet et Quinet<sup>28</sup>, *Martin l'enfant trouvé* est ouvertement fouriériste, comme le prouve à l'évidence l'épisode final qui comporte en outre cette note :

« Nous n'avons pu que donner une idée très sommaire et très imparfaite de ce que peut être une association à la fois agricole et industrielle, basée sur ces trois éléments : le capital, le travail et l'intelligence. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux d'en connaître l'organisation pratique à l'excellent petit livre de M Mathieu BRIANCOURT : Organisation et association du travail, à la Librairie Sociétaire, 10 rue de Seine. »<sup>29</sup>

Or, si l'opposition aux jésuites, voire l'anticléricisme, est tout à fait dans la ligne libérale défendue par Adolphe Thiers, le discours fouriériste ne l'est pas. Le feuilleton d'Eugène Sue se trouve en désaccord avec le corps du journal, les options philosophiques et sociales d'Adolphe Thiers et sans aucun doute de la grande majorité des abonnés.

Plus grave, le roman, dont le caractère social et « communiste »<sup>30</sup> éclate aux yeux du lecteur le plus candide, est émaillé de dissertations politiques qui ralentissent l'action, alourdissent l'œuvre et ennuient ou irritent les lecteurs modérés et conservateurs. Sous l'influence de ses options politiques et sociales, Eugène Sue s'éloigne progressivement des codes et de l'esthétique des feuilletons romanesques de ses débuts, donc de son public habituel, plutôt conservateur.

---

En ouvrant son feuilleton à Eugène Sue, Véron espérait des œuvres susceptibles  
ses débuts. *Le Constitutionnel* expose les thèses de Thiers depuis que celui-ci a fait ses débuts de journaliste puis d'homme politique dans les années 1830.

27 *Martin l'enfant trouvé, ou les Mémoires d'un valet de chambre*, s'achèvera le 5 mars 1847

28 Cours donnés en 1843 au Collège de France et publiés sous le titre *Des Jésuites*, Hachette et Paulin, 1843

29 Chapitre XXIII de *Martin, Constitutionnel* du 5 mars 1847.

30 Au sens que ce mot a au milieu du XIXe siècle avant le triomphe des idées marxistes.

d'attirer de nouveaux lecteurs. Malheureusement, les œuvres qui suivent le *Juif errant*, heurtent les anciens abonnés. Imaginez, par exemple, ce que put penser un libéral, soutien du gouvernement conservateur, quand il lut :

« NUL N'A DROIT AU SUPERFLU TANT QUE CHACUN N'A PAS LE NÉCESSAIRE »<sup>31</sup>

Les relations entre Eugène Sue et Véron se détériorent donc rapidement.

*Le Constitutionnel* commence néanmoins la publication des *Sept Péchés Capitaux*, avec *L'Orgueil*, qui débute le 8 novembre 1847. Les lecteurs boudent un peu plus encore ce roman fouriériste. Véron refuse de publier la suite.

Son engagement politique fait perdre à Eugène Sue la sécurité matérielle que semblait lui avoir définitivement assurée le triomphe des *Mystères de Paris*.

## 1,2,2 Mars- Avril 1848 : Premier engagement de Eugène Sue en politique

Juste après la révolution de février 1848, l'atmosphère est à l'union, dans les villes. Ouvriers artisans et petits bourgeois fraternisent :

« On plante partout avec enthousiasme des **arbres de la liberté** que le clergé bénit. »<sup>32</sup>

Ce climat ne peut que plaire à Eugène Sue et lui redonner confiance. Il semble que chacun prenne conscience que la société est une et qu'il faut venir en aide aux plus démunis. Février est une révolution presque parfaite, protégée des excès de 1792 et 1793.

Le 2 mars 1848 *La Démocratie pacifique*, héritière de *La Phalange*<sup>33</sup> dont les articles avaient révélé la possible lecture fouriériste des *Mystères de Paris*, publie la lettre d'Eugène Sue datée du 28 février qui réclame les crèches, les asiles et les maisons de retraite. Le texte prouve qu'Eugène Sue entend poursuivre auprès du gouvernement républicain l'action politique entreprise auprès des masses depuis plusieurs années.

Le 10 ou 12 mars 1848, Eugène Sue écrit à son ami Camille Pleyel :

« Mon bon Camille, après mûres réflexions et d'après surtout une assez

31 *Constitutionnel* du 3 mars 1847, Épilogue, p 490

32 *Républicain des campagnes*, n°2, 2 avril 1848, p 4. Journal que Eugène Sue fait distribuer gratuitement

33 *Journal de la science sociale*. C'était un journal socialiste. Le directeur de la *Démocratie Pacifique* est Victor Considérant.

grande quantité de lettres que je reçois, je me décide à me porter comme candidat à Beaugency et à Paris. »<sup>34</sup>

Le 14 mars *La Réforme*, journal de Ledru-Rollin, publie une lettre d'Eugène Sue et sa profession de foi pour les élections à la Constituante:

« Plusieurs de mes concitoyens, soit en leur nom, soit au nom de leurs amis, veulent bien m'engager à me présenter publiquement comme candidat à la représentation nationale. Pénétré de mon insuffisance, je n'aurais jamais prétendu à siéger parmi les représentants du peuple ; mais si cet insigne honneur m'était décerné, je me rendrais avec respect, avec reconnaissance au vœu de mes concitoyens, ayant du moins la conscience d'avoir depuis longtemps, et selon la limite de mes forces, servi la cause sociale et populaire que la République inaugure aujourd'hui, et de pouvoir lui offrir mon passé comme garant de l'avenir.

Ma profession de foi sera simple :

**Adhésion de cœur et d'âme à la forme et à l'esprit du Gouvernement républicain.**

**Ferme volonté de réclamer, avec toutes ses conséquences sociales et politiques, l'application de l'immortel principe :**

**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. »**

Le journal fait précéder la lettre d'un chapeau qui commence par ces mots :

« Personne plus que le citoyen Eugène Sue n'avait droit à se présenter aux suffrages du peuple. »<sup>35</sup>

Eugène Sue commence à rédiger un texte de campagne et fait distribuer gratuitement, sur le marché de Beaugency, un journal, *Le Républicain des campagnes*, qui aura 5 numéros<sup>36</sup>. Il y défend des thèses très voisines de celles de Ledru-Rollin<sup>37</sup>

34 The national Library of Wales, Aberystwyth

35 Malgré cette publication *La Réforme* ne cite pas Eugène Sue dans les listes des candidats qu'elle soutient par la suite.

La lettre et le chapeau ont été tirés à part pour la campagne de Eugène Sue (BN Le G4 1102).

La lettre est publiée par *Le Populaire* de Cabet le 16 mars 1848.

Il existe dans la collection Lovenjoul (D 717 fol 590) une copie manuscrite, de la main de Eugène Sue, portant sous la signature la mention « Membre de la Commission des récompenses nationales »

36 Eugène Sue avait d'abord prévu plusieurs numéros par semaine mais le *Républicain des Campagnes* parut finalement le dimanche. Les cinq numéros sont respectivement datés des 26 mars, 2-9-16 et 23 avril 1848

37 Eugène Sue possède une maison aux Bordes, près de Beaugency. Eugène Sue avait d'abord prévu plusieurs numéros par semaine mais le *Républicain des Campagnes* parut finalement le dimanche. Les cinq numéros sont respectivement datés des 26 mars, 2-9-16 et 23 avril 1848 ; Eugène Sue y

qu'il s'efforce, en bon pédagogue, de commenter et d'expliquer. Il défend les premières mesures prises par le Gouvernement Provisoire qui, par leur nouveauté, risquaient d'inquiéter des masses paysannes toujours méfiantes devant les changements, mais aussi de plaider la patience pour éviter que trop de revendications soudaines ne mettent le régime en difficulté.<sup>38</sup>

Il s'agit avant tout de lutter contre l'influence des notables conservateurs. C'est aussi suivre les recommandations de Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, qui envoie ses célèbres circulaires aux Commissaires du Gouvernement rappelant :

« Votre constant effort a donc été, doit être encore d'envoyer à l'Assemblée nationale des hommes honnêtes, courageux et dévoués jusqu'à la mort à la cause du peuple. »<sup>39</sup>

Eugène Sue se fait donc, à sa façon, commissaire de la République, développant les thèses favorables aux membres les plus progressistes du gouvernement provisoire. Le romancier engagé entreprend une œuvre de journaliste, politicien et publiciste.

Grâce à ses séjours dans sa propriété des Bordes, près d'Orléans (son château disent ses ennemis), Eugène Sue connaît assez bien la réalité des campagnes. Très adroitement, usant lui aussi du flou qui entoure les événements, il associe les campagnes à une révolution qui fut avant tout parisienne et présente la révolution de février comme un vaste mouvement populaire validé par le ralliement de très nombreux fonctionnaires provinciaux de l'ancien régime à la République.

Comme la continuité des affaires est assurée, les difficultés administratives évitées, Eugène Sue s'efforce de faire oublier que le régime n'a pas, en fait, de fondement légal puisqu'il n'a jamais été soumis à l'approbation du pays.

« L'Assemblée nationale, composée de (ses) neuf cents représentants du peuple, sera donc chargée d'organiser définitivement la République, de défendre les intérêts de tous et de faire réviser les lois, afin d'améliorer le sort de la population des villes et des campagnes. »<sup>40</sup>

Or, chose nouvelle sur laquelle il convient d'insister,

---

défend des thèses très voisines de celles de Ledru-Rollin.

38 Déjà l'agitation se manifestait dans certaines provinces les paysans réclamant des mesures agricoles immédiates, en particulier sur le problème des terres communales dont Michelet avait déjà parlé dans *Le Peuple* publié en 1845.

39 Circulaire du 7 avril 1848

40 Ibid p 2



« vous comme moi, rappelle Eugène Sue, **nous sommes tous électeurs** »<sup>41</sup>

Eugène Sue n'oublie pas en effet de rappeler que la Monarchie de Juillet reposait tout entière sur la distinction, caractéristique du mouvement libéral depuis la révolution, entre le peuple-nation, souverain mais qui n'est pas citoyen, et le peuple-légal qui seul possède tous les attributs de la citoyenneté puisqu'il choisit les représentants de la nation<sup>42</sup>

« Rappelez-vous bien que **la République vous a fait tous électeurs, et vous a donné un droit** qui il y a un mois n'appartenait qu'à un petit nombre de propriétaires, environ 240·000 pour TOUTE LA FRANCE. [...]

Votre bonheur est entre vos mains, si vous nommez de VRAIS républicains. »<sup>43</sup>

Dans le texte Eugène Sue oppose les inégalités léguées par la monarchie et les promesses faites par la république et favorables au plus grand nombre.

Le socialisme d'état, développé par Louis Blanc, fait une entrée discrète dans le journal par le biais de l'assurance des propriétés par l'État, ce qui par ailleurs exerce sans le mentionner le démon du partage des terres ou de la collectivisation qui fait peur aux petits propriétaires.

Les libertés d'agir, de penser, de prier, d'écrire, de voter, de s'associer<sup>44</sup> sont fortement soulignées dans le texte afin de rassurer les électeurs. Pour espérer gagner il est impératif pour Eugène Sue de se démarquer des souvenirs laissés par la Première République associée à la Terreur. Il reprend cependant partiellement l'article 6 de la constitution de 1793 :

« La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. »<sup>45</sup>

---

41 Ibid p 2. Rappelons cependant que seuls les hommes ont le droit de vote.

42 Cette distinction, dont on suit l'émergence progressive dans les écrits de Siéyès depuis 1789, a été formalisée par Royer-Collard ou Benjamin Constant par exemple. Elle se traduisait pratiquement par le recours au « cens » qui permet de distinguer citoyens et non citoyens, électeurs et éligible

43 *Républicain des Campagnes*, n° 1, p 4

44 deuxième numéro du *Républicain des campagnes* (dimanche 2 avril 1848)

45 *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*, 24 juin 1793, *Archives Parlementaires*, tome 67, p 143

Eugène Sue, comme beaucoup d'autres depuis la Grande Révolution, se place au confluent des traditions libérales et jacobines issues de la grande période révolutionnaire qui va des États Généraux à la *Déclaration des Droits de l'Homme* de 1793, avec une mise à distance critique des périodes de la Terreur et de la Grande Terreur. Il se place plus en formateur qu'en candidat, refusant de dicter leur vote aux électeurs, confiant dans le mythe politique de la bonté de l'homme, caractéristique d'un certain romantisme social inspiré par le rousseauisme.

L'illusion lyrique de février s'achève avec ces élections à la Constituante<sup>46</sup> dont les conservateurs sortent victorieux et qui annoncent un infléchissement de la République vers une orientation moins sociale.

La leçon devait porter ses fruits en amenant Eugène Sue à affiner son analyse sociale, laissant prudemment le domaine économique en retrait malgré son importance.

Eugène Sue n'est pas élu le 24 avril 1848, il n'arrive qu'en soixante-douzième position alors que seuls les trente-quatre premiers sont élus<sup>47</sup>. Par son vote, la France rurale a en partie désavoué Paris, les socialistes font leur entrée à la Constituante grâce à Paris et aux grandes métropoles de province, c'est-à-dire grâce aux ouvriers et à la petite bourgeoisie. La conversion du peuple des campagnes aux idées des démocrates sociaux reste à faire<sup>48</sup>. La peur des « partageux » l'a emporté largement dans le pays, réalisant les craintes des membres les plus progressistes du Gouvernement Provisoire.

### **1-2-3 Identification des ennemis de la république démocratique et sociale**

Pour le moment, la majorité conservatrice n'ose pas encore contester le changement de régime : la République est confirmée le 4 mai 1848 mais les incidents du 15 mai 1848 marginalisent encore les républicains sociaux aux yeux du pays<sup>49</sup>. Plusieurs

46 Les élections ont lieu le 23 avril 1848, au suffrage universel masculin, rappelons-le. Les femmes n'ont toujours pas le droit de vote.

47 L'élection a lieu au suffrage universel direct au scrutin de liste. Eugène Sue recueille 34 450 voix. Lamartine est le premier élu avec 252 800 voix, Lamennais est élu avec 104 871 voix. Victor HUGO (52 830 voix) et Émile de Girardin (22 579 voix) sont également battus. Chiffres publiés par *La Réforme* le 24 avril 1848.

48 Les élections complémentaires du 4 juin confirmèrent la tendance générale. Adolphe Thiers, Louis-Napoléon BONAPARTE et Victor Hugo, qui est encore bonapartiste, furent élus pour pourvoir les sièges libérés par les députés élus sur les listes de plusieurs circonscriptions et qui avaient dû choisir leur siège.

49 Une manifestation de soutien aux Polonais envahit l'Assemblée. Dans le désordre qui règne, Raspail, Barbès, Blanqui réclament des mesures socialistes et un certain Hubert déclare l'Assemblée

personnalités importantes pour les républicains de la veilles, Hubert, Raspail, Barbés, Blanqui, Albert sont arrêtés, ce qui affaiblit le mouvement.

La crise, commencée le 15 mai, reprend au moment de la suppression de fait des ateliers nationaux par le décret du 21 juin 1848<sup>50</sup>.

Il n'est pas certain que Eugène Sue ait perçu les graves défauts des Ateliers Nationaux et dans sa correspondance privée il condamne les auteurs des violences :

« Il me sembl(e) d'une haute moralité de les (les insurgés de juin) corriger par le travail colonisateur en Algérie. »<sup>51</sup>

Ce qui rappelle la « guillotine sèche » des thermidoriens<sup>52</sup> de la grande révolution organisant la déportation des opposants.

Eugène Sue comprend néanmoins qu'il s'agit d'une révolte de la misère :

« c'est **une question de pain**, bien ou mal posée, bien ou mal entendue »  
53

Plus nettement Cabet écrira :

« Non, ces insurgés n'étaient pas de **nouveaux barbares**, mais de malheureux ouvriers égarés par la misère et le désespoir ! »  
(*L'Insurrection du 23 juin*, Bureau du *Populaire*, 1848, p 17.)

---

dissoute.

50 En fait c'est à propos du vote d'une subvention que les troubles éclatent. Les décisions les plus graves avaient été prises le 30 mai, mais elles commençaient à entrer en application: « *L'Assemblée nationale*, Considérant que le travail des ateliers nationaux est devenu improductif ; que son maintien dans les conditions actuelles serait en contradiction avec une bonne administration de la fortune publique, avec le retour de l'ordre et la reprise des opérations industrielles ou commerciales ; qu'ils constitueraient une aumône déguisée ; que le plus grand nombre des travailleurs inscrits aux ateliers nationaux réclament eux-mêmes le moyen de gagner plus librement leur existence, et refusent de prélever plus longtemps sur la fortune publique des deniers qui n'appartiennent qu'aux orphelins, aux infirmes et aux vieillards, A adopté, la commission du pouvoir exécutif a promulgué, le décret dont la teneur suit : art 1er Le travail à la tâche sera substitué, sous le plus bref délai possible, dans les ateliers nationaux, au travail à la journée. [...] art 3 : Les ouvriers séjournant depuis moins de trois mois, dans le département de la Seine, et qui n'y justifieront pas de leurs moyens d'existence, recevront pour eux et leurs familles une feuille de route, avec indemnité de déplacement, dont partie sera payée pendant le trajet, et partie au lieu de leur destination. [...]"

51 Allusion à une lettre que Eugène Sue aurait adressée à Jean Reynaud, membre du gouvernement, après les journées de juin. Cette allusion se trouve dans une lettre de Eugène Sue à Lamartine écrite pendant l'été 1848. Citée par Fernand Letessier

52 En 1797, l'avocat Tronson du Coudray nomma ainsi une peine effectuée au bagne par l'un des déportés. Elle est dite *sèche* car elle ne fait pas couler le sang, contrairement à la vraie guillotine, mais que le condamné était assuré de mourir (tôt ou tard) au bagne (du fait de l'absence de remise de peine).

53 lettre à Troupenas, Arsenal Ms 14637 fol 15/16

Bien qu'il soit personnellement convaincu par ces déclarations, Eugène Sue n'ignore pas que le sentiment général a très vite assimilé les ouvriers à des brigands et des barbares, ce dont la réaction va jouer.

On retrouve dans les campagnes en 1848 un phénomène qui fait penser à la Grande Peur de l'été 1789. Eugène Sue comprend qu'il faut lutter contre le violent discours des journaux réactionnaires pour montrer que les nouveaux barbares ne sont pas les pauvres.

Quelques semaines après les événements de juin 1848, sans doute vers la fin du mois de juillet, Eugène Sue commence la rédaction d'un nouveau texte de défense des républicains démocrates socialistes, le *Berger de Kravan*.

Le ton est très différent de celui du *Républicain des campagnes*, il dissocie nettement les émeutes ouvrières des pillages et des massacres qui ont pu, ici où là, être relevés, en les imputant à une « populace » dont il ne veut pas encore parler mais dont l'image commence à prendre forme dans son esprit.

Il justifie la révolte par l'incompréhension et la misère, rejetant sur les conservateurs la responsabilité des tensions sociales. C'est à partir de l'été 1848 qu'Eugène Sue forge sa définition sociale du peuple, définition très large qui orientera encore les *Mystères du Peuple*, dont ne semblent exclus que les « capitalistes », grandes fortunes foncières, bancaires ou industrielles et les religieux.

C'est à ce moment aussi qu'il commence à systématiser une théorie du complot organisé par les forces réactionnaires et tout particulièrement les ultramontains pour manipuler « populace » et des « brigands » afin de discréditer la révolution. Lentement un schéma de lutte entre différentes parties de la population prend forme dans son esprit, mais il ne s'agit pas d'une lutte des classes comme le formalise Marx au même moment, plutôt de la lutte entre les gens honnêtes dans leurs convictions et ceux qui sont manipulés par les réactionnaires. Ainsi y a-t-il des citoyens respectables et des « brigands ».

La stratégie de subversion des clichés conservateurs se précise. La référence à la division de la France en deux camps ne tardera pas à réveiller les souvenirs des lectures historiques, et des thèses raciales remises à la mode<sup>54</sup> par des historiens comme les frères Thierry.

Ainsi voit-on, au fil des textes et des mois, l'attitude d'Eugène Sue, d'abord

---

54 Je dis bien **raciale** et non pas raciste, car il ne s'agit aucunement d'une hiérarchie des races mais d'une **géographie** des races. Chacune ayant son espace d'origine.

humaniste et socialement naïve, s'effacer progressivement derrière une analyse plus idéologique avec une importance plus grande apportée aux aspects économiques et religieux.

Eugène Sue reprend les analyses des théoriciens et chefs de file des républicains de la veille, mais on perçoit encore des hésitations devant certaines positions radicales comme ce fut sans doute le cas chez de nombreux bourgeois tentés par la démocratie sociale.

De ce que Marx analyse rapidement comme un conflit de classes<sup>55</sup> marquant le divorce de la classe ouvrière parisienne et de la bourgeoisie, Eugène Sue ne fera pas tout de suite un tournant historique, il voudra continuer à croire en la possible alliance du peuple et de la bourgeoisie.

### **1,2,4 Opposition à Louis-Napoléon Bonaparte, le « nain<sup>56</sup> »**

Après ces premiers échecs graves, privés de plusieurs de leurs chefs historiques à cause des événements de mai puis de juin et de leurs conséquences<sup>57</sup>, les tenants d'une république démocratique et sociale se préparent dans la division aux élections présidentielles du 10 décembre 1848.

Pendant l'été et le début de l'automne 1848, Eugène Sue travaille donc au *Berger de Kravan* qui paraît en novembre 1848 à la *Librairie sociétaire* de la *Démocratie pacifique*<sup>58</sup>.

L'ouvrage doit surtout combattre la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte candidat de toutes les tendances conservatrices ou réactionnaires, soutenu par le *Comité de la rue de Poitiers* où se retrouvent tous les monarchistes, Adolphe Thiers, Molé, Odilon Barrot, Berryer, Montalembert mais aussi Persigny et Hugo, momentanément unis<sup>59</sup>. En distinguant l'empereur possible derrière le député ridicule<sup>60</sup>, Eugène Sue fait

55 Les articles, regroupés plus tard sous le titre *Les luttes de classes en France*, parurent dans la *Neue Rheinische Zeitung* entre mars et novembre 1850.

56 Eugène Sue qualifia le futur empereur de « nain » avant que Hugo ne dise « le petit ». Voir note page suivante.

57 Barbès et ALBERT ont été arrêtés le 15 mai. Louis Blanc, devant la haine de l'Assemblée après les événements de juin s'est exilé en Angleterre.

58 12 novembre 1848

59 Cette union curieuse s'est faite sur le nom de Louis-Napoléon Bonaparte parce qu'il a su donner à chaque tendance l'impression qu'il serait à son service. L'Ordre croit avoir trouvé un homme de paille qui permettra d'attendre une solution monarchique.

60 Louis-Napoléon élu en juin 1848 avait refusé de siéger et adressé une lettre de démission le 16 juin 1848. De nouveau élu le 17 septembre 1848 il fait à la Chambre une apparition si peu spectaculaire

preuve d'une finesse politique que n'a pas encore Hugo à cette époque :

« J'ai aussi écrit ce livre dans l'intention de combattre de tout mon pouvoir l'élection du citoyen **Louis-Napoléon BONAPARTE** : cette funeste candidature si elle réussissait, ne donnerait à la France qu'un **président ridiculement incapable** ou **follement usurpateur**, et, dans ce dernier cas, exposerait le pays aux désastres de l'anarchie et de la guerre civile. »<sup>61</sup>

" **Louis-Napoléon, qui est à l'empereur ce qu'un nain est à un géant.**"<sup>62</sup>

Deux légendes s'affrontent dans le *Berger de Kravan*, l'une, celle du Premier Empire, qu'il faut à présent détruire, car elle sert de tremplin politique à Louis-Napoléon, l'autre, celle de la Première République qu'il faut blanchir des accusations d'anarchie et de massacres pour lui redonner sa véritable dimension populaire et révolutionnaire.

Le texte oscille ainsi entre la volonté d'effrayer par l'évocation des tueries de l'Empire, des massacres de la Terreur blanche, et celle de sécuriser en présentant la République comme le régime dans lequel toute révolution devient inutile puisque

« Jacques Bonhomme est SOUVERAIN (et) peut TOUT OBTENIR, et cela sans révolution, sans coup de fusil, pacifiquement, en usant du droit électoral. »<sup>63</sup>

Presque tous les thèmes qui structureront les *Mystères du Peuple* sont déjà présents, nourrissant le récit. Ne manquent encore que l'anti catholicisme violent<sup>64</sup> et le mythe gaulois explicite.

Toujours idéaliste et respectueux de la raison qui doit conduire chacun à faire le bon choix, Eugène Sue ne se résigne pas encore à donner une consigne claire, il se refuse encore à dicter un choix à ses lecteurs et ne dit pas pour lequel des trois candidats républicains il faut voter<sup>65</sup>.

---

qu'on crut sa carrière politique achevée ! Eugène Sue avait eu alors la même impression :  
« l'homme est si nul qu'il serait, je crois, parfaitement usé au bout de quinze jours de présence à la Chambre. »  
(Lettre à Lamartine, été 1848, citée par Fernand Letessier *L'union de tous les conservateurs derrière ce « neveu »* explique son changement d'analyse.

61 *Berger de Kravan*, Introduction, p VI

62 *Berger de Kravan* p 121. L'image de "Napoléon le Petit" commence à faire son chemin dans la propagande républicaine. Il appartiendra à Hugo, qui soutient Louis-Napoléon en 1848, et non à Eugène Sue, de la fixer pour la postérité.

63 *Berger de Kravan*, p 107

64 Eugène Sue pense encore au soutien que de nombreux prêtres ont apporté à la république.

65 Lamartine, Cavaignac ou Ledru-Rollin

Louis-Napoléon est élu, sur son seul nom, le 10 décembre 1848<sup>66</sup>.

## 1,2,5 Défendre la République sociale

Malheureusement pour les républicains, les campagnes sont sensibles, une fois encore, à l'influence des notables et de la tradition. Pour Maurice Agulhon:

« ce que nous appellerions aujourd'hui la « classe politique » (grande majorité des représentants et des journalistes, comités de toute nuance allant des amis de Marrast à ceux de Blanqui, gens instruits, citadins, ouvriers militants...) avait été largement battu par un mouvement d'opinion irrationnel : ni programme défini, ni homme vraiment connu, mais une légende accrochée à un nom. »<sup>67</sup>

Après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, Eugène Sue renforcera sa mise en garde contre la propagande en faveur des conservateurs. Il lui faut cette fois tenter de faire gagner aux socialistes les élections à l'Assemblée prévue pour le 13 mai 1849.

« Les **gens honnêtes, modérés, les AMIS DE L'ORDRE**, comme ils s'appellent, continuent dans leurs journaux, dans leurs publications, dans le *Moniteur* et à la tribune, de présenter les socialistes comme des fauteurs de révoltes, de pillage et de meurtre.

Il est du devoir des socialistes de répondre à ces calomnies, à ces insultes [...]

Il est du devoir des socialistes de faire justice [...] de quelques-unes de ces publications dites de l'*Académie des sciences morales et politiques*, écrites en haine des socialistes<sup>68</sup>. [...]

Ces devoirs, j'ai tenté de les accomplir dans la faible limite de mes forces, heureux de donner ce nouveau gage de dévouement à l'impérissable et sainte cause de la démocratie socialiste.

Eugène Sue

66 Le résultat est sans appel : Bonaparte obtient plus de 5 millions de voix, soit 74,2 % des suffrages exprimés, alors que Cavaignac, arrivé second, ne récolte qu'un million et demi de voix<sup>59</sup>. Ledru-Rollin en obtient moins de 400 000, Raspail 37 000, et Lamartine moins de 18 000 tandis que Changarnier, bon dernier, est encore nettement derrière. Il est alors évident que l'assemblée élue en avril n'est plus représentative de l'électorat.

67 Maurice Agulhon, op. cit, p 85

68 *Bien-être et Concorde*, par Charles Dupin ; *Justice et Charité*, par Victor Cousin ; *Droit de propriété*, par Auguste Adolphe Thiers

Aux Bordes, 17 mars 1849" <sup>69</sup>

La deuxième partie du *Berger de Kravan* est encore beaucoup plus polémique que la précédente, plus concrète aussi, et fortement marquée par une analyse sociale qui repose sur le fonctionnement du système économique et non plus politique. Toutes les attaques d'Eugène Sue sont cette fois concentrées sur le libéralisme, démontrant

« par des faits, par des chiffres » <sup>70</sup>

que les petits propriétaires paysans sont les dupes des dirigeants au pouvoir :

« A combien emprunte-t-il, le petit propriétaire ? A dix, douze pour cent. Et comment payer quand la terre rapporte au plus trois pour cent ? » <sup>71</sup>

Tous les thèmes d'une lutte qui va durer jusqu'à la mort d'Eugène Sue en 1857 sont maintenant présents dans le texte.

« La république doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail » <sup>72</sup>

« (La république doit) mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes. Elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en leur donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. » <sup>73</sup>

Il cite aussi l'article 13 de la constitution :

« La société favorise et encourage le développement du travail par **l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité des rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, les institutions agricoles, les associations volontaires et l'établissement par l'État, les départements et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés. Elle fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources que leurs familles ne peuvent secourir.** » <sup>74</sup>

Eugène Sue déchaîne ses foudres contre les dirigeants conservateurs:

« M Adolphe Thiers et ses complices, ces **honnêtes ! ces modérés !** comme ils s'appellent, ces suppôts d'un ORDRE qui n'est que désordre, anarchie, vol, misère, fourberie, prostitution, ruine et désespoirs. » <sup>75</sup>

69 préface à la deuxième partie du *Berger de Kravan*, Librairie Sociétaire, 1849

70 *Berger de Kravan*, préface de la deuxième partie, p 3

71 *Berger de Kravan 2*, p 30

72 Préambule de la Constitution de 1848, cité in *Berger de Kravan 2*, p 102.

73 Préambule de la Constitution, cité dans le *Berger de Kravan*, deuxième partie, p 102

74 cité in *Berger de Kravan 2*, p 102

75 *Berger de Kravan 2*, p 45-46



et il en appelle au peuple :

« ce sera donc l'association des travailleurs, soit des villes, soit des champs, qui sauvera la France et donnera à chacun le bien-être qui lui est dû. »<sup>76</sup>

L'évolution de l'engagement politique d'Eugène Sue est achevée, mais il croit encore qu'il lui faudra simplement défendre l'orientation sociale de la République et aider à l'éducation du peuple par ses écrits pour que les républicains démocrates socialistes reprennent le pouvoir.

## 1.3 Militant démocrate socialiste

En fait Eugène Sue ne fait que commencer un long, très long combat qui va le ruiner, l'épuiser et le conduire à s'exiler en Savoie où il mourra sans voir son rêve politique réalisé.

### 1,3,1 Une production double : feuilletoniste et militant politique

Politiquement les mois qui précèdent le début de rédaction des *Mystères du Peuple* correspondent à une reprise en mains du régime de février par les partis conservateurs rassemblés autour de Louis-Napoléon.

Eugène Sue doit concilier une activité de romancier destinée à lui assurer des revenus avec son engagement dans la lutte politique.

1848 marque ainsi le début d'une nouvelle période de la vie de l'écrivain : d'une part il publie des romans de moraliste, informés par les théories socialistes mais sans trop de digressions politiques ou économiques<sup>77</sup> pour faciliter la publication et garder un public

<sup>76</sup> Berger de Kravan 2, p 103-104

<sup>77</sup> Les *Sept Péchés Capitaux* en sont un exemple. Dans le cadre du contrat qui le lie avec le *Constitutionnel*, Eugène Sue poursuit la publication et la rédaction des *Sept Péchés capitaux*, romans de mœurs dans lesquels la politique ne joue aucun rôle mais qu'informent les théories sociales de Fourier, en particulier son *Traité des passions* comme en font foi les titres retenus : *L'Orgueil*, *La Colère*, *La Gourmandise*, *La Luxure*, *La Paresse*. On ne peut nier qu'il s'agisse là d'une forme de militantisme, mais elle est d'une nature différente de celle utilisée dans le *Le Républicain des campagnes* ou les deux parties du *Le Berger de Kravan*.

varié, d'autre part il rédige des articles ou des livres militants, comportant parfois une trame fictionnelle<sup>78</sup>.

Dans son esprit les romans ne sont cependant pas neutres d'un point de vue militant. Ils doivent avoir une action à long terme, destinée à agir sur les mentalités, afin de modifier la vision du monde que peuvent avoir les lecteurs, pour mieux suggérer ensuite, mais ailleurs, ou dans un second temps, des modifications politiques et économiques. Une telle stratégie littéraire, qui valorise la diffusion d'idées au travers de fictions, avant de proposer une généralisation à l'ensemble du corps social par le biais d'une réforme politique et économique, est tout à fait comparable, mais dans le domaine moral, aux propositions d'expériences communautaires limitées suggérées par les disciples de Fourier et par Cabet<sup>79</sup>.

Malheureusement pour Eugène Sue son engagement politique l'a marqué fortement aux yeux des directeurs de journaux et des éditeurs, ce qui rend de plus en plus difficile son travail de romancier. Il perd le support qu'était le *Constitutionnel*, ce qui était pour lui un revenu non négligeable mais aussi un moyen sûr de faire connaître des idées progressistes dans une partie de la population qui n'avait le plus souvent accès aux écrits socialistes qu'à travers les extraits, nécessairement tendancieux, qu'en reprenait la presse dite modérée<sup>80</sup>.

En 1849, après des mois de conflit, Eugène Sue doit reconnaître que la rupture avec le gérant du *Constitutionnel*, soutien des libéraux, est inévitable :

« [...] aujourd'hui M V(éron) invoque contre moi le socialisme, demain ce

---

78 *Le Républicain des campagnes* ou *Le Berger de Kravan*

79 A partir de la fin 1848, la presse conservatrice accorde une place importante à la narration des déboires de l'expérience tentée par Cabet au Texas.

80 Au premier rang de laquelle il faut ranger précisément *Le Constitutionnel* ! Écrire dans le feuilleton du *Constitutionnel* permettait à Eugène Sue de répondre dans le feuilleton, sans le dire explicitement, aux accusations contre les socialistes que les lecteurs pouvaient lire dans le corps du journal. De là aussi la réaction de Véron qu'on ne peut totalement attribuer à la baisse de popularité d'Eugène Sue après *Martin l'enfant trouvé*.

serait la religion, après-demain la morale et ainsi de suite. » (Lettre à Troupenas, 21 juillet 1849)<sup>81</sup>.

C'est une catastrophe financière, un échec littéraire et une pénalisation pour le militant, car les deux types de productions littéraires de Sue, romans moraux et écrits politiques, s'adressent au même public, les citoyens et n'ont qu'un seul objectif, appeler à soutenir des idées sociales progressistes. Elles constituent les deux axes de développement d'une stratégie d'éducation par la littérature dans laquelle Eugène Sue s'est engagé mais dont l'efficacité repose sur l'accès au plus grand nombre de lecteurs possible en utilisant le biais des feuilletons de quotidiens moins marqués politiquement que les « feuilles rouges » sans cesse dénoncées auprès des bourgeois modérés et presque exclusivement diffusées auprès de militants convaincus.

En perdant le *Constitutionnel* Sue voit ses projets militants considérablement réduits, et gravement menacés tant qu'il ne trouve pas un autre support.

### **1,3,2 Conclusion : la situation d'Eugène Sue au début de 1849**

Lorsque intervient le refus de publier la fin des *Sept Péchés Capitaux*, d'inspiration clairement fouriériste, dans le feuilleton du *Constitutionnel*<sup>82</sup>, la stratégie d'Eugène Sue s'effondre d'autant que le contrat avec Véron lui interdit de publier des feuilletons ailleurs que dans le *Constitutionnel*<sup>83</sup>. Juridiquement, il n'a donc plus accès aux quotidiens et devrait renoncer à la voix des feuilletons.

Il lui faut donc négocier la rupture de son contrat pour ensuite chercher un nouveau journal pour l'accueillir, ou se cantonner aux écrits politiques purs et perdre la

---

81 Thiers avait mis 100·000·f à la disposition de Véron quand celui-ci avait pris la gérance du *Constitutionnel*. Véron pouvait difficilement conserver son alliance avec Thiers et un feuilletoniste qui attaquait violemment ce même Thiers.

82 *Les Sept péchés capitaux* sont arrêtés après la parution du cinquième, *La Paresse*, dans *Le Constitutionnel* du 6 mars au 15 avril 1849. La publication ne reprendra, dans *Le Siècle*, qu'en avril 1851.

83 Il y a aussi des implications financières mais elles sont moindre puisque Eugène Sue peut espérer toucher les sommes prévues dès lors qu'il a fourni la copie demandée, qu'elle soit publiée est une autre chose.

plus grande part de ses lecteurs à moins de trouver de nouveaux modes de diffusion populaire des idées qu'il défend.

Lorsque la seconde partie du *Berger de Kravan*, écrit politique avec une part de fiction, paraît, en avril 1849, Eugène Sue est toujours à la recherche d'un équilibre. Sollicité de se présenter aux nouvelles élections (prévues pour le 13 mai 1849) par les « Démocrates de Marseille », il repousse leur offre flatteuse arguant de son travail d'écrivain et de la préparation d'un nouveau roman.

Une note du journal précise le titre de l'œuvre à venir : *Esclave et Souverain*, ainsi que le sous-titre, *Histoire d'une Famille du peuple depuis la Gaule jusqu'à nos jours*. Il s'agit bien des futurs *Mystères du Peuple*. Tous les éléments à venir sont présents. La référence à l'Histoire, au Peuple, à son statut, esclave et finalement souverain, à la Gaule. C'est la première mention publique du nouveau projet d'Eugène Sue : écrire une Histoire de France socialiste, nationale, patriotique, en fusionnant techniques romanesques, écrits militants et documentation historique.

Parce que le régime est une république, Eugène Sue, comme beaucoup de socialistes de cette époque, hésitait pourtant encore à poser le problème social en termes de révolution, mais il commence à envisager la possibilité d'insurrections populaires et à se déclarer ouvertement anticlérical car il a compris que la bourgeoisie capitaliste s'appuie maintenant sur l'Église. En effet, depuis Thermidor (1794), les intérêts de l'Église et de la bourgeoisie capitaliste n'ont cessé de se rapprocher. En 1849 il n'y a plus pour les séparer encore, mais de moins en moins, que le problème de l'enseignement.

Plus que jamais, avec ses amis, Sue est persuadé qu'il doit impérativement continuer sa mission d'éducation du peuple par tous les moyens que lui donne son métier

d'écrivain, car le succès des idées progressistes passe par l'éducation du plus grand nombre en dehors des écoles et collèges religieux, libérée de l'ingérence cléricale.

### 1,3,3 La conclusion d'une recherche

Toute l'activité déployée par Eugène Sue et les autres propagandistes du parti républicain depuis des mois n'est pas sans effet cependant, les élections de mai 1849 marquent un net progrès des idées les plus avancées, en particulier dans les campagnes où apparaissent des bastions républicains socialistes qui dureront jusqu'à 1914 et parfois au-delà. Ainsi le Cher, l'Allier, la Dordogne, le Lot et Garonne, le Var, les Basses Alpes.

La majorité reste néanmoins au parti de l'ordre, malgré une Montagne<sup>84</sup> forte organisée autour de Ledru-Rollin. Les conservateurs sont inquiets de cette progression de leurs adversaires,

.« Le résultat des élections a découragé quelques-uns des organes du parti modéré. Cette marée montante du socialisme qui vient de submerger quelques-uns de nos départements leur inspire de vives terreurs pour l'avenir. Ils se croient à la veille d'un nouveau 93. » (*La Patrie*, 19 mai 1849)

Malgré ces progrès sensibles de la gauche, il n'en reste pas moins que, depuis février 1848, Eugène Sue est dans le camp des perdants.

En plus de l'élection présidentielle, trois échéances importantes : avril 1848, décembre 1848 et mai 1849 se sont soldées par trois échecs, même si la tendance semble s'inverser. Au fil des mois, pendant que les républicains sociaux défendent et diffusent leurs idées, les références faites à 1793 se sont multipliées dans les écrits hostiles aux démocrates.

Par réaction les socialistes accentuent donc aussi le recours à l'Histoire pour fonder

---

<sup>84</sup> Le nom est évidemment repris de la Convention de 1792 pour désigner les députés les plus progressistes.

la revendication politique<sup>85</sup>

Eugène Sue s'en expliquera d'ailleurs dans une lettre à George Sand qui doit dater du mois de janvier 1850, quelques jours après la parution des premières livraisons des *Mystères du Peuple* qu'il joint à la lettre :

« il me semble qu'il (le lecteur) doit puiser dans cette connaissance (de l'histoire de ses pères) une plus grande et plus énergique conscience de ses droits. » (BHVP, G 5408, fol 297/298)

Face à la dérive de plus en plus nette du régime, les chefs républicains croient encore pouvoir en appeler au peuple et tentent une « journée » avec une manifestation sur les boulevards le 13 juin 1849 vers midi. Celle-ci échoue. Dérapage, provocation comme celles que Sue décrira dans le cycle qui commence ? Les événements sont assez confus aujourd'hui encore pour les spécialistes. On connaît les faits, les causes, mais pas vraiment l'étincelle qui a déclenché l'émeute.

Dès 13 h, rue de la Paix, Changarnier, connu pour ses opinions orléanistes, disperse la manifestation, puis, dans l'après-midi, il écrase cet embryon de révolte soutenu par Ledru-Rollin et une trentaine de députés alertés de la situation par des fuyards criant : « Aux Armes ! ». Les tribunaux décapitent la Montagne en condamnant ses chefs à l'exil : Ledru-Rollin et Félix Pyat s'enfuient. Deuxième émigration républicaine qui laisse le parti désemparé et divisé, tant en France qu'à l'étranger où deux tendances s'affrontent à présent : les légalistes qui attendent les élections de 1852, ceux qui ne croient plus en cette République droitière.

Eugène Sue est de nouveau contraint de se démarquer de certains de ses amis, au nom de l'inviolabilité des représentants du peuple, quelles que soient leurs actions **légales**. Il choisit et défend comme toujours le légalisme.

---

85 Ainsi pour le *Berger de Kravan* qui attaque la légende napoléonienne. Supra, Première partie, chapitre III, p 115.

Du côté des républicains du lendemain, le clergé qui bénissait les arbres de la Liberté en 1848, surveille leur arrachage en 1849 et se mobilise aux côtés du gouvernement contre « les rouges ». L'union de la réaction et de l'Église est scellée, pour la préparation d'une nouvelle monarchie croit-on puisque la majorité à la Chambre est royaliste.

Eugène Sue travaille.

À un feuilleton et à un grand roman. Dans une lettre à Émile de Girardin datée du 3 juillet 1849, il déclare :

« Je travaille à force et je pourrai bientôt vous envoyer la première partie des *Mémoires* formant deux volumes ». <sup>86</sup>

Le grand roman est le projet d'Histoire du peuple qui continue de se préciser dans l'esprit du militant Eugène Sue qui croit maintenant détenir toutes les clefs pour son grand projet d'éducation du peuple par l'Histoire romancée<sup>87</sup>.

Les travaux préparatoires des *Mystères du Peuple*, commencés en avril ou mai 1849, sont finis et Eugène Sue a déjà commencé la rédaction comme le souligne la note 2 de la page 25 du premier volume, dont rien n'autorise à contester la date :

« aujourd'hui 5 août 1849, jour où nous écrivons ces lignes, le parti prêtre et légitimiste espère encore nous traiter en peuple conquis en nous inféodant de nouveau au dernier rejeton de cette royauté de race franque, prétendue de droit divin. »

Comme de nombreux feuilletonistes et romanciers, Eugène Sue savait conduire simultanément plusieurs projets. *Les Mémoires d'un Mari* et les premiers épisodes des *Mystères du Peuple* sont tous les deux sur sa table de travail. Le premier pour une parution en feuilleton, le second sous une forme de diffusion encore à déterminer.

86 citée par Jean-Louis Bory p 377. Il s'agit de *Fernand Duplessis ou les Mémoires d'un mari* qui paraîtront dans *la Presse* du 26 août au 6 novembre 1851

87 A ce stade du projet *les Mystères du Peuple* portèrent successivement plusieurs titres : *Esclave et Souverain* selon la *Démocratie Pacifique*, *Les Mémoires d'une famille gauloise* dans une lettre à Georges Richard, *Les Mémoires d'une famille du peuple*

Les prochaines élections sont prévues pour avril 1852 donc Eugène Sue pense que *Les Mystères du Peuple*, ont encore presque trois ans pour agir sur les mentalités. Il prévoit d'y travailler deux ans<sup>88</sup>.

« moi et ceux de mon parti, nous sommes pleins de foi dans la durée de la République et dans les prochaines et excellentes conséquences du suffrage universel. » (*Mystères du Peuple*, I, p 144 dans l'édition française, p 140 dans l'édition suisse)<sup>89</sup>

Les adversaires sont clairement identifiés aux classes les plus aisées, aux nobles et aux « envahisseurs » :

« hauts barons du coffre-fort » ; « ducs de l'hypothèque, [...] marquis de l'usure, [...] comtes de l'agio », « conquérants » (*Mystères du Peuple*, I, p 44 et 45)

Finalement Eugène Sue choisit son mode de diffusion : des livraisons hebdomadaires vendues par des colporteurs ce qui lui garantit indépendance et large public.

C'est donc dans un climat de confiance en l'avenir retrouvé, qui reste subordonné au suffrage universel, que paraît la première livraison des *Mystères du peuple*, le 8 décembre 1849. L'exergue place le cycle sous le signe des insurrections passées, la révolution de 1848 marquant aux yeux d'Eugène Sue un terme à l'Histoire du peuple qu'il va écrire :

« Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'INSURRECTION. »

Cet exergue sera répété pour chaque tome.

Le récit s'ouvre à la veille de la révolution de février, *Le Casque du Dragon* est une narration des événements qui se sont déroulés jusqu'à la parution des premières livraisons (période qui s'étend de février 1848 à décembre 1849).

88 Dans la lettre aux « Démocrates de Marseille » datée du 8 avril 1849 et publiée le 12 avril 1849 par la *Démocratie pacifique*, Eugène Sue déclare : « les engagements que j'ai pris au sujet de ce livre considérable ne me permettent ni cette année ni l'autre de distraire la moindre partie de mon temps de l'accomplissement de cette œuvre. »

89 Comme il a été impossible de retrouver la totalité des livraisons de la première édition des *Mystères du Peuple*, les éditions de référence sont la première édition française reliée, consultable à la BNF et la première édition suisse reliée qui sera distinguée de l'édition français par le signe \* car les paginations sont différentes.



En renouant avec le roman historique, en lui conférant une dimension de formation morale et sociale, une nette coloration socialiste militante, Eugène Sue a enfin trouvé ce ton et cette forme qu'il cherchait depuis plusieurs années. Tous les aspects de sa pensée et de son talent s'unissent sous la bannière de l'Histoire populaire dont la vocation est d'éduquer le peuple en lui rappelant son passé séculaire.

Sue ne fait aucune concession au libéralisme et, d'entrée, l'œuvre est contre l'Église, la noblesse et toutes les formes traditionnelles d'oppressions que veulent faire renaître les conservateurs. Le roman s'inscrit dans le présent et veut être en prise directe avec l'actualité, tout en bénéficiant déjà du recul historique qui doit permettre de le hisser au niveau d'une synthèse. Le travail d'éducation socialiste des lecteurs continue, Eugène Sue est confiant :

« dans deux ans au plus, il suffira d'un souffle du pays pour faire rentrer à jamais ces hommes (réactionnaires) dans leurs ténèbres. » (*Mystères du Peuple*, I, p 154, p 150\* dans l'édition suisse)

.« le suffrage universel, comme la lance magique, guérit les blessures qu'il a faites. » (*Mystères du Peuple*, I, p 153 et p 149\*)

L'action de la Montagne, et celle de Eugène Sue écrivant le début des *Mystères du Peuple*, sont dirigées vers l'avenir et s'inscrivent dans le cadre strict des institutions républicaines en place.

Mais la situation politique évolue, l'Histoire n'est pas finie, les conservateurs commencent à réagir et mettent maintenant en cause le mode de scrutin :

« le suffrage universel peut changer la forme de gouvernement [...] le suffrage universel tel qu'il existe ne peut se prolonger longtemps sans exposer le pays à sa perte. On doit donc nécessairement le modifier, le régulariser, l'enlever à la cohue des clubs pour en faire une institution légale et durable. » (*L'Assemblée Nationale*, 2 mars 1850)

. La réaction a perçu le danger, l'éducation et la littérature populaire sont également critiquées :

« nos enfants ne doivent plus être élevés avec le beau langage des *Mystères de Paris*, avec les histoires de la Révolution, avec les romans socialistes, ou les drames contre la famille, ou la philosophie allemande, illuminée ou sceptique. » (*Assemblée Nationale*, 9 janvier 1850)<sup>90</sup>

---

90 Sue, Quinet, Michelet, Lamartine et sans doute Marx et Engels sont visés

La coïncidence avec le début de publication des livraisons des *Mystères du Peuple* ne peut être fortuite. L'action d'Eugène Sue est encore redoutée.

Plus la pression de l'Église devient visible plus il devient évident pour Eugène Sue qu'il a enfin trouvé avec les *Mystères du Peuple* le moyen d'expression qu'il cherchait. Dans ce siècle qui fut par excellence celui de l'Histoire, Clio permet, enfin, la synthèse recherchée : l'auteur habile de *Mathilde* et d'*Arthur*, le philanthrope des *Mystères de Paris*, l'anticlérical du *Juif Errant*, le socialiste du *Berger de Kravan*, se retrouvent dans les pages qui ouvrent l'épopée du peuple de Gaule. Dans l'esprit de Sue, le projet est clair et l'ouvrage démarre avec une force qui suscite l'enthousiasme des républicains socialistes. **Le Roman historique socialiste et populaire vient de naître.**

Mais Louis-Napoléon Bonaparte, le nain comme disait Sue, l'ancien député ridicule de 1848, le président de la République en exercice, est en embuscade et agit en sous-main depuis le sommet de l'État. Il veut prolonger son mandat de président et s'oppose à la Chambre royaliste qui refuse de modifier ce point de la constitution. La république est plus menacée que ne le croient les légalistes comme Eugène Sue.

## CHAPITRE 2

### Premier roman national républicain et socialiste<sup>91</sup>

#### 2,1 Écrire l'Histoire du Peuple, pour le Peuple<sup>92</sup>

##### 2,1,1 Les romans

La formation, l'éducation politique des masses qui viennent d'accéder au suffrage universel et ainsi de rentrer en force sur la scène politique est fondamentale car pour l'heure le suffrage universel a abouti à l'élection d'une majorité de députés conservateurs et de Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la république sur son seul nom.

Le personnage était inconnu du plus grand nombre, mais c'était un Bonaparte et la légende impériale était très populaire, faisant d'abord de Napoléon 1<sup>er</sup> l'héritier de la Révolution de 1789.

Le défi pour les républicains démocrates socialistes est donc d'abord de lutter contre l'ignorance que le peuple a de son Histoire et plus généralement de l'Histoire de France malgré les travaux des historiens du début du XIXe siècle. La mission que se donne Eugène Sue est donc d'instruire, mais d'instruire en républicain démocrate socialiste.

« Jusqu'ici (sauf quelques éminents historiens), l'on avait toujours écrit l'histoire de **nos rois**, de leurs cours, de leurs amours adultères, de leurs batailles, mais jamais notre histoire à **nous autres bourgeois et prolétaires** ; on nous la voilait, au contraire, afin que nous ne puissions y puiser ni mâles enseignements, ni foi, ni espérance ardente à un avenir meilleur, par la connaissance et la conscience du passé. Ça été un grand mal, car plus nous aurons conscience et connaissance de ce que nos pères et nos mères ont souffert pour nous conquérir à travers les âges, pas à pas, siècle à siècle, au prix de leurs larmes, de leur martyre, de leur sang, les droits et les libertés consacrés, résumés aujourd'hui par la **souveraineté du peuple** écrite dans notre Constitution, **plus les droits, plus les libertés nous serons chers et sacrés, plus nous serons résolus de les défendre !**

91 *Les Mystères du Peuple* étant peu lus et peu connus de nos jours, le lecteur trouvera, après la conclusion de ce travail, un résumé de chacun des romans qui constituent le cycle qui, rappelons-le, couvre la période 57 av JC - décembre 1851.

92 Cette Histoire du peuple n'est pas une Histoire de France comme la concevra Lavissee voir conclusion de ce travail.

Plus nous aurons conscience et connaissance de l'épouvantable esclavage moral et physique sous lequel nos ennemis de tous les temps, **les rois et seigneurs, issus de la conquête franque, ainsi que les ultramontains**, leurs dignes alliés, jésuites, inquisiteurs, etc, etc, ont fait gémir nos aïeux à nous, race de **Gaulois** conquis, plus nous serons résolus de briser le joug sanglant et abhorré, si l'on tentait de nous l'imposer de nouveau.

Enfin, chers lecteurs, plus nous aurons conscience et **connaissance du progrès incessant de l'humanité**, qui, l'histoire le prouve, n'a jamais fait un pas rétrograde, plus nous serons inébranlables dans notre foi à un **avenir toujours progressif**, et plus victorieusement nous triompherons de ce découragement funeste dont les plus forts se laissent souvent accabler au jour des rudes épreuves ! découragement fatal, car nos ennemis, sans cesse en éveil, l'exploitent avec un art infernal, pour arrêter, momentanément, notre **marche sur la terre promise**.

Enfin et surtout, **plus nous aurons conscience et connaissance des barbaries, des usurpations, des pilleries (sic), des désastres, des guerres civiles, sociales ou religieuses, des bouleversements et des révolutions sans nombre**, renaissant pour ainsi dire à chaque siècle de notre histoire, **depuis le sacre de ce bandit couronné, nommé Clovis, jusqu'en 1848**, plus nous rirons de ces hâbleurs qui ont la triste audace de nous présenter le gouvernement monarchique de droit divin, ou autre, comme une garantie d'ordre, de paix, de bonheur et de stabilité, **plus nous serons convaincus qu'il n'y a désormais de salut et de repos pour la France que dans la République**.

**C'est donc cette conscience et cette connaissance du passé qui, seule, peut donner foi et certitude dans l'avenir, que je tâche de vous inspirer, par ces récits**, selon la faible mesure de mes forces, en écrivant non seulement une **histoire authentique des misères, des souffrances, des luttes, et souvent, grâce à Dieu, des triomphes de nos pères à nous autres prolétaires et bourgeois, mais encore une histoire authentique de leur origine, de leurs religions, de leurs lois, de leurs mœurs, de leur langage, de leurs costumes, de leurs habitations, de leurs possessions, de leurs arts, de leur industrie, de leurs métiers, etc, etc ; et cette conviction, que je cherche à vous inspirer, je l'ai puisée aux sources les plus profondes et les plus pures de l'histoire**.

Et voilà pourquoi, chers lecteurs, je vous conjure de nouveau de lire attentivement cette œuvre si cordialement encouragée par vous dès son début.

Permettez-moi d'espérer que vous me continuerez cette précieuse bienveillance, et croyez à tous mes efforts pour m'en rendre de plus en plus digne.

Eugène Sue

Aux Bordes, 20

janvier 1850

Tel est l'engagement, que Eugène Sue prend auprès de ses lecteurs dans sa première lettre aux abonnés qui paraît peu de temps après les premières livraisons<sup>93</sup>, consacrées à la Révolution de février 1848, avant de commencer l'histoire de « nos ancêtres les Gaulois ». Faire œuvre d'historien mais aussi de folkloriste puisqu'il s'agit pour lui de faire connaître toutes les dimensions de l'Histoire du peuple gaulois.

Les premières livraisons n'attaquent vraiment que les légitimistes et l'Église de la Restauration qui paraissent vouloir de nouveau contrôler les options gouvernementales. Eugène Sue ménage encore les modérés, les républicains du lendemain, car il faut consolider la République alors que, comme en 1789, puis en 1792, les modérés sont majoritaires dans le camp républicain.

Les conservateurs royalistes et les ultramontains sont les véritables adversaires, car ils commencent à demander la mise en cause du suffrage universel qui progressivement envoie à la Chambre des députés qui renforcent la Montagne, et donc sont dangereux aux yeux des partisans de l'ordre moral :

« le suffrage universel tel qu'il existe ne peut se prolonger longtemps sans exposer le pays à sa perte. On doit donc nécessairement le modifier, le régulariser, l'enlever à la cohue des clubs pour en faire une institution légale et durable. »<sup>94</sup>

La priorité des démocrates sociaux et d'Eugène Sue est donc de rallier le plus grand nombre à la République pour éviter une réforme qui ramènerait le pays en arrière car en France, seules les élections aux chambres d'avril 1848 et avril 1850 l'ont été au suffrage universel masculin<sup>95</sup> alors que le suffrage censitaire était en usage depuis l'abandon de la Constitution de l'An I (jamais appliquée).

Pour les deux camps, il faut donc agir vite. Les uns veulent modifier la

---

93 7 ou 8 livraisons sont parues entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 18 janvier 1850.

94 *L'Assemblée Nationale*, 2 mars 1850

95 Comme lors de la grande Révolution, les femmes sont citoyennes mais pas électrices.

constitution, les autres la protéger.

Les conservateurs et les républicains de la veille déplacent donc la question du terrain politique (la Constitution) à ceux de l'organisation sociale et de l'économie. Les conservateurs répètent dans tous leurs textes que le socialisme, en changeant les pratiques économiques, mettrait en danger la société :

« POUR TOUT DIRE LA SOCIÉTÉ SE DISSOUT ET LA NATION EXPIRE »<sup>96</sup>

En réponse, Eugène Sue s'attache d'abord à rappeler que les républicains (il pense démocrates socialistes) sont très respectueux de la famille et de la petite propriété, qu'ils sont contre l'anarchie.

A cet instant de la rédaction, le Peuple selon Eugène Sue est encore l'union des paysans petits propriétaires, des commerçants et des ouvriers, présentés comme descendants des Gaulois. Pour rassembler, peuvent s'agréger à cette base populaire tous ceux qui adhèrent aux valeurs du socialisme, quelle que soit leur origine. Eugène Sue a pour objectif de rassembler toutes les forces populaires.

Dans la pensée d'Eugène Sue, au terme du cycle, le pouvoir de démonstration et de persuasion du récit devrait avoir dissous les oppositions de race (gaulois/germans) et de classe, avoir fondé l'unité du peuple et de la nation au sein de la République retrouvée. La lecture du cycle qui aura donné à voir les actes du vrai peuple et de ses ennemis au cours des siècles doit permettre à chacun des citoyens du peuple d'être convaincu et de progresser vers l'idéal, républicain et socialiste, et à tous ceux qui ont de l'empathie pour le Peuple de se fondre en lui.

### **Rôle du discours d'escorte<sup>97</sup>**

Alors que les lettres aux abonnés qui ponctuent les grandes étapes de la publication sont postérieures à la rédaction des épisodes, qu'elles présentent, les notes de bas de page ou de fin de volume sont d'abord contemporaines de la rédaction puis postérieures à une fiction qu'elles réorientent parfois. On trouve donc dans les livraisons trois types de références possibles à l'actualité, couvrant environ cinq à six mois de la

<sup>96</sup> *Assemblée Nationale*, 9 janvier 1850

<sup>97</sup> J'appelle ainsi tous les textes que Sue ajoute pour les abonnés : lettres, notes, résumés ... afin de « protéger » son texte des accusations de mensonge, d'où le choix du mot « escorte ».

vie publique et privée.

Certaines allusions correspondent à la période de rédaction, d'autres au début de la publication en livraisons, d'autres enfin à la parution des notes de fin de volume.

Tout l'épisode du *Casque du Dragon* est une relation des événements de 1848 et il est destiné à montrer que l'Histoire est entrée dans sa phase finale, plus pacifique que les précédentes. Rédigé entre la fin de l'année 1848 et le printemps 1849, cet épisode peut donc apparaître comme une des premières tentatives d'écriture apologétique de l'histoire de la révolution de 1848.

Eugène Sue était aux Bordes pendant les premiers mois de 1848, il doit donc s'appuyer pour relater les événements sur des témoignages empruntés aux journaux ou à sa correspondance privée.

Très proche de la chronique de type fait-divers, l'écriture peut, par bien des points, s'apparenter à celle des journaux, très anecdotique encore à cause du manque de recul, très affective mais soucieuse de garantir l'authenticité des faits rapportés afin de n'être pas contredit par les témoins et les acteurs.

Description et analyse sont alors étroitement mêlées, les personnages, typiques et emblématiques prennent en charge le commentaire. Eugène Sue s'efforce de disparaître derrière ses personnages qui sont des chroniqueurs lui donnant un champ de connaissance étroit, à l'écart de toutes les instances de décision. L'activité aux Tuileries autour de Louis-Philippe, puis à la Chambre des députés, autour de la duchesse d'Orléans, à l'Hôtel de Ville enfin avec les délégués du *National* et des sociétés secrètes, toutes les tractations sont absentes. De plus, conformément au projet annoncé, il faut donner au lecteur l'impression que c'est le Peuple qui a fait la révolution de février alors que quelques personnalités politiques ont en fait tout décidé.

En ce sens Eugène Sue n'écrit pas une Histoire de la Révolution de 1848 mais plutôt une chronique de la rue pendant les semaines qui aboutirent aux élections à la Constituante. L'Histoire du peuple pour le peuple commence donc par du journalisme engagé relatant les événements à partir de témoignages déjà publiés des acteurs des barricades. Toutes les décisions politiques qui firent la révolution sont prises hors du récit.

Sans le recul, nécessaire pour inclure totalement le prologue dans le projet historique, l'intérêt naît des descriptions sociologiques et des références aux théoriciens républicains et socialistes mêlées aux réminiscences des travaux des historiens libéraux

placées dans la bouche des différents personnages. Marik Lebrenn, le bourgeois porteur de la tradition antique et gardien des reliques historiques tient le discours socialiste attendu :

« est-ce que la cause des bourgeois n'est pas liée à celle des prolétaires. »  
(*Mystères du Peuple*, I, 44) (*Mystères du Peuple*, I, 44\*)

« Nous sommes pleins de foi dans la durée de la République. » (*Mystères du Peuple*, I, 144) (*Mystères du Peuple*, I, 140\*)<sup>98</sup>

Georges Duchêne, ouvrier, expose la conscience historique des prolétaires telle qu'Eugène Sue veut la faire naître :

« les rois et les seigneurs francs ont volé les propriétés des Gaulois [...] ceci a duré jusqu'à la révolution que vous avez vue, grand-père. »  
(*Mystères du Peuple*, I, 26) (*Mystères du Peuple*, I, 26\*)

Le grand-père Morin assure précisément le lien entre la Grande Révolution et l'actualité révolutionnaire qui marque le passage du champ politique à la dimension sociale en posant les questions cruciales des conditions de travail dans les manufactures et de la vieillesse des travailleurs.

« je ne peux pas m'habituer à cette idée d'être infirme et à ta charge jusqu'à la fin de mes jours. » (*Mystères du Peuple*, I, 17) (*Mystères du Peuple*, I, 17\*).

Plus qu'une analyse des faits c'est une dramatisation des situations qui ancre le récit dans l'actualité du lecteur. Ainsi en va-t-il aussi de la présentation des conservateurs par le biais du caricatural cardinal de Plouernel :

« Nous demandons à mains jointes notre Henri V, le seul salut de la France. » (*Mystères du Peuple*, I, 60) (*Mystères du Peuple*, 58\*)

De façon très symptomatique cependant on ne trouve guère de notes renvoyant aux théoriciens du parti républicain. Toutes sont consacrées à des historiens<sup>99</sup>, à des philosophes ou à des économistes<sup>100</sup>.

Cette utilisation a minima des références aux écrits politiques théoriques dans un

---

98 \* signifie que la référence renvoie à la première édition suisse reliée.

99 Les frères Thierry, Boulainvilliers, Guizot, Grégoire de Tours.

100 En particulier Jean Reynaud.

Jean Reynaud, polytechnicien de formation, est un personnage difficile à définir. Il fut économiste, philosophe, sociologue, historien, homme politique. Eugène Sue fait essentiellement référence à ses travaux sur les religions.



texte à vocation ouvertement pédagogique, peut être interprétée de plusieurs façons, mais toutes, philosophiques, sociologiques ou littéraires, semblent confirmer la volonté de s'adresser à un public aussi vaste que possible.

Le retournement des priorités est d'abord significatif d'une analyse socialiste et républicaine qui fait du système politique le cadre de mises en œuvre des solutions aux problèmes économiques<sup>101</sup>. Le républicanisme est une conséquence des positions sociales, lesquelles découlent des analyses économiques mais aussi, de choix philosophiques. Dès lors citer les textes théoriques qui justifient le choix du système républicain à l'exclusion de tout autre serait aussi choisir explicitement une théorie socialiste parmi d'autres. Eugène Sue risquerait ainsi de heurter de nombreux militants socialistes unis dans l'adversité. Ce serait faire une place dans les *Mystères du Peuple* aux querelles d'école qu'Eugène Sue veut éviter, car elles font le lit de la réaction. Le silence est donc, en lui – même, une prise de position politique et idéologique. Eugène Sue pense qu'il lui sera plus facile de conduire le lecteur à la solution voulue par « les faits », « les dates », que par la dissertation. Dès lors, il ne voit pas la nécessité de citer, même dans les lettres ou les notes, des textes contemporains souvent repris et commentés dans la presse, sur lesquels ses lecteurs se sont déjà forgé une opinion.

J'exprime également ainsi ma conviction qu'Eugène Sue, à cette période de sa carrière et dans le cadre d'une publication exclusivement faite par livraisons, s'adresse presque exclusivement à un public convaincu, « petits bourgeois et portières » dira Pierre Chaunu<sup>102</sup>, lecteurs des différents journaux républicains dirais-je plus prudemment et moins poétiquement, pour lesquels la simple évocation des noms au détour d'un chapitre<sup>103</sup> est suffisante pour faire surgir tout un système de convictions, d'analyses et de positions politiques.

Pour ce public informé il est plus important d'exposer les thèses à combattre, afin de démontrer leur argumentation et de fournir des armes aux lecteurs, qui doivent

---

101 Cette idée que Marx et Engels portèrent à ses conséquences ultimes, était clairement présente dans les écrits de Louis Blanc.

Proudhon au contraire pensait que le régime politique était à peu près sans importance pour l'organisation économique. D'où sa position toujours marginale dans le mouvement républicain de 1848.

Sur ce point Eugène Sue se place plutôt dans la ligne de Louis Blanc ou Ledru-Rollin que dans celle de Proudhon ou même Saint-Simon et Charles Fourier dont les écrits manquent de clarté en ce domaine, pour autant que je sache.

102 *Eugène Sue et la Seconde République*, Pierre Chaunu, PUF, 1948

103 ·Le chapitre IX, tome I, 130, donne la liste des membres du Gouvernement Provisoire mais aucun n'est présenté.

participer à la vie politique en votant, que de rappeler des textes théoriques difficilement utilisables dans une perspective unitaire. Eugène Sue peut ainsi insister sur ce qui rassemble et taire ce qui divise, l'étendue du rôle de l'État en matière économique par exemple<sup>104</sup>.

On peut enfin souligner à quel point les textes historiques cités en notes ont un caractère polémique qui en rend la lecture facile. Plus ardues les textes de caractère économique et social que Sue décide de citer sont suivis d'un commentaire qui en explique la signification.

C'est le cas pour l'enquête sur le petit commerce à Paris :

« Ainsi, de l'aveu même des hommes recommandables que les commerçants de Paris choisissent pour présider leur tribunal, le commerce de la capitale se trouve sous le coup :

De la concurrence illimitée ; De la chicane ;

[...]

Des capitalistes qui ferment aux modestes industriels les sources pécuniaires du travail [...] » (note sur les faillites de petits commerçants à Paris, *Mystères du Peuple*, I, 45)

D'autres fois, à propos du système fiscal par exemple, la note technique est précédée d'une introduction qui en résume la philosophie et peut en épargner la lecture :

« Afin de donner un aperçu de l'odieuse iniquité de la répartition des impôts qui pèsent exclusivement sur le peuple, les petits propriétaires et le modeste commerce, tandis que les gros capitalistes en sont exempts, nous empruntons [...] » (note, *Mystères du Peuple*, I, 154\*)

L'auteur se contente de compléter l'information d'un public auquel il s'adresse régulièrement et dont il façonne la pensée en lui fournissant les références bibliographiques qui authentifient le savoir. Comme toujours depuis qu'il est engagé dans la vie politique, Eugène Sue sacrifie au goût de l'argument d'autorité que j'ai déjà

---

104 Il s'agissait d'un point de divergence essentiel comme cela était apparu nettement à propos des Ateliers Nationaux, de leur organisation et de leur suppression. Le crédit, l'aide sociale posaient également problème. Les fouriéristes, les communistes de Étienne Cabet demandaient la possibilité de faire des expériences limitées, Louis Blanc était partisan d'un socialisme étatique et centralisé, Proudhon proposait des solutions qui s'accommodaient avec tous les types de gouvernement pensait-il et aboutirent à l'anarchisme. Les saint-simoniens finirent par jouer un rôle extrêmement important sous le Second Empire alors qu'ils combattent encore dans les rangs républicains.

souligné chez lui<sup>105</sup>. Bien sûr aussi, comme tout vulgarisateur qui se sent en position faible sur le plan théorique et maîtrise somme toute encore assez mal les concepts qu'il emploie, il cite ses sources. Mais la raison majeure de ce culte du fait tient sans doute aux remords hérités d'un passé légitimiste. Eugène Sue souffre des errements de son passé politique qui le placent en quelque sorte en contradiction avec d'anciens écrits<sup>106</sup> et menacent sans cesse, du moins le croit-il, la crédibilité de son discours.

« je désire servir à ma manière, et de mon mieux notre cause par mes écrits, mais rester à l'écart, l'évidence me pèse, parce que je n'ai pas comme vous, ami, un passé politique irréprochable.

Cela, selon moi, m'impose une grande réserve. »<sup>107</sup>

Il le croit, les faits qui l'ont convaincu peuvent convertir ses lecteurs et garantir sa sincérité. S'abriter derrière les citations c'est aussi faire écran, s'effacer derrière un auteur relais, ce qui est une forme de réserve. Les références prennent alors toute leur valeur, garantissant la conversion d'Eugène Sue en même temps que son discours. Le jeu des citations, les rapprochements, inscrivent le roman dans un univers connu et marqué politiquement de manière incontestable. L'intertextualité fait profiter de l'aura attachée à l'évocation de tous les chefs politiques socialistes une pensée encore mouvante et qui tente de se constituer en système pour défendre la cause républicaine à laquelle il a d'abord adhéré par empathie pour les plus pauvres.

Construit comme un apologue, accompagné de références qui organisent et orientent la lecture, tout le texte se colore d'un socialisme tranquille, d'un républicanisme social modéré, parce qu'encore certain de l'emporter finalement, mais qui, par instants, laisse paraître une possible évolution vers la lutte armée.

Pendant la rédaction des premières livraisons, à la Chambre l'heure est toujours à la lutte politique ; dans le texte de Eugène Sue, les événements de juin sont discrètement repoussés aux frontières du récit dont ils constituent une ellipse. Eugène Sue ne place dans la bouche de son héros que le récit d'une double erreur à laquelle il a tenté de s'opposer<sup>108</sup>

---

105 Remarquons qu'il s'agit aussi d'une règle quasi générale chez les journalistes de son époque. Eugène Sue écrit en journaliste.

106 J'ai dit comment les adversaires utilisaient régulièrement son passé monarchiste.

107 Lettre à Victor Schoelcher, 21 mai 1853. Pourtant quand il écrit ces mots, Eugène Sue a montré clairement en s'exilant qu'il se rangeait parmi les démocrates socialistes authentiques

108 Eugène Sue procédera de la même manière pour traiter des massacres de septembre 1792, répugnant à trop insister sur les erreurs de la Révolution.

« c'est sans armes que je marchais à la tête de ma compagnie, non pour engager une lutte sanglante, mais dans l'espoir de ramener nos frères [...] Confondus avec eux, ainsi que plusieurs des hommes de ma compagnie nous avons été pris et considérés comme insurgés. » (*Mystères du Peuple*, I, 139) (*Mystères du Peuple*, I, 135\*)

Erreur dans l'accusation, car l'action initiale des insurgés est une réponse erronée à une faute du pouvoir et qu'elle est condamnée au nom des principes du système représentatif mis en place par les républicains sociaux du Gouvernement Provisoire de février :

« se révolter contre ce pouvoir (des élus du peuple), c'est se suicider, c'est porter atteinte à sa propre souveraineté. » (*Mystères du Peuple*, I, 139) (*Mystères du Peuple*, I, 136\*)

Cette double condamnation des actes des insurgés et de ceux de la République modérée par le héros porte-parole, est encore renforcée par une note où Eugène Sue se fond dans la masse des chefs républicains réconciliés pour oublier les erreurs passées :

« Plus que personne nous avons déploré la funeste insurrection de juin, le sang qu'elle a fait couler devant et derrière les barricades. » (*Mystères du Peuple*, I, 139) (*Mystères du Peuple*, I, 135\*).

Cependant, à cause du passé récent, Eugène Sue devine qu'il aura quelque peine à montrer le « progrès incessant de l'humanité » depuis 57 av. JC, au moins pour ce qui est de la liberté des hommes. Il le reconnaît et met en abyme une image du dialogue qui pourrait s'instaurer entre le lecteur et lui dans l'échange que le père initiateur a avec son fils :

« l'humanité marche toujours... parfois lentement, jamais elle ne fait un pas en arrière.

\_ Mon père, je vous crois, cependant...

— Malgré toi tu doutes encore, Sacrovir ? Je comprends cela ; heureusement les enseignements, les **preuves**, les **dates**, les **faits**, les **noms**, que tu trouveras tout à l'heure dans la chambre mystérieuse, te convaincront mieux que mes paroles... » (*Mystères du Peuple*, I, 161) (*Mystères du Peuple*, I, 160\*)

Alors affleure de nouveau l'image d'un peuple enfant qu'il faut instruire, ce que fera le bourgeois cultivé. Déjà Marik avait joué le même rôle envers l'ouvrier Georges Duchêne qui déclare :

« Pendant que j'étais à l'ouvrage, monsieur Lebrenn, qui est le meilleur

homme du monde, causait avec moi... me parlait de l'histoire de nos pères, que j'ignorais comme vous l'ignoriez. » (*Mystères du Peuple*, I, 31)  
(*Mystères du Peuple*, I, 29\*)

Roman et Lettre aux abonnés exposent donc la conception qu'Eugène Sue se fait des rapports entre bourgeois et prolétaires dans la lutte contre le conservatisme. Elle double la représentation des rapports entre l'intellectuel et le peuple, l'écrivain et son public. À ce niveau déjà les métaphores familiales s'imposent et informent la réflexion, sans doute même l'infléchissent-elles vers un optimisme que la réalité des faits dément. Alors que la rupture entre la réalité et le rêve républicain se précise, le choix du registre affectif et sentimental marque la volonté de dépasser les signes inquiétants pour ne voir que la joie, toute intellectuelle, de participer ensemble, bourgeois et prolétaires, théoriciens et peuple, à la construction d'une société nouvelle.

La fiction des mémoires du peuple va faciliter l'illusion en plongeant dans le passé le plus lointain.

## 2,2 Nos ancêtres les gaulois

### 2,2,1 Une nouvelle Histoire<sup>109</sup>

Après la relation de la révolution de 1848, faite à son retour du baigne de Rochefort par le chef de famille, condamné<sup>110</sup> pour avoir participé aux événements de juin 1848, Sue introduit la présentation des reliques qui vont servir de lien entre les récits historiques et symbolisent les étapes de l'Histoire de la famille de prolétaires dans la marche vers la République démocratique et sociale :

« La chambre mystérieuse où M. Lebreun introduisait pour la première fois son fils, sa fille et Georges Duchêne, [...] était toujours éclairée par une lampe de forme antique, de même que le sont certains sanctuaires sacrés ; et ce lieu n'était-il pas le sanctuaire des pieux souvenirs, des traditions souvent héroïques de cette famille plébéienne ? Au-dessous de la lampe, les enfants du marchand virent une grande table recouverte d'un tapis, sur cette table un coffret de bronze. Autour de ce coffret, verdi par les siècles, étaient rangés différents objets, dont quelques-uns remontaient à l'antiquité la plus reculée, et dont les plus modernes étaient le *casque* du comte de Plouernel et l'*anneau de fer* que le marchand avait rapporté du baigne de Rochefort. » (*Mystères du Peuple*, tome 1 p 218 \*)

le lien du thème de la lutte séculaire des Gaulois et des Francs avec la Révolution de 1789, donc avec la République, est immédiatement affirmé par une

109 Histoire du Peuple vs Histoire de France traditionnelle.

110 Marik est condamné à tort car il n'a pas participé aux combats.

note qui justifie l'Histoire que commence Sue :

« Une très-vive et très-profonde réaction gauloise s'est en effet manifestée à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci ; la fondation de l'*Académie celtique*, dont les immenses travaux ont été dirigés vers la recherche de nos origines nationales, date de cette époque ; enfin, **plusieurs pétitions furent adressées à la Convention pour revendiquer le nom de Gaule pour le pays**. Nous citons ici plusieurs passages d'une pétition à ce sujet, adressée au directoire du département de Paris. Ce document fort curieux et fort caractéristique, a été publié dans la *Revue rétrospective*, t. I, 2<sup>e</sup> série.

« Citoyens administrateurs,

Jusques à quand souffrirez-vous que nous portions encore l'infâme nom de *Français* ? [...] Quoi ! une troupe de brigands (les Francs conquérants) vient nous ravir tous nos biens, nous soumet à ses lois, nous réduit à la servitude, et pendant quatorze siècles ne s'attache qu'à nous priver de toutes les choses nécessaires à la vie, à nous accabler d'outrages, et lorsque nous brisons nos fers, nous avons encore l'extravagante bassesse de continuer à nous appeler comme eux ! Sommes-nous donc descendants de leur sang impur ? à Dieu ne plaise, Citoyens, nous sommes *du sang pur des Gaulois* ! Chose plus qu'étonnante, Paris est une pépinière de savants, Paris a fait la révolution, et pas un de ces savants n'a encore daigné nous instruire de notre origine, quelque intérêt que nous ayons à la connaître. »

l'auteur de la pétition termine ainsi :

« ... Souffrirez-vous, Citoyens, que nous ayons fait la révolution pour faire honneur de notre courage à nos ennemis de quatorze siècles ? aux bourreaux de nos ancêtres ? Non sans doute, et vous recourrez avec moi à l'autorité de la Convention nationale afin qu'elle nous *rende le nom de Gaulois*, etc., etc. » (tome 1 note pp 236-237\*\*\*) »

dans le premier épisode historique du cycle des propos attribués à Vercingétorix

compléteront :

« Depuis deux ou trois mille ans, peut-être, une famille vit ici, en Gaule. D'où est-elle venue, cette famille, pour **occuper la première ces solitudes** aujourd'hui si peuplées ? Sans doute elle était venue du fond de l'Asie, cet antique berceau des races humaines, aujourd'hui caché dans la nuit des temps. [...] **loyale, hospitalière, généreuse, vive, gaie, railleuse, aimant à conter et surtout à entendre raconter, intrépide dans le combat,**

**bravant la mort plus héroïquement qu'aucune nation**, parce qu'elle sait, par sa religion, ce que c'est que la mort. ... Voilà les qualités de cette famille. Étourdie, **vagabonde, présomptueuse, inconstante, curieuse de toute nouveauté, encore plus avide de voir des pays inconnus que de les conquérir, s'unissant aussi facilement qu'elle se divise, trop orgueilleuse et trop changeante pour soumettre ou accommoder son avis à celui de ses voisins, ou, si elle y consent, incapable de marcher longtemps de concert avec eux, quoiqu'il s'agisse des intérêts communs les plus importants...** voilà les vices de cette famille ; en bien et en mal, ainsi elle a toujours été depuis des siècles, ainsi elle est encore aujourd'hui, ainsi elle sera sans doute demain. » (*Mystères du Peuple*, I, 229) (*Mystères du Peuple*, I, 220\*)

Tout dans le vocabulaire sollicite l'identification des Gaulois avec la famille qui est au centre du récit. Eugène Sue s'autorise donc dès les premiers chapitres, à passer de la nation gauloise à la famille Lebreun et, dans une moindre mesure, de la région de Karnak (sic) à l'ensemble de la Gaule. La partie est représentative du tout et l'histoire familiale sera le reflet et l'écho de l'Histoire Nationale. Métonymie qui permet un mouvement dialectique entre le roman historique et l'Histoire tout en affranchissant Eugène Sue d'une relation événementielle de l'Histoire de France.

Sue a bien pris soin de souligner que la terre bretonne était déserte avant l'arrivée de la famille gauloise. C'est qu'en effet les guerres de conquête vont tenir une place essentielle dans la présentation de l'Histoire. Il indique aussi les qualités et faiblesses humaines qui peuvent aider ou au contraire nuire au maintien de la République, comme il l'a annoncé dans la lettre aux abonnés qui précède.

Le thème de la France héritière de la Gaule n'est évidemment pas de Sue, la pétition citée l'a déjà montré. En fait, ce thème a resurgi à la Renaissance et Sue citera longuement dans les notes ou dans les lettres les historiens qui l'ont développé.

Le thème polémique de la lutte raciale entre Gaulois et Francs alimentait depuis longtemps une Histoire devenue politique et philosophique et au XVIIIe siècle de nombreux ouvrages y sont consacrés. En 1732, dans *Les Essais sur la noblesse de France* (1732) Boulainvilliers développe une théorie, qui n'était pas nouvelle non plus, selon laquelle les Francs, conquérants de la Gaule, y auraient établi leur gouvernement et auraient donné naissance à la noblesse ; des Gallo-Romains vaincus descendrait le tiers état ; cette domination d'une race sur l'autre expliquant les privilèges de la noblesse. La thèse fut reprise par Montesquieu et l'on voit qu'elle est exactement celle

illustrée par Sue qui se situe aussi dans la ligne de l'abbé Mably qui faisait lui-même suite à l'abbé Dubos, mais avec plus de rigueur<sup>111</sup>.

Ces lectures qui remettaient le mythe gaulois en avant avaient séduit bien des révolutionnaires avant les frères Thierry selon laquelle la République des Francs n'était qu'une :

« société de brigands » (*Observations sur l'Histoire de France*, I, p 155)

Par ailleurs, en se dégageant des approches théologiques et religieuses qui avaient marqué le Moyen Âge et inspiraient encore Bossuet, en rompant avec la chronique dynastique, les historiens philosophes qui inspirent Sue croient percevoir les grands mouvements de la civilisation qui portent, agissent ou caractérisent les peuples aux travers des vicissitudes des temps. Au mystère de la volonté divine se substitue alors celui de l'espèce humaine qui devient le cœur du discours et de la réflexion, abandonnant en même temps les découpages traditionnels en règnes et dynasties.

En centrant le discours sur la lutte de la Nation gauloise pour recouvrer sa liberté, Eugène Sue se place dans la mouvance de l'histoire philosophique. Aux mystères des vies royales des histoires anciennes il substitue les mystères du peuple. L'ampleur du récit s'en trouve accrue, mais le principe foncièrement hagiographique des reliques de la famille Lebreun menace la dimension philosophique héritée du Siècle des Lumières en marquant une sorte de piétinement répétitif entre les épisodes. En cela aussi, Eugène Sue écrit un roman national et non une Histoire, nul ne peut s'y tromper.

Il s'agit pour la dimension idéologique d'une construction personnelle, inspirée des œuvres des frères Thierry mais aussi du druidisme de Jean Reynaud, d'un système bâti avec des éléments disparates, empruntés aussi bien à la culture humaniste traditionnelle qu'aux philosophes et sociologues contemporains de Sue comme Leroux et Reynaud, ou encore aux historiens libéraux comme Guizot.

Sue – historien écrit en autodidacte passionné par son projet qui puise dans toutes les œuvres qui le séduisent, ou l'irritent, pour alimenter son œuvre et la mythologie sociale qu'il veut décrire.

Mythologie sociale qui a pour but de faire l'apologie des valeurs authentiquement nationales, du moins selon Sue, puis de leurs équivalents dans les systèmes de valeurs

<sup>111</sup> Dès 1742, l'abbé Dubos avait écrit une *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. Plus rigoureux l'abbé Mably écrivit en 1765 des *Observations sur l'histoire de France* qui remettaient le mythe gaulois en avant.



individuels, et de souligner finalement leurs traductions en politique. Mythologie culturelle enfin, qui assigne au bourgeois et à l'intellectuel un statut particulier au sein de l'organisation sociale en en faisant les médiateurs de la connaissance que le peuple doit avoir de lui-même. Les *Mystères du Peuple* défendent donc aussi, à leur manière, le rôle joué par les clercs dans l'histoire de la Seconde République.

Avec Sue comme avec Proudhon d'ailleurs, une frange supérieure du peuple doit conduire celui-ci sur le chemin d'une libération qu'il ne peut totalement choisir lui-même.

Eugène Sue l'a écrit dans ses lettres aux abonnés, il considère comme un devoir de prendre en charge la formation d'une culture historique patriotique, mais pour cela il doit entreprendre maintenant d'en poser les bases. La démarche, bien que plus pratique, reste celle qui s'était mise en place dès 1789, assurant aux élites intellectuelles un rôle particulier, celui de théoriser les concepts abstraits de Nation et d'État, puis d'en fournir des représentations métaphoriques ou allégoriques au Peuple Souverain.

### **2,2,2 La Gaule avant César : le mythe d'un âge d'or**

Quelques éléments ont été fournis dans le premier épisode mais Sue doit ensuite ancrer ces valeurs dans l'Histoire de la Gaule et habiller le canevas présenté pour qu'il contienne les éléments mythiques et idéologiques qui le rendront convaincant et donc efficace.

Les quatre épisodes<sup>112</sup> consacrés à l'exposé du mythe des origines, sont rédigés au début de l'année 1850 et précèdent l'élection de Sue à la Chambre des députés. Chacun de ces épisodes aborde un aspect particulier du mythe qui part d'un âge d'or pour aboutir à un enfer de servitude avec l'entrée dans l'Histoire de la Gaule des envahisseurs Francs et de l'Église de Rome :

- présentation de l'âge d'or qui montre une société idéale et fonde la mythologie familiale,
- description de la chute initiale par la conquête romaine,
- relation des méfaits de la servitude,
- christianisation laïque<sup>113</sup> des valeurs morales fondatrices.

112 *La Faucille d'or ou Hêna la vierge de l'île de Sên, La Clochette d'airain ou le Chariot de la Mort, Le Collier de Fer ou Sylvest et Siomara, La Croix d'argent ou le Charpentier de Nazareth.*

113 Cher Lecteur, pardonne cet oxymore . Tout le texte de Sue sépare le Jésus des Évangiles, révolutionnaire ami des pauvres, du mythe du fils de Dieu construit par l'Église.

Par son titre même, *La Faucille d'or ou Hêna la vierge de l'île de Sên*, an 57 av JC inscrit le récit dans l'univers mythique de la religion druidique telle qu'elle vient d'être revue, et pour une grande part inventée, par Jean Reynaud dans l'*Encyclopédie Nouvelle*<sup>114</sup>. Nous ne sommes pas encore dans l'Histoire mais dans un « avant », équivalent de tous les paradis et de tous les âges d'or qui jalonnent les philosophies de l'Histoire.

Comme il est de coutume dans toutes les constructions mythiques, l'ouverture, quoique datée, appartient à une époque qui s'inscrit dans une chronologie différente de celle du récit qui va suivre :

« Celui qui écrit ceci se nomme JOEL, **le brenn de la tribu de Karnak** ; il est fils de Marik, qui était fils de Kirio, fils de Tiras, fils de Gomez, fils de Vorr, fils de Glenan, fils d'Erer, fils de Roderik, choisi pour être chef de l'armée gauloise qui, il y a deux cent soixante-dix-sept ans, fit payer rançon à Rome. » (*Mystères du Peuple*, tome I, p 185, 181\*)

Le héros-narrateur, qui sera aussi le fondateur de la famille Lebrenn aperçue dans le prologue situé en 1848, donne sa filiation comme tout héros légendaire, à partir d'un ancêtre auteur d'un fait remarquable. Nous sommes donc à la jonction entre deux mondes d'essences différentes, au moment précis où l'on passe d'une époque légendaire à l'époque historique. On remarque que, dès cet instant, la référence à la lutte avec Rome<sup>115</sup> est présente, sous la forme idéalisée d'une victoire ancienne et confirmée. Il s'agit bien évidemment de la République romaine mais l'Empire fondé après César puis l'Église en seront les héritiers directs.

Le premier récit historique, récit doublement fondateur puisqu'il introduit la famille Lebrenn et la Nation gauloise, appartient encore à cette période anté-historique, où se fondent plusieurs centaines d'années de culture gauloise pendant lesquelles les hommes auraient vécu en paix, après diverses épreuves qui seront évoquées rapidement lorsque de nouveaux dangers se préciseront. Dans cet univers paisible mais coupé du monde extérieur, ce qui renforce le parallélisme avec un Eden, l'Histoire pénètre en la personne d'un cavalier porteur de nouvelles mortifères qui n'est autre que le Vercingétorix des *Commentaires sur la Guerre des Gaules*<sup>116</sup>, personnage historique

114 Jean Reynaud et Pierre Leroux publient l'*Encyclopédie Nouvelle* chez Gosselin de 1840 à 1843.

115 République romaine et non Rome catholique, certes mais il n'y a pas de hasard dans un texte dominé par la volonté d'unifier le Peuple français.

116 *Les Commentaires sur la Guerre des Gaules* sont considérés comme un ouvrage d'histoire. Les sept premiers livres sont écrits par César pendant la campagne militaire depuis 58 av. J.-C. Le huitième livre est écrit plus tard par Aulus Hirtius, qui y décrit les derniers combats de 51 av. J.-C. et la

donc, venu consulter les druidesses de l'île de Sên afin d'organiser la lutte contre les armées de César (*Mystères du Peuple*, tome I, chapitres I, III.)

Pendant deux chapitres encore seront exposés tous les éléments qui font que le lecteur ne peut se méprendre. La Gaule décrite était bien un paradis, son organisation construite sur le modèle familial et paysan était parfaite, tous vivaient en plein accord avec l'ensemble de la création, nature terrestre ou mondes invisibles. Le lecteur averti reconnaît une similitude avec les projets de communautés de Fourier et Cabet.

Eugène Sue décrit soigneusement décors et relations sociales, les sous-titres du chapitre II donnent un sommaire significatif qui passe de l'ethnologie au folklore, accordant finalement peu de place à la fiction romanesque<sup>117</sup>. Les notes sont nombreuses, 26 pour ce chapitre. Ce sont des références à divers auteurs anciens et modernes. Elles authentifient les faits, les expliquent chaque fois qu'il est nécessaire.

Sue remplit donc alors scrupuleusement le programme annoncé dans la lettre aux abonnés qui précédait.

De l'ensemble se dégage une représentation tout à fait précise, mais très idéalisée, de la vie dans la Gaule libre, bientôt suivie d'un portrait du type gaulois.

La construction est bien celle d'un mythe, ou plus exactement de sa forme dégradée, la légende<sup>118</sup>

Grâce aux vertus enseignées par les druides, les Gaulois ont trouvé la paix avec une organisation républicaine :

« Les druides, répandant partout les lumières, prêchaient l'union aux provinces. [...] Chaque tribu, chaque canton, chaque cité nomme leurs (sic) magistrats ; chaque province était une république qui, selon la pensée des druides, venait se fondre dans la grande république des Gaules, et ne faire qu'un seul corps tout-puissant par son union. » (*Mystères du Peuple*, I, 231) (*Mystères du Peuple*, I, 231\*).

En note au bas de la page Eugène Sue redouble et clarifie :

« En principe, rien ne séparait le corps druidique du reste de la nation ; ce

---

situation en Gaule en 50 av. J.-C.

117 « La maison de Joel, le brenn de la tribu de Karnak. -- La famille gauloise.-- Hospitalité – Costumes. -- Armes. -- mœurs.

-- La ceinture d'agilité. -- Le coffre aux têtes de morts. -- Armel et Julyan, les deux Saldunes. -- Joel brûle d'entendre les récits du voyageur, qui ne satisfait pas encore à sa curiosité. -- Repas. -- Le pied d'honneur. -- Comment finissait souvent un souper chez les Gaulois, à la grande joie des mères, des jeunes filles et des petits enfants. »

118 les récits familiaux sont d'ailleurs désignés sous le terme de légendes par les narrateurs eux-mêmes.

n'était point une caste et un corps sacerdotal, comme le **clergé catholique**, par exemple ; les intérêts des Druides se confondaient avec ceux de la société civile ; c'étaient, pour ainsi dire, des **gradués savants et littéraires**, laissant à celui qui était ainsi gradué toute liberté pour le mariage et les affaires privées et publiques. L'instruction publique, la surveillance des mœurs, la justice civile et criminelle, les affaires diplomatiques étaient leur partage. » (*Mystères du Peuple*, I, 186) (*Mystères du Peuple*, I, 191\*)

Ces druides, dont la fonction religieuse est pour ainsi dire gommée, font penser, qu'on me pardonne un anachronisme, aux « hussards noirs » de la Troisième République jouant presque toujours un grand rôle dans tous les domaines de la vie communale. Tout dans leur fonction sociale et leur vie les distingue des prêtres catholiques ennemis de la République.

L'impression d'éternité paisible qui naît de la tranquillité est trompeuse et Vercingétorix, porte-parole de Sue sans être le héros principal de l'épisode, vient rappeler que cette république chèrement conquise dans les temps immémoriaux doit être défendue. Les rois, rejetés dans le chaos originel par les héros qui ont rendu au peuple la plénitude de ses droits démocratiques, n'ont pas désarmé :

« la race maudite des rois détrônés se joint à la race non moins maudite de leurs anciens clients et seigneurs [...] et (ils) exploitent avec une perfidie infâme l'inconstance, l'orgueil, l'indiscipline de notre caractère [...] les rivalités de province à province [...] se réveillent ; les jalousies, les haines, renaissent dans la république. » (*Mystères du Peuple*, I, 232) (*Mystères du Peuple*, I, 230\*)

Comment ne pas y voir la projection sur le passé des craintes pour l'avenir de la République de 1850 dont le président est un Bonaparte et qui a une chambre dominée par les conservateurs rêvant de rétablir la monarchie de Droit Divin avec pour roi Henri V dernier descendant de la branche aînée des Bourbons chassés du trône en 1792 puis 1830 ?

La famille, et son extension, le Peuple, doivent maintenant trouver en eux les ressorts de la lutte pour défendre les acquis républicains, Liberté, Égalité, Fraternité au sein de la Nation préservée.

L'histoire événementielle reprend le pas sur la légende et l'histoire de la civilisation qui étaient mieux adaptées pour traduire la pré-histoire du monde moderne. Les valeurs morales et philosophiques « éternelles » qui doivent fonder toute civilisation démocratique ont été suffisamment explicitées pour que le temps reprenne

possession du récit.

La lutte pourra aller, comme il se doit, jusqu'au sacrifice de la famille, des Gaulois, à la Nation. Elle prend d'abord dans le roman la forme d'un sacrifice volontaire<sup>119</sup> dont la dimension eschatologique et symbolique est évidente.

Au terme de l'épisode fondateur, l'Histoire officielle, celle des antiquités grecques et latines, a donc fait irruption dans le monde protégé de la Gaule mythique. En même temps a été introduite une référence à la Patrie qui, on le sait, devint un symbole en 1792 lorsque Danton déclara la Patrie en danger. Les caractères « éternels » des Gaulois ont été affirmés, ainsi que leur attachement immémorial à la République. La religion, essentielle dans un univers mythique, a été indirectement identifiée à l'amour de la Patrie par l'enseignement des druides. Le sacrifice de Hêna a pour objet de sauver la Patrie. Enfin, la société idéale a été assimilée à une famille paysanne de petits propriétaires terriens.

Il s'agit là, à l'évidence pour moi, d'une démarche de caractère idéologique, car elle s'efforce de fondre en une seule tradition sociale des tensions souvent contradictoires, de natures et d'origines différentes. La Gaule ainsi imaginée hérite finalement de tous les attributs positifs de la civilisation, tout en acquérant une charge affective importante par le fait que le lecteur a pu contempler ce modèle parfait au travers des souffrances d'une famille populaire. La finalité était de donner au Peuple l'occasion d'admirer ceux qui sont présentés comme ses ancêtres et ses modèles, aussi bien dans le domaine des valeurs morales que dans celui de l'organisation sociale et du dévouement à la cause nationale.

Sue a également montré comment les tentations de repli sur soi, dans un microcosme protégé, village ou même famille, ne peuvent résister à la marche de l'Histoire.

Si la famille peut servir de modèle pour penser l'organisation de la société, elle ne saurait justifier qu'on se désintéresse du devenir du pays pour ne penser qu'aux siens.

Enfin, sous forme symbolique toujours, Eugène Sue a souligné que la lutte pour la liberté suppose à la fois union et sacrifice. Pour conserver sa liberté, le citoyen doit être prêt à faire le sacrifice de sa vie. Il n'est pas innocent que, dans la fiction, le sacrifice suprême soit celui d'une druidesse, c'est-à-dire d'une femme intellectuelle au service de la Nation, incarnation de la Nation gauloise écrasée par César, version antique de la

Liberté guidant le Peuple.

Guide et serviteur du peuple, l'intellectuel doit être prêt à tout sacrifier à la cause patriotique pour servir de modèle.

Tel est le rôle légué par le Siècle des Lumières et la Révolution que Sue assume. N'oublions pas que dans ces années 1848-1850, après le « printemps des peuples », tout un courant littéraire, philosophique et politique agite en profondeur les élites européennes et qu'il aboutira quelques années plus tard à l'unification de l'Allemagne et de l'Italie, par exemple.

### **2,2,3 Chassés de l'Éden, la Chute et la lutte des races**

Puisque la République est destinée à devenir universelle, Eugène Sue doit maintenant préciser les rapports qui doivent s'instaurer avec les autres peuples, car la première Révolution a aussi laissé le souvenir de guerres rapidement devenues guerres de conquête entraînant la réquisition de nombreux jeunes hommes.

L'un des premiers soucis du Gouvernement Provisoire en 1848 avait d'ailleurs été de rassurer les voisins de la France<sup>120</sup>. Cette attitude est restée fondamentalement celle des républicains de la Montagne pour qui la liberté des peuples est un corollaire de la liberté des individus et fut, à propos de l'affaire de Rome<sup>121</sup>, une des premières causes de dissension avec les conservateurs.

Le stade suivant de la construction idéologique entreprise par Sue est donc tout naturellement l'exposé d'un nationalisme pacifique qui est une expression du respect de la liberté des peuples.

Il est aisé de passer de l'admiration des ancêtres à leur glorification, puis à l'adoration de la mère patrie. Et c'est en effet ce à quoi nous assistons avec *La Clochette d'airain*. Les Gaulois y font preuve, face à César, d'un patriotisme exemplaire et désintéressé, sacrifiant tout, comme le firent les Russes en 1812 face à Napoléon 1er :

« tous ces pays ont été incendiés par leurs habitants, et ils ont abandonné ces ruines fumantes pour aller se joindre à l'armée gauloise. [...] »

Ceux-là, qui ont assisté à ce dévouement héroïque de chacun et de tous au salut de la patrie, ont vu une chose que personne n'avait vue ... »  
(*Mystères du Peuple*, I, 270) (*Mystères du Peuple*, I, 270\*).

<sup>120</sup> Supra p \*\*\* compléter quand la pagination sera définitive.

<sup>121</sup> Avant l'élection présidentielle, Cavaignac fait entrer deux orléanistes au gouvernement, et propose d'accueillir le pape Pie IX, chassé de ses États par la révolution et la proclamation de la République romaine.

Pour les lecteurs connaissant la victoire des armées de César, tous les actes gaulois paraissent déjà auréolés du prestige du sacrifice et du martyre, ainsi que le souligne l'auteur :

« On a justement admiré le patriotisme des Russes incendiant Moskow (sic) pour chasser et affamer l'armée française ; mais il ne s'agissait que d'une ville ; combien plus admirable a été l'héroïque patriotisme de nos pères ! car, à cette époque, pour combattre l'invasion romaine, non-seulement la Bretagne, mais presque un tiers de la Gaule a été livré à l'incendie par ses habitants. » (*Mystères du Peuple*, I, 316, note B) (*Mystères du Peuple*, I, 389\*, note B)

Eugène Sue complète son récit avec des citations de César, de Plutarque, de Latour d'Auvergne et d'Amédée Thierry à la gloire du peuple des Gaules. Tout le récit souligne l'attachement surhumain à la cause nationale, allant jusqu'au suicide plutôt que tomber en servitude :

« Non, nos filles ne seront pas outragées ! ... non, nos enfants ne seront pas esclaves ! ... » (*Mystères du Peuple*, II, 17) (*Mystères du Peuple*, I, 303\*)

« On vit les choses du monde les plus tragiques : les femmes gauloises, vêtues de noir, étaient sur les chariots de guerre. Prenant leurs petits enfants, elles les étouffaient de leurs propres mains, les jetaient sous les roues des chariots, sous les pieds des chevaux, et se tuaient ensuite elles-mêmes. » (*Mystères du Peuple*, II, 312, note F) (*Mystères du Peuple*, I, 393\*, note F)<sup>122</sup>.

Par contre :

« Épargn(ons) les femmes et les enfants. – dit le druide ; – les femmes et les enfants de nos ennemis sont sacrés pour nous... » (*Mystères du Peuple*, II, 72) (*Mystères du Peuple*, II, 70\*)

Grandeur, et mansuétude de la République suggère Eugène Sue !

Jules César et Vercingétorix traversent la fiction mais les héros du roman sont d'humbles personnages du peuple avec lesquels le lecteur peut s'identifier, ce qui favorise la condensation des qualités du Peuple gaulois mythique, avec la caution historique des personnages réels. L'Histoire illustre la grandeur du Peuple gaulois et, par ricochet, celle du peuple français républicain de 1850.

Ainsi les premiers épisodes des *Mystères du Peuple* en ce début de 1850 posent-ils

les bases d'un mythe populaire gaulois avec toutes ses composantes, y compris un patriotisme qui est encore nationaliste mais ne comporte pas de dimension impérialiste ou raciste<sup>123</sup>.

La Rome de César, République dévoyée (peut-être une allégorie de celle présidée par Louis-Napoléon Bonaparte), n'apporte que l'esclavage admis par une civilisation dégénérée qui renonce aux principes démocratiques de la République des premiers âges pour glisser lentement dans la décadence de l'Empire en faisant du travail un esclavage. L'amoralité tant reprochée au Peuple par les conservateurs de 1850 est illustrée par César, Trymalcion, la romaine Faustine, le collaborateur gaulois Diavole ou l'esclave courtisane affranchie Siomara.

Un monde obscur, envahi par les maux issus d'une organisation sociale inégalitaire a remplacé le paradis antique<sup>124</sup>.

Après avoir glorifié les défenseurs de la République, Sue discrédite les oppresseurs. Dépravés et amoraux, ils sont expressément représentés comme ceux qui ne travaillent pas mais exploitent le travail du Peuple, comme le font les représentants du grand capital dans la France de 1850.

Ainsi se renforce et s'étend progressivement le système des équivalences qui nourrissent les romans et le récit national : Lebrenn – Gaulois – Peuple – Nation – Prolétaires – Travailleurs. Le travail, omniprésent depuis le prologue, toujours associé à la Liberté et aux valeurs morales et sociales, est à présent devenu un des éléments du mythe fondateur.

Le passage de la Gaule mythique d'avant l'invasion à la Gaule historique, conquise (donc opprimée), se fait par l'inversion de la hiérarchie des activités sociales.

Valeur naturelle, générale et première dans la société rurale de l'Age d'Or, le travail est devenu l'activité des déclassés dans le monde historique d'avant la république. C'est le signe social majeur, avec la décadence des mœurs qui en résulte, de la perte de la liberté. Le combat peut donc être à présent peint soit par la lutte pour reconquérir le sol et l'indépendance – Liberté Nationale -, soit par la lutte pour la reconnaissance de la valeur anoblissante du travail – Liberté individuelle et sociale -, soit par la lutte pour le respect des valeurs morales – Liberté de conscience -. Ce dernier

---

123 Je reviendrai sur ce nationalisme pacifique dans le chapitre 3.

124 La dépravation des mœurs, la luxure stigmatisent dès lors les oppresseurs et les opprimés « collaborateurs ».



point cependant doit d'abord acquérir la dimension sociale qui le portera au niveau des autres combats et l'arrachera à la vision strictement familiale qu'il a encore à la fin du *Collier de Fer*.

L'esclave, le travailleur, l'opprimé, sont les porteurs des valeurs morales, sociales, individuelles et collectives de la société.

### **2,2,4 La lutte des races, n'est pas un racisme déguisé !**

L'idéal républicain du XIXe siècle, héritier du grand mouvement humaniste qui caractérise le siècle précédent et les premiers mois de la Révolution de 1789 comme celles de 1830 et 1848, transcende par ses aspirations les frontières des États. Le développement simultané à travers de nombreux pays d'Europe des mouvements de 1830 et 1848 confirme aux yeux de tous, et même des conservateurs, que la réalité est en accord avec cette vision européenne de l'action révolutionnaire.

Dès 1849, le *Comité révolutionnaire européen* qui réunit Ledru-Rollin, Louis Blanc, Mazzini et Kossuth, tente d'organiser le mouvement sur des bases révolutionnaires susceptibles de coordonner les actions dans les différents pays : France, Italie, Pologne, Allemagne. De manière plus évidente que pour les Français, Allemands et Italiens associent alors la révolution politique et la constitution d'une Patrie unifiée<sup>125</sup>. Or, nous venons de le voir, les notions raciales, et en particulier l'opposition Gaulois/Francis, les notions de Nation, de Patrie, héritées de la Révolution, nourrissent l'ensemble de *Mystères du Peuple* autant que celle de Patrie comme synonyme de « terre des ancêtres libres ».

On peut donc se demander, la question avait déjà été posée par des lectures modernes superficielles du *Juif errant*, s'il y a un discours sous-jacent, un sous-texte raciste dans l'œuvre de Sue allant au-delà des clichés habituels de son époque (banquier, usurier = juif, par exemple).

Nos habitudes de pensée, les glissements de vocabulaire consécutifs à la politique coloniale de la Troisième République et de ses voisins, à trois guerres qui ont dévasté l'Europe et deux fois le monde, l'apparition d'idéologies « nationales socialistes » ouvertement racistes et ne reculant pas devant « la solution finale », pourraient laisser

---

<sup>125</sup> Mazzini est plus disposé à composer avec une monarchie libérale comme celle du Piémont que ne le seraient les représentants allemands ou français très nettement républicains. L'union sur les principes ne parvient pas à masquer les désaccords sur la stratégie à utiliser pour libérer les peuples.

craindre que Sue, propagandiste d'une présentation raciale de l'Histoire de France, ne soit un précurseur des théoriciens du racisme tel qu'il s'épanouit dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle avec Gobineau, Vacher de Lapouge en France, Otto Amon en Allemagne<sup>126</sup>.

Une telle dérive de Sue serait en totale contradiction avec les aspirations universelles du mouvement révolutionnaire des années 1840-1860, Sue serait donc en opposition, consciente ou inconsciente, avec ses amis.

J'ose affirmer qu'il n'en est rien et que ce serait faire une lecture anachronique et erronée que de prendre l'imagerie de Sue pour une approche raciste du nationalisme. Eugène Sue donne une image instantanée de la pensée historique **raciale**, héritière du XVIIIe siècle. Tout comme Herder<sup>127</sup> il célèbre la vie et la culture d'un peuple, mais il reste humaniste et refuse la réduction de l'Histoire de la civilisation à des oppositions raciales ou nationales, à une hiérarchie des races. La race est d'abord un lignage, donc une forme élargie de la famille. Les lecteurs allemands<sup>128</sup> ne s'y trompèrent d'ailleurs pas, comme le prouve l'accueil très favorable fait aux *Mystères du Peuple* dans les États allemands. La pensée de Sue est plus complexe et moins réductrice qu'il peut y paraître d'abord, elle est surtout le reflet de son temps.

La tranquille fermeté des affirmations de Sue autant que son appartenance au mouvement démocratique de son époque, ses efforts pour maintenir l'unité du parti républicain, permettent d'affirmer que les intentions de l'auteur n'étaient pas d'opposer, ni de diviser les peuples, tout au contraire, et il le proclame lui-même :

« Plus de guerre [...] Union ! Fraternité des peuples ! Paix générale ! »  
(*Mystères du Peuple*, I, 132) (*Mystères du Peuple*, I, 128\*)

écrit-il en 1849. En 1857 la confiance en cet avenir de paix universelle subsistera pour un monde et une société réconciliés :

« l'idée révolutionnaire couve à cette heure sous le sol ; elle s'étend et gagne en profondeur par mille rameaux souterrains ; tôt ou tard, plus tôt

126 Les références sur ces auteurs grands inspirateurs précurseurs des écrits racistes et antisémites du XXe siècle sont données en annexe

127 Johann Gottfried Herder rédige en 1774 ses *Idées sur la philosophie de l'Histoire de l'humanité* où il expose une conception idéaliste. Il met l'accent sur l'importance de l'unique et du particulier dans le déroulement de l'Histoire, et sur l'existence « d'unités naturelles » qui constituent les nations. Il ne distingue pas de hiérarchie parmi les peuples ou les civilisations dont chacune est unique. La défense de l'individu constitue logiquement le cœur de son système.

128 Sue l'affirme en permanence, les Francs sont des Germains.

que plus tard, l'on verra soudain sa dernière et irrésistible explosion et, sur les débris du vieux monde, s'établir la société nouvelle ! » (*Mystères du Peuple*, XVI, 12) (*Mystères du Peuple*, XI, 186\*)

Et ceci sans qu'il soit aucunement question de conquête, de « libération » ou de colonisation des pays européens voisins de la République française démocratique et sociale enfin établie.

Il convient par conséquent d'examiner plus précisément ce qu'il en est des thèses raciales utilisées dans les *Mystères du Peuple*, en prenant garde de ne pas projeter sur un texte achevé en 1857 des réactions dues à une Histoire plus récente.

### **2,2,5 Race et politique ; identité et dégénérescence**

La lutte historique, sur le sol français, entre les Gaulois et les Francs, le culte de la Patrie, de la Nation et de l'État républicain, n'entrent aucunement en conflit avec le sentiment qu'il existe une unité supérieure à toutes les réalités matérielles, qui est l'alliance nécessaire de tous les opprimés contre tous les oppresseurs, quel que soit leur pays. Le respect des identités nationales accompagne toujours la fierté d'appartenir à une race, un lignage, mais cette réaction profonde n'a pas encore sombré dans le chauvinisme et l'étroitesse caractéristiques des idéologies totalitaires.

Avant d'être le défenseur d'une Patrie et le citoyen d'une nation géographique, le militant républicain démocrate socialiste du XIXe siècle est Homme, conscient d'appartenir à une famille diverse dont tous les membres sont également dignes. Il reste fidèle à l'héritage philosophique du siècle précédent qui plaçait l'Homme, l'Humanité dirait Eugène Sue, au-dessus des différences d'apparence physique, de mœurs, de langue et de coutumes et, avec Victor Schoelcher, il combat l'esclavage.

Les guerres de libération conduites par les armées de la Révolution avaient rapidement pris, on le sait, des allures de guerres de conquête, mettant les révolutionnaires en contradiction avec leurs principes initiaux, leurs héritiers auraient pu en souffrir. Heureusement pour les républicains, le premier Empire avait depuis permis d'oublier ou de masquer cette dérive née sous la Première République. Lorsque Sue écrit, la Grande Révolution conserve le bénéfice de la gloire des armées de l'an II victorieuses de la Coalition, et la mémoire collective, celle que Sue valide, attribue à Napoléon Ier et à sa seule volonté de gloire et de grandeur les annexions successives des pays voisins. La dérive qui avait conduit des guerres de libération commencées en 1792

aux guerres de conquête était interprétée comme une nouvelle preuve du caractère néfaste et dévastateur des monarchies. En prenant le pouvoir illégalement le consul Bonaparte avait fait oublier le général jacobin<sup>129</sup>, il avait rompu définitivement avec la République et le peuple souverain comme Sue ne manque pas de le souligner quand il évoque le désastre des Cent-jours<sup>130</sup> que l'appel au peuple aurait pourtant pu éviter.

Néanmoins, et parce que la Troisième puis la Quatrième République ont montré qu'un nouvel impérialisme parfaitement intégré à la nouvelle idéologie d'une république installée et triomphante, pouvait se développer, associant nationalisme et colonialisme, patriotisme et conflit armé, il faut revenir sur les idées républicaines telles qu'elles s'exprimaient dans la première moitié du XIXe siècle. Il est nécessaire de rappeler les principes des précurseurs de 1789 qui seuls éclairent la pensée d'Eugène Sue et de ses amis lorsque son vocabulaire peut nous tromper, nous, lecteurs du XXIe siècle. Ce sera l'objet du chapitre sur la Nation – l'État – la Patrie (chapitre 3).

Disons brièvement et schématiquement pour le moment, avec les révolutionnaires de 1789, que la Nation est ouverte, accueille tous les bons républicains, d'où qu'ils viennent, sans distinction de race, de nationalité ou de religion, et que la Patrie symbolise tous les citoyens de la République prêts à se sacrifier pour la défendre.

S'il pense en termes de races préservées, Eugène Sue ne conçoit pas la race comme corruptible par le biais des métissages comme le feront ultérieurement les théoriciens du racisme, ce qui démontre qu'il ne développe pas des thèses racistes. La pureté de la race, évoquée dans l'ouverture, n'est pas non plus un critère de supériorité, même si elle est déjà un critère de discrimination au sens premier du terme. L'Homme gaulois n'est pas supérieur à l'Homme franc, par contre le **citoyen** gaulois, responsable politiquement, est plus civilisé que le **sujet** franc.

En lisant attentivement les *Mystères du Peuple* on trouve de nombreuses indications

---

129 BONAPARTE, - le nom le plus grand, le plus glorieux, le plus éclatant de l'histoire, sans en excepter celui de Napoléon, -général de la République française, né à Ajaccio (Ile de Corse ) le 15 août 1769. mort au château de Saint-Cloud près de Paris, le 18 brumaire, an VIII de la République française, une et indivisible (9 novembre 1799).

On ne peut trouver d'expression plus provocatrice mais plus significative et plus représentative que celle de Pierre Larousse dans son *Grand dictionnaire universel* paru en 1867. Sue aurait sans doute aimé.

130 "Armer le peuple ?... jamais !... La république serait proclamée dans trois jours." (Mystères du Peuple, XVI, 333) (Mystères du Peuple, XII, 125\*). Sue précise en note : "*Mémoires sur les Cent-Jours*, tome Ier, p 179, par Fleury de CHABOULON."

montrant, comme ce fut le cas dans l'Histoire réelle, que les unions inter-raciales furent les plus nombreuses, que les envahisseurs francs les plus humbles se fondirent dans leur grande majorité avec les indigènes gaulois, ce que Sue ne condamne pas, au contraire<sup>131</sup>, mais, pour la commodité de la représentation Sue focalise le récit sur deux familles « pures », les Lebrenn et les Neroweg. Ainsi le texte en affirmant que la conservation d'un sang pur est une exception peut créer une confusion si l'on oublie que les Lebrenn sont l'image des Gaulois et les Neroweg l'image des oppresseurs, nobles, prêtres et capitalistes.

La condamnation des Francs dans la fiction est la transposition dans le monde des personnages de celle de la monarchie dans le monde politique. Tous les personnages sont métonymiques, c'est pourquoi tout individu aura les défauts du système politique qu'il accepte de subir sans se rebeller : bêtise, autoritarisme, perfidie, cupidité et finalement lâcheté pour le Franc, même s'il se bat et gagne.

Intelligence, générosité, courage et fierté pour le Gaulois primitif même lorsqu'il est vaincu, apparition de tares physiques et intellectuelles chez le conquis résigné. La race dégénère non par métissage racial mais par renoncement à ses propres valeurs culturelles, politiques et morales. La race est une métaphore nécessaire à la plénitude du texte.

Comme historiquement toute monarchie s'accompagne de la formation et du développement d'une aristocratie et d'un clergé<sup>132</sup>, si l'on veut prolonger la métaphore raciale, comme Sue nous y invite, la formation de classes au sein d'une société inégalitaire peut se traduire par l'apparition de nouvelles races, sociales et non plus géographiques, avec de nouvelles qualités, une nouvelle éthique et une nouvelle religion qui, en retour, assurent la perpétuation des luttes, contre la volonté des envahisseurs.

La pensée de Sue semble, sur ce point, tout à fait claire et constante alors que le vocabulaire peut être fluctuant sous sa plume quand il attache plus d'importance aux impressions qu'aux analyses. Ainsi en va-t-il des appellations Gaulois et Francs qu'il reprend aux historiens avec liberté, les utilisant chaque fois que l'efficacité et la simplicité de la démonstration s'en trouvent renforcées, c'est-à-dire à chaque fois que la

---

131 Ce que confirme les portraits des membres de la famille Neroweg qui adhèrent aux idées démocratiques, avec la Réforme, ou même avec la république modérée. A contrario, des Gaulois monarchistes, ont tous les défauts habituellement réservés aux Romains ou aux Germains.

132 C'est l'une des leçons qu'il faut tirer de l'Histoire selon Sue.

densité de l'univers romanesque doit être accrue ou que la marche de l'Histoire semble en contradiction avec la thèse du progrès constant dans la marche vers la République démocratique et sociale.

Comme toujours dans les textes fortement marqués par une idéologie, il incombe avant tout de combler tous les vides du discours, de gommer les nuances non significatives, d'escamoter les ruptures et les contradictions afin de fournir un texte plein et uni dans le seul but de présenter au lecteur une vision qui doit passer pour la réalité. C'est ainsi qu'à travers les *Mystères du Peuple* et leur présentation de l'Histoire, la France républicaine s'impose avec un territoire géographique naturel, une tradition patriotique millénaire, une religion de la liberté et des martyrs historiques nombreux, dût l'exactitude historique en souffrir.

### **2,2,6 L'Église est l'antéchrist**

*La Croix d'argent*, épisode consacré au Christ, permet à Sue de donner du Christ une image humaine et laïque, celle de l'ami des pauvres, de donner une possibilité de religion compatible avec la république, donc d'assurer le transfert des valeurs évangéliques à la morale républicaine. Toute la dimension religieuse est gommée. Le Christ est un homme bon, généreux, critique du clergé de son temps, et uniquement un homme. En aucun cas dieu et fils d'un dieu<sup>133</sup>, ce que seul un croyant pourrait éventuellement dire, or Sue est un athée militant.

Pour ce qui est de l'image humaine du Christ, Sue est au côté des chrétiens sociaux de Lamennais opposés aux ultramontains de Montalembert et Veuillot. Il est aussi en accord avec tous ceux que l'Église a accusés d'hérésie parce qu'ils doutaient de la divinité du Christ ou la rejetaient.

Sue a intégré cet épisode atypique, qui ne rapporte pas la vie d'un membre de la famille gauloise, ne se situe pas sur le sol gaulois-français afin de pouvoir souligner les contradictions entre le discours de l'Église de Rome et ses actes tout au long de l'Histoire. Sue justifie son anticléricalisme assimilé à l'anti ultramontisme par la fidélité aux valeurs évangéliques.

Poursuivant son réquisitoire romanesque, Sue mettra en scène dans tous les épisodes des membres du clergé catholique engagés dans le camp des ennemis de la famille Lebrenn. Dès le retour à l'Histoire des Gaulois, dès la Gaule romaine, et les

premières apparitions de membres du clergé, les membres du clergé de l'Église catholique apparaissent comme fondamentalement hypocrites et désireux de posséder richesses et pouvoir temporel. Quelques modestes prêtres continueront de défendre la morale chrétienne mais l'Église constitue très vite le seul véritable danger, car sa stratégie est constante au fil des siècles : soumettre tout à son pouvoir dévastateur, même au prix du sang, du mensonge, du parjure, son alliance avec les rois et la noblesse n'étant toujours qu'opportuniste.

Clairement pour les vrais républicains, tous les désirs de possessions corrompent. Dans la société civile ils aboutissent à des assassinats, à des drames qui instaurent le schéma classique, ordre- désordre-retour à l'ordre si la société parvient à faire surgir de son sein des hommes fidèles aux principes moraux. Mais le combat est long, difficile, car l'homme honnête, l'homme du peuple, a toujours beaucoup de mal à imaginer la duplicité de ses adversaires. Sa première attitude est toujours de faire confiance et de croire à la sincérité des actes.

L'Église est le Mal absolu, le Mal incarné, comme le citoyen républicain est le Bien, l'honnêteté malgré ses défauts. Dans les cercles de pouvoir le cynisme est la règle :

« Pris en un sens absolu, l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ ne serait vous l'avouerez, qu'une machine d'éternelle rébellion du pauvre contre le riche, du serviteur contre son maître, du peuple contre ses chefs, la négation enfin de toute autorité ; tandis que les religions, au contraire, n'ont d'autre but que de rendre l'autorité plus puissante, plus redoutable ...

[...] Savez-vous ce qu'il y a de vraiment utile ou plutôt de divin dans la doctrine de notre Seigneur ? cela se résume en peu de mots que voici : « Bien heureux les pauvres d'esprit ! ... Bien heureux ceux qui souffrent ! ... Pénétrez les peuples de ces deux maximes : « L'ignorance est sainte ... la douleur est sainte ... » [...] Il faut, en effet, Victoria, que la nuit épaisse et profonde de l'ignorance s'étende peu à peu sur le monde et le couvre de ténèbres [...] alors nous conduirons ainsi les peuples où nous voudrons, comme nous voudrons, en un mot ... A la multitude l'aveuglement, à ses chefs seuls la lumière... et tout ira bien, et nous ne serons plus, nous autres chefs, soumis aux caprices de cette brutale élection populaire qui vous élève aujourd'hui sur le pavois et vous brise demain... » (*Mystères du Peuple*, III, 262-265) (*Mystères du Peuple*, III, 12-15\*)

Bien évidemment Sue travestit la vérité historique pour faire coïncider le discours de l'Église primitive avec l'image qu'il veut donner de l'Église ultramontaine de son temps

et de siècles moins anciens<sup>134</sup>. Quoi qu'il en soit, le prêtre, l'évêque apparaît comme celui qui est capable d'utiliser les passions des autres pour assouvir la sienne. Le seul capable également de masquer ses désirs sous un calme apparent et un trop ostentatoire dévouement à la cause publique. Pour le lecteur, un parallèle avec la situation de 1850 n'est pas ici difficile à éveiller, d'autant qu'il est en général souligné par Sue lui-même et la référence à l'actualité des années 1850 citée en note :

« Nous l'avons déjà dit, toute pensée d'oppression, toute négation de liberté se rattache de près ou de loin, dans l'histoire, à la tradition ultramontaine, qui, dès les premiers siècles, a complètement faussé la doctrine du Christ. L'honorable M de Montalembert, l'un des plus ardents défenseurs de la nouvelle loi électorale, aura rallié ses honorables collègues aux coutumes épiscopales en matière de suffrage universel, il leur aura cité le canon 13 du concile de Laodicée, de sorte que ses collègues [...] ont déclaré par l'organe de l'honorable M THIERS, qu'en effet la **vile multitude** était aujourd'hui, comme au troisième siècle de l'ère chrétienne, complètement indigne d'exercer le suffrage universel. »  
(*Mystères du Peuple*, III, Note G p 317)<sup>135</sup>

Dans *l'Alouette du Casque*, la diatribe de l'évêque Tétrik du roman était parfaitement claire, la note de Sue nous donne plus qu'un commentaire, une véritable clé de lecture. Tétrik est une incarnation du parti ultramontain et plus précisément de Montalembert<sup>136</sup>. Ce qui revient à dire que Tétrik vient de dévoiler sans fards la politique menée par l'Église depuis ses débuts et jusqu'à 1850 encore avec les ultramontains. Après avoir momentanément renoncé à répondre aux deux grands axes de la réaction, la soumission de l'instruction publique à l'Église donc à la superstition, et le rejet du suffrage universel, Sue les stigmatise brutalement dans le discours du premier espion du pape, Tétrik. Habilement la fiction s'est adaptée à l'actualité. Sue habille des faits historiques imprécis mais réels avec un discours romanesque très contemporain pour son public.

A la fin de *L'Alouette du casque*, Sue a ainsi donné une première image d'une évolution historique possible qui peut apparaître comme une exposition des principes

134 L'Église primitive n'était pas encore organisée comme elle le fut plus tard et l'évêque de Rome, successeur de Pierre, n'avait pas encore d'autorité particulière sur les autres évêques, eux aussi souverains dans leurs régions.

135 Cette note se trouve à la fin du discours politique de Tétrik dont nous venons de citer les passages essentiels.

136 Chef du parti ultramontain, Charles de Montalembert commença sa carrière au côté de Lamennais à *L'Avenir*. Il revint à la stricte orthodoxie après la condamnation de Lamennais par Rome. Fondateur d'une « école libre » en 1831, il fut toujours le défenseur de l'enseignement religieux. Montalembert soutint Louis Napoléon Bonaparte mais fut un des rares députés de l'opposition sous le Second Empire autoritaire. Sue ne retient bien sûr que l'allégeance totale à Rome



qui doivent constituer les *Mystères du Peuple*.

L'accent y est porté sur la tradition familiale comme soutien de la grandeur nationale :

« à chaque blessure de la patrie, la famille saigne ... » (*Mystères du Peuple*, III, 199) (*Mystères du Peuple*, II, 345\*)

La Patrie est avant tout la terre des pères, il est important pour Sue de le rappeler.

Dans les *Mystères du Peuple*, les principes des Évangiles sont, et seront dans tous les épisodes, présentés avec une coloration socialiste qui, loin de se constituer en système économique, aborde les problèmes sociaux sous l'angle d'une morale publique et laïque. L'ennemi de la liberté est clairement identifié avec le clergé romain organisateur de l'abêtissement du peuple et de son oppression, l'Église avance masquée :

« hébétés (sic) par l'ignorance, énervés par la misère, ignorance et misère qu'ils béniront loin de la maudire, les peuples ne seront plus qu'un troupeau docile dont nous autres rois seront les pasteurs ... » (*Mystères du Peuple*, III, 262) (*Mystères du Peuple*, III, 13\*)

Les moteurs de l'oppression, ignorance, exploitation des instincts les plus bas, parmi lesquels la sexualité tient une place dominante au côté de l'envie, de la cupidité et de l'ambition, ont été soulignés dans ce premier exemple historique de victoire des forces réactionnaires que constitue l'*Alouette du casque*.

Le terme de l'histoire du peuple y est déjà posé sur le mode prophétique, ce qui précise les étapes de la lutte qui s'engage, souligne ses axes, et garantit son succès afin de ne pas laisser le désespoir envahir l'horizon du récit. Tous les éléments qui vont intervenir dans la lutte séculaire ont été passés en revue, le système est donc prêt à fonctionner pour les temps modernes afin de démontrer que l'oppression s'explique toujours par l'alliance de l'Église de Rome et de la monarchie franque.

### **2,2,7 Les guerres religieuses**

Comme l'annonçait la première lettre aux abonnés, l'Histoire du Peuple va donc être marquée par une succession de guerres, civiles ou religieuses qui constitueront tantôt des avancées, tantôt des reculs, le plus souvent explicitement signalés comme temporaires, dans la marche vers la République et la Liberté.

Première illustration, épisode archétypal, précisant ce que sera la politique de conquête maquillée en lutte religieuse menée par l'Église pendant des siècles, la croisade, est une conséquence politique de l'emprise du clergé sur la société, elle est l'occasion de rappeler le rôle de l'Église, qui s'étend maintenant aux autres pays qu'elle veut soumettre.

Parfaite antithèse de la République, l'Église vise à instaurer une dictature absolue des prêtres sur tous les hommes. Les moyens d'y parvenir sont simples et éternels :

« La terreur, la terreur, toujours la terreur ! Peuple ou homme, celui qui conteste à l'Église son dogme ou sa divine infaillibilité est hérétique, il attende à notre pouvoir [...] je l'extermine, parce qu'il attende à l'autorité absolue que je dois exercer sur les rois et les nations, moi, prêtre, revêtu d'un caractère divin, infaillible ! » (*Mystères du Peuple*, VI, 249) (*Mystères du Peuple*, V,60\*)

Toute l'argumentation est politique, sous-tendue par la composante économique :  
« pour reconquérir sa toute puissance, l'Église doit redevenir plus riche que les seigneurs. » (*Mystères du Peuple*, VI, 250) (*Mystères du Peuple*, V, 61\*)

La Croisade est à la fois un moyen de se débarrasser de nobles encombrants et un moyen de conquérir des territoires. La foi, la défense du tombeau du Christ ne sont que des prétextes pour contrôler nobles et « vilains » qui menacent l'emprise de l'Église sur la société, les uns par leurs goûts du pouvoir, les autres par les tentations de révolte.

Une fois encore Sue présente une Église dont les actes sont en contradiction avec son discours officiel et ses propres dogmes : elle pose la liberté de l'homme, il montre comment elle l'asservit. Le Christ dit

« mon royaume n'est pas de ce monde »

Sue montre comment l'Église conquiert des territoires bien réels.

Alors que toute la littérature catholique a présenté la Croisade comme une guerre sainte destinée à libérer le tombeau du Christ, Sue affirme, en accord avec la vérité historique, que les lieux saints n'étaient pas menacés et restaient accessibles aux pèlerins :

« sans aucun empêchement de la part des Sarrasins [...] la tolérance de ces mécréants fut extrême ... Les églises s'élevaient en paix à côté des mosquées ; les chrétiens vivaient tranquilles dans le pays, et les pèlerins n'étaient jamais inquiétés. » (*Mystères du Peuple*, VI,251) (*Mystères du Peuple*, V, 62\*)

Dans les *Mystères du Peuple*, les croisades, en Orient ou en Albigeois sont des

saignées imposées à la société laïque par l'Église afin d'accroître sa domination temporelle en diminuant les forces vives de la nation. Le discours est extrêmement brutal :

« (la France) a besoin d'être saignée à blanc de temps à autre. » (*Mystères du Peuple*, I, 61) (*Mystères du Peuple*, I, 59\*)

Déjà inacceptable en soi pour un démocrate comme Sue, rédacteur de *La Liberté de penser* (20 septembre 1850), l'intolérance religieuse n'est même pas la raison véritable de ces croisades qui conduisent à la mort des milliers de personnes naïves ou cupides. Elles n'ont d'autre but que la domination très temporelle de l'Église de Rome. Comme toujours Sue met en parallèle l'attitude passée de l'Église et le comportement de ses contemporains ultramontains.

Afin de souligner les permanences, de même que la grille de lecture du présent est plaquée sur le passé, l'ombre du passé est projetée sur le présent, faisant de l'Histoire une hyperbole du combat politique de 1850 :

« Disons plus [...] , en 1849, l'expédition contre l'héroïque République romaine, expédition déplorable entreprise à la VOIX TOUJOURS SOUVERAINE du parti prêtre, se rattache au principe des premières croisades.

[...]

Voulez-vous une dernière preuve de ce fatal enchaînement de faits, qui rattachent le présent au passé, lisez les lignes suivantes écrites HIER (25 août 1851) dans le journal l'UNIVERS, organe de M de Montalembert (de la compagnie de Jésus), l'un des conseillers les plus intimes et les plus écoutés de M. BONAPARTE, M de Montalembert, **ce fils des Croisés**, sobriquet qu'il se donne dans son cynisme ultramontain<sup>137</sup> ; oui, chers lecteurs, lisez et méditez :

[...]

Pour moi, ce que je regrette, je l'avoue franchement, C'EST QU'ON N'AIT PAS BRÛLÉ JEAN HUSS plus tôt et qu'on N'AIT PAS ÉGALEMENT BRÛLÉ LUTHER ; c'est qu'il ne se soit pas trouvé quelque prince assez pieux et assez politique POUR MONTER UNE CROISADE CONTRE LES PROTESTANTS.

Signé : Louis VEUILLOT »<sup>138</sup>

137 Montalembert avait revendiqué ce titre dans un discours de 1844 consacré à la défense des jésuites :

« Nous sommes les fils des croisés ; nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire »

138 discours *Sur la liberté des ordres monastiques*

Il faut souligner que l'article cité par Sue est une réponse aux « journaux rouges » qui, reprenant la même citation que Sue, accusait Veuillot d'être un « homme sanguinaire ». Veuillot rappelle quant à lui que la phrase incriminée a été écrite en 1838 dans un ouvrage intitulé *Les Pèlerinages en Suisse*, mais il la maintient et n'en renie pas la pensée<sup>139</sup>.

L'intervention est tout à fait significative de la volonté de Sue et relève de ce qu'il faut bien appeler une forme de désinformation. Sue parvient à inclure Montalembert, Louis-Napoléon Bonaparte et Veuillot dans le même élan de rejet et de nausée qu'il vient de susciter par l'évocation des horreurs commises par les croisés en orient<sup>140</sup>. Habilement, il parvient à réveiller l'antagonisme entre le catholicisme et le protestantisme en faisant de ce dernier l'expression d'un élan de libération morale et nationale étouffé dans le sang. Sue force beaucoup le parallèle, car il veut assimiler l'Église du Xe-XIe siècle qu'il décrit avec celle du XIXe siècle, descendante de la Contre-Réforme et marquée par la déchristianisation des populations entamée depuis plus d'un siècle.

Comme toujours, l'assimilation se fait sur le mode analogique puis, en quelques lignes, en abolissant la durée de l'Histoire, Sue arrive à donner l'impression d'une stricte identité de la démarche politique et morale à travers les âges.

Sue est très loin d'avoir puisé seulement

« aux sources les plus profondes et les plus pures de l'histoire. »

comme il l'annonçait dans sa première lettre aux abonnés du 20 janvier 1850.

---

139 Dans son article du 25 août 1851, Louis Veuillot défendait l'ordre moral : « Je ne vois, pour dompter et vaincre la Révolution, qu'une seule arme efficace, et qu'un seul moyen assuré. Le moyen c'est l'éducation chrétienne de la jeunesse ; l'arme c'est la police correctionnelle. »

140 La presque totalité du corps de la lettre aux abonnés est consacré à des citations qui racontent les pillages, les massacres, des scènes d'anthropophagie, de débauche et d'orgie qui avaient déjà rempli le récit romanesque.

La vérité impose de rappeler que Montalembert et Veuillot n'étaient pas si en accord que Sue veut bien le dire.

L'aristocrate du Jura trouvait souvent très excessives les positions de Veuillot. Il fut de ceux qui approuvèrent sa condamnation en chaire par l'évêque de Paris le 2 septembre 1850 (*supra p \*\*\* compléter lorsque la pagination sera définitive*), mais il se soumit aux décisions de Rome car les moyens peu élégants de Veuillot étaient efficaces. Il est donc tout à fait excessif de faire de *L'Univers* « l'organe de M de Montalembert ». Montalembert n'était pas non plus, à notre connaissance, « un des conseillers les plus intimes de M Bonaparte ».

Certes il appartenait aux cercles proches du pouvoir mais il protesta en 1851 et ses désaccords avec Louis-Napoléon Bonaparte semblent avoir été nombreux. Par ses excès mêmes l'attitude de Louis Veuillot est la plus proche de celle que Sue condamne. J'ai d'ailleurs eu souvent recours à *L'Univers* pour donner des exemples des positions réactionnaires et authentiquement ultramontaines.

Il n'hésite pas, tout au contraire, à sélectionner les faits, à susciter des rapprochements qui ne tiennent pas compte des mentalités, à assimiler le passé et le présent, tout particulièrement pour ce qui est de l'attitude de l'Église. C'est à ce prix qu'il maintient les *Mystères du Peuple* dans la voie étroite qu'il s'est fixée pour convaincre les électeurs de rejoindre les rangs républicains socialistes. L'aspect polémique de l'ouvrage, et plus encore des lettres aux abonnés ne peuvent que s'accroître devant les périls grandissants qui menacent la république de 1851. Car la propagande et le discours politique s'accommodent mal des nuances, surtout lorsqu'il faut convaincre le plus grand nombre. L'Histoire apporte à point nommé des faits propres à susciter un rejet violent, le roman les met en scène et favorise une identification qui ne peut qu'accroître la révolte morale.

Sue écrit bien un roman national, c'est-à-dire une représentation imaginaire de l'Histoire de France et du rôle de l'Église et du clergé dans cette Histoire.

Le lecteur, victime imaginaire des croisés, est appelé à combattre ceux qui se placent dans la filiation des monstres du roman.

C'est tout le sens d'une conclusion qui intervient à la fin d'une lettre que l'auteur a organisée autour de la mise en cause par l'Église des valeurs chrétiennes et morales les plus unanimement acceptées :

« M de Montalembert l'a répété : « il faut une campagne de Rome à l'intérieur »<sup>141</sup> [...] Soit, vienne la guerre, vienne la campagne de Rome à l'intérieur [...] nous les recevrons de notre mieux, qu'ils y comptent, ces pieux fils des Croisés, oui, nous les recevrons de notre mieux, eux et leur sainte croisade ! » (Lettre aux abonnés du 26 août 1851).

L'Église catholique, apostolique et romaine devient véritablement l'image vivante de l'Antéchrist de l'*Apocalypse de Saint Jean*, ce qu'accroîtra encore le roman consacré à la croisade contre les Albigeois puis aux guerres contre les protestants.

Eugène Sue prend le relais de toutes les hérésies condamnées par Rome au cours des siècles, sans les analyser sur le plan théologique, qui ne le concerne pas, et affirme en permanence, comme elles, qu'il faut distinguer la parole du Christ consignée dans les Évangiles, des dogmes de l'Église de Rome contenus dans les textes des Pères de l'Église et les déclarations des Conciles. En déclarant sa sympathie pour les diverses hérésies, alors qu'il est athée rappelons-le, Sue parvient de plus à montrer que l'opposition à l'Église est aussi vieille que l'Église elle-même, il ne saurait donc y avoir

---

141 Discours à l'Assemblée Nationale le 22 mai 1850

de sagesse catholique séculaire opposée à une anarchie matérialiste moderne. Il peut aussi justifier ainsi sa dénonciation d'une tradition politique réactionnaire de l'Église : puisque les atrocités religieuses sont historiques et qu'il les condamne au nom de la tolérance, il est lui-même digne de foi dans le domaine politique. Sue reprend à sa manière ce que Renan écrit, dans la *Liberté de Penser*<sup>142</sup>,

« Posons d'abord en principe que l'Église ne peut jamais se départir de son passé, que pour elle renier un de ses actes, c'est se détruire. (p 512)

[...]

Le droit divin est (aux yeux de toutes les philosophies ecclésiastiques) une proposition théologique, qu'ils prouvent par l'Écriture

[...]

L'Église n'a jamais été tolérante ; elle ne le sera jamais, elle ne peut pas l'être (p 521).

[...]

Toutes les fois que l'Église le pourra sans danger, elle persécutera, et sera conséquente en persécutant (p 523).

[...]

L'Église, quand elle le pourra, ramènera l'inquisition, et si elle ne le fait pas, c'est qu'elle ne le peut pas. (p 525)

[...]

Le R.P. LACORDAIRE reconnaît que, depuis Constantin [...], (l'Église) a toujours eu recours à la puissance publique pour la conservation de la foi, et cela, dit-il, est tout naturel, la religion étant le premier bien des peuples.<sup>143</sup> » (p 526)

[...]

Le pouvoir a toujours été la mesure de la tolérance de l'Église (note p 530). »<sup>144</sup>

---

142 *Les historiens critiques de Jésus, Liberté de penser*, Tome troisième, p 375-482 ; puis 15 mars et 15 avril 1849. Tome premier, sixième livraison, pp 510-532. Les articles sont signés E. R\*. *La Liberté de penser* est une revue mensuelle française fondée par Amédée Jacques, Jules Simon et Émile Saisset en 1847 et dissoute en 1851. Rappelons que Renan écrira en 1863 un essai qu'il appellera *La vie de Jésus*.

143 Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs, 1844.

144 Renan cite : Frayssinous, *Conférence sur l'union de la religion et de la société*. Bossuet, *La politique*

Sue approuve sans aucun doute toutes ces affirmations qui, nous semble-t-il, correspondent assez bien au contenu des *Mystères du Peuple* en matière de condamnation de l'Église de Rome et justifient la présentation faite des guerres religieuses. Sue ne se démarque de Renan qu'en entrant sur le terrain politique, lorsqu'il fait du Christ un précurseur du socialisme, ce que Renan bien évidemment ne fait pas :

« L'admiration que tout esprit élevé doit avoir pour ce livre (les Évangiles) ne doit point aller jusqu'à y faire voir ce qui n'y est pas. L'idée créatrice de l'Évangile, c'est l'idée morale et religieuse, le sacrifice de l'homme à Dieu, le perfectionnement et la purification de l'homme de l'intérieur. »<sup>145</sup>

Mais Sue condamne les guerres religieuses au nom de valeurs morales dont le socialisme est la traduction politique.

Renonçant à une impossible narration de chacune des croisades de l'Histoire, œuvre qui demanderait à elle seule un nombre important de volumes, Sue bâtit une illustration en accumulant les épisodes sanglants qui n'ont d'autre but que de provoquer l'horreur, la nausée et finalement le rejet de la croisade, et de ceux qui l'ordonnent. Stratégie qui utilise habilement la fascination qu'exerce traditionnellement les monstruosité qu'on décrit pour mieux les dénoncer :

« Ah ! L'on se sent saisi de dégoût, d'épouvante et d'horreur quand on songe à ce mélange d'astuce, d'hypocrisie, de mensonge, d'audace, de cruauté, de férocité, d'ambition implacable qui constitue la tradition séculaire de la politique de ces papes de Rome ! » (Lettre aux abonnés, 26 août 1851)

Conformément au caractère anti clérical des *Mystères du Peuple*, l'accent est mis sur les souffrances humaines plutôt que sur les différences religieuses. À travers les régions, les situations et les siècles se constitue une patrie intemporelle des opprimés de l'Église de Rome, patrie de la liberté religieuse, toujours menacée par le clergé et qu'il sera facile d'identifier avec la Gaule libérée de la période républicaine.

Dans toutes les guerres religieuses, les adversaires des croisés fanatisés sont des hommes qui luttent pour leur liberté, non pour leur religion, leur Dieu ou des lieux saints.

---

*tirée des propres paroles de l'Écriture-Sainte, 1709 (ouvrage posthume), Sermon sur l'humanité de l'Église, Cinquième avertissement, Défense de l'Histoire des Variations, 1691. de Maistre du Pape. Darimon, Histoire de la philosophie au XIXe siècle Pie VII, bulle contre les Carbonari Ami de la religion et du roi*

145 *La Liberté de penser*, tome 1, p 514

A la religion de la conquête s'opposent les religions de l'Homme.

Il ne s'agit pas pour Sue d'opposer une métaphysique à une autre, un culte à un autre, mais des comportements sociaux à d'autres comportements sociaux.

Toute institution spécifiquement religieuse qui vient perturber la vie sociale en voulant y introduire des règles religieuses est mauvaise puisqu'elle va à l'encontre de sa fonction « naturelle », mise en évidence dans les épisodes de la Gaule anté-historique, qui est de favoriser les rapports entre les individus et entre l'Homme et la Nature. Dans le monde catholique la seule manière de ramener les croyances religieuses à leur juste dimension, respectueuse de la liberté individuelle, est de lutter contre l'Église et de créer un état laïque. Ce combat n'est qu'un des aspects de la reconquête de l'identité et de la liberté des êtres au sein d'une communauté qui serait régie par les valeurs éternelles que l'Église trahit.

C'est de nouveau ainsi qu'est abordé l'épisode albigeois<sup>146</sup>.

Les deux aspects de la guerre religieuse, guerre de conquête et lutte contre la liberté individuelle sont unis. C'est pourquoi Sue affirme la supériorité de la raison et défend la tolérance qui accepte l'autre au contraire de l'obscurantisme et du fanatisme qui le nie.

Toute lutte contre l'Église est une guerre de libération et de défense du Droit et de la Liberté.

Sue précisera sa pensée en 1856 dans les *Lettres sur la Question religieuse*, affirmant que chacun doit garder sa liberté de conscience dans le respect des autres et de la morale publique.

Mais ces épisodes de guerre religieuse ouverte alternent avec d'autres centrés, eux, sur la question économique et sociale exigeant l'union avec les autres opprimés, ce que les pouvoirs appellent insurrection.

Les héros populaires se trouvent mêlés aussi bien aux luttes religieuses qu'aux luttes politiques et l'on acquiert à la lecture des romans l'impression que le cheminement vers la libération du peuple se fait en conduisant simultanément la lutte contre l'Église et celle contre l'absolutisme royal, donc contre deux formes de pouvoir absolu.



## 2,3 Le virage de 1851

### 2,3,1 Écriture et publication : l'interruption due au 2 décembre 1851

Commencés au rythme de publication d'une livraison d'une feuille (8 pages) par semaine, les *Mystères du Peuple* passent à deux livraisons par semaine à partir du mois de juin 1850. Ce rythme se poursuivra jusqu'à la veille du Coup d'État du 2 décembre 1851. Les dernières livraisons parues avant le Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte datent du 26 novembre 1851. Le tome VII de l'édition reliée comporte la dernière lettre aux abonnés datée d'avant ce Coup d'État. Elle porte la date du 29 octobre 1851 et présente l'épisode de la croisade contre les Albigeois.

À ce moment Eugène Sue est député, siège avec la Montagne et croit encore, avec tous les Montagnards, que la République peut redevenir démocratique et sociale, comme en mars – avril 1848, grâce aux élections législatives d'avril 1852. Comme je l'ai dit, ses attaques, ménageant les modérés, sont essentiellement dirigées contre l'Église et les ultramontains.

Comme toujours, Eugène Sue résume sa démarche dans cette lettre et précise sa pensée :

« L'AUTEUR AUX ABONNÉS DES MYSTÈRES DU PEUPLE

Chers lecteurs,

J'ai tâché dans le suivant récit de faire ressortir à vos yeux deux des traits les plus caractéristiques de la physionomie historique du treizième siècle : 1°– L'incroyable dissolution des mœurs de la noblesse et du clergé ; 2°– leur fanatisme féroce. – Oui, ces chevaliers qui, à la voix de l'Église, renouvelaient en Gaule les boucheries, les horreurs des premières croisades, donnaient au monde le spectacle d'une incroyable dépravation, non pas cachée, mais ouvertement, mais audacieusement affichée,

célébrée, glorifiée par ces COURS D'AMOUR »

« parce qu'il est utile de connaître les mœurs de ces fervents catholiques dont le fanatisme religieux fit couler le sang à torrents, alluma d'innombrables bûchers, exerça d'affreux ravages dans le Languedoc, cette province la plus florissante, la plus éclairée, la plus commerçante et la plus libre de la Gaule au treizième siècle »

« Tandis que le serf craintif, hébété, misérable, engraisait de sa sueur, de son sang, les domaines des seigneurs féodaux, tandis que la bourgeoisie simple et honnête dans ses mœurs, laborieuse, patiente, tour à tour victorieuse ou vaincue, mais ne reculant pas d'une semelle dans ses luttes contre l'Église, les seigneurs ou la royauté, fondait, constituait par son industrie, comme les serfs par leurs travaux agricoles, la richesse du pays, la noblesse et le clergé vivant dans les fêtes, la fainéantise, la mollesse et la débauche charmaient leurs loisirs par les chants des TROUVÈRES et des JONGLEURS »

Toute la suite de la lettre cite des textes satiriques dénonçant la cupidité et la luxure du clergé.

« Ne fallait-il pas que l'indignation du poète s'appuyât sur un sentiment bien profond des réalités, pour qu'elle osât se manifester si énergiquement en ces jours où l'Église, toute puissante, faisait trembler les peuples et les rois ? »

[...]

« l'épisode de la COUR D'AMOUR, qui commence le suivant récit, n'est que le prologue de cette monstruosité dont seront à jamais ensanglantées les pages de notre histoire : – La Croisade contre les hérétiques Albigeois, – seconde partie de notre narration.

Quelques mots sur cette guerre sainte, dont le journal officiel de M. de Montalembert et du parti clérical nous annonçait, vous l'avez vu, il y a quelques mois, le recommencement possible.

La politique de l'Église catholique, inaugurée par les croisades en Palestine, continue au treizième siècle, de porter ses fruits ; après avoir poussé le peuple et les rois à aller exterminer les infidèles en Terre-Sainte,

les papes de Rome prêchent la croisade contre les hérétiques de la Gaule » [...]

Eugène Sue passe la parole à Fauriel, historien universitaire reconnu<sup>147</sup>.

« nous citons :

« Au commencement du XIIIe siècle, les principales villes du Midi de la France étaient toutes gouvernées par des magistrats de leur choix, en nombre variable ou temporaire, qui prenaient principalement le titre de Consuls, et dont la réunion se nommait le Consulat... L'intérêt et l'esprit démocratique avaient partout triomphé, la domination féodale avait été partout vaincue, certaines villes, comme Avignon, Arles, Nîmes, Tarascon, pleinement affranchies des seigneurs féodaux, s'étaient érigées en RÉPUBLIQUES et avaient formé autant de petits États dans les limites de l'ancienne juridiction municipale. La lutte, dont ces institutions furent le résultat, avait été vive, laborieuse et longue, elle avait duré tout un siècle. »<sup>148</sup>

suivent une série de citations d'ouvrages relatant les horreurs de la croisade contre les Albigeois.

« Arrêtons-nous ici, chers lecteurs. Il faudrait multiplier à l'infini ces citations pour établir une sorte de martyrologe de toutes les villes du Languedoc et du pays d'Albigeois, dont les croisés catholiques firent des ruines et des ossuaires. Cependant, un dernier mot : il peint et résume à lui seul l'aveugle férocité du fanatisme religieux, les horreurs inouïes de cette guerre.

« on pourrait distinguer les catholiques des hérétiques » : – TUEZ- LES TOUS ! – répondit le légat du pape – LE SEIGNEUR RECONNAÎTRA BIEN CEUX QUI SONT À LUI<sup>149</sup>.

L'ordre du prêtre fut exécuté. On tua tout... soixante mille personnes, hommes, femmes, enfants. »

la charge d'Eugène Sue concerne donc le clergé. C'est une réaction aux déclarations des ultramontains de 1850 qui pèsent de plus en plus lourd dans l'opinion. La conclusion ramène au modèle : la Révolution de 1789 :

147 Charles-Claude Fauriel, né à Saint-Étienne le 21 octobre 1772 et mort le 15 juillet 1844 à Paris, est un historien, linguiste, critique et érudit français, professeur de littérature à la Sorbonne.

148 Fauriel. – Introduction à l'*Histoire DE LA CROISADE CONTRE LES HÉRÉTIQUES ALBIGEOIS*, écrite en vers provençaux par un poète contemporain de la croisade. P. LVIII.

149 Ces paroles sont certifiées par plusieurs ouvrages ecclésiastiques. 1° L. V., chapitre XXI, de la Bibliothèque des abbés de Cîteaux, t. II, p. 139 ; Raynaldi, *Annales ecclésiastiques*, 1209, f. 22, p. 186 ; *Histoire du Languedoc*, L. XXI, chap. LVII, p. 169.

« Oui, maudissez ces temps affreux, mais bénissez notre immortelle révolution de 1789-1792<sup>150</sup> ; elle seule, en enlevant légitimement au clergé la puissance exorbitante qu'il avait usurpée depuis la conquête franque, a pu dompter le fanatisme clérical qui, pendant des siècles, avait couvert le monde de ruines, de sang et de bûchers. Croyez-moi, chers lecteurs, grâce à la loi divine du progrès incessant de l'humanité, dont vous suivez la marche irrésistible à travers les âges, ces temps de superstition sauvage ne reviendront plus ; en vain les organes du parti ultramontain, écumant de haine et de rage, prêchent de nouvelles croisades, appellent à grands cris l'inquisition, en regrettant que l'on n'ait point brûlé Luther ! Inutiles clameurs ! »

et, confirmant la mansuétude et la tolérance des Montagnards de la Seconde République comme Eugène Sue :

« De véritables disciples du Christ, ce Dieu d'amour et de pardon, des prêtres, des prélats répudient avec une généreuse horreur ces féroces réminiscences d'un passé odieux<sup>151</sup>. Enfin, comparez la vie, les mœurs de la majorité du clergé de notre temps, à la vie, aux mœurs du clergé pendant les siècles qui ont précédé la révolution ! N'êtes-vous pas frappés de l'heureux changement qui s'est opéré ? »

La volonté d'unir toutes les forces progressistes du pays est évidente. C'est, pour Eugène Sue, la raison d'être de l'écriture d'un roman national. Les citoyens doivent cependant rester sur leurs gardes :

« sans doute à cette heure des hommes aveugles et impitoyables rêvent encore la puissance effrayante de l'Église du Moyen Âge ; sans doute de déplorables empiétements ont eu lieu dans le domaine de l'enseignement ; sans doute, enfin, il faut suivre constamment d'un œil vigilant et sévère les ténébreuses menées de ces incorrigibles ultramontains qui savent attendre, feindre, ruser, disparaître au besoin, pour arriver plus tard à leurs fins » [...]

**« L'une des premières mesures à prendre au nom du droit sacré de la liberté de conscience sera de séparer radicalement, absolument, les choses de l'Église des choses de l'État ; et, selon nous, qui respectons profondément toutes les croyances, le sacerdoce gagnera en dignité, en indépendance, ce qu'il pourra perdre en salaire et en influence. »**

Aux Bordes, 29 octobre 1851.

150 On note la volonté d'exclure Terreur et Grande Terreur de la « Grande révolution ».

151 Voir l'un des derniers mandements de M. l'archevêque de Paris qui inflige une verte censure au journal *l'Univers*.

Eugène Sue, Représentant du Peuple. »

Si la critique de l'Église et du clergé qui se comporte en totale opposition avec les principes des Évangiles (cupidité, luxure, intolérance, oppression des plus pauvres, crimes de sang) est affirmée depuis déjà plusieurs épisodes et a longuement été développée dans l'épisode sur Jésus de Nazareth, Eugène Sue introduit ici pour la première fois explicitement l'idée de séparation de l'Église et de l'État.

Au moment de la publication, donc juste avant le Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, Eugène Sue travaillait déjà à l'épisode sur Jeanne d'Arc comme en fait foi une lettre adressée à Victor Schoelcher, depuis les Bordes et datée de l'automne précédent.

### **2,3,2 Arrestation et exil d'Eugène Sue**

Je l'ai déjà dit, la dernière livraison enregistrée avant l'exil le fut le 26 novembre 1851 avec comme indications : « livraisons 209-210. tome·VII, feuilles 17 à 20 ». Si l'on tient compte du rythme habituel de parution des livraisons, les suivantes auraient dû être déclarées le 3 décembre 1851. A cette date Eugène Sue était emprisonné à cause de son appartenance à la Montagne et de son opposition au Coup d'État :

« J'ai été arrêté au sortir de l'assemblée le matin même du Coup d'État puis transporté au Mont-Valérien où je suis resté trois semaines, après quoi j'ai demandé un passeport pour la Savoie, ce que l'on m'a accordé d'autant plus facilement qu'il m'a été dit que si je ne l'avais pas demandé, il m'eut été envoyé [...] je suis donc ici depuis le mois de janvier. »<sup>152</sup>

Prudence de Maurice Lachâtre ou impossibilité matérielle, l'impression est officiellement interrompue jusqu'au 15 juin 1853. Si l'on en croit Eugène Sue, elle ne reprend d'ailleurs que grâce à la protection de Napoléon Jérôme, cousin de l'empereur :

<sup>152</sup> Lettre à Victor Schoelcher, premier semestre 1852, coll. RG En parlant de trois semaines d'emprisonnement, Eugène Sue donne une indication dont je n'ai pas trouvé la confirmation. L'estimation semble cependant correcte car Eugène Sue était à la frontière suisse le 21 janvier 1852 et demandait à James Fazy, président de la Confédération Helvétique, le droit de traverser son pays pour se rendre à Annecy (lettre conservée à la BUP de Genève sous la cote·Ms·Fr·1062).

« Je ne m'expliquais pas comment mon éditeur était parvenu à reprendre cette publication en ce temps-ci, sans la moindre mutilation de ma pensée. J'ai appris dernièrement indirectement qu'il était lié avec le Napoléon fils de Jérôme, qui joue le rôle de démocrate, sans doute il aura obtenu de cet autre bandit corse quelque tolérance de la police. »<sup>153</sup>

Du 26 novembre 1851 au 15 juin 1853, l'interruption officielle a duré plus de 18 mois. Même si les livraisons concernant la Jacquerie et la Commune de Laon sont composées depuis décembre 1851, elles n'ont pas été inscrites au *Bulletin officiel de la Librairie* ce qui indique qu'elles n'ont pas été diffusées, du moins officiellement.

Eugène Sue est parti volontairement en exil mais ne peut rentrer en France<sup>154</sup> :

« Je voulais tâcher de reprendre la publication des *Mystères du Peuple*, de voir mon éditeur dont je ne pouvais rien tirer par correspondance. J'ai donc envoyé mon passeport à la légation de Turin, en demandant purement et simplement, en trois lignes, un visa pour revenir en France où m'appelaient mes affaires. Mon passeport seulement valable pour un an se trouvait périmé. Après trois semaines, il m'a été répondu que **M le ministre de la Police m'interdisait de rentrer en France** et que l'on ne me rendrait pas mon passeport. » (lettre à Victor Schoelcher du 15 mai 1853)

À partir du 15 janvier 1851 les livraisons ont repris pour celles déjà diffusées avant le Coup d'Etat, mais presque clandestinement et le succès n'est plus celui des premiers mois de 1850, les difficultés persistent et même s'aggravent jusqu'à la fin de publication en 1857 :

« L'Ouvrage va souterrainement, mais il va. [...] (il) avait 15 000 abonnés avant le 2 X (2 décembre) et il n'en a plus que 1-500. » (Lettre à Victor Schoelcher, 6 août 1856)

Pendant toutes ces années les services de police font tout pour empêcher la diffusion des livraisons car le pouvoir politique ne parvient pas à faire interdire l'œuvre protégée par les lois concernant les écrits sur l'Histoire. En 1857, lors des poursuites engagées par le Parquet, Maurice Lachâtre dira qu'il n'y a plus que 500 abonnés.

---

153 Lettre à Victor Schoelcher, premier semestre 1854 Selon Philippe Seguin, Napoléon Jérôme avait reçu mission de l'Empereur de maintenir le contact avec les républicains modérés et avec les ouvriers.

154 Eugène Sue n'est pas sur les listes de proscrits mais son exil volontaire a déplié et il lui est interdit de rentrer en France.

Eugène Sue avait la matière d'un et même deux tomes d'avance environ au moment où il partit en exil <sup>155</sup> et il est difficile de savoir s'il a modifié le texte à la suite du Coup d'État, mais Eugène Sue a maintenant compris qu'il lui faudrait au moins 12 volumes pour terminer son projet.

### **2,3,3 Première lettre aux abonnés depuis Annecy le Vieux**

Avant le Coup d'État, Eugène Sue attaquait essentiellement les nobles et l'Église. La première lettre rédigée depuis l'exil le fut juste avant la reprise de la diffusion des livraisons, pendant ce qu'il est convenu d'appeler l'empire autoritaire<sup>156</sup>. Elle est placée au début du tome VIII et fait 7 pages.

Eugène Sue insiste sur  
« la honteuse défaite de la noblesse franque à la bataille de *Poitiers* »

ce qui causa  
« en 1357 et 1358, la grande révolution de Paris et la *Jacquerie*. »

Puis il annonce  
« la délivrance du pays par *Jeanne d'Arc*, la fille du peuple. La pauvre bergère de Domrémi devait venger la France des lâchetés de sa noblesse et de ses rois, chasser l'Anglais... et être brûlée vive, comme sorcière, par des prêtres du Christ »

la référence à la période contemporaine permet une charge contre le nouveau régime :

« L'on a beaucoup parlé de la *Jacquerie* dans ces derniers temps, et, soit ignorance, soit mauvaise foi, soit calcul, l'on a voulu établir entre le présent et le passé des analogies sinistres. Il n'y en a pas de possible ; un abîme sépare la civilisation moderne de la barbarie du moyen âge La *Jacquerie*

155 *Mylio le Trouvère* était terminé ainsi que des notes sur les jacqueries qui serviraient pour *Le Trépied de fer* où Mahiet apparaît en jeune combattant. Il emporte aussi les livres de Victor Schoelcher pour un autre roman commencé, *Le couteau de boucher*, consacré à Jeanne d'Arc et mettant en scène le personnage de Mahiet vieillissant.

156 La vie politique du Second Empire se divise en deux périodes distinctes : l'Empire autoritaire et l'Empire libéral.

L'Empire autoritaire se déroule de 1852 à 1860. Napoléon III est alors soutenu par la droite catholique conservatrice.

de 1358 a été une sanglante représaille de la victime contre son bourreau séculaire, du vassal révolté contre son seigneur, du peuple conquis insurgé contre ses conquérants ; de la race *gauloise* asservie, se levant en masse contre la race *franque*, dominatrice et oppressive depuis huit siècles. »

« la Jacquerie a été la vengeance des serfs contre les seigneurs, vengeance légitime si l'on en croit ces paroles de l'Écriture : *Œil pour œil, dent pour dent*, représailles légitimes comme la terrible et fatale loi du talion, seule loi des époques barbares.

Cette opinion sur la Jacquerie n'est pas seulement la nôtre, elle est l'opinion d'éminents historiens dont l'autorité est irrécusable »

Eugène Sue cite alors longuement Michelet :

[...] « Dans cette guerre chevaleresque que se faisaient à armes courtoises les nobles de France et d'Angleterre, – dit MICHELET, – il n'y avait au fond qu'un ennemi, une victime des maux de la guerre, c'était le *paysan*... Avant la guerre, celui-ci s'était épuisé pour fournir aux magnificences des seigneurs, pour payer ces belles armes, ces écussons émaillés, ces riches bannières qui se firent prendre à Crécy et à Poitiers. Après, qui paya la rançon ?... Ce fut encore le *paysan*. » [...]

« Combien était grande la terreur dans les campagnes ! Les paysans ne dormaient plus ; ceux de la Loire passaient les nuits dans les îles ou dans des bateaux arrêtés au milieu des fleuves ; en Picardie, les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient (beaucoup de ces souterrains paraissent avoir été creusés dès l'époque des invasions normandes, ils furent probablement agrandis d'âge en âge (*Mém. de l'abbé LEBŒUF ; Mém. de l'Académie des Inscip*, XXVIII, 179) »

« *Enfin, le paysan, enragé de faim et de misère, pillé par l'Anglais, rançonné, torturé par la noblesse, força les châteaux, égorga les nobles ; jamais ceux-ci n'auraient voulu croire à une telle audace... Ils appelaient le paysan JACQUES BONHOMME.* » [...]

« C'était un dicton entre les nobles : – *Oignez (craignez) vilain, il vous poindra* (frappera) ; *poignez vilain, il vous oindra*. – Les JACQUES BONHOMME payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles ; ce fut une vengeance de désespérés, de damnés. »

Comme il en a l'habitude, afin de ne pas être accusé de choisir des sources trop particulières, Eugène Sue redouble en citant Sismondi qui mentionne les représailles faites par les nobles, puis Henri Martin



« ... Si grand mal fut fait par les nobles de France, qu'il n'était pas besoin des Anglais pour détruire le pays ; car, en vérité, les Anglais, ennemis du royaume, n'eussent pu faire ce que firent les nobles nationaux. »

Après plusieurs relations de la destruction de Meaux, Eugène Sue continue :

« Cette attaque de Meaux par les *Jacques* nous servira de transition naturelle pour arriver à constater ce fait immense et tout nouveau à cette époque : *l'alliance des paysans et des populations des villes, peuple et bourgeoisie, contre la noblesse et la royauté.* »

Le chef de la grande révolution de 1356-1358, à Paris (les révolutions de 1413 et de 1789 reproduisirent presque identiquement les mêmes faits, les mêmes principes, les mêmes particularités, les mêmes progrès) ; le chef de cette grande révolution, disons-nous, fut ÉTIENNE MARCEL, prévôt des marchands, l'un des plus illustres citoyens, des plus courageux patriotes dont la France puisse s'enorgueillir ; il avait senti l'imminence et la portée de l'alliance des *bourgeois* et de *l'artisan* avec les *paysans* contre leurs ennemis communs et séculaires : *clergé, noblesse et royauté.* »

« [...] Cette sympathie des bourgeois et des populations urbaines pour les Jacques et leur accord pour tenter de briser le joug de la royauté sont surabondamment prouvés par les contemporains. »

« Ici apparaît un homme dont la figure a de nos jours singulièrement grandi pour l'histoire mieux informée ; ÉTIENNE MARCEL, prévôt des marchands, c'est-à-dire chef de la municipalité de Paris. Cet échevin du quatorzième siècle a, par une anticipation étrange, voulu et tenté des choses qui semblent n'appartenir qu'aux révolutions les plus modernes :

« *L'unité sociale et l'unité administrative ;*

« *Les droits politiques étendus à l'égal des droits civils ;*

« *Le principe de l'autorité publique transféré de la couronne à la NATION ;*

« *Les États-généraux changés sous l'influence du TROISIÈME ORDRE EN REPRÉSENTATION NATIONALE ;*

« *La volonté du PEUPLE attestée comme SOUVERAINE devant le dépositaire du POUVOIR ROYAL ;*

« *L'action de Paris sur les provinces comme tête de l'opinion et centre du mouvement général ;*

« *LA DICTATURE DÉMOCRATIQUE exercée au nom du droit commun ;*

« *De nouvelles couleurs prises et portées comme signe d'alliance patriotique et symbole de rénovation ;*

« *Le transport de la royauté d'une branche à une autre, en vue de la cause des réformes et pour l'intérêt plébéen.*

« Voilà les événements et les scènes qui ont donné à notre dix-neuvième siècle, et au précédent, leur caractère politique ; eh bien, il y a de tout cela dans les trois années sur lesquelles domine le nom du prévôt MARCEL. Sa courte et orageuse carrière fut comme un essai prématuré des grands desseins de la Providence, et comme le miroir des sanglantes péripéties sous l'entraînement des passions humaines ; ces desseins devaient marcher à leur accomplissement (en 1789). »

« MARCEL vécut et mourut pour une idée, celle de précipiter par la force des masses roturières l'œuvre de nivellement graduel commencé par les rois (en attaquant le pouvoir féodal)... À une fougue de tribun, il joignit l'instinct organisateur ; il laissa dans la grande cité, qu'il avait gouvernée d'une façon rudement absolue, des institutions fortes, de grands ouvrages et un nom que, deux siècles après lui, ses descendants portaient comme un titre de noblesse... »

après l'écrasement de la commune :

« Le tiers état, descendu de la position dominante qu'il avait conquise prématurément, le tiers état reprit son rôle séculaire de laboureur patient, d'ambition modeste, de progrès lents et continus ; *tout ne fut pas perdu dans cette première et malheureuse épreuve* ; le prince qui lutta deux ans contre la bourgeoisie parisienne, prit quelque chose de ses tendances politiques, *et s'instruisit à l'école de ceux qu'il avait vaincus*. Il mit à néant ce que l'assemblée nationale avait arrêté et l'avait contraint de faire pour la réforme des abus ; *mais cette réaction n'eut que peu de jours de violence, et Charles V, devenu roi, S'IMPOSA une partie de la tâche que, régent du royaume, il avait exécutée MALGRÉ LUI.* » (*Recueil des monuments inédits de l'Histoire du tiers état*, par AUGUSTIN THIERRY, membre de l'Institut, 1850. – Introduction, pages XL à L.)

« Non, ainsi que le dit l'illustre historien, *non, tout ne fut pas perdu dans cette première et malheureuse épreuve* : le progrès fit un pas de plus, et, ainsi que nous l'avons dit et constaté tant de fois dans le cours de ces récits, chers lecteurs, chacun de ces pas hardis, laborieux, ensanglantés, que firent nos pères dans la voie de leur affranchissement, devait aboutir à notre glorieuse révolution de 1789-1792, et chacun de ces pas dut être marqué par des insurrections successives. »

« Et plus loin :

« Les deux grandes formes de constitution municipale : la *Commune* proprement dite, et la *Cité*, régie par les conseils, eurent également pour principe l'INSURRECTION plus ou moins violente, plus ou moins contenue, et pour but l'ÉGALITÉ DES DROITS ET LA RÉHABILITATION DU TRAVAIL. »

Oui, *égalité des droits, réhabilitation du travail*, tel a été le mobile, le but constant des légitimes et saintes insurrections qui ont précédé la grande et décisive insurrection de 1789.

Et maintenant, chers lecteurs, le récit suivant vous causera sans doute, comme à nous, d'abord de la désespérance... et ensuite de l'espérance... sentiments qui semblent se contredire et cependant s'accordent...

Un moment vous désespérerez de l'avenir, en voyant, il y a quatre siècles, malgré l'alliance des seules forces vives et productives de la nation, l'*artisan*, le *paysan* et le *bourgeois*, malgré la conquête d'une *constitution* (pour parler le langage moderne) beaucoup plus radicale, beaucoup plus démocratique que celle de 1789, la France, après cette sublime aspiration vers la liberté, vers l'égalité, vers la réhabilitation du travail, retomber épuisée, saignante, asservie, sous le joug de la royauté...

Mais vous espérerez, chers lecteurs, mais vous sentirez plus que jamais affermie en vous votre foi ardente, inébranlable, *au progrès*, cette loi infaillible de l'humanité, en songeant qu'après quatre siècles de luttes terribles, d'insurrections tour à tour victorieuses ou vaincues, les principes désormais impérissables de 1356, prématurément affirmés par le génie d'*Étienne Marcel*, ont été proclamés, aux applaudissements de tous les peuples, par les constituants de 1789, affranchissant le monde, et sont devenus l'Évangile de la société moderne !

Courage donc, chers lecteurs, courage, pas de défaillance, et que, selon notre vœu le plus cher, ces enseignements puisés dans le passé soient votre consolation et votre espoir... »

## 2,4 Romantisme – christianisme et socialisme

### 2,4,1 Les biographes d'Eugène Sue

Seul véritable biographe d'Eugène Sue à notre connaissance, Jean-Louis Bory résume ainsi la vie de l'auteur des *Mystères du Peuple* :

« Szaffie ----> Arthur -----> Rodolphe ----> le député de la Seconde République.

La mort ----> le doute ---> la foi ----> l'action. »

(Jean-Louis Bory, *Eugène Sue*, Hachette littérature, 1962, p 237)

Jean-louis Bory note que toute la vie d'Eugène Sue est une évolution, en d'autres temps, dans une très ancienne conférence pour les *Amis du roman populaire*, j'avais comparé les étapes de la vie de Sue à un perpétuel exil volontaire, militaire, social, littéraire, politique.

Malgré tout, alors qu'il a consacré 230 pages à la période qui mène des premiers écrits au 26 mai 1841, il en réserve 100 aux *Mystères de Paris* puis seulement 130 pour la dernière période de la vie d'Eugène Sue pourtant à nos yeux la plus riche d'engagements, la plus productive aussi.

L'importance du témoignage d'Eugène Sue pour comprendre les mouvements qui agitent la société française de l'époque est presque totalement négligée. Le risque est encore, comme dans les histoires de la littérature, de méconnaître la valeur sociologique exemplaire de ce que l'on juge sur les seuls critères esthétiques. Les histoires de la littérature d'ailleurs, quand elles ne rejettent pas Eugène Sue dans les limbes douteux de la « non-littérature », ne citent généralement que les *Mystères de Paris* et le *Juif Errant*, parfois *Arthur* et *Mathilde*.

Depuis les années 1990 tous les travaux sur l'œuvre d'Eugène Sue l'ont remise en perspective et il est clairement établi à présent qu'Eugène Sue a évolué, tant du point de vue des formes de romans que de leur contenu. Aux premiers ouvrages, inspirés par les années passées dans la marine, centrés sur des personnages négatifs et pittoresques, succèdent des romans de mœurs qui attachent plus d'importance à la construction d'une personnalité qu'à l'exotisme des situations ou des milieux. Jean-Louis Bory avait présenté la biographie d'Eugène Sue en l'identifiant partiellement à ses héros, Brjna

Svane et Lise Queffelec ont montré<sup>157</sup> comment les héros des romans de mœurs annoncent ceux des romans sociaux de la dernière période et comment l'on passe progressivement d'un discours de morale personnelle à un discours de morale sociale puis à un discours politique.

je ne reprendrai pas ici en détail ces analyses si pertinentes qui s'attachent tout particulièrement à l'évolution jusqu'au milieu des années 1840, et je m'intéresserai aux héros des *Mystères du Peuple* pour voir dans quelle mesure ils peuvent apparaître comme des projections personnelles de l'auteur en exil au sein de son œuvre.

## **2,4,2 Eugène Sue et les héros militants des Mystères du Peuple**

La vie des différents narrateurs suit généralement le schéma suivant :

- Présentation du personnage. Le roman s'ouvre dans un climat paisible, la vie est remplie par les activités professionnelles, et le temps consacré à la famille très unie mais préoccupée par un problème récent perturbant son climat paisible.

- Engagement dans l'activité politique. Le dévouement au bien de tous, l'engagement politique et social amènent un épisode agité de la vie du héros. Les préoccupations familiales rejoignent les interrogations et conflits sociaux de l'époque. Le problème initial est traité sur les deux plans, familial et sociétal.

- Conclusion. Elle marque un retour au calme après la lutte et une avancée des idées démocratiques. Dans un cadre différent de celui qui ouvre le récit, la famille est partiellement reconstituée après le martyre de l'un ou plusieurs de ses membres.

C'est à ce moment que seront consignées les mémoires, récits des événements de la seconde période.

La construction ternaire est assez classique dans un roman populaire.

Les première et dernière périodes, plus courtes que la seconde qui met en évidence la lutte sur un point particulier de la vie politique, économique et sociale, servent de lien avec les épisodes qui précèdent et qui suivent. On retrouve la même construction pour les deux épisodes qui mettent en scène des héros historiques de premier plan, Jésus-Christ et Jeanne d'Arc.

Les seules différences résident dans le fait que le narrateur est alors témoin et

---

157 Brjna Svane, *Le Monde d'Eugène d'Eugène Sue* ; Lise Queffelec, *Arthur*, in *Tapis-Franc*, n° 3, hiver 1990

non héros de l'épisode. Dans les deux cas le héros historique meurt sans écrire le récit de sa vie, qui sera consigné par un spectateur membre de la famille Lebrenn, alors que, dans les autres épisodes, le héros se retire de la vie politique et, s'exile<sup>158</sup> pour rédiger le récit de ses épreuves.

La répétition de cette structure, organisée autour de l'engagement politique du héros, montre qu'Eugène Sue n'imagine pas que l'action politique, suscitée par le désordre social, ait des conséquences d'une nature différente de celles qui atteignent la famille. À l'ordre social initial succède une période de troubles qui débouche sur un nouvel ordre, comme dans tout roman populaire, à cette différence près que la société, et non pas seulement la cellule familiale, se trouve elle aussi modifiée à la fin du roman. Au prix de malheurs et de sacrifices qui vont jusqu'à la mort d'êtres chers, un progrès a été accompli dans la marche vers la Liberté. L'organisation sociale conserve les traces des épreuves sous la forme de changements politiques.

La famille Lebrenn et ses amis conservent de leurs aventures une conscience accrue et renforcée des contraintes sociales qui leur sont imposées. Un récit et un objet témoignent pour les générations à venir et entretiennent le souvenir des luttes et des souffrances qui les ont amenées tout autant que des souffrances qu'elles engendrent. Il y a ainsi inscription dans l'Histoire, c'est-à-dire dans le temps, par le récit, et dans le présent de la lutte, c'est-à-dire dans le monde matériel, par les reliques et les rouleaux de parchemins. Ainsi est souligné comment la conscience politique naît de la confrontation du témoignage historique, de la réflexion morale et de l'observation pratique du monde quotidien, ce qui est l'objectif du cycle historique.

Les légendes et les reliques concrétisent l'articulation du passé et du présent. L'objet et sa charge affective sont réhabilités et imposent une Histoire lourde des souffrances humaines en regard de l'Histoire universitaire jugée trop abstraite par Eugène Sue, Histoire consacrée surtout à l'évolution des idées et des règles sociales.

Dans le roman national des *Mystères du Peuple*, l'Histoire n'est plus seulement collation des écrits, compilation de documents, synthèse des évolutions politiques, elle est aussi chair et sang des individus qui ont lutté. Mystère, au sens que ce mot avait au Moyen Âge dans la transmission des valeurs choisies par l'Église catholique.

Le futur social et le futur familial seront différents de ce qu'ils auraient pu être sans la participation de la famille au combat politique et religieux. Dès lors le roman

---

<sup>158</sup> L'utopie agricole de Charolles ne doit pas être considérée d'une manière différente, car il s'agit d'un récit enchâssé dans un autre qui répond au schéma indiqué.

n'apparaît plus comme la narration d'un fait accidentel mais comme le témoignage subsistant après un drame nécessaire et prémonitoire. Alors que le roman populaire donnait à voir une exception dans la réalité banale et réclamait du lecteur une adhésion limitée à la lecture, le roman national d'Eugène Sue donne l'occasion de s'approprier les souvenirs d'une nation combattante et incite à les prolonger par un engagement dans la vie réelle, sans cacher qu'il faudra en payer le prix par un nombre important de souffrances et de sacrifices.

Une telle appréhension du militantisme correspond d'ailleurs à l'expérience qu'Eugène Sue a personnellement acquise de la politique car à mesure qu'il s'engage dans la défense des idées démocratiques, républicaines et socialistes, sa vie privée est davantage perturbée, jusqu'au choix de l'exil volontaire pour rester en accord avec ses convictions et son action.

Comment dès lors pourrait-il donner une autre vision de la vie militante.

Les narrateurs-héros des différents romans expriment avec vigueur les sacrifices imposés par la défense du Bien et de la Liberté, ce que répètent les analyses réformistes d'Eugène Sue placées à la frontière de l'Histoire et de la fiction et reprenant régulièrement des expressions des romans dans des lettres aux abonnés rédigées également à la première personne, comme les chroniques des Lebrenn.

Au-delà de l'identité des prêches, il y a d'ailleurs une analogie évidente entre la vie des héros et celle d'Eugène Sue lui-même. Depuis les années 1840, Eugène Sue bénéficiait d'une reconnaissance littéraire certaine, comme en témoigne Sainte-Beuve, par exemple, qui voit en lui un auteur destiné à un avenir littéraire brillant :

« L'auteur arrive évidemment à sa maturité d'éclectisme et de scepticisme. Ce progrès, cette rectification qui se manifeste déjà avec sincérité dans *Arthur*, doit profiter à M Eugène Sue pour les futurs **romans de mœurs** qu'il produira. Tout en continuant de peindre les tristes réalités qu'il sait, il évitera de les forcer, de les trancher outre mesure ; sa manière, dans le détail même, y devra gagner en fusion. »<sup>159</sup>

Or, malgré son succès avec les *Mystères de Paris*, ou plutôt à cause d'un certain succès, Eugène Sue est arraché à une carrière de feuilletoniste qui semblait tracée pour lui et se trouve emporté, en pleine conscience et activement, dans le camp des littérateurs engagés dans la lutte sociale. Les œuvres suivantes, de plus en plus en

---

<sup>159</sup> *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1840, repris dans la *Nouvelle édition revue et corrigée, avec un jugement littéraire de M Sainte-Beuve* chez Gosselin. Bibliographie de la France, 7 et 14 novembre 1840. C'est moi qui souligne.

rapport avec l'actualité politique et sociale, viennent lui créer des difficultés qui vont sans cesse croissant, depuis les différends avec Véron, jusqu'à l'exil volontaire après le deux décembre. Dès lors l'écriture devient, de son propre aveu, un refuge contre le désespoir et les souffrances morales de l'exil :

« Je ne suis point fort gai dans ce pays, car, sauf le temps où je travaille et mes promenades, j'ai souvent des moments de défaillance et de tristesse amère -- Je ne croyais pas l'exil si pénible. »<sup>160</sup>

et encore :

« Sans le travail, auquel je suis parvenu à me remettre avec assiduité, je me serais je crois brûlé la cervelle ; mais vous savez que j'ai la faculté de pouvoir m'abstraire dans une occupation incessante et aussi j'ai vécu jusqu'à présent. »<sup>161</sup>

Eugène Sue passe donc par les mêmes étapes que les héros des *Mystères du Peuple*, y compris même les difficultés familiales puisqu'il se trouve éloigné et séparé de sa sœur et de son beau-frère avec lesquels il était très lié. D'une certaine façon, chacun des épisodes des *Mystères du Peuple* est ainsi une mise en abyme de la vie d'Eugène Sue parce qu'il est l'inscription de l'Histoire, la « Grande Histoire », dans l'histoire personnelle. Ce n'est pas une technique mais la manifestation d'un mode de relation au monde. Je crois vraiment qu'Eugène Sue vit dans sa chair l'histoire des combats républicains de son époque.

*Les Mystères du Peuple* peuvent aussi se lire comme le bilan d'une vie qui conduit des salons du faubourg Saint-Germain aux montagnes de l'exil, de la vie facile du dandy à la vie studieuse de l'écrivain qui veut faire profiter ses compatriotes de son expérience, de ses souffrances, de ses luttes et qui, au soir de sa vie, veut en éclairer le sens en écrivant l'*Histoire de (ses) œuvres*.

### **2,4,3 Retour sur la montée d'une conscience politique**

L'évolution d'Eugène Sue fut d'abord humaine et sensible avant d'être politique, la vision de la charité, sorte de délassement social, et son rôle dans la société, tels qu'ils apparaissent dans les *Mystères de Paris* relèvent en effet bien peu d'une conscience politique, Eugène Sue réagit encore avec son cœur et sa générosité, persuadé qu'en

---

160 Lettre à Delphine de Girardin, 3 juin 1852. Publié par Léon Séché in *Muses romantiques, Delphine Gay*, pp 288-290.

161 · Lettre à Victor Schoelcher, juin 1852, coll René Guise.



changeant les individus il est possible de faire disparaître la misère sociale et de transformer la société<sup>162</sup>

« les résultats inattendus, inespérés de plusieurs de mes œuvres [...] m'ont affermi dans une voie où j'étais d'abord entré plus par l'instinct, par l'impulsion du cœur, que par le raisonnement. » (*Une page de l'Histoire de mes livres*, Méline, Gand, 1857, p.7)

. Ce n'est que par la médiation des notions essentiellement morales du bien, du mal et de la justice qu'Eugène Sue abandonne une réflexion centrée sur l'effort personnel pour envisager l'action politique collective. L'engagement politique prolonge l'action individuelle et lui permet d'atteindre sa plénitude en reportant sur la collectivité le fruit des réflexions privées. Le changement d'échelle ne s'accompagne pas d'un changement de nature, le peuple, de nombreuses images viennent le rappeler, est une hypertrophie de la famille, ses intérêts, son éducation peuvent être défendus comme ceux des enfants «  **fils de Joël**  ».

Le gouvernement idéal, évidemment républicain, prend en charge pour l'ensemble de la communauté ce que l'homme de bien fait pour ses proches et ceux qui appartiennent au cercle de ses relations. Il doit fournir les exemples, ce sont les grands représentants de la cause populaire<sup>163</sup>, les moyens d'éducation<sup>164</sup>, les secours<sup>165</sup>. La démarche est la même que celle du père au sein de sa famille, avec des moyens plus importants puisqu'ils englobent les sphères législatives et sociales qui échappaient à l'action individuelle et qui, par leur nature, permettent aussi d'imposer les réformes à ceux qui spontanément ne les feraient pas. Tout comme le chef de famille, le chef de gouvernement impose sa volonté et ses décisions, c'est d'ailleurs pourquoi il est indispensable qu'il soit élu et représente véritablement la majorité des citoyens<sup>166</sup>. Dès lors l'écrivain, conscient de son rôle d'éducateur se trouve tout naturellement entraîné à développer son action, ce qu'il ne peut faire mieux qu'en se mettant au service de la Nation et de l'État en devenant officiellement représentant du peuple, ce que font aussi les héros des *Mystères du Peuple*.

162 La fin des *Mystères de Paris*, en particulier la scène du carnaval qui voit réapparaître les personnages incarnant le Mal, prouve qu'Eugène Sue avait alors déjà mesuré le caractère utopique de ce mode d'action individuelle.

163 Vercingétorix, Jésus, Étienne Marcel, Robespierre, tous les martyrs de la cause républicaine.

164 Éducation gratuite, salles d'asile, clubs politiques.

165 Caisses de solidarités, Ateliers sociaux.

166 Au sein de la famille Lebrenn, Eugène Sue fait en sorte que le père ne s'oppose pas aux enfants, sauf pour Hervé fanatisé par un moine. Le Bien s'impose toujours naturellement.

On notera d'ailleurs que dans ses écrits politiques Eugène Sue n'impose pas SON candidat.

Cet itinéraire qui conduit de la philanthropie au militantisme politique, s'il résume parfaitement l'évolution d'Eugène Sue ne lui est pas propre. Il est également celui de nombreux penseurs et écrivains de son temps. Lamennais, Lamartine, Hugo, pour ne citer que des exemples célèbres sous la Seconde République, auraient pu faire leurs les déclarations d'Eugène Sue dans l'introduction d'*Une page de l'Histoire de mes livres* :

« Ma régénération, au point de vue politique et social, complètement désintéressée, a donc été amenée [...] par la seule et irrésistible attraction du juste, du bien, du vrai [...] par mes goûts, par les événements politiques, par diverses influences personnelles, par celle même des endroits où j'écrivais, par le profond contraste des divers milieux sociaux où j'ai vécu, par la nature de mes études, par mes propres réflexions, par mon expérience croissante des hommes et des choses. » (*Une page de l'Histoire de mes livres*, Méline et Cans, Bruxelles, 1857, p 7)

Comme Eugène Sue, beaucoup furent conduits à préciser au cours de leur vie une conscience politique formée dans la mouvance de la contre-révolution et aboutirent à une opposition plus ou moins marquée avec leurs engagements de jeunesse. Pour être moins connue que l'évolution de Hugo, celle d'Eugène Sue lui est comparable. Tous deux entrent en littérature sous les couleurs du légitimisme<sup>167</sup> et achèvent leur carrière et leur vie dans les rangs du parti républicain, Hugo devenant même, par sa longévité, l'un des symboles de la France républicaine.

Lamennais, d'abord engagé au côté des ultramontains<sup>168</sup> meurt honni par ses anciens amis et siégeant avec les Montagnards.

Les exemples sont ainsi nombreux qui prouvent que le courant révolutionnaire qui traverse le XIX<sup>e</sup> siècle attire progressivement, par la référence à des valeurs morales chrétiennes, beaucoup de personnalités qui lui étaient d'abord hostiles.

Tout le siècle est placé sous le signe du christianisme, redécouvert et relu à la lumière de la Révolution et des nouveaux problèmes sociaux. Le socialisme y trouve ses sources, mal dégagé qu'il est de l'idéalisme moral qui vient du siècle précédent. La morale d'inspiration chrétienne est alors, plus que l'économie, une voie d'accès privilégiée aux idées socialistes, elle donne l'exemple presque parfait, à tout le moins parfaitement symbolique, des effets sur l'Histoire de l'Humanité, d'un engagement

---

167 Hugo écrit une *Ode pour le Sacre de Charles X* ; d'Eugène Sue un *A propos sur le Sacre de Charles X* qui est donné à Toulon le 29 mai 1825. Jacques Papin a fait sur cette œuvre méconnue un travail très intéressant qui a été publié dans les *Cahiers pour la littérature populaire*, N°12, 1990

168 Il fonde *L'Avenir* avec Lacordaire et Montalembert.

personnel qui met l'accent sur l'importance sociale et historique d'une contestation morale du monde.

On retrouve ces mêmes caractéristiques dans le message délivré par les *Mystères du Peuple*.

La même évolution de la pensée politique apparaît chez les personnages qui passent progressivement du jugement moral privé porté sur les envahisseurs ainsi que sur les prêtres et fondé sur les valeurs chrétiennes, à l'engagement dans la lutte politique. Ce qui fait précisément du cycle des *Mystères du Peuple*, au moins dans leur inspiration initiale, l'exemple même des dernières manifestations de cette "illusion lyrique" qui meurt en 1851 après avoir connu son apothéose dans les premiers mois de 1848 et une longue agonie pendant toute la Seconde République.

Plusieurs personnages importants assurent d'ailleurs au sein de la fiction la transition entre l'attitude optimiste et naïve des premiers épisodes et l'attitude révolutionnaire qui est celle d'Eugène Sue à partir du Coup d'État. On les rencontre à toutes les étapes du cycle, jusqu'à la Révolution de 1789, hantant le récit et proposant l'image des solutions pacifiques et conciliatrices dont Eugène Sue a constaté avec regret, mais affirme maintenant avec force, qu'elles échouent toujours. En donnant des exemples de l'échec inévitable des voies intermédiaires trop favorables à la conciliation, Eugène Sue rappelle et critique aussi ses propres espoirs anciens.

Je vais tenter de mettre en évidence ce parallélisme entre l'évolution de la conscience politique des personnages et celle d'Eugène Sue à partir des images, d'autant plus significatives qu'elles sont rares, des bons prêtres et des authentiques libéraux que l'on rencontre dans les *Mystères du Peuple*. Loïc, ermite laboureur puis chef de la vallée de Charolles, Ernest Rennepont, cordelier puis pasteur protestant, M Hubert défenseur de la monarchie constitutionnelle<sup>169</sup>. Les deux premiers soulignent les limites de toutes les tentatives de socialisme chrétien, de christianisme social ou libéral, le second rappelle les échecs répétés de la monarchie libérale en France.

---

<sup>169</sup> Le personnage de Loïc apparaît dans *Ronan le Vagabond*. Ernest Rennepont est l'un des personnages principaux de la première partie de *La Bible de poche*. M Hubert est présent dans *Le Sabre d'honneur*.

## 2,4,4 Échec du libéralisme catholique (Loïc et Ernest)<sup>170</sup>

Dès leur apparition dans le récit, l'un comme l'autre manifeste son désir de revenir à la pureté originelle d'un christianisme trahi par l'Église, afin d'en appliquer les principes :

« (Évêque) tu domines par la ruse et la terreur les seigneurs stupides et féroces ; moi je domine par l'amour que je leur porte, les opprimés et ceux qui souffrent. » (*Mystères du Peuple*, IV, 31) (*Mystères du Peuple*, III, 88\*)

déclare l'ermite.

« Méchants sont ceux-là qui vivent du lait de la brebis, se vêtissent de sa toilette, et laissent la pauvre bête sans pâture ... » (*Mystères du Peuple*, XI, 254) (*Mystères du Peuple*, VIII, 182\*)

commente le jeune moine.

L'un comme l'autre vivent au sein de l'Église catholique dont ils respectent la hiérarchie et les structures tout en espérant pouvoir, par leur exemple, en purifier les membres et en régénérer l'institution en retournant aux Évangiles. Loïc côtoie l'évêque Cautin, luxurieux, menteur, cupide et sans doute athée, qui représente le contraire de la morale évangélique qu'il défend.

Ernest obéit d'abord docilement à des supérieurs qui lui confie la mission peu glorieuse, et qu'il réprovoque, d'espionner Hêna Lebrenn et de la convaincre de prendre le voile.

Tous deux incarnent donc des formes de contestation non violentes et qui espèrent dans le réformisme. La première pensée de ceux qui condamnent l'ordre social ancien, et tout particulièrement l'utilisation du christianisme à des fins oppressives, est donc de prêcher par l'exemple afin d'amener les puissants à se réformer eux-mêmes, puis à gouverner sagement<sup>171</sup>.

---

170 Le catholicisme libéral de Lamennais (et Montalembert jeune !) illustre les difficultés de concilier, en France, le catholicisme traditionnel rénové et les aspirations à la liberté. De 1832, date de la condamnation de Lamennais par Pie IX, à la fin du siècle, les progressistes chrétiens français souffriront de l'attitude ultra-conservatrice de Rome. La réconciliation avec l'institution n'interviendra qu'en 1891 avec l'encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum* (15 mai 1891). Il était trop tard, pour que la démocratie chrétienne prenne sa place dans la vie politique française marquée par plusieurs décennies d'ultramontisme

171 C'est à de telles conversions qu'Eugène Sue souhaite parvenir, mais dans les rangs de la petite et moyenne bourgeoisie, par ses romans moralistes comme *Les Mystères de Paris*, *Le juif errant*, *Martin l'Enfant trouvé* puis, dans la dernière période, *Les sept Péchés capitaux*, *Jeanne et Louise*, *La Femme de lettres*, *Gilbert et Gilberte*, *Les secrets de l'oreiller*

Ils prêchent la « bonne parole », celle des Évangiles, et balaient d'un geste toutes les gloses qui, au fil des siècles, ont voilé le caractère révolutionnaire du message christique pour en faire une arme aux mains des prêtres de Rome.

Ces « prêtres selon le Christ » qu'Eugène Sue met dans ses œuvres sont les représentants dans la fiction de ceux qui, de Saint Dominique et Saint François d'Assise à Sainte Thérèse d'Avila, ou d'Avinius à Luther et Calvin ont voulu réformer l'Église de Rome<sup>172</sup>, la purifier en la ramenant aux règles de l'Église primitive des apôtres, spirituelle, pauvre et authentiquement populaire. Mais, dans la fiction comme dans la réalité, la voie interne est toujours vouée à l'échec tant la puissance corruptrice de Rome est grande.

Tirant la leçon de plusieurs siècles d'Histoire, les *Mystères du Peuple* dénoncent donc régulièrement l'illusion de cette approche sensible qui tenterait de concilier le catholicisme et les valeurs éternelles chrétiennes de charité et d'amour du prochain. La liberté de raisonner, la religion véritable et la démocratie sont définitivement incompatibles avec une Église d'État. Avinius, Pelage, les Vaudois furent rejetés comme hérétiques<sup>173</sup> pour avoir voulu mettre l'Homme avant l'institution et ses dogmes, les Dominicains finirent rapidement par devenir les monstres de l'Inquisition, Luther, Calvin, excommuniés parce qu'ils résistaient durent se résoudre au schisme.

Loïc et Ernest devront finalement entrer en lutte armée contre une Église qui ne peut être réformée mais doit être combattue, tout comme Eugène Sue en viendra à l'anti-catholicisme et à la démocratie socialiste pour aider à renverser la république modérée des conservateurs qui, à force de concessions à l'Église, renie sa nature républicaine. Il n'est pas suffisant ni possible d'agir dans la seule sphère individuelle. L'Église catholique romaine, non réformable, doit être combattue collectivement, avec d'autant plus de force et de sérénité qu'elle est une perversion d'un message noble et toujours admirable.

Le combat pacifique, selon l'exemple des Évangiles, s'oppose à la violence mais celle-ci peut seule assurer la survie dans un monde où certains ont tous les droits et

---

172 Les lettres aux abonnés le soulignent.

173 Dans toutes les hérésies évoquées, le débat tourne autour de la notion de liberté, des rapports de l'homme avec Dieu (l'homme a-t-il la pleine capacité de choisir entre le Bien et le Mal) et des rapports de l'état politique, réunion des hommes, avec l'Église, assemblée de croyants. Pelage avait posé la liberté de l'homme face à la toute puissance de Dieu dont elle était la manifestation. Il fut condamné plusieurs fois, en particulier sous l'influence croissante du clergé africain emmené par Saint Augustin qui opposait à la liberté individuelle la prédestination et à la conception de l'état laïque sa théorie de la Cité de Dieu.

d'autres aucun. La lutte est toujours inégale entre ceux qui tiennent leur parole et une institution prête à toutes les trahisons pour accroître son pouvoir temporel. Les concessions faites à la hiérarchie par tous ceux qui veulent la réformer sans la condamner sont des marchés de dupes. Ainsi en est-il d'ailleurs à tous les niveaux et envers toutes les classes<sup>174</sup>.

Puisque les conservateurs n'hésitent pas à employer la force, celle-ci devient le recours ultime mais inévitable des opprimés. Il n'y a dans les *Mystères du Peuple* aucun ordre durable qui soit fondé sur un compromis entre les classes antagonistes car toujours l'Église s'ingénie à rompre les équilibres pour rétablir sa dictature sur les consciences et les biens.

L'attitude de conciliateur, de ceux qui tentent de revenir aux sources du christianisme est toujours finalement vaincue ou absorbée par l'Église. On reconnaît là un parallèle possible avec les déboires des catholiques libéraux ou des chrétiens sociaux du XIXe siècle. Leur action, qui se perpétua jusqu'à la fin du siècle, au-delà du Second Empire, aboutit très régulièrement, jusqu'à l'avènement de Léon·XIII, à des remises au pas imposées par Rome, ce qui provoqua, comme toujours, des ruptures avec la hiérarchie, même si les inspirateurs ne quittèrent pas le catholicisme. Il fallut attendre les encycliques *Rerum novarum*<sup>175</sup> et *Au milieu des sollicitudes*<sup>176</sup> pour que Rome prenne enfin position en faveur des idées modernes relatives au progrès social.

Ainsi en va-t-il, semble dire les *Mystères du Peuple*, de toutes les tentatives de régénération de l'Église de Rome. Dans les époques lointaines le prix à payer était la vie, ce fut le cas de tous les hérétiques, depuis les Vaudois et les Albigeois, et la lutte était ouvertement armée. Dans les époques plus modernes l'Église réussit encore à imposer sa volonté à la justice séculière, ce furent la lutte contre le protestantisme et les condamnations du dix-huitième siècle, ensuite, sous la Révolution, elle fut réduite à fomenter des complots avant de retrouver avec la Restauration et la Monarchie de Juillet des régimes qui lui soient favorables.

---

174 Car si le « bon pasteur », respectueux de la morale évangélique est victime de l'Église tout comme le pauvre, le riche n'est pas mieux protégé de l'impérialisme de l'Église. Ainsi l'évêque Cautin vole-t-il Neroweg, qui lui-même vole son roi ( dans *Ronan le Vagabond* ). Les jésuites sont prêts à tout trahir pour établir la théocratie dont ils rêvent.

175 ·15 mai 1891. Il s'agit pour Léon·XIII de relever le déficit posé par la constante progression des idées socialistes en proposant une nouvelle voie pour les catholiques, qui prenne en compte la question sociale et l'accorde avec les principes du catholicisme romain.

176 20 février 1892. Léon·XIII déclare que l'Église peut s'accorder avec toutes les formes de gouvernement. Cette encyclique, significativement écrite en français, appelle donc en fait les catholiques à se rallier à la République, elle marque la rupture avec le courant monarchiste.

La morale de la démonstration est tout à fait précise et les lecteurs des *Mystères du Peuple* peuvent d'autant moins l'ignorer que l'auteur l'énonce fréquemment :

« L'Église catholique, au mépris des lois éternelles de la justice, au mépris des droits sacrés de l'humanité, a toujours prêché, ordonné, sous menace du feu éternel, une soumission lâche, abrutissante, impie [...] L'Église catholique a toujours prêché, ordonné l'extermination de tous ceux qui protestaient contre ses impitoyables doctrines, les déclarant mortelles à la raison, à la dignité humaine. » (Lettre aux abonnés du 26 août 1851)

Il est impossible de concilier catholicisme et liberté, donc catholicisme et République.

À l'opposé du christianisme authentique, l'Église n'est pas une force de liberté dans l'Histoire, c'est toujours une arme de répression, comme l'armée et la monarchie<sup>177</sup>.

## 2,4,5 Échec du libéralisme politique

De même qu'il décrit l'échec de toutes les tentatives de démocratie chrétienne en France, à cause du catholicisme romain, Eugène Sue montre aussi comment les libéraux sincères et honnêtes, se trompant de bonne foi, se trouvent finalement livrés aux conservateurs les plus extrémistes. C'est l'exemple de M Hubert qui, à travers la Révolution, voit son camp, il est girondin, de plus en plus inféodé aux jésuites, participant bientôt à leurs complots, cautionnant, voire organisant des « excès » pour mener la République à sa perte.

En tentant de concilier un ordre fondé sur l'inégalité des droits entre le Tiers État et le prolétariat, les Libéraux ne font que reproduire à leur profit l'usurpation et l'oppression imposées par la conquête, les nobles et l'Église. Ils marquent cependant

<sup>177</sup> Il y a ici, à partir du couple Église/Monarchie, les germes d'une contestation des institutions qui, rapidement devait s'étendre aux différentes formes de gouvernement centralisé :

« jusqu'ici tout gouvernement, tout pouvoir a tendu plus ou moins, lui et ses fonctionnaires, à jouer le rôle de **conquérant** et à traiter le peuple en race conquise. [...] Aussi, le jour de l'avènement définitif de la **République démocratique et sociale** effacera-t-il les dernières traces de ces **traditions conquérantes**, et la France, sincèrement, réellement gouvernée par elle-même, avec l'autonomie de la Commune, sera alors un pays libre. » (lettre aux abonnés du 18 septembre 1850)

Cette condamnation de tous les régimes s'applique évidemment également à la république modérée, centralisatrice et qui avait établi la religion de l'ordre. Elle pouvait, les circonstances aidant, déboucher sur l'anarchisme des blanquistes.

Ce ne fut pas explicité du vivant d'Eugène Sue qui choisit finalement, comme ses amis de la Montagne, de préparer la réforme en utilisant les institutions parlementaires, de défendre la laïcisation de l'État et la limitation de la religion à la stricte sphère individuelle, mais Lachâtre, après la Commune de Paris en 1870 infléchit le discours original (Infra \*\*\*).

une étape sur la voie vers le régime républicain dont ils posent d'ailleurs correctement les principes, ce qui les rend moins coupables que leurs prédécesseurs :

« Nous voulons l'abaissement de la noblesse, la réforme des abus, l'avènement du Tiers État, seul capable de gouverner l'État en se subordonnant une royauté constitutionnelle. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 291) (*Mystères du Peuple*, IX, 358\*)

Malgré tout ils sont prisonniers de leurs préjugés :

« Nous préférons mille fois la royauté despotique au déchaînement anarchique de la populace. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 291) (*Mystères du Peuple*, IX, 358\*)

Eugène Sue expose cette fois, à travers M Hubert et ses amis pendant la période 1789-1792, l'échec des royalistes modérés, des libéraux orléanistes victimes de l'incapacité et du refus de Louis XVI à s'adapter, de la lâcheté et de la cupidité de Philippe Égalité.

La représentation est d'autant plus intéressante à suivre qu'elle montre qu'Eugène Sue ne condamne pas tous ses adversaires de la même façon, il respecte toujours la sincérité et ne pardonne pas la duplicité. L'image qu'il donne des orléanistes de 1791-1793 est pondérée, attendrie souvent, et respectueuse. Le narrateur montre à leur égard une certaine sympathie :

« Le Tiers État, en accomplissant la révolution, a cru, en majorité, travailler presque pour lui seul, tout en témoignant, reconnaissons-le, d'un intérêt sincère, mais plus théorique que pratique, pour la masse du peuple. » (*Mystères du Peuple*, XIV, 80) (*Mystères du Peuple*, X, 66\*)<sup>178</sup>

Eugène Sue fait d'ailleurs de M Hubert le protecteur du jacobin Lebrenn pendant la réaction thermidorienne et l'Empire.

Les libéraux veulent confisquer le pouvoir au nom de la supériorité culturelle que favorise l'argent, ils veulent faire du mérite la base d'une nouvelle aristocratie, mais ils respectent l'égalité des droits individuels. Ils commettent simplement l'erreur de placer le respect de la propriété et de l'ordre social avant celui de l'égalité des droits politiques. En voulant figer une société transitoire ils souhaitent abolir l'Histoire avant son accomplissement dans la République démocratique et sociale, c'est encore plus naïf que criminel, c'est pourquoi, devant la contre-révolution organisée ils choisissent finalement la défense du droit.

---

<sup>178</sup> Eugène Sue reprend ici, en l'indiquant dans le texte, un passage de *La Bouche de Fer* de Claude Fauchet, n° LVIII



Tout comme il le faisait pour les catholiques libéraux authentiques ou les chrétiens sociaux, Eugène Sue regarde avec une nuance de pitié ces naïfs qui ne veulent pas croire que le peuple est le seul avenir paisible qui reste pour la France, avant de souligner fermement leur faute qui est de s'appuyer sur la seule « oligarchie bourgeoise » (*Mystères du peuple*, XII, 106\*) alors que l'union du peuple et de la bourgeoisie, reconstituant dans la société moderne l'unité nationale gauloise, est indispensable pour que le pays retrouve son équilibre et la paix. Le libéralisme n'est pas une faute, c'est une étape dépassée, ses partisans peuvent être convaincus par la raison, car ils n'ont pas à renoncer à leurs idéaux, tout au plus doivent-ils les appliquer jusqu'à leurs ultimes conséquences.

Il était naturel, et nécessaire, que les élites socio-culturelles conduisent ou initient la Révolution. Seules, elles ne peuvent la conclure :

« La bourgeoisie, dans la lutte qu'elle a engagée contre le trône et ses soutiens naturels, n'a d'autre appui que le peuple !

Il est le bras ... elle est la tête !! Le tiers possède les lumières, la richesse ; mais nous autres, déshérités de ces avantages que nous voulons conquérir un jour, en partie du moins, grâce aux réformes et aux institutions nouvelles ... nous autres, gens du peuple, nous avons la force, le nombre, l'action ... Or, le tiers état, pour accomplir la révolution ... a autant, sinon davantage, besoin de notre concours ... que nous avons besoin du sien ! » (*Mystères du Peuple*, XIII, 246) (*Mystères du Peuple*, IX, 321\*)

En 1789, et jusqu'à la trahison du roi en 1791, le courant libéral est en accord avec son temps et ne pêche pas contre l'Histoire, il est par conséquent respectable, d'où une certaine défense du Directoire. Il perd ensuite sa grandeur en s'alliant avec les monarchistes pour défendre et maintenir un ordre qu'il croyait parfait parce que son esprit était juste et son application modérée.

Le plaidoyer est bien construit et l'on sent qu'Eugène Sue a cru, lui aussi, dans ces compromis que l'Histoire a rendus caducs. Pour Eugène Sue les républicains démocrates socialistes peuvent convaincre ces partisans des compromis politiques, car ils sont, malgré tout, sur la bonne voie puisqu'ils défendent la Liberté, un régime parlementaire, le principe électif, et qu'ils s'opposent à l'Église et au clergé selon la tradition voltairienne du dix-huitième siècle. Cette évolution, qui doit leur permettre de passer du libéralisme traditionnel au républicanisme social, a été celle d'Eugène Sue, il croit donc en la persuasion de l'exemple, qu'il soit tiré de l'Histoire de France ou de l'expérience personnelle, surtout quand il repose sur les principes de l'Évangile. En

véritable démocrate, étranger à tout ce qui pourrait ressembler à la dictature d'une classe, Eugène Sue respecte tous ceux qui se reconnaissent dans les principes de 1789, même s'ils n'en voient pas toutes les implications et refusent le plus souvent de mettre leurs actes en total accord avec leurs paroles. Comme les révolutionnaires avant qu'ils ne se déchirent dans la Convention, Eugène Sue n'exclut de son peuple rêvé que ceux qui refusent de reconnaître la souveraineté de la Nation, c'est à dire les légitimistes et les ultramontains.

Il y a là davantage que le refus de condamner totalement une attitude passée, il y a une réelle intuition des étapes qui peuvent conduire la bourgeoisie modérée à la République démocratique et sociale.

Lorsqu'il écrit l'épisode révolutionnaire (en 1856), la bourgeoisie pour l'heure séduite par la réussite économique du Second Empire qui a su ménager l'apparence de la liberté politique en rétablissant le suffrage universel ne rêve plus de république, Sedan montrera comment elle peut évoluer brusquement mais aussi s'arrêter tout aussi brusquement dans son élan vers un régime social.

Si l'on prend en compte les tâtonnements du XIXe siècle, Eugène Sue est un précurseur, par l'alliance qu'il pose comme théoriquement possible entre un socialisme sincère mais réformiste et un libéralisme réaliste. Car pour les lecteurs modernes que nous sommes, il est indéniable que la Troisième République naquit sous les couleurs ambiguës de l'orléanisme, avec Thiers, du royalisme modéré, avec Mac-Mahon et de Broglie, puis d'un républicanisme opportuniste inspiré par la prise en compte relative des réalités sociales<sup>179</sup>, avec Gambetta et Ferry.

Sans le savoir, et parce que, malgré le militantisme très marqué, ils traduisent la sincérité de leur auteur très peu convaincu par les abstractions théoriques, les *Mystères du Peuple* esquissent la voie conservatrice qui sera retenue après le désastre de Sedan en soutenant, comme dans le *Berger de Kravan*, la valeur d'un républicanisme modéré et raisonné à côté d'un socialisme d'avant-garde.

Finalement, comme en 1849, et malgré ses critiques, Eugène Sue croit toujours au réformisme, à condition que la République soit instaurée et le peuple rétabli dans ses droits, car le vrai réformisme s'accompagne alors d'une éducation du peuple.

---

179 Voir sur les débuts difficiles du nouveau régime, *La République des ducs* de Halévy.

## 2,5 NATION – ÉTAT – PATRIE

### 2,5,1 Autour du libéralisme et du républicanisme : de La France État – Nation à la Patrie républicaine

Aux trois niveaux de représentation de l'Histoire qui sont simultanément exposés dans les *Mystères du Peuple*, du concret immédiat de l'expérience individuelle au plus abstrait qui est le sentiment d'appartenir à une Nation et à l'Humanité, correspondent trois axes de réflexion et de formation politiques qui se traduisent par trois thèmes récurrents dans les romans des *Mystères du Peuple* :

- la reconquête des droits individuels ;
- l'inscription dans le droit du principe d'égalité ;
- la défense de la liberté de conscience et de la nécessaire séparation de l'Église et de l'État.

Complétant cette construction qui doit rendre perceptible et sensible la marche du progrès pour les lecteurs moins intéressés par les abstractions de la philosophie de l'Histoire, moins réceptifs aux méditations sur les rapports de la notion de progrès avec les modalités du temps, le culte de la Patrie, jouant sur les contrastes et les similitudes, fournit un équivalent à la dimension religieuse eschatologique classique. Il complète la transposition de l'Histoire monarchique classique, au modernisme démocratique dans lequel l'ordre est strictement inversé, du pouvoir exécutif au peuple, en plus d'être d'un tout autre registre. Le culte de la Patrie tel qu'il est affirmé par Eugène Sue propose ainsi une nouvelle clé idéologique pour la compréhension de l'univers des *Mystères du Peuple*.

#### La reconquête des droits individuels

Dès le prologue contemporain (*Le Casque du Dragon*), immédiatement après l'évocation indirecte de l'oppression cléric-nobiliaire qui est faite par la *Chanson des trois Moines Rouges*, conjointement avec l'introduction du thème gaulois<sup>180</sup> et avec la référence à la lutte des races, la première référence qu'Eugène Sue fait à l'idée de progrès concerne la reconquête de la liberté pour tous les individus.

C'est alors qu'il fait les longues citations empruntées à Augustin Thierry, Guizot,

---

180 *ibid* p 22, note sur Amédée THIERRY : « j'ai voulu faire connaître cette race (la race gauloise), de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'entre nous Français. »

Siéyès, sur le droit de conquête . Il souligne le rôle négatif de l'Église de Rome dans la progression du peuple pour la reconquête de sa liberté depuis son statut de serf jusqu'à celui de citoyen. Alors aussi qu'il indique le terme de sa liberté, cette marche qui opposait les intérêts du peuple gaulois à ceux des nobles et du clergé :

"lorsqu'en 1789, les députés de la France entière ont été réunis dans une seule assemblée, les deux peuples se sont hâtés de reprendre leur vieille querelle. Le jour de la vider était enfin venu." (*Mystères du Peuple*, I, 28) (*Mystères du Peuple*, I, 29\*)<sup>181</sup>

Les étapes de cette libération, étapes que Sue considère comme achevées avec la Révolution de 1789, sont régulièrement soulignées au fil des épisodes afin que nul lecteur ne puisse les ignorer :

« toujours l'insurrection ou l'épouvante a **arraché** aux éternels oppresseurs de nos pères quelque durable concession ÉCRITE DANS LA LOI et forcément observée » (*Mystères du Peuple*, I, 162) (*Mystères du Peuple*, I, 158\*)

Les romans tiendront la comptabilité de ces victoires partielles, de ces avancées, les lettres aux abonnés résumeront s'il le faut la trajectoire :

« Le récit suivant, *Le Collier de fer*, est surtout destiné à vous faire connaître, chers lecteurs, le sort de nos PÈRES ESCLAVES. » (deuxième lettre aux abonnés, vers mars 1850)

« Sylvest, c'est l'esclave martyr, qui ne songe qu'à briser ses fers par la révolte. » (Troisième lettre aux abonnés, 6 mai 1850.)

« la Gaule a reconquis presque toutes ses libertés » (Quatrième lettre aux abonnés, 1er juin 1850)

« jusqu'ici, tout gouvernement, tout pouvoir a tendu plus ou moins, lui et ses fonctionnaires, à jouer le rôle de conquérant, et à traiter le peuple en race conquise. » (Cinquième lettre aux abonnés, 18 septembre 1850)<sup>182</sup>.

« Nous étudierons dans les récits suivants les conséquences de cette **conquête**, le sort des peuples toujours réduits aux douleurs et aux misères de l'esclavage. » (Sixième lettre aux abonnés, 20 janvier 1851)

---

181 En note. Citation empruntée à GUIZOT, *Du Gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuelle*.

182 Eugène Sue avertit que seule la République démocratique et sociale libérera complètement et respectera le peuple.

« La noblesse actuelle se rattache par ces prétentions aux hommes à privilèges du seizième siècle. Ceux-là se disaient issus des possesseurs d'hommes du treizième siècle, qui se rattachaient aux Franks (sic) de Karl-le Grand, qui remontaient aux Sicambre de CLOVIS. » (Septième lettre aux abonnés, 15 mai 1851)

Il est possible de multiplier les citations qui soulignent une filiation, une progression et ses étapes, jusqu'à l'apothéose de 1789, ré affirmée dans la lettre de présentation du 20 janvier 1856 pour l'épisode situé pendant la Révolution :

« la révolution de 1789-1792<sup>183</sup>, amenant la chute de la monarchie et restaurant le gouvernement républicain, antique constitutions des Gaules fédérées [...] est une conséquence si évidente, une conclusion tellement normale de la marche des événements retracés par nous d'âge en âge. »

et reprise dans le texte romanesque :

« Réjouissez-vous, mânes de mes ancêtres ... martyrs de l'Église, de la noblesse et de la royauté !! Réjouissez-vous, soldats obscurs de ces luttes acharnées, soulevées d'âge en âge par des opprimés contre leurs oppresseurs séculaires ... par les fils des Gaulois conquis contre les fils des Franks (sic) conquérants... Réjouissez-vous ! la vieille Gaule a recouvré cette fois pour jamais, par sa sainte, trois fois sainte Révolution, ses antiques libertés républicaines. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 35) (*Mystères du Peuple*, IX, 149\*)

Les reliques sont également autant de moyens de marquer les souvenirs, chaque recensement, et il y en a un au moins dans chaque épisode, énumère les grandes luttes qui ont conduit à la reconnaissance dans les textes légaux des libertés des individus, jusqu'à la célèbre nuit du 4 août 1789 brièvement résumée par Sue :

« Cette émeute (du 14 juillet 1789)... c'était la liberté.

C'était la destruction prochaine du vieux monde monarchique, féodal et théocratique ! [...] les émeutiers de juillet 1789 l'obtinrent dans la fameuse nuit du QUATRE AOÛT [...] irrésistible puissance du mouvement ascensionnel de la révolution vers la liberté, dont la république est la formule sacrée ... » (*Mystères du Peuple*, XIII, 317) (*Mystères du Peuple*, IX, 378-379\*)

En parlant de la république « formule sacrée » de la liberté, Eugène Sue, en même temps qu'il marque le terme de la lutte séculaire qu'il vient de retracer, glisse la première attaque contre la pensée libérale qui trouve là ses sources historiques. Car

---

183 Comme toujours, la période du gouvernement révolutionnaire est exclue car Eugène Sue considère que les droits du peuple n'y étaient pas respectés.

jamais les ancêtres des libéraux de 1855, non plus que ces derniers, n'ont opposé monarchie et liberté. Ils se prononçaient alors, comme en 1855, puis en 1870, pour la monarchie constitutionnelle qui leur paraissait plus stable et moins soumise à la pression populaire, mais ils le faisaient au nom d'une certaine idée de la liberté favorisant l'initiative individuelle, la réussite par le travail, plutôt qu'une égalité de droits qu'ils estimaient dangereuse pour la vie sociale.

Le désaccord est majeur, mais il n'apparaît clairement que dans la suite de l'évolution politique. Eugène Sue, pour clarifier historiquement les positions, entreprend alors de citer longuement et de commenter la *Déclaration des Droits de l'Homme* du 26 août 1789 :

« Cette œuvre impérissable (qui) résume, complète, proclame et consacre à la face du monde ces libertés dont la conquête nous a coûté quinze siècles de combats, de deuils, de larmes ... » (*Mystères du Peuple*, XIII, 319) (*Mystères du Peuple*, IX, 380\*)

Il y a là un exemple particulièrement net de la façon dont Eugène Sue entend agir sur son lecteur car, curieusement, il modifie l'article 2 de la *Déclaration*<sup>184</sup>. Dans le texte officiel on peut lire :

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. -- Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »<sup>185</sup>

or Eugène Sue écrit, conservant le début de l'article :

« Ces droits sont : l'ÉGALITÉ, LA LIBERTÉ, LA PROPRIÉTÉ, LA SÛRETÉ, LA RÉSISTANCE A L'OPPRESSION. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 319) (*Mystères du Peuple*, IX, 380\*)

Il peut s'agir d'une erreur de copie, mais ce n'est sans doute pas le cas, car il n'y a pas d'autre modification dans les dix-sept articles qu'il cite. Le trait est trop significatif pour être mis au compte d'une erreur involontaire. C'est en effet sur l'application de la déclaration théorique que va se faire la différence entre ceux qui deviendront les inspirateurs du libéralisme et ceux qui évolueront vers une poursuite de la révolution. En effet si l'accord est fait sur le principe de la liberté pour tous il n'en est pas de même pour l'égalité que Sue place en première position. L'affirmation du principe de liberté a essentiellement pour intérêt de conduire à la définition des limites de la loi, là où s'articulent les libertés individuelles et les libertés civiles correspondant à

<sup>184</sup> Ce ne peut être une erreur de copie.

<sup>185</sup> *Les Déclarations des droits de l'Homme*, par Stéphane Rials, Hachette, collection Poche Pluriel, 1988

la vie en société. Eugène Sue se garde d'oublier de citer ces articles essentiels :

« article 5 : La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. --- Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché. Nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas ! article 6 : La loi est l'expression de la volonté générale.

--- Tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou **par leurs représentants à sa formation** ... » (*Mystères du Peuple*, XIII, 320) (*Mystères du Peuple*, IX, 381\*)

En introduisant la notion d'égalité avant celle de liberté, Eugène Sue renforce ce qui était contenu dans l'article six et qui, selon lui, annonce sans possibilité d'interprétation le recours au suffrage universel masculin total<sup>186</sup>.

Cela ne correspond plus aux principes du libéralisme qui lie la position sociale et le rôle tenu en politique. Très vite d'ailleurs, les modérés de 1789 perçurent le danger de cette déclaration votée dans l'enthousiasme et la rapidité<sup>187</sup>, les suivantes furent plus prudentes :

« La Constitution garantit pareillement comme droits naturels et civils : La liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir [...]

La liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées [...]

La liberté aux citoyens de s'assembler paisiblement et sans armes [...]

La liberté d'adresser aux autorités constituées des pétitions signées individuellement. »<sup>188</sup>

Il fallut attendre 1793 pour que réapparaisse clairement cette **égalité** à laquelle Eugène Sue tenait tant<sup>189</sup> :

« La souveraineté nationale réside essentiellement dans le peuple entier, et chaque citoyen a un droit égal de concourir à son exercice. » (*Déclaration des droits de l'homme*, dite « girondine », du 29 mai 1793, Article 26.)

---

186 Les femmes jouent un rôle déterminant dans tout le cycle, participent aux décisions au sein de la famille mais ce sont les hommes qui assurent le passage au niveau sociétal. Eugène Sue reste prisonnier des conceptions de son temps quant au rôle des femmes dans l'État.

187 Le vote se fit, parmi d'autres, entre le 20 et le 26 août 1789

188 Titre Ier de la Constitution de 1791. Le droit de participer directement ou indirectement au pouvoir a disparu. La loi établira le cens électoral.

189 Eugène Sue parle le moins possible de 1793-1794 à cause de l'image de la Première République que les conservateurs ont imposés en l'assimilant à la Terreur. La période 1789-1792 est plus consensuelle, même parmi les républicains de la veille.

Eugène Sue nous donne indirectement lui-même la preuve que son « erreur » quand il cite la déclaration de 1789 est volontaire en soulignant la filiation entre la *Déclaration* et la constitution de 1791 :

« Ces principes servirent de base à la constitution de 1791 » (*Mystères du Peuple*, XIII, 329) (*Mystères du Peuple*, IX, 388\*)

et les défauts de cette dernière :

« il faut le dire, en outre de l'hérédité du pouvoir exécutif, la constitution de 1789 -1791 renfermaient d'autres vices capitaux, d'autres graves atteintes à la souveraineté du peuple, tels que la distinction établie entre les citoyens **actifs** et les citoyens **passifs**, **l'élection à deux degrés**, la nécessité de payer un **cens** pour être éligible aux fonctions de **représentant du peuple**.

[...] ne rétablissaient-elles pas des **privilèges ?** » (*Mystères du Peuple*, XIII, 330) (*Mystères du Peuple*, IX, 389\*)

Eugène Sue affirme ici ouvertement, une fois de plus, son refus des thèses libérales qui, à travers la Restauration et la Monarchie de Juillet avaient encore progressé et avaient inspiré la loi du 31-mai 1850 limitant de nouveau le suffrage universel<sup>190</sup>.

Trop abstraite la référence à la liberté n'a de sens réel qu'en fonction des droits qui l'accompagnent et des lois qui en limitent l'étendue dans la société civile. Eugène Sue insiste sur ce point pour que ses lecteurs, populaires, ne soient pas dupes de discours mensongers. Il préfère quant à lui mettre en avant le principe d'égalité, plus concret. Celui-là seul lui paraît authentiquement républicain qui débouche sur la souveraineté de la Nation. Le libéralisme est rejeté dans le camp de la monarchie condamnée :

« finalement la république était virtuellement affirmée par l'article 3 de la Déclaration (des Droits de l'Homme) : « La SOUVERAINETÉ réside essentiellement DANS LA NATION. Nul corps, nul INDIVIDU, ne peut exercer D'AUTORITÉ qui n'en émane EXPRESSÉMENT. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 324) (*Mystères du Peuple*, IX, 384\*)

Mais Eugène Sue prend garde de ne pas être accusé de démagogie.

Pour ne pas s'en tenir à un discours trop général sur l'égalité des droits, il cite

---

<sup>190</sup> Ces principes devaient d'ailleurs survivre au Second Empire et les premières années de la Troisième République verront la recherche de principes de sélection des électeurs et des élus. Ne pouvant rétablir le cens alors que Louis Napoléon Bonaparte avait laissé fonctionner le suffrage universel sans conflit pendant vingt ans (grâce il est vrai à la "candidature officielle"), les hommes au pouvoir pensèrent à conserver une chambre haute élue au suffrage universel indirect, le Sénat.



également longuement les points de la constitution de 1791 avec lesquels il est d'accord :

« 1° L'admissibilité de tous les citoyens aux places et emplois sans autres distinctions que celles des vertus et des talents ... » (*Mystères du Peuple*, XIII, 322) (*Mystères du Peuple*, IX, 383\*)

Pour conclure définitivement le débat, Eugène Sue souligne, en la forçant un peu<sup>191</sup>, l'opposition qui naît alors entre le libéral monarchien Mounier affirmant :

« La monarchie est le gouvernement qui convient à la France. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 326) (*Mystères du Peuple*, IX, 385\*)<sup>192</sup>

et le futur républicain jacobin Robespierre :

« La Nation n'a pas le DROIT d'aliéner, en tout ou en partie, sa SOUVERAINETÉ en en déléguant l'exercice à une **famille héréditaire**. » (*Mystères du Peuple*, XIII, 324) (*Mystères du Peuple*, IX, 384\*) (Robespierre, discours aux Jacobins prononcé le 29 juillet 1792)

C'est replacer la réflexion sur le terrain le plus exigeant qui soit et bien souligner que le peuple reste toujours la seule instance pleinement souveraine. Aucun principe ne peut s'y substituer, toute délégation de pouvoir est temporaire par nature et le peuple peut toujours censurer ses élus par le vote s'il ne servent pas la république :

« s'ils nous essayent, nous les essayons aussi, et, le jour venu, le scrutin leur dira : « Vous voyez bien, vous ne savez ni servir la république ni vous en servir ... Allez-vous-en de là, s'il vous plaît ... » (*Mystères du Peuple*, I, 153) (*Mystères du Peuple*, I, 149\*)<sup>193</sup>

Telle est, en 1849, l'espoir qu'entretiennent les démocrates socialistes qui attendent les élections de 1852.

## 2,5,2 La défense de la liberté de conscience

Poursuivant et appliquant ses raisonnements aux individus, Eugène Sue revient à sa préoccupation principale en citant l'article 10 de la *Déclaration des droits*

191 En 1789 personne n'est républicain. Robespierre est encore favorable à une monarchie constitutionnelle, mais il est contre le veto royal et veut laisser à l'Assemblée la totalité des pouvoirs.

192 Discours du 28 août 1789, rapport sur la Constitution. Citation que l'on peut rapprocher des nombreuses déclarations des journaux conservateurs avant le 2 décembre 1851.

193 Eugène Sue, pour défendre les Jacobins dont les républicains se disent les héritiers, omet de dire que les Girondins eux-mêmes se rallièrent à ces principes en 1793 et les inscrivirent dans l'article 30 du Titre Ier de la Constitution :

" [...] Toute hérédité dans les fonctions est absurde et tyrannique [...]"

*de l'Homme :*

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions politiques ou religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi. »  
(*Mystères du Peuple*, XIII, 321) (*Mystères du Peuple*, IX, 381\*)

Sur ce point s'il n'y avait pas encore de divergences en 1789 au sein d'une bourgeoisie imprégnée des combats menés par les philosophes de la génération précédente. Il n'en était plus de même depuis 1849 et le rappel que fait Eugène Sue était nécessaire. Sue est pour la séparation de l'Église et de l'État<sup>194</sup>, ce qui, là aussi, marque sa séparation définitive d'avec les libéraux de la fin du XIXe siècle. C'est avec un texte de l'époque révolutionnaire, signé par un prêtre partisan d'un catholicisme d'état, qu'Eugène Sue va trouver l'explication des évolutions et dresser un réquisitoire terrible contre les anciens voltairiens individuellement libres penseurs mais qui veulent, collectivement, appuyer leur nouveau pouvoir sur les anciens directeurs de conscience. Thiers, Louis Napoléon Bonaparte sont directement visés, l'un parce qu'il trahit l'esprit d'une Révolution qu'il fut l'un des premiers à étudier avec sympathie, tentant même d'en justifier les excès, l'autre parce qu'il appelle autour de lui les « hommes noirs » pour renforcer son pouvoir et mieux écraser la république française après qu'ils lui ont fait écraser la république romaine.

« Les exploiters sont devenus fatalement, par l'irrésistible logique du mal, complices et solidaires les uns des autres ; de sorte que le prêtre a soutenu le roi ; le roi a soutenu le capitaliste et le propriétaire ; il est ainsi advenu qu'attaquer l'autel c'était attaquer le trône ; qu'attaquer le trône, c'était tôt ou tard, attaquer le capital et la propriété ... Voilà ce dont s'aperçoit aujourd'hui le Tiers État ... De là vient le brusque temps d'arrêt ... la réaction contre-révolutionnaire du parti bourgeois ; oui, pour défendre et sauver les privilèges de ses écus, il va tenter de se rattacher à la monarchie qu'il a détruite à demi, et, au besoin, il se rattachera même à l'Église à laquelle il ne croit point ; mais il est trop tard, l'impulsion est donnée, la révolution lancée. » (*Mystères du Peuple*, XIV, 81-82) (*Mystères du Peuple*, X, 67\*)<sup>195</sup>

Eugène Sue a trouvé là le texte historique qui résume toute la philosophie des *Mystères du Peuple*, depuis la nécessité des guerres religieuses pour renforcer l'action des insurrections populaires, jusqu'au rapprochement de la noblesse et de l'« oligarchie

---

194 Il écrivait dans la douzième lettre aux abonnés, le 12 juin 1853 : « L'une des premières mesures à prendre au nom du droit sacré de la liberté de conscience, sera de séparer radicalement, absolument, les choses de l'Église des choses de l'État. »

195 La citation est extraite du numéro LVIII du journal de Claude Fauchet *La Bouche de Fer* dont Eugène Sue donne la référence.

marchande ».

Claude Fauchet<sup>196</sup> prophétise également le sens de toutes les révolutions du XIXe siècle mêlant les derniers gestes d'un combat pour la liberté qui prolongent la première Révolution, et les combats de la misère qui opposent le peuple aux détenteurs des richesses et des derniers privilèges « du capital et de l'écu ». L'analyse d'Eugène Sue est si conforme à celle de Fauchet qu'il n'éprouve pas le besoin de la commenter et qu'il l'intègre telle quelle dans son roman, sans même souligner l'étonnante prémonition et les similitudes avec la situation des années 1850. Il est vrai que l'identité de ton avec l'ensemble est parfaite<sup>197</sup>.

Eugène Sue ne tire cependant pas les mêmes conclusions que Fauchet, partisan de la loi agraire, envoyé à la guillotine par Robespierre avec les Girondins en octobre 1793, après avoir été accusé par les enragés<sup>198</sup>. Le respect des libertés individuelles l'emporte chez lui devant le désir de réduire l'Église de Rome au silence. Combattant l'institution compromise avec tous les pouvoirs, il respecte les convictions de chacun :

« Nous honorons toutes les convictions sincères et pieuses, depuis la croyance des Juifs, des chrétiens rationalistes ou protestants, jusqu'à celle des catholiques romains les plus orthodoxes en matière religieuse. Chacun pense, croit, pratique, examine, apprécie comme il veut ou comme il peut, à la condition, nous le répétons de respecter les croyances de tous, comme tous doivent respecter la croyance de chacun, pourvu qu'elle se formule avec mesure et convenance." (Troisième lettre aux abonnés, introduisant le récit consacré aux derniers jours de la vie de Jésus, datée du 6 mai 1850.)

Cette attitude sera celle des rédacteurs de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. La religion est limitée au cercle privé.

Rien jamais dans les *Mystères du Peuple* ne cautionne les violentes tentatives de déchristianisation de 1793-1794<sup>199</sup>. Rien non plus n'approuve les essais de culte

196 Né le 22 septembre 1744 et mort guillotiné le 31 octobre 1793, à Paris, Claude Fauchet est un révolutionnaire et un évêque constitutionnel français. Il fit alliance avec la faction girondine dont il partageait le fédéralisme. Il fut compris dans le décret d'accusation lancé contre la Gironde en octobre 1793.

197 Au point que j'ai eu l'impression que Eugène Sue devait connaître cet extrait de *La Bouche de Fer* avant de commencer la rédaction des *Mystères du Peuple*. Rien n'est venu confirmer ce sentiment et l'absence de références à Claude Fauchet avant l'épisode révolutionnaire qui paraît à partir de la fin 1856 me laisse penser qu'Eugène Sue ne fit cette découverte qu'en travaillant sur l'*Histoire Parlementaire* lors de la rédaction du *Sabre d'honneur*.

198 Fauchet fut accusé par Chabot d'avoir participé à l'organisation du meurtre de Marat. Accusation fautive car Charlotte Corday a toujours affirmé avoir décidé seule et que la « patriote » accusatrice ne pouvait fournir aucune preuve contre Fauchet.

199 C'est à cette époque que des églises furent pillées, des cérémonies religieuses pourtant présidées par des prêtres constitutionnels perturbés

républicain, déesse de la Raison ou Être Suprême. C'eût été créer une religion d'État, donc ouvrir la porte à de nouveaux excès.

Eugène Sue repousse la religion dans le domaine privé et ne s'accommode pas d'un culte cautionné par le régime. Le républicanisme d'Eugène Sue s'oriente très nettement vers ce que seront les choix idéologiques de Gambetta et de ses amis après la chute du Second Empire. La distinction entre les sphères temporelles et spirituelles doit être absolue, au nom de la liberté même, afin de ne pas défavoriser une croyance par rapport à une autre. La liberté individuelle ne doit pas être limitée dans le domaine de l'esprit, donc l'État ne doit pas prendre position en cette matière. Ce principe qui aurait dû rester au libéralisme devient un nouvel élément spécifique du républicanisme démocratique.

### **2,5,3 Aboutissement : le culte de la Patrie**

Benedetto Croce, dans son *Histoire de l'Europe au XIXe siècle*<sup>200</sup>, analyse les différents mouvements en termes de religion et justifie ainsi l'opposition qui se fit rapidement jour entre le libéralisme et le catholicisme :

« l'essentiel, l'intrinsèque de toute religion, [...] réside toujours dans une conception de la réalité et dans une éthique correspondante. [...] La conception de la réalité et l'éthique correspondante du libéralisme étaient [...] le fruit de la pensée moderne, dialectique et historique [...]

À la conception selon laquelle la fin de la vie est dans la vie même, le devoir dans l'accroissement et l'élévation de cette vie, la méthode dans la libre initiative et dans la faculté d'invention individuelle, le catholicisme oppose ses thèses propres : pour lui, au contraire, la fin est dans une vie qui n'est pas de ce monde et pour laquelle la vie terrestre est une simple préparation. »<sup>201</sup>

Il interprète ensuite la lutte entre le libéralisme et le républicanisme avec le concept de peuple :

« les uns (les libéraux) avaient devant eux un peuple réel à éduquer, les autres (les républicains socialistes) un peuple imaginaire à exciter. » (p 174)

C'est faire, comme Eugène Sue le reconnaît d'ailleurs, du libéralisme une étape politique durable et du socialisme une philosophie révolutionnaire, à condition que le

<sup>200</sup> *Storia d'Europa nel secolo decimonono*, 1932 traduction française par Henri BEDARIDA, Plon 1959

<sup>201</sup> *Histoire de l'Europe au XIXe siècle*, p 59 à 62

libéralisme ne s'allie pas avec le catholicisme attaché au passé. Or ce n'est pas le cas. Comme Eugène Sue l'a affirmé après Fauchet, Croce est contraint d'admettre que le libéralisme renonce à être lui-même quand il se fige dans la Monarchie de Juillet ou la république conservatrice de 1849-1851 toutes deux dirigées contre les républicains :

« Un gouvernement libéral trahit son propre caractère et viole son intime loi, s'il n'est pas un gouvernement tourné vers l'acquisition d'une liberté toujours plus grande. » (Ibid, p 212)

C'est ce qu'affirment les pages qu'Eugène Sue consacre à la Gironde, puis au Consulat, et à la critique des dirigeants de 1850 qui, finalement, entrent en contradiction avec leur propre passé libéral.

Le divorce entre libéraux et républicains socialistes comporte cependant une autre dimension à caractère religieux, celui du culte de la Patrie qui vient compléter et dépasser celui de la Nation.

La Nation, les écrits de Guizot, comme ceux d'Augustin Thierry le démontrent après ceux de Siéyès, entre dans le discours politique avec le libéralisme.

« Qui dit bourgeois dit peuple ... il n'y a plus qu'un tout... la nation !! »  
(*Mystères du Peuple*, XIII, 226) (*Mystères du Peuple*, IX, 305\*)

déclarait dans les *Mystères du Peuple* le libéral monarchien Desmarais après avoir, en privé, condamné la prise de la Bastille et affirmé :

« l'idéal du gouvernement est une royauté bourgeoise, constitutionnelle [...] subordonnée à une assemblée composée de représentants du Tiers État. »  
(*Mystères du Peuple*, XIII, 205) (*Mystères du Peuple*, IX, 288\*)<sup>202</sup>

Sous la Seconde République, alors que les idées libérales aboutissent à la sacralisation de la Nation comme symbole de l'union des individus de langue, de mœurs et de coutumes identiques<sup>203</sup>, les républicains dépassent ce concept et aboutissent au culte de **la Patrie qui unit en un seul terme une constellation complexe incluant la Nation, le territoire national, un système politique et des principes moraux affirmés à la face des puissances étrangères.**

Pour les libéraux le principe national s'incarne parfaitement dans le monarque

---

202 Desmarais, son nom est déjà significatif puisque le « Marais » fut historiquement responsable de la chute de Robespierre, incarne dans les *Mystères du Peuple* cette bourgeoisie traître au peuple qu'Eugène Sue condamne tout particulièrement parce qu'elle n'agit que par intérêt, sans aucune conviction propre. Après avoir été monarchien, Desmarais sera girondin, jacobin, terroriste, puis thermidorien, sénateur d'Empire et Pair sous la Restauration !

203 Voir Renan et Taine par exemple.

héréditaire, père et protecteur de la Nation, représentant son éternité<sup>204</sup>, pour les républicains, la Patrie est sous la protection du peuple, c'est-à-dire des citoyens levés pour la défendre. Inventé en 1792, au moment où la coalition menaçait le territoire de la République<sup>205</sup>, le concept moderne de Patrie domine l'ensemble de la construction d'Eugène Sue, alors qu'il est moins souvent explicité que celui de peuple : « bourgeois et prolétaires » ou celui de Nation, importé dans le récit avec la lutte des races qui oppose indistinctement Gaulois et Francs, Nation gauloise et Barbarie franque. C'est que la notion de Patrie est directement issue de celle de Liberté, elle apparaît comme l'accession collective au statut de citoyen, lequel est lié à la République qui naît de fait lorsque la monarchie s'effondre avec la fuite du roi :

« Nous étions esclaves en 1789, nous nous sommes crus libres en 1790 ; nous le sommes à la fin de juin 1791 ! puisque, par sa fuite, Louis XVI nous délivre de la royauté ! [...] Nous venons vous demander, vous conjurer, au nom de la patrie, de déclarer que la France n'est plus une monarchie, et qu'elle se constitue en RÉPUBLIQUE ! » (*Mystères du Peuple*, XIV, 54) (*Mystères du Peuple*, X, 45-46\*)(citation extraite de la pétition des Cordeliers aux jacobins)<sup>206</sup>

Partie d'une volonté de libération d'un peuple et d'une Nation, la marche de l'Histoire aboutit à la constitution d'une Patrie et d'un peuple de citoyens qui unit en son sein tous ceux qui défendent un territoire et une révolution<sup>207</sup>.

Alors que les libéraux accordent à l'individu une liberté finalement limitée par son poids économique dans la Nation, entendue d'abord comme espace géographique et industriel, limité par des frontières, les républicains reconnaissent le plein statut de

---

204 Dans la Constitution de 1791, c'est le roi qui a le pouvoir de déclarer la guerre au nom de la Nation qu'il représente à lui seul, il n'est pas responsable de ses actes devant l'Assemblée. C'est pour cette raison que l'Assemblée législative décidera que Louis·XVI peut, malgré la fuite de juin 1791, prêter serment de fidélité à la Constitution !

205 Dans l'esprit du peuple, et dans celui d'Eugène Sue, la patrie est liée historiquement à l'appel de Danton sur « la Patrie en danger » en septembre 1792.

206 Citation extraite de la pétition des Cordeliers lue aux Jacobins le 21 juin 1791. A cette occasion Eugène Sue condamne l'attitude de Robespierre qui « pensant que l'heure de la république n'avait pas encore sonné, crut sans doute plus sage, plus **politique** de temporiser en se bornant à mettre l'Assemblée nationale en suspicion ... Ce fut, selon moi, et les événements l'ont prouvé, l'une des erreurs de ce grand homme » (*Mystères du Peuple*, XIV, 48) (*Mystères du Peuple*, X, 40\*)

207 C'est pourquoi des étrangers peuvent siéger dans l'Assemblée nationale de 1791.

citoyens à tous ceux qui adhèrent au pacte national.

Les libéraux modulent la qualité de citoyen selon l'impôt, donc la richesse, ou une forme de mérite, les républicains accordent la citoyenneté sur la base de la responsabilité morale, adoptant une approche plus éthique qu'économique.

Dans le système libéral l'État se trouve logiquement réduit et essentiellement limité à la gestion des conflits entre les intérêts privés, donc aussi peu interventionniste que possible et surtout plus juridique que politique.

Pour les républicains démocrates, qui n'acceptent de limitation de la liberté individuelle que par le respect de lois dépendant du suffrage universel<sup>208</sup>, c'est-à-dire de la volonté populaire, l'État peut, si le peuple le désire, intervenir dans tous les domaines qui ne relèvent pas de la liberté de conscience. Dans ce cas, la liberté civile est donc essentiellement, et idéalement, liée à l'évolution de la volonté populaire, elle renvoie non plus à un État intangible, situé au-dessus du corps social, mais à la Patrie dont il est une émanation<sup>209</sup> qui, seule, est éternelle. L'État républicain n'est qu'une institution temporaire et sujette à des changements, voire à une destruction, il peut être maximum en temps de crise<sup>210</sup> ou réduit en temps de paix. La Patrie est intouchable, constituée de l'assemblée des citoyens se posant face aux gouvernements étrangers avec la maîtrise totale de sa souveraineté nationale<sup>211</sup>.

208 D'où les risques de dérive vers le totalitarisme souvent soulignés par les libéraux et trop souvent réalisés dans l'Histoire, depuis le Gouvernement de Salut Public jusqu'aux dictatures socialistes ou communistes plus récentes, en passant par les fascismes allemands ou italien.

L'Histoire a prouvé que l'économie d'État, tentée par Robespierre, prônée par certains amis politiques de Eugène Sue comme Louis BLANC, pouvait conduire, à travers des phases successives de délégation des pouvoirs, à des dictatures plus graves pour la liberté que les régimes libéraux du XIXe siècle, mais il n'y avait encore aucun exemple de cette sorte lorsque Eugène Sue écrivait si l'on excepte le gouvernement des Comités.

209 La création du Comité de Salut Public puis du Gouvernement de Salut public formaliseront et exhiberont ce lien de nature révolutionnaire en cela qu'il rompait avec toutes les traditions.

210 Eugène Sue ne condamne pas la dictature de Robespierre, il la défend dans la situation qui était celle de la Patrie à ce moment :

« Cette espèce de **catéchisme** ou de **memento** contient en germe les moyens révolutionnaires dont l'action, selon Robespierre (et à peu d'exceptions près ils me semblent excellents), doit assurer le salut de la république. Tel est cet écrit : « Il faut une volonté UNE ; [...] Il faut que l'insurrection actuelle (31 mai 1793) continue jusqu'à ce que les mesures soient prises pour sauver la république. Il faut que le peuple se rallie à la Convention et que la Convention se serve du peuple [...] En résumé : -- 1° proscription des journalistes perfides et contre-révolutionnaires ; -- 2° punition des traîtres et des conspirateurs, surtout des députés et des administrateurs coupables ; -- 3° nomination de généraux patriotes, destitution et châtement des autres ; -- 4° assurer les subsistances par des lois populaires. » (*Mystères du Peuple*, XV, 279-280) (*Mystères du Peuple*, XI, 104\*)

Eugène Sue a dit par ailleurs que l'une des erreurs de Robespierre avait été d'user de la peine de mort pour punir les coupables.

211 La Nation ne peut aliéner sa souveraineté, ni la déléguer.

Les termes qui résument toute la construction sont ceux mêmes que Robespierre a employés et que Eugène Sue a repris dans les *Mystères du Peuple*.

Dans son mouvement, l'Histoire portée par les *Mystères du Peuple* doit donc pouvoir être interprétée comme l'ensemble des actes, individuels et collectifs, qui conduisent de la Nation Gauloise, entité territoriale constituée de tribus indépendantes unies par la langue et les mœurs, jusqu'à un État républicain défendant une Patrie dans laquelle doivent pouvoir se reconnaître les descendants des Gaulois et des Francs. A mesure que l'on approche de l'époque contemporaine de la Révolution, le sentiment de conflit qui est né de la cohabitation sur un même sol, mais avec des lois différentes (les privilèges), de la Nation gauloise et de la Nation franque qui s'était approprié l'État, devient plus vif. La crise doit se résoudre avec l'émergence dans la conscience collective de l'idée de Patrie qui n'existait pas chez les anciens divisés en tribus.

Ainsi les bagaudes du VI<sup>e</sup> siècle se battent-ils pour

« mendier le pain qu'on ne pouvait pas leur donner. » (Note A du chapitre I de *La garde du poignard*)

Tout comme les Jacques du 14<sup>e</sup> siècle :

« se soulevèrent d'un commun accord le 21 mai 1358, pour se soustraire à la faim, à la misère et au désespoir » (Sismondi, *Histoire des Français*, cité dans la lettre aux abonnés du 12 juin 1853).

Déjà cependant l'union précède l'action, ébauche d'un sentiment national qui ne fera que se confirmer dans les siècles suivants, dans les guerres bretonnes du 17<sup>e</sup> siècle par exemple<sup>212</sup>.

Mais c'est bien lors des journées révolutionnaires de 1792, que la fusion se fait entre la Nation, l'État et la Patrie grâce à la prise de conscience imposée par la coalition qui réalise, à son détriment, une véritable catharsis :

« nos soldats citoyens [...] combattaient et mouraient au nom d'un principe sacré : la liberté de la patrie et l'affranchissement des peuples ! » (*Mystères du Peuple*, XIV, 277) (*Mystères du Peuple*, X, 226\*)

Alors, la défense de la liberté et de l'indépendance nationale est le seul motif pour conduire au combat. La misère et la faim ne sont plus ce qui entraîne les hommes. Les Français engagés dans la révolution, devenus citoyens et patriotes, ont atteint un degré de conscience supérieur et se battent pour des principes :

« l'amour de la patrie, l'héroïsme du dévouement civique, l'exaltation des

<sup>212</sup> *Le marteau de Forgeron*



plus saintes vertus de la famille. » (*Mystères du Peuple*, XIV, 227)  
 (*Mystères du Peuple*, X, 185\*)

Toute l'histoire du XIXe siècle, vue par les républicains, et telle qu'Eugène Sue la restitue rapidement à la fin du cycle, est la volonté de remettre l'État au service de la Nation comme il l'était sous la Révolution, afin de réveiller le patriotisme qui devrait conduire les citoyens à imposer la république sociale.

Dans ce but il faut provoquer une nouvelle prise de conscience qui libère les masses populaires de toutes les inhibitions sociales et religieuses qui engendrent les fausses oppositions de la bourgeoisie et du prolétariat, du peuple des villes et du peuple des campagnes, pour rediriger toutes les énergies dans le sens des réformes politiques et sociales. C'est l'un des buts assigné à l'« Histoire républicaine » et plus particulièrement à sa manifestation dans et par les *Mystères du Peuple*.

La réussite de l'entreprise ne peut conduire qu'à un bouleversement, que le prologue veut pacifique, que l'épilogue ne définit plus, mais qui, quel que soit la forme qu'il revêtira, réalisera la fusion totale des concepts Nation – État – Patrie dans un Univers achevé et réconcilié.

Le projet des *Mystères du Monde, voyage révolutionnaire à travers le monde*<sup>213</sup> suggère qu'Eugène Sue voulait étendre son interprétation de l'Histoire de France à d'autres pays, cela supposait de préciser et de clarifier les rapports entre patriotisme et nationalisme.

Plusieurs signes, en faveur de la civilisation arabe du XIIIe siècle par exemple, montrent que les *Mystères du Peuple*, qui précèdent les grands conflits de l'Histoire contemporaine et les Histoires favorables au colonialisme de la Troisième République, dont Eugène Sue annonce par ailleurs l'idéologie par bien des points, présentent là encore des caractères qui sont spécifiques de la pensée républicaine des années 1850.

Les notions de nationalisme comme opposition entre les états, de lutte des races comme esquisse des théories racistes de la fin du siècle étaient totalement étrangères aux idées développées par Eugène Sue dans les *Mystères du Peuple*. Il faut se garder de faire une lecture anachronique du cycle à cause d'un vocabulaire connoté de manière tragique après les drames historiques de la fin du XIXe, du XXe et même du début du XXIe siècle.

---

213 Il s'agit du sous-titre proposé par Eugène Sue pour la suite des *Mystères du Peuple*, annoncée dans \*\*\*\*\*. Suite qui n'a jamais été commencée par Eugène Sue à notre connaissance.

## 2,5,4 Fraternité des hommes et des peuples

Eugène Sue est sans ambiguïté, et parfaitement utopique, dans sa vision de l'avenir républicain démocrate socialiste :

« Plus de guerre [...] Union ! Fraternité des peuples ! Paix générale ! »  
(*Mystères du Peuple*, I, 132) (*Mystères du Peuple*, I, 128\*)

écrit-il en 1849.

En 1857, lorsqu'il conclut le cycle consacré à l'Histoire de France, la confiance en cet avenir de paix universelle subsiste pour un monde et une société réconciliés, mais il est conçu maintenant comme subordonné à une « explosion » :

« l'idée révolutionnaire couve à cette heure sous le sol ; elle s'étend et gagne en profondeur par mille rameaux souterrains ; tôt ou tard, plus tôt que plus tard, l'on verra soudain sa dernière et irrésistible explosion et, sur les débris du vieux monde, s'établir la société nouvelle ! » (*Mystères du Peuple*, XVI, 12) (*Mystères du Peuple*, XI, 186\*)

Il ne faut pas projeter sur un texte achevé en 1857 des réactions postérieures à l'écriture du roman. Eugène Sue n'a pas connu l'aboutissement de l'unité de l'Italie, la naissance de l'Empire allemand grâce au conflit de 1870. Il ne pouvait pressentir les guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945, également liées aux nationalités, aux perversions des théories racistes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe et aux crises économiques, mais elles aboutirent aux tentatives de pacification du monde par la Société des Nations puis les Nations Unies. Organisations dont les efforts sont bridés, voire brisés, par les nationalismes, les enjeux économiques et encore, hélas, les religions.

La République démocratique et sociale rêvée par Eugène Sue est fidèle à la devise de la Seconde République : Liberté, Égalité, Fraternité.

La lutte historique, sur le sol français, entre les Gaulois et les Francs, le culte de la Patrie, de la Nation et de l'État républicain, n'entrent aucunement en conflit avec le sentiment qu'il existe une unité supérieure à toutes réalités matérielles, qui est l'alliance nécessaire de tous les opprimés contre tous les oppresseurs, quel que soit leur pays. Eugène Sue rêve d'un républicain fidèle à l'héritage philosophique du siècle précédent

qui plaçait l'Homme au-dessus des différences de races, de mœurs, de langue et de coutumes et, avec Schoelcher, il combat l'esclavage sous toutes ses formes, même s'il n'est nulle part mention dans les *Mystères du Peuple* de la sanglante conquête de l'Algérie réalisée pendant la Monarchie de Juillet.

Moins qu'une façon de se définir par rejets successifs pour se constituer face au reste du monde, la Nation telle qu'on l'imagine à cette époque comme sous la Révolution de 1789, se forme par l'union de tous les individus qui s'approprient les termes du contrat constitutionnel et acceptent par adhésion d'en respecter les contraintes. La Nation n'excluait alors aucun homme, elle était heureuse d'accueillir en son sein et dans la Convention Anacharsis Cloutz et Thomas Paine, les juifs de France et les esclaves libérés des îles lointaines.

Tel est encore l'idéal utopique qui anime le démocrate socialiste Eugène Sue en exil.

La Nation alors ne rejette que ceux qui la quittent. Par leurs actes, des individus, ennemis de la liberté contractuelle s'en écartent volontairement<sup>214</sup>.

Si l'on parle de races, c'est encore par référence à ce que nous appellerions plutôt « lignée », sous la lointaine et inconsciente influence des généalogies fabuleuses inventées au Moyen Âge pour donner plus de lustre à des familles ou à des pays<sup>215</sup>. La race n'est encore qu'une figure commode pour indiquer les différences et suggérer des permanences dans un monde où la pensée scientifique moderne se forme lentement.

S'il pense en termes de races, Eugène Sue ne conçoit pas la race comme corruptible par des métissages, ces métissages peuvent même « améliorer » la lignée en renforçant l'union des composantes du Peuple français. C'est ce qui empêche Sue de développer des thèses racistes comme le feront d'autres auteurs.

Le nationalisme tel qu'il apparaît dans les *Mystères du Peuple* n'est pas agressif envers les autres nations. Il est défensif, c'est une forme d'instinct de survie appliquée à la communauté. Il ne comporte aucune tendance à l'impérialisme militaire, tout au contraire, c'est ce que démontrent non des discours théoriques mais les exemples historiques choisis par Eugène Sue dans les *Mystères du Peuple*. La France moderne, républicaine et libre, se construit par l'évolution et l'adhésion successive des différentes

---

214 C'est ainsi que la Révolution justifiera les mesures contre les opposants et les lois contre les émigrés puis les suspects.

215 C'est ainsi qu'Énée aurait atteint l'Italie et que la France devient le refuge des derniers Troyens, ancêtres de nos rois. Voir Jean Lemaire des Belges.

composantes sociales au contrat signé par les républicains. L'Europe, dans ces conditions, se construira de la même façon<sup>216</sup>.

À l'époque moderne, contemporaine d'Eugène Sue, qui ouvre et clôt le cycle sur un rêve universel, la supériorité est liée à la générosité et au respect du droit d'autrui<sup>217</sup>.

Le mouvement des nationalités, qui joua un rôle important dans les événements européens de 1848, et auquel se rattache le cycle romanesque des *Mystères du Peuple* par leur idéologie démocrate-socialiste, est d'abord la revendication d'une reconnaissance culturelle traduite en termes politiques. Comme chez les républicains amis d'Allemagne ou d'Italie, c'est bien une démarche unitaire qui informe les *Mystères du Peuple*, mais il s'agit de réaliser l'union des classes au sein d'une nation qui a déjà réussi à fondre les provinces, les patois, afin de construire un régime démocratique, alors que pour nos voisins l'unité nationale est encore à construire. Ceci explique sans doute le rôle joué par la France dans le mouvement européen entre 1789 et 1860<sup>218</sup>

---

216 Le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", qui gouverne la politique étrangère de Napoléon III, relève du même esprit. Napoléon III s'y réfère pour s'opposer à la Sainte Alliance et contester les frontières issues du Congrès de Vienne. Cela le conduit aussi à laisser d'abord la Prusse accroître son emprise sur les États allemands.

217 Pourrait-on dire, en sollicitant un peu fortement le texte, qu'il s'agit, très profondément, de reconquérir la liberté et l'instrument de travail originel, la terre ? Tout porte à le croire, à commencer par l'évolution des formulations dans les différentes époques des *Mystères du Peuple*.

218 Ceci est aussi en partie à l'origine de la volonté d'universalité qui colore tous les écrits politiques français depuis deux siècles. En succédant à la République, l'Empire de Napoléon III continuera de jouer un rôle déterminant.

La tendance à la généralisation et à l'universalité que l'on trouve dans les *Mystères du Peuple* est une des caractéristiques de la pensée politique française depuis la Révolution de 1789 qui, dès ses premiers travaux, eut le sentiment très net d'écrire pour l'Histoire et pour l'Humanité entière comme en témoigne la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Les *Mystères du Monde* devaient prolonger les *Mystères du Peuple*, la structure théorique sous-jacente en aurait sans doute été plus facilement lisible, les rapports entre les peuples mieux explicités, de même que les conflits entre les pouvoirs et la situation des religions dans la marche vers la « **république universelle** ».

## CHAPITRE 3

### DIFFUSION – CENSURE – POSTÉRITÉ

#### 3,1 Les démêlés avec la justice

##### 3,1,1 Sous la seconde République

Sous la seconde République pour la période 1849-1851, comme sous les régimes précédents, les travaux historiques étaient protégés donc, malgré l'orientation socialiste de l'œuvre, la publication des *Mystères du peuple* ne pouvait être officiellement interdite. Le dossier Lachâtre déposé aux Archives Nationales sous la cote F/18/2126 permet de mieux saisir les mécanismes complexes qui présidaient à l'édition des *Mystères du Peuple* et donne quelques indications sur les moyens dont voulait se servir l'administration centrale, dépendant de ministères très conservateurs, pour s'opposer à leur diffusion alors qu'il n'y avait pas de décision de justice interdisant la publication.

Ces échanges permettent également d'identifier clairement ce qui est reproché aux *Mystères du Peuple* par la Seconde République conservatrice et comment il fut difficile pour le gouvernement d'agir contre les romans.

En l'absence de jugement et de censure officielle, on utilisa des moyens indirects. On eut rapidement recours à des interventions contre les livreurs que l'on fit semblant de confondre avec des colporteurs<sup>219</sup>. En témoigne cette lettre de Eugène Sue, alors député, au ministre de l'Intérieur :

« aux Bordes, 20 août (1850)

Monsieur et honorable collègue, retenu ici par un violent accès de fièvre, je ne puis à mon grand regret me rendre à Paris pour avoir l'honneur de vous adresser une nouvelle réclamation au sujet des *Mystères du peuple*.

M de Lachâtre éditeur de l'ouvrage m'apprend qu'à Paris, les porteurs qui vont distribuer les livraisons aux abonnés sont arrêtés et saisis pour prévention de colportage. Déjà, Monsieur, vous avez bien voulu par deux fois me promettre de rappeler les employés de votre administration, en province à l'exécution de la loi ; je ne me permettrais pas en cette nouvelle circonstance de vous demander une faveur, mais plein de confiance dans votre équité, Monsieur, et dans mon droit, je viens vous demander justice.

---

219 Le colportage était réglementé mais les livreurs étaient libres de circulation.

Depuis bientôt un an que les *Mystères du peuple* sont publiés, ils ont toujours été distribués à domicile, par les porteurs ; jamais cet ouvrage n'a été incriminé par l'autorité judiciaire. C'est une œuvre rigoureusement historique destinée à populariser les grands souvenirs de notre nationalité. Je le sais Monsieur, la valeur ou la donnée morale d'un livre ne sont rien, en présence de la rigoureuse application de la loi ; mais l'on m'affirme, et permettez-moi de vous le dire, Monsieur, je ne saurais le croire, on m'affirme que la saisie dont les [col]porteurs ont été frappés résulte d'une appréciation de l'ouvrage ; or, j'ai l'honneur de le répéter, Monsieur, jamais ce livre n'a été poursuivi , et l'époque historique en voie de publication est le troisième siècle ! Je ne saurais donc croire, Monsieur, et vous serez je pense de mon avis, qu'une histoire de la nationalité française au 3ème siècle soit incriminable à quelque point de vue que ce [soit] puisse être !

Puis-je assez compter, Monsieur, sur la bienveillance et sur l'équité dont vous m'avez déjà donné l'assurance, pour espérer que vous voudrez bien donner des ordres afin de faire cesser un état de choses si gravement préjudiciable aux intérêts de Monsieur de LA CHATRE et à la modeste industrie d'un grand nombre de personnes qui trouvent des ressources quotidiennes dans la distribution des livraisons.

Agréez, Monsieur et honorable collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eugène Sue

Représentant du peuple »

La lettre est transmise au ministre par Maurice Lachâtre dès le 22 août.

L'argumentation est différente de celle de Sue. Lachâtre, pour tenter de fléchir le ministre, rappelle ses relations avec Louis-Napoléon Bonaparte (c'est moi qui souligne) :

« Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre que j'étais chargé de vous remettre par mon honorable ami Monsieur Eugène Sue.

La position dans laquelle je me trouve placé, par suite de la mesure qu'a prise Monsieur le Préfet de police, ne peut se prolonger sans de graves désastres pour moi, des engagements ont été contractés envers nos abonnés que je dois remplir.

Monsieur le Commissaire de la Librairie m'a dit que je ferais immédiatement cesser cet état de choses en vous demandant un brevet de libraire, et qu'alors je pourrais continuer mes distributions comme par le

passé.

Je viens donc vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir me faire délivrer ce brevet, me permettant de vous faire observer que chaque jour de retard accroît le péril de la situation. Les pièces nécessaires à l'obtention du brevet sont déposées dans vos bureaux en même temps que ma lettre.

Éditeur à Paris depuis douze ans, **honoré de l'affection du Président de la République**, son éditeur pendant les années de sa captivité et de son exil<sup>220</sup>, il m'est bien douloureux d'avoir à solliciter pour obtenir de n'être pas placé sous le coup d'une ruine complète pour une formalité non exigée par la loi, et dont le gouvernement de Louis-Philippe n'avait jamais commandé l'exécution.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Votre très humble et très obéissant serviteur

Maurice de LA CHATRE

N°32 rue Notre Dame des Victoires »

Un rapport adressé au Ministre de l'Intérieur, daté du 30 août 1850 apporte de nouvelles précisions :

« j'ai déjà eu l'honneur de vous signaler **la nature dangereuse des publications que le postulant (Lachâtre) a éditées** [*Histoire de la Bastille, Histoire des Papes* (avec vignettes licencieuses)]

Aujourd'hui **le postulant exploitant les tendances communistes**, publie *Les Mystères du Peuple*, par Eugène Sue. Cette dernière publication dont la pernicieuse influence ne peut être contestée, est un **digne corollaire de l'Histoire des Papes**. Elle fausse l'histoire et par des épisodes artistement présentés, **elle tend à ébranler toute croyance et à changer l'ordre social**.

**La vente et la distribution de ce dernier ouvrage ont été interdites dans les départements en état de siège, et l'attention de tous les Parquets de France est fixée sur cette publication.**

**Le sieur de LA CHATRE** a de la fortune acquise en partie dans le commerce de la librairie. Il **fait profession d'un socialisme très avancé et a des allures souverainement aristocratique (sic)**. Des rapports de

---

<sup>220</sup> Louis Napoléon Bonaparte est l'auteur de *Rêveries politiques*, 1832, *Considération politiques et militaires sur la Suisse*, 1833, *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de l'armée helvétique*, Zurich, Füssli, 1834. et surtout, publié par Lachâtre *L'Extinction du paupérisme*, Paris, Pagnerre, 1844.

police qui m'ont été communiqués, prétendent qu'il existe chez lui des réunions où se discutent les moyens énergiques que la Révolution aurait à employer pour se faire accepter telle qu'elle est entendue par les clubs les plus violents.

Le commissaire Inspecteur de la Librairie FAILLARD »

Il faut encore plusieurs courriers pour qu'enfin une autorisation de colportage soit proposée par le ministre :

« 3 septembre 1850

Je ne vois nul inconvénient à donner aux colporteurs **autorisés** de M De Lachâtre la faculté de remettre les livraisons **aux abonnés** de

1° *Les Mystères du Peuple*

2° *L'Histoire des Papes*

J'invite M le préfet de police à donner les autorisations nécessaires

Le Ministre de l'Intérieur BAROCHE »<sup>221</sup>

Mais, afin de se couvrir, les agents de la Préfecture de Police s'abritent derrière la loi pour refuser et demander un ordre particulier émanant du ministre lui-même :

3 septembre 1850, Préfecture de Police, 3ème bureau au Ministre de l'Intérieur

« Monsieur le Ministre,

J'ai reçu les lettres de vous que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les 2 et 31 août dernier pour me faire connaître: 1° Que le Sr de LA CHATRE (Claude Maurice), sollicitait un brevet de Librairie ; 2° Qu'il renonçait à l'exercice de la Librairie et demandait seulement à vendre au public, par livraisons envoyées périodiquement, à des abonnés, certains ouvrages déterminés, dont il serait l'auteur ou l'éditeur.

En dégageant cette proposition de la forme dont elle s'enveloppe, il en résulte que le sr **De LA CHATRE demande simplement une permission de colportage d'écrits** ; d'après la loi du 27 juillet et l'instruction Ministérielle du 6 septembre 1849, je dois, Monsieur le ministre, exercer une surveillance spéciale sur tous les écrits répandus sur la voie publique et n'accorder de permission de colporteur qu'autant que les postulants

---

221 Note de la main du Ministre Baroche sur une lettre de Maurice Lachâtre.



présentent à l'administration toutes les garanties désirables D'après les renseignements qui me sont parvenus, le Sr LA CHATRE n'est pas dans ces conditions.

**Les ouvrages qu'il se propose de vendre sont généralement conçus dans des idées socialistes et hostiles au bon ordre.** Ces livres sont écrits dans un style séduisant mais qui n'en est que plus dangereux, en raison **des doctrines subversives qu'ils tendent à propager.** Tels sont *Les Mystères du Peuple*, *Les enfants trouvés* (sic) et d'autres écrits que l'on ne peut empêcher de lire dans un cabinet littéraire, mais dont la propagation ne peut être encouragée.

Le Sr de LA CHATRE veut envoyer sa livraison sous bande à domicile. C'est là un subterfuge auquel l'autorité ne peut se laisser prendre. Et d'ailleurs qu'il y ait des bandes [oui] ou non, le fait de colportage n'en existerait pas moins, puisqu'il s'agit ici de librairie et non de journalisme. Il est inutile d'ajouter que la permission accordée au postulant ne tarderait pas à être suivie d'abus.

Ce qu'il y a de plus positif dans la question, c'est que le Sr de LA CHATRE vend et cherche à répandre des ouvrages dont la morale ne me paraît pas saine et dont l'esprit est mauvais.

En conséquence, conformément à l'instruction du 8-septembre 1849, dont j'ai toujours assuré l'exécution, en ce qui me concerne, j'estime qu'il y a lieu de refuser à l'impétrant la permission qu'il sollicite.

A moins d'ordre contraire de votre part, Monsieur le Ministre, je n'accorderai donc pas à M de LA CHATRE la faveur exceptionnelle dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect,

Le préfet de police CARLIER »

Les échanges entre la Préfecture, demandant toujours des sanctions, et le ministre de l'intérieur, sans doute plus conciliant, durent des mois, jusqu'à la perquisition du mois d'octobre 1851 qui contraint Lachâtre à mettre les livraisons des *Mystères du Peuple* à l'abri pour continuer une distribution qui n'a pas été interrompue malgré la condamnation de Lachâtre

« à mille francs d'amende pour contravention à la police de l'imprimerie »  
(Dossier Lachâtre)

par le Tribunal de la Seine le 29 août 1851

Mais Lachâtre avait anticipé la décision de Justice car cette condamnation, si elle était confirmée en appel (ce qui fut le cas par jugement du 9 janvier 1852), interrompait les publications en cours. Par prudence et pour poursuivre ce qu'il avait commencé, Lachâtre vendit alors partiellement son siège du 32 rue Notre-Dame des Victoires<sup>222</sup>, fictivement à ce qu'il semble, à Chabot-FONTENAY. La société constituée devait durer du 26 août 1851 au 31 décembre 1852 :

« la durée de la société [...] indique qu'on a presque exclusivement en vue de spéculer sur la propagande fort active à laquelle donnera lieu la période électorale de 1852. »<sup>223</sup>

En fait Lachâtre pensait pouvoir terminer ainsi ce qu'il avait entrepris, et en particulier les *Mystères du Peuple* et *Martin l'Enfant trouvé*. En effet *Martin*, qui avait paru dans le *Constitutionnel*<sup>224</sup> \_était entièrement achevé et donc pouvait être imprimé rapidement. Quant aux *Mystères du Peuple* déjà rendus à leur troisième volume, prévus à ce moment en six ou huit volumes de vingt livraisons chacun<sup>225</sup>, ils devaient pouvoir être finis en quelques mois, à condition qu'Eugène Sue conserve le rythme de sa production. Lachâtre, et par conséquent les *Mystères du Peuple*, échappaient aux conséquences de la décision de justice qui frappait la maison d'édition.

Malheureusement Chabot n'avait pas encore de brevet<sup>226</sup>, une saisie eut donc lieu au siège du 32 rue Notre dame des Victoires le 21 ou 24 septembre 1851 (dossier Lachâtre).

Les livres et les clichés furent emportés, mais il semble que les livraisons des *Mystères du Peuple*, qui appartenaient à Lachâtre dès lors qu'elles étaient sorties des presses, avaient été entreposées ailleurs, peut-être au domicile de Lachâtre lui-même. Elles échappèrent à la saisie, ce qui ne pouvait satisfaire la police et le Ministère pour qui les *Mystères du Peuple* :

« fausse(nt) l'histoire et, par des épisodes artistement présentés, [...] tend(ent) à ébranler toute croyance et à changer l'ordre social. » (Dossier

222 Cette adresse est celle de *L'Administration de Librairie* qui édite les *Mystères du Peuple* .

223 Dossier Lachâtre. A cause du coup d'État il n'y eu pas d'élections présidentielles en 1852.

224 Du 26 juin 1846 au 5 mars 1847.

225 La date exacte de la décision de passer les *Mystères du Peuple* de six à huit volumes n'est pas dans les archives de l'éditeur.

226 Chabot, comme Lachâtre avait fait une demande de brevet, le 25 août 1851, il pensait bien pouvoir l'obtenir, malheureusement la décision fut retardée jusqu'au début du mois d'octobre.

Lachâtre)

L'interruption des *Mystères du Peuple* devenait néanmoins inévitable, car Lachâtre et Chabot, poursuivis en justice, avaient peu de chances de voir aboutir leurs demandes de brevet d'imprimeur dans un délai rapproché, à moins que Lachâtre ne trouve un autre imprimeur avec qui s'associer, ou qu'il gagne son appel, ce qui était fort improbable vues les circonstances.

L'appel de Lachâtre fut rejeté le 8 janvier 1852.

Dans un ultime effort pour sauver la maison d'édition, Lachâtre vendit alors ses parts à son associé,

« La maison de librairie, tenue par le sieur de La CHASTRE (sic), rue Notre-Dame des Victoires, vient d'être rachetée par le sieur Chabot-FONTENAY. Le sieur de LACHASTRE (sic) y conservera cependant un intérêt, et les livres du fond, tels que les *Mystères du peuple*, *Les misères des enfants trouvés*, *Les crimes des papes* (sic), et autres publications dangereuses continueront à être distribuées par le nouvel acquéreur que je ne sais pas pourvu d'un brevet de libraire. » (dossier Lachâtre, rapport du 10-11 septembre 1851)

On ne trouve aucune trace d'un autre accord dans les différentes archives, mais on sait que la Veuve Dondey-Dupré « loua » le brevet qui lui venait de son mari à Moris et l'impression des *Mystères du Peuple* fut achevée.

Les *Mystères du Peuple* continuaient donc d'être imprimés, distribués et l'administration de se démener pour tâcher d'en empêcher la diffusion. Eugène Sue n'avait toujours de rapports qu'avec Lachâtre qu'il a toujours considéré comme étant le seul éditeur en France du cycle historique et le seul propriétaire des droits.

### **3,1,2 pendant les premières années du Second Empire**

Les choses changent immédiatement après le coup d'État du 2 décembre 1851. Pour Sue qui fut emprisonné comme d'autres députés de la Montagne avant de choisir volontairement de s'exiler en Savoie, mais aussi pour les éditeurs et les imprimeurs des *Mystères du Peuple*.

**A propos de Maurice Lachâtre - Dialogues avec l'éditeur**

Maurice Lachâtre, éditeur des *Mystères du Peuple*<sup>227</sup> ne possédait toujours pas de brevet de libraire-imprimeur comme l'exigeait la loi du 18 mai 1819. Il devait donc toujours faire imprimer les ouvrages qu'il éditait en s'associant avec des imprimeurs détenteurs de brevet. Ainsi fit-il avec Dondey-Dupré et Maresq<sup>228</sup>.

Maurice Lachâtre n'avait pas accepté d'éditer le cycle de Sue par hasard, mais par conviction.

C'était un homme aisé très engagé politiquement et la Préfecture de Police qui voyait depuis longtemps d'un fort mauvais œil les publications patronnées par Lachâtre, refusait toujours de lui délivrer un brevet d'imprimeur et multipliait les enquêtes.

Des rapports de police vont ainsi se succéder pendant de nombreuses années, aboutissant toujours aux mêmes conclusions et au même refus, à partir des mêmes exemples : *Mystères du Peuple*, *Misères des Enfants trouvés* d'Eugène Sue, *Histoire des papes* de Lachâtre lui-même. Comme Lachâtre parvient quand même à éditer ses livres, on cherche à le faire condamner par tous les moyens, d'autant que Lachâtre, qui disposait d'une honorable fortune personnelle, payait régulièrement les amendes des imprimeurs qui travaillaient pour lui.

Le Coup d'État rendit les imprimeurs beaucoup plus prudents.

Après la condamnation de Lachâtre en février 1852 ce fut d'abord un certain Desbois<sup>229</sup> qui parut accepter d'imprimer les ouvrages de l'*Administration de Librairie*. L'affaire cependant ne dut pas se faire puisque les livraisons des *Mystères du Peuple* et *Martin* n'apparaissent plus au registre de la Librairie après le 26 novembre 1851. Seuls sont mentionnés des couvertures ou des prospectus, aucune livraison de romans.

Lachâtre fit une nouvelle demande, aussi mal accueillie que les précédentes, le 31 mars 1852 :

« C'est pour la troisième fois depuis dix-huit mois qu'il forme la même demande.

Les rapports du 30 août 1850 et du 28 mai 1851 ont toujours été défavorables, les motifs subsistent toujours. » (Dossier Lachâtre, rapport du 3 avril 1852).

---

227 puis des livraisons de *Martin l'Enfant trouvé* qui paraissent à partir du 24 août 1850.

228 Le dossier Lachâtre donne de précieuses indications sur les associations que Lachâtre conclut avec les détenteurs de brevet qui lui permettaient d'imprimer les livres qu'il éditait.

229 Dossier Lachâtre

le nouveau régime ne pouvait accepter que paraissent les ouvrages intitulés :

« 1° *Histoire des papes*, avec vignettes licencieuses, 1ère édition 1846<sup>230</sup>

2° *République démocratique et sociale*, 1848<sup>231</sup>

3° *Les Mystères du peuple*, par Eugène Sue, 1849 [...]

4° *Les Misères des Enfants trouvés*, par Eugène Sue, 1850

5° *Le procès Bocarne*, avec vignettes licencieuses [...] <sup>232</sup> »

Le rapporteur commente :

« (ces) publications [...], sont toutes entachées au plus haut degré d'un esprit irrégulier et de désorganisation sociale qui signale une perversité systématique : citer ces publications bien connues, suffit pour apprécier le danger. »<sup>233</sup>

Lachâtre continue le combat et s'adresse au Ministre de l'Intérieur dès le 8 avril 1852 pour défendre les intérêts d'Eugène Sue, et les siens.

Manifestant un opportunisme certain, il signe dorénavant de son titre de baron d'Empire, espérant sans doute ainsi mieux convaincre le Ministre du neveu de l'Empereur. Voici une assez longue citation de cette lettre habile et mensongère :

« Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander une audience pour vous exposer les graves motifs qui m'ont déterminé à réclamer de votre bienveillance les moyens de terminer honorablement une opération où se trouvent engagés des intérêts importants pour Monsieur Eugène Sue.

---

230 De Lachâtre

231 Il s'agit d'une histoire de la révolution de 1848 écrite par Lachâtre lui-même et publié avec un certain CHARDON. En mars 1849, Lachâtre avait déjà été condamné pour avoir publié sans autorisation avec le même texte :

« des gravures faites dans un fort mauvais esprit. » (10 septembre 1851), sans indication de nom et d'adresse de l'imprimeur.

232 Ce procès, qui mettait en cause un médecin, Bocarne, traitait d'une affaire d'avortement. Bocarne se défendait d'avoir pratiqué des avortements, il fut néanmoins condamné. Les socialistes utilisèrent ce procès pour mettre en cause les rapports de la République et de l'Église

233 Dossier Lachâtre. Le même rapport signale, circonstances aggravantes, que Lachâtre « a participé à la banque d'échange de Proudhon », qu'il a des opinions « démagogiques » et entretient des « relations avec les chefs socialistes. »

Depuis trois années nous avons publié un ouvrage, *Les Mystères du Peuple*, dont six volumes et demi ont paru ; il ne reste plus qu'un volume et demi à publier pour compléter l'ouvrage, liquider nos intérêts et remplir nos engagements envers nos abonnés ; je demanderai que vous ayez la bonté d'autoriser Monsieur LATOUR-DUMOULIN <sup>234</sup> à nous faire donner les visa nécessaires, (bien entendu, **en nous conformant aux observations qui nous seraient faites, s'il y avait lieu à modifier le texte**), pour que nous puissions terminer l'opération. Du reste, *Les Mystères du Peuple* qui ont suscité quelques préventions sur leur titre, **ne renferme dans le texte rien qui justifie ces préventions** ; dans tous les cas il n'y aura aucune allusion politique qui **puisse en quoi que ce soit paraître un acte d'opposition au gouvernement du Prince-président** ; **nous nous renfermerons dans les bornes d'une sage réserve, nous contentant de faire des récits romanesques mêlés aux traditions historiques.** [...] » (Dossier Lachâtre. C'est nous qui soulignons les mensonges de Lachâtre.)

Rappelons qu'Eugène Sue se félicite que son texte ne soit jamais modifié par son éditeur. Quant au contenu, nous avons dit ce qu'il en est.

Lachâtre termine en demandant deux brevets de Librairie, l'un pour lui, l'autre pour Chabot. Sa demande fut rejetée le 26 avril.

Les remarques de Lachâtre sur la difficile situation d'Eugène Sue sont confirmées par la correspondance privée de l'auteur, mais ses affirmations concernant les *Mystères du Peuple* sont parfaitement fausses pour ce qui est déjà paru. Toutes les formes de monarchies, royauté ou empire, ont été fermement condamnées dès les premiers épisodes, l'Église catholique, avec laquelle le nouveau régime doit compter est violemment critiquée pour son attitude politique aux côtés des oppresseurs de toutes les époques, que ce soit dans les lettres aux abonnés ou dans les notes. Enfin, dès le prologue, Eugène Sue a appelé à la révolte en cas de coup d'état .

Si l'on en juge par son engagement et la suite de son action, en s'engageant à faire disparaître du texte tout ce qui pourrait déplaire au nouveau régime, Lachâtre est sans aucun doute prêt à trahir sa parole. Il sait que l'ensemble des *Mystères du Peuple* n'est rien d'autre qu'une arme contre la réaction. Il est impossible de poursuivre l'œuvre en ôtant son contenu politique. Eugène Sue d'ailleurs ne l'accepterait pas et Lachâtre

---

234 Directeur de la Librairie

irait contre ses propres convictions. La lettre n'a d'autre but que de convaincre le ministre pour obtenir les brevets. Lachâtre pense sans aucun doute qu'ensuite il pourra continuer comme il l'entend, protégé par les lois concernant les productions historiques.

Après ce nouveau refus, Lachâtre, entêté, laisse passer quelques mois puis fait une nouvelle demande de brevet, presque un an plus tard, le 21 janvier 1853. L'adresse est toujours la même, 32 rue Notre-Dame des Victoires. Le dossier conservé aux Archives Nationales ne porte pas mention d'une acceptation mais on sait que la parution des *Mystères du Peuple* reprit et l'on trouve par ailleurs, à la date du 27 avril 1865, une lettre de Lachâtre informant que, n'ayant pu transférer son brevet à Maresq, il charge celui-ci de continuer sa maison. On peut donc en conclure qu'il n'y eut pas de nouveau refus, mais, contrairement à ce que supposait Eugène Sue, nous n'avons pas trouvé trace d'une intervention de Napoléon-Jérôme<sup>235</sup>.

Peut-être eut-elle lieu. La lettre d'Eugène Sue et la position de Lachâtre, fils d'un baron d'empire autorisent une telle hypothèse qui ne serait d'ailleurs pas en contradiction avec ce que l'on sait de Napoléon III, moins autoritaire et conservateur que son entourage et sa police.<sup>236</sup>

Les *Mystères du Peuple* paraissent donc de nouveau à partir du mois de juin 1853, mais le nombre d'abonnés français a été divisé par dix. Eugène Sue est toujours en exil à Annecy, sa réflexion sur la puissance de l'Histoire populaire et sur la permanence de l'idée républicaine dans l'inconscient populaire, sur la notion de progrès ont été affectées.

Il va sans dire que la police du nouveau régime, faute d'avoir obtenu l'interdiction de publication, va tout faire pour continuer d'entraver la diffusion des livraisons.

### 3,1,3 Difficultés de diffusion après juin 1853

Les *Mystères du Peuple*, à cause de la personnalité de leur auteur et des formules contre le « capital » et « l'oligarchie marchande » que contenait le prologue, menaçaient le parti de l'Ordre qui avait conquis le pouvoir et décidé l'état de siège dans certaines

---

<sup>235</sup> **Napoléon Joseph Charles Paul Bonaparte** né à Trieste le 9 septembre 1822 et décédé à Rome le 17 mars 1891, est une personnalité politique et militaire française du Second Empire, cousin germain de l'empereur Napoléon III.

<sup>236</sup> voir sur cet aspect de l'empire ce qu'en dit Philippe Seguin dans *Louis-Napoléon le Grand*.

circonscriptions militaires. La surveillance de la Librairie entraînait alors dans le domaine des compétences des autorités militaires substituées au gouvernement civil. Interdire un roman historique n'était pas encore possible, mais il suffisait toujours que les autorités fassent mine d'assimiler à du colportage la diffusion des *Mystères du Peuple* par les messageries ou les porteurs des livraisons pour que des actions répressives deviennent possibles.

Comme nous l'avons vu, la Police de Paris avait très vite donné l'exemple.

Il est vrai, si l'on en juge par les condamnations, que les colporteurs transportaient souvent, en même temps que des livraisons des *Mystères du Peuple*, des ouvrages non autorisés, ce qui facilitait les amalgames arbitraires.

Cumulant en fait le métier de courtier ou de représentant en librairie, qui ne réclamait pas d'autorisation, avec celui de colporteur qui était soumis au contrôle des préfets, beaucoup parmi les agents de Lachâtre tombaient sous le coup de la loi. Après leur arrestation il était facile de saisir les *Mystères du Peuple* en même temps que les autres ouvrages, c'est ce qui était fait. Les sanctions de prison et d'amende étaient lourdes, en voici deux exemples, l'une avant le coup d'État, l'autre après.

« Dijon, 30 avril 1851

Entre Claude Barberet, âgé de 35 ans, né le 22 mars 1816 à Nuits, menuisier demeurant au dit lieu, prévenu de distribution et colportage d'écrits imprimés et gravures sans autorisation, appelant d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Beaune le 9 avril 1851, d'une part et le Ministère public intimé d'autre part [...]

Considérant au fond qu'il est suffisamment établi par l'instruction et les débats et notamment par les déclarations des témoins entendus à la présente audience que le prévenu Barberet a dans le courant de l'année 1850 et particulièrement à la fin d'octobre et au commencement de novembre de la même année, parcouru les départements de la Côte d'or et



de la Saône-et-Loire ; qu'il s'est présenté dans plusieurs maisons, porteur de livraisons d'ouvrage d'Eugène Sue et notamment des *Mystères du peuple* et de bulletins de souscription aux mêmes ouvrages ; qu'il remplissait ces bulletins au nom des personnes qu'il pouvait déterminer à souscrire et leur faisait signer ; qu'en outre une perquisition faite à son domicile a eu pour résultat la saisie de plusieurs exemplaires des *Mystères du peuple*, de *l'Évangile du peuple*, d'autres ouvrages de librairie et en outre de différentes gravures ; que ledit Barberet n'avait reçu aucune autorisation pour distribuer et colporter ces ouvrages ; qu'ainsi il y a lieu de lui faire application de l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849.

Par ces motifs, le tribunal [...] condamne Barberet à trois mois d'emprisonnement, cinquante francs d'amende et [...] aux dépens liquidés à quatre-vingt-dix neuf francs quatre vingt centimes y compris le coût et extrait du présent jugement [...] ; ordonne la confiscation des livraisons et gravures saisies. »<sup>237</sup>

La condamnation est particulièrement dissuasive si l'on tient compte des salaires de cette époque<sup>238</sup>. Les sanctions sont plus fortes encore à partir de 1852 :

« Paris, 16 novembre 1852

Monsieur le Directeur,

Le sieur Chauffour (Jean Ambroise) actuellement détenu par suite d'une condamnation à trois mois d'emprisonnement et à 200 f d'amende pour colportage non autorisé, a formé un recours en grâce.

L'impétrant est un ouvrier serrurier qui a quitté sa profession, il y a dix-huit mois, pour se faire à l'instigation de son frère, facteur ou distributeur des livraisons des *Mystères du Peuple*, publiés par Lachâtre. [...]

Il a été condamné, sur appel, pour distribution et colportage des *Mystères du peuple*, par Eugène Sue, avec le Sieur Renou, distributeur comme lui, et le sieur Desbois, libraire, qui a loué son brevet de libraire au Sieur Lachâtre. »<sup>239</sup>.

237 Archives départementales de la Côte d'Or, 2 U 1009. Un autre colporteur, BOULOT, comparissait pour avoir accompagné Barberet dans ses tournées. Les frais du procès devront être payés « solidairement ». On remarque que le colporteur plaçait d'autres ouvrages de Eugène Sue, ainsi que *l'Évangile du peuple* d'ESQUIROS. Ce dernier livre était interdit, comme l'était le *Berger de Kravan*, de Eugène Sue, par exemple, il suffisait donc à motiver la condamnation. Cela privait Lachâtre d'un agent de la distribution des *Mystères du Peuple*.

238 en moyenne 6 F par jour dans les campagnes pour les menuisiers, ouvriers très qualifiés, 2 F par jour pour les journaliers qui se trouvent en bas de l'échelle des salaires ouvriers.

239 Réponse faite au Directeur de la Police général qui demandait des informations à propos des colporteurs de mauvais livres récemment condamnés. AN F/18/568

Il semble que Jean-Ambroise Chauffour n'avait pas de lien de parenté avec le député du Bas-Rhin qui

On remarque cette fois encore que la justice s'est appuyée sur les règlements régissant le colportage pour atteindre les *Mystères du Peuple*, alors que ceux-ci n'étaient pas des livres de colportage selon l'acception traditionnelle puisqu'ils étaient en cours de publication et vendus par souscription.

Eugène Sue s'était d'ailleurs plaint dès le printemps 1850 de ces décisions qui tiennent à une interprétation abusive de la loi. Il faisait alors état des décisions de l'autorité militaire de Lyon, qu'il jugeait arbitraires, dans une lettre aux abonnés des *Mystères du Peuple*, mettant l'interdiction française sur le même pied que les interdictions allemandes :

« Il faut l'avouer, notre œuvre n'est point du goût des gouvernements despotiques : en **Autriche**, en **Russie**, en **Italie**, dans une partie de l'**Allemagne**, les *Mystères du peuple* sont défendus ; à **Vienne** même, une ordonnance royale contre-signée **Vindisgraetz** (un des bourreaux de la Hongrie), prohibe la lecture de notre livre. Les préfets et généraux de nos départements en état de siège font les **Vindisgraetz** au petit pied ; ils mettent notre œuvre à l'index dans leurs circonscriptions militaires ; ils vont plus loin : le général qui commande à Lyon a fait saisir des ballots des livraisons des *Mystères du Peuple* que le roulage, muni d'une lettre de voiture régulière, transportait à Marseille.

Dans les villes qui ne jouissent pas des douceurs du régime militaire, les libraires et les correspondants de notre éditeur ont été exposés aux poursuites, aux tracasseries, aux dénis de justice les plus incroyables. » (Lettre aux abonnés du 18 septembre 1850.)

Tant que l'état de siège était maintenu, il n'était pas possible pour Eugène Sue ou pour Lachâtre de s'opposer aux saisies avec efficacité. La saisie des ballots aux postes de la douane intérieure, leur confiscation même temporaire, désorganisait la distribution et décourageait sans doute les lecteurs qui ne recevaient plus le roman avec régularité et dans son intégralité.

Le but recherché par les militaires était atteint, les *Mystères du Peuple* perdaient

---

portait le même nom.

des lecteurs.

Cette situation arbitraire perdura jusqu'au jugement de 1857.

De nombreux ballots de livraisons furent saisis en douane ou lors de perquisitions domiciliaires chez des personnes suspectes d'être des agents de la propagande socialiste.

Pendant toute cette période les agents des douanes et les forces militaires arrêtent alors indifféremment les livraisons de l'édition française entrant dans la circonscription, tentant de passer en Suisse ou au Piémont, et les livraisons de l'édition suisse de Lausanne entrant en France en contrebande. Contrairement à ce qui s'était passé à Paris, le texte est bien le motif des interventions. Les *Mystères du Peuple* sont sur la liste des ouvrages recherchés.

Pour le reste de la France, les *Mystères du Peuple* ne sont toujours pas officiellement interdits, puisqu'ils ne sont pas condamnés, mais les préfets s'inspirent largement des méthodes lyonnaises, surtout après le 2 décembre, quand le personnel préfectoral est partout soumis au nouveau pouvoir qui a, comme cela est l'habitude, nommé des hommes qui lui sont dévoués à tous les postes importants.

Lachâtre avait pourtant eu la prudence d'interrompre la publication pendant quelques mois après le coup d'État, attendant pour poursuivre une période plus favorable et plus calme, alors que l'agitation socialiste qui se développait dans plusieurs régions du pays pouvaient inciter à des mesures arbitraires.

Mais cela ne suffit pas.

Les préfets et le gouvernement, qui connaissent parfaitement les réseaux de distribution des « écrits subversifs », conservent toujours la possibilité d'entraver le travail des colporteurs qui ont des opinions trop marquées. Il suffit de ne pas renouveler

leur brevet de colportage et de leur interdire pour des motifs divers l'entrée dans les départements. Dès 1849, le Ministre de l'Intérieur Léon Faucher avait rappelé :

« il faut, dans les circonstances où nous sommes, que l'administration emploie contre la propagande écrite dangereuse les moyens, tout imparfaits qu'ils soient, que la loi met à sa disposition. » <sup>240</sup>

À défaut de pouvoir interdire le texte, on bloque les circuits de diffusion. Cette attitude est encore facilitée par le fait que chaque préfet peut refuser l'estampille nécessaire pour le colportage s'il juge un ouvrage dangereux pour la tranquillité publique. Le Ministère fournit une liste des livres à interdire, mais elle n'est pas limitative et nous n'avons pas trouvé de documents dans lesquels Paris se plaignait d'une trop grande sévérité des administrations préfectorales, au contraire.

Très vite donc, à partir de 1852, la distribution dans les campagnes des écrits à caractère socialiste, parmi lesquels il faut ranger les *Mystères du Peuple*, devint aléatoire, décourageant les lecteurs.

Il reste la diffusion par porteurs, essentiellement aux abonnés des villes, sous pli fermé, ou celle sous pli timbré, par la poste et les messageries. Elle place les *Mystères du Peuple* dans une situation intermédiaire entre la librairie et le colportage, car les messageries ne sont pas soumises aux mêmes règles que les colporteurs et qu'il n'est pas permis d'ouvrir les correspondances particulières. Un certain flou juridique, sur lequel Eugène Sue s'est appuyé en 1850 lors des tentatives faites pour arrêter la diffusion par porteurs dans la capitale, permet à l'éditeur de continuer, ce qui inquiète les autorités désarmées et désavouées par les tribunaux correctionnels. Le Ministre de l'Intérieur se tourne vers son collègue de la Justice :

« J'ai cru devoir appeler votre attention sur les observations que le jugement du tribunal correctionnel (acquittant des porteurs des *Mystères*

---

240 Circulaire du Ministère de l'Intérieur aux Préfets des départements, AN, F/18/568

*du Peuple*) a suggérées à M le Préfet de Police. Il en résulte, comme vous le reconnaissez, que si cette jurisprudence était admise dans l'espèce dont il s'agit, elle enlèverait toute efficacité aux dispositions de l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849. »<sup>241</sup>.

Les services de la Justice ne peuvent que confirmer le bien fondé du jugement :

« (Renou et Chauffour) n'auraient pas contrevenu à l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849 puisqu'ils avaient agi en qualité de commis d'un libraire breveté. » (Ibid, lettre du 26 avril 1852.)

Il faudrait modifier les textes en vigueur car faire appel comporte des risques de désaveu :

« Ces observations me paraissent fondées, mais c'est surtout à vous qu'il appartient de les apprécier d'après les faits et les circonstances du procès et de déterminer s'il y a lieu d'interjeter appel du jugement comme le demande le Préfet de Police. »<sup>242</sup>

On peut ainsi juger du choix judicieux qui avait été fait par Sue et Lachâtre lors du lancement de l'ouvrage puisque l'abonnement assurait une vente quel que soit l'intérêt de l'ouvrage, permettait un prix de bas et procurait, moyennant quelques précautions, une protection comparable à celle des correspondances privées.

C'est ainsi que l'ouvrage put continuer « souterrainement »<sup>243</sup> mais régulièrement, et sans être censuré ni par les autorités ni par l'éditeur, la diminution des abonnés s'expliquant sans doute autant par la longueur et la nature du cycle que par les entraves faites à la diffusion.

En refusant de traiter du Consulat, de l'Empire, de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, Eugène Sue espérait conserver jusqu'à l'épilogue les avantages du

---

241 Lettre du Ministre de l'Intérieur au Ministre de la Justice, 21 avril 1852. AN, BB/430/403, n° 658 P. Le jugement incriminé datait du 3 avril 1852. La loi de juillet 1849 réglementait la presse, la librairie et le colportage.

242 Rappelons que le Ministère obtint finalement, et donc presque illégalement, une condamnation en appel, toujours en prenant appui sur la loi interdisant le colportage de livres sans autorisation préalable. Il fallait cependant à chaque fois recommencer la procédure avec le risque de perdre l'appel.

243 Lettre à Victor SCHOELCHER, datée de La Haye, 6 août 1856

caractère historique et échapper ainsi entièrement à la justice. Mais la Révolution, close en 1799 pour les républicains, appartenait encore à l'histoire contemporaine. Elle servit de prétexte à une action judiciaire que les autorités souhaitaient pouvoir commencer depuis 1849.

La procédure est entamée dès le mois de mai 1857 <sup>244</sup>.

Lachâtre, qui avait conservé depuis l'épisode de Ham<sup>245</sup> des liens avec des proches de celui qui était maintenant Napoléon III, intervient auprès de Mocquard, secrétaire particulier de l'Empereur, ami, conseiller et confident de Napoléon III pour demander un soutien. Mocquard lui adresse alors la lettre suivante, dont Lachâtre révèle le contenu au Ministre de la Justice après avoir rencontré le Procureur général :

.« Monsieur le Procureur Général,

M de La Châtre (sic) désire obtenir un entretien de vous et il me prie de le seconder.

M de La Châtre a été particulièrement connu de l'Empereur à Ham, il existe d'anciennes relations entre lui, sa famille et moi, je vous serais reconnaissant, Monsieur le Procureur général, de le recevoir avec bienveillance et de l'écouter avec intérêt. »<sup>246</sup>.

Cette recommandation, à vrai dire peu compromettante pour Mocquard qui ne prend pas position sur le fond, permet à Lachâtre de rencontrer le Ministre après avoir rencontré le Procureur général. Il propose alors les modifications du texte dont nous avons parlé<sup>247</sup>, sans résultat on le sait.

Les poursuites continuent.

---

244 Voir Lettre du Conseiller d'État Claesse, 7-mai-1857, AN·BB/30/418, 1486 P.

245 Lachâtre avait été un des correspondants du prisonnier de Ham. Il avait participé à la première édition de *L'Extinction du paupérisme*, livre dans lequel Louis-Napoléon exposait ses conceptions sociales.

246 13 mai 1857, AN BB/18/1571

247 \*\*\*\*\*

### 3,1,4 La condamnation de 1857 – le Jugement

Prenant prétexte de la description des massacres de septembre 1792 dans l'épisode sur la Révolution de 1789, le Ministère pouvait espérer arrêter enfin une œuvre ouvertement hostile à la politique du régime et réclamant le retour à la République.

Le 7 mai 1857 le Procureur général impérial écrit au ministre :

« Monsieur le Garde des Sceaux,

J'ai l'honneur d'informer votre Excellence que le Procureur impérial près le tribunal de la Seine va diriger des poursuites conformément à mes instructions, contre M Eugène Sue, et contre son imprimeur, à raison de la publication d'un roman historique commencé en 1849 sous le titre de *Mystères du peuple, ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*.

Ce roman avait pu échapper jusqu'ici à une répression judiciaire, grâce à la liberté qui protège la controverse dans le domaine des appréciations historiques ; mais en arrivant à une époque presque contemporaine, l'auteur a placé dans la bouche d'une jeune-fille, dont il a fait le personnage le plus intéressant de son roman, une justification des **massacres de septembre** qui me paraissent constituer tout à la fois les délits d'outrage à la morale publique et d'apologie d'un fait qualifié crime par la loi. »<sup>248</sup>

En réalité, à propos des massacres de septembre 1792, Eugène Sue met dans la bouche d'une protagoniste les propos suivants :

« O mânes de nos pères, de nos mères, filles et fils de Joël, réjouissez-vous, victimes réjouissez-vous !! Elle a sonné l'heure de la vengeance ... et moi aussi je vais être vengée, moi, victime de Louis XV<sup>249</sup> ! Ah ! Durant des siècles, vos sueurs, vos larmes, votre sang a coulé ! ... Martyrs des rois, des prêtres et de ces nobles issus de la race conquérante, voici, pour eux, venu le jour de l'expiation ! » (*Mystères du Peuple*, XIV, 203) (*Mystères du Peuple*, X, 162\*)

---

248 AN, BB/30/418 ; dossier sur les *Mystères du Peuple*, Lettre du Procureur général Impérial, 7 mai 1857.

La lettre fait allusion au personnage de Victoria dans le Sabre d'honneur.

249 Victoria, la jeune femme qui parle a été violée par Louis XV lorsqu'elle était enfant.

Mais le procureur omet de dire que Jean Lebreun, qui est le véritable héros de l'épisode, condamne l'attitude de sa sœur, et souligne

« le trouble croissant de la raison de (sa) sœur » (*Mystères du Peuple*, XIV, 206) (*Mystères du Peuple*, X, 165\*),

Jean Lebreun tente, en vain, de s'opposer aux massacres et exprime sa condamnation du déchaînement des violences :

« J'étais plongé dans l'épouvante et le désespoir. Je ne pouvais plus en douter, l'**opinion publique**, en proie au vertige d'une lâche panique, voyait dans l'extermination en masse une mesure de salut public. » (*Mystères du Peuple*, XIV, 222) (*Mystères du Peuple*, X, 181\*)

« Ah ! Pleurons ces néfastes journées : elles ont plongé un peuple vaillant, généreux, dans l'ivresse du sang, qui ainsi que le disait Victoria, trouble, égare l'esprit, comme l'ivresse du vin, et pousse à des atrocités inouïes [...] **la justice populaire**, substituée à l'**action de LA LOI**, dégénère forcément, infailliblement en excès tellement atroces, que l'on oublie les forfaits des victimes pour maudire la férocité de leurs bourreaux. » (*Mystères du Peuple*, XIV, 270) (*Mystères du Peuple*, X, 220\*)

L'accusation du Parquet était on le voit, de mauvaise foi. Eugène Sue, fidèle à tous ses écrits, ne défend pas les « septembriseurs ».

Dans un premier temps Lachâtre, qui défendait Eugène Sue en rappelant qu'il condamnait les massacres dans le roman lui-même, proposa de reprendre les livraisons envoyées et de modifier le texte :

« cent livraisons du passage incriminé ont été distribuées aux abonnés, et il est facile de les faire rentrer. J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous offrir les modifications dans le texte qui seront indiquées par le parquet. »<sup>250</sup>

Les propositions de Lachâtre, ses interventions, ne suffirent pas. Les autorités tenaient enfin le prétexte qu'elles cherchaient depuis huit ans. L'instruction suivit son cours et les abonnés de l'édition française furent définitivement privés de la conclusion du cycle par le jugement du 27 septembre 1857 qui condamnait les *Mystères du Peuple* pour :

« OUTRAGE A LA MORALE PUBLIQUE ET RELIGIEUSE ET AUX

---

250 AN, BB/18/1571. Lettre de Maurice Lachâtre au Garde des Sceaux, datée du 13 mai 1857.



BONNES MŒURS – OUTRAGE A LA RELIGION CATHOLIQUE –  
EXCITATION A LA HAINE ET AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT –  
APOLOGIE DE FAITS QUALIFIES CRIMES OU DÉLITS PAR LA LOI  
PÉNALE – ATTAQUE CONTRE LE PRINCIPE DE LA PROPRIÉTÉ. »<sup>251</sup>

Conformément aux dispositions de la loi sur les délits de librairie du 26 mai 1819, les clichés correspondant aux passages condamnés furent détruits. Le jugement fut confirmé en appel le 12 décembre 1857, rien ne put faire reprendre la parution.

Paul Vesinier put écrire dans l'édition suisse :

« Les volumes IXe, Xe et XIe, comprenant une période de 136 ans, de 1715 à 1851, et correspondant aux volumes XIVe, XVe et XVIe de l'édition de Paris, qui n'ont jamais été mis en circulation, ni livrés à la publicité, ayant été saisis chez l'imprimeur et détruits conformément au jugement qui a frappé l'édition française de cet ouvrage ; les abonnés et les lecteurs des éditions suisses auront donc la primeur de ces trois volumes. »<sup>252</sup>

A peine achevés, les *Mystères du Peuple* disparaissaient donc du catalogue des livres autorisés à la vente en France. Il avait fallu huit ans pour que les instances officielles parviennent enfin à interdire sur tout le territoire français un livre que les autorités de Prusse, d'Autriche, du Vatican et les commandants des régions militaires françaises en état de siège avaient pu condamner dès 1850.

La parution des dernières livraisons des *Mystères du Peuple*, en juillet 1857, coïncida avec la mort d'Eugène Sue, le 3 août 1857, mais aussi avec l'aboutissement des poursuites commencées en France le 7 mai de la même année. Eugène Sue ne vit pas la condamnation de ce projet d'Histoire républicaine, démocrate et socialiste auquel il tenait tant et qu'il avait mené à son terme depuis son exil en Savoie dans le royaume de Piémont – Sardaigne.

---

251 Jugement du Tribunal correctionnel de Paris, publié par la *Gazette des Tribunaux* du 27 septembre 1857. Les audiences sont datées du 24 et du 25 septembre.

252 Lettre de Paul Vesinier, datée du 28 mars 1859 (*Mystères du Peuple*, XI, 3). Les derniers volumes de la première édition française existent néanmoins dans les réserves de la Bibliothèque Nationale.

## 3,2 L'oubli par la victoire ; rééditions de la fin du XIXe siècle

### 3,2,1 Avancées dans l'ère industrielle

Avec le Coup d'état du 2 décembre 1851 s'était effondré tout un monde politique qui ne reparaitrait plus. La France, sans le savoir, venait de rompre avec une partie de son passé faite des souvenirs des témoins directs de la Révolution de 1789 et de l'idéalisation-dramatisation des souvenirs d'enfance de leurs fils. Un esprit républicain nouveau était sur le point de naître, en exil, mais aussi en France pendant le Second Empire.

Napoléon Ier avait clos la première Révolution en revenant au pouvoir personnel après les déchirements provoqués par le fonctionnement de régimes parlementaires mal maîtrisés, Napoléon III fait entrer la France dans l'ère industrielle.

Le Second Empire avec le développement des grands travaux, en France et dans le monde, la naissance d'un nouveau système bancaire, les expositions universelles, marque un tournant économique, social et moral important constituant un bouleversement politique important. Le monde agricole atteint en même temps que la sidérurgie, le tissage et les houillères, une apothéose qui se concrétise par une élévation du niveau de vie et la naissance de solides fortunes paysannes à côté des immenses fortunes industrielles et en remplacement de fortunes terriennes déclinantes. Le prolétariat lui-même commence à sortir de l'effroyable misère qui avait été la sienne sous la Monarchie de Juillet, modifie son mode de vie et crée les organisations d'où naîtront les partis politiques et les syndicats modernes.

Contrairement à ce qu'annonçaient certains républicains, le retour à un pouvoir monarchique ne s'accompagna pas d'une régression économique. Seule la liberté politique fut partiellement sacrifiée.

La Monarchie de Juillet avait vu les puissances économiques conquérir les leviers du pouvoir et mettre l'État au service des grands marchés, le Second Empire vit naître, face aux puissances du capitalisme triomphant, une force ouvrière combattante et tentant de s'organiser en coalitions<sup>253</sup> ou en organisation internationale<sup>254</sup>.

Sans le savoir, Napoléon III a ouvert en France avec son Coup d'État du 2

---

253 Lors de « l'Empire libéral », la loi sur les coalitions du 25 mai 1864, autorisant le droit de grève sera une de leurs premières grandes victoires.

254 La première Internationale, issue des rencontres de Londres en 1862, naît le 28 septembre 1864.

décembre 1851 l'ère des coups d'état « institutionnels », se couvrant d'une fausse légalité, qui amèneront désormais tous les changements de régime dans notre pays<sup>255</sup>.

Ni Eugène Sue ni ses amis ne le prévoient, mais Louis-Napoléon Bonaparte a clos en France le siècle des révolutions armées.

À partir de cette époque, les représentants conservateurs, modérés ou radicaux imposent le fonctionnement parlementaire, c'est dans les Chambres que changent les régimes selon les forces politiques en présence. Le peuple, quelquefois appelé à ratifier les changements lorsque une solution a été trouvée, n'imposera plus la formation de gouvernements provisoires, même lors de la libération de la France en 1944<sup>256</sup>.

Cette évolution nouvelle de la vie politique est liée au développement extraordinaire des structures administratives depuis la Révolution<sup>257</sup>. Elle fait des hommes de l'appareil d'État les maîtres des évolutions et non plus seulement des décisions comme sous l'ancienne monarchie. De plus en plus puissante, l'« administration » est devenue un état dans l'État. Cette transformation n'aurait pu recueillir l'assentiment d'Eugène Sue qui souhaitait, comme les premiers révolutionnaires, que les représentants du peuple et les exécutants soient toujours contrôlés par leurs électeurs et révocables à tout moment si le peuple l'exigeait.

Nous avons là un des éléments inconscients qui firent que le discours des

---

255 Les ouvriers parisiens forceront les députés à accepter la déchéance de l'Empire mais le Gouvernement provisoire sera très modéré et rapidement remplacé par un exécutif issu des élections. C'est Thiers, chef de ce gouvernement qui signera le traité de Francfort, le 10 mai 1871, avant d'écraser la Commune de Paris.

En 1940, le parlement exilé à Bordeaux, entérinera la mort de la Troisième République et la création de l'État français en votant les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Le parlement encore décidera du renversement de la Quatrième république en appelant le Général de Gaulle en 1958.

La Commune de Paris et les événements de mai 1968 marquent, en France, les dernières tentatives de révolution des rues avant celle des « Gilets jaunes ». En 1870 et en 1968, les pouvoirs en place, dont la légitimité est contestable puisqu'elle repose sur un coup d'état parlementaire, écraseront les minorités contestatrices et révolutionnaires avec l'aide des appareils des partis officiels et l'appui de la « majorité silencieuse » appelée à ces occasions à faire entendre son soutien aux dirigeants qui affirment représenter ses intérêts. En 2018-2019, il semble que le président Macron préfère tenter d'éteindre l'incendie par « un grand débat national » destiné à donner l'illusion du recours à une démocratie citoyenne.

256 Le résultat de cette curieuse utilisation de la représentation parlementaire à l'occasion de grandes crises morales et politiques conduira parfois à peu de mois d'écart à des attitudes populaires contradictoires.

Ainsi le Second Empire approuvé par plébiscite le 8-mai 1870 : « approuv(ant) les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'empereur avec le concours des grands Corps de l'État » semblait renforcé par les 7 350 000 « oui » contre les 1 538 000 « non », il est abandonné le 4 septembre de la même année après une défaite militaire.

257 De quelques milliers à la fin de l'ancien régime, le nombre des agents de l'État est progressivement passé à presque deux millions à l'avènement du Second Empire.

*Mystères du Peuple* perdit du crédit au moment où la république fut de nouveau à l'ordre du jour. *Les Mystères du Peuple* furent oubliés, non parce que la Troisième République fut un peu plus sociale que l'Empire libéral, ou que l'Histoire littéraire de la fin du XIXe siècle exclut les romans populaires du champ universitaire donc de la littérature, mais parce que les concepts de Nation et de Patrie évoluèrent. La compréhension de l'engagement de Sue devint moins claire, les nouvelles acceptions rejetèrent son militantisme et son *Histoire d'une famille de prolétaires* dans les limbes du récit national antérieur à la Troisième République.

Le rôle joué par les élus pendant les crises aurait pourtant peut-être satisfait celui qui défendait le suffrage universel, les réformes pacifiques et le fonctionnement démocratique de la république légale en expliquant qu'elle rendait inutile toute révolution violente. Par ailleurs, la réduction du peuple à un rôle de témoin, plus encore qu'en février 1848, l'aurait sans doute également interpellé.

Avec la Troisième République les mystères du Parlement supplantent les mystères du peuple dont aucune insurrection, aucune grève ne parvient à renverser le régime. L'efficacité et la stabilité politiques y gagnent<sup>258</sup>, fut-ce en sombrant temporairement dans l'État français et la collaboration avec les Nazis.

Sous Napoléon III, les partis politiques entrent d'ailleurs dans leur phase préhistorique, ce qui entraîne la modification de l'image du peuple dans les discours politiques, mais aussi, et surtout, celles de la Nation et de la Patrie, clefs de voûte du discours politique sous-tendant les *Mystères du Peuple*.

Le peuple devient un enjeu plus qu'un acteur.

En contrepartie les représentations dans l'imaginaire deviennent plus terrifiantes parfois : ouvriers en grève bloquant les usines, les mines, ou manifestants détruisant et brûlant.

Alors qu'Eugène Sue faisait de la prise de conscience politique individuelle la clé du progrès, des organisations se mettent en place qui forgent des stratégies et s'efforcent de faire descendre des sommets dirigeants vers la base agissante un esprit nouveau et une conception abstraite de la société. Celle-ci est décrite selon des principes qui conduisent à vouloir modifier l'homme par l'organisation sociale. Sue décrivait la démarche inverse.

À partir de la fin du XIXe siècle les acteurs politiques se prennent parfois à

---

<sup>258</sup> Rappelons que la Troisième République dura jusqu'à 1940 lorsque des parlementaires votèrent les pleins pouvoirs à Philippe Pétain le 10 juillet 1940

vouloir modeler un homme nouveau pour construire une société nouvelle : les socialistes du début du XIXe siècle, que Sue admirait et citait, adoptaient une approche inverse, considérant qu'il fallait partir de l'individu pour modifier le corps social par contagion.

Avant cette période qui commence avec la défaite de Sedan, sous le Second Empire, républicains, socialistes, libéraux se constituent en organisations rivales qui cachent leur rôle politique sous des masques divers, organisations religieuses, sociétés de bienfaisance, sociétés de musiques ou œuvres sociales. Seuls les bonapartistes au pouvoir ne se regroupent pas, ils resteront, et pour toujours, même sous la république, une nébuleuse aux contours idéologiques flous et toujours en mutation.

Ostensiblement tournée vers un avenir qui ne s'est pas réalisé, le cycle historique d'Eugène Sue devient progressivement l'expression datée et démodée des idées qui pourtant auraient dû, selon lui, conduire à la République démocratique et sociale. Avec les gouvernants et les hommes politiques des années 1870-1880 l'Histoire vue par Sue perd son caractère révolutionnaire, n'est plus admirée que par des anarchistes et se démode à cause des images de la Nation, de la Patrie, du peuple, qu'elle véhiculait et défendait mais qui ont été redessinées par la nouvelle génération des hommes politiques Républicains.

Déjà, sous le Second Empire, la synthèse socialiste tentée par Eugène Sue ne parvient plus à soutenir l'apparence d'une unité entre les différents courants républicains à présent divisés par l'exil.

Après Sedan, dans les premières années de ce qui n'est pas tout de suite la nouvelle République, sa vision socialiste est dépassée par les nouveaux clivages et les nouveaux systèmes. Seul son anticléricalisme continue de lui donner une actualité que la séparation de l'Église et de l'État en 1905 rendra historique. C'était trop peu pour soutenir le cycle dans la conscience des prolétaires.

La synthèse idéologique tentée par Eugène Sue entre le courant libéral issu de 1789-1792 et le courant révolutionnaire et jacobin de 1793 retrouvera une nouvelle jeunesse avec les socialistes indépendants de Jaurès ou Millerand rivaux du parti ouvrier français de Jules Guesde et Paul Lafargue .

Comme souvent en politique l'élan et la force s'épuisent à mesure que les idées avancées vieillissent ou deviennent « faits de société ». C'est le cas d'un socialisme fondé sur l'individu quand s'impose, dogmatique, un marxisme bâti sur des concepts

économiques et la notion de lutte des classes. C'est aussi le cas dans un autre registre lorsque se concrétisent le droit à l'éducation, l'esprit laïque et la séparation de l'Église et de l'État qui étaient parmi les grands combats livrés par Eugène Sue dans sa défense du régime républicain.

### **3,2,2 Des démocrates socialistes aux nouveaux républicains 1851 – 1871**

Avec le 2 décembre et l'établissement d'un régime autoritaire et policier, plusieurs courants politiques disparaissent dans les profondeurs de l'Histoire.

C'est le cas du mouvement dans lequel Eugène Sue se reconnaît. Les démocrates socialistes partent en exil alors qu'ils sont le principal courant d'opposition. Ne reviendront, en 1852, 1859 ou 1870, que des individus liés par des souvenirs. La Montagne parlementaire de la Seconde République et ce qu'elle représentait d'espérance et de tradition, meurt en quelques heures entre le 2 et le 4 décembre 1851, elle sera vite oubliée. A l'étranger ne subsistera qu'une fraternité d'exilés républicains minée par des querelles que les Français ignorent ou dont ils ne comprennent plus le sens.

Le pays applaudit à l'Empire<sup>259</sup> et subit docilement les règles policières.

À partir de 1860 les ouvriers organisent des grèves pour leurs conditions de vie mais nul soulèvement ne se prépare pour renverser le régime. Proudhon qui avait été en conflit permanent avec la Montagne, et dont l'attitude vis-à-vis de Louis Napoléon Bonaparte avait été parfois très ambiguë<sup>260</sup>, remplace peu à peu dans le cœur des ouvriers les propositions de révolution politique et sociale par le réformisme individuel ou mutualiste<sup>261</sup>.

#### **Les effets de l'exil**

Le temps, l'éloignement et le tempérament français se conjuguent pour faire oublier les anciens montagnards de la Seconde République, c'est du moins ainsi que

---

259 Le plébiscite du 21 décembre 1851 ratifie le coup d'État par 92 % des suffrages exprimés

260 L'idée générale de la *Révolution du XIXe siècle* date de 1851, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, qui lui vaudra l'exil, de 1858.

261 Pendant la difficile période qui va de 1849 au Coup d'État, PROUDHON est parfois plus hostile à la Montagne qu'au futur empereur dont il semble apprécier certains actes politiques, distribuant ses critiques aux conservateurs et aux démocrates socialistes.

Quinet voudrait analyser la situation dans son *Histoire de la Révolution*<sup>262</sup>, lui qui, dès 1857, considère que l'exil est plus efficace que l'emprisonnement ou la guillotine pour briser une opposition :

« Chez un peuple aussi mobile que le nôtre, l'exil produit absolument les mêmes effets que la mort. Il tue moralement celui qui en est frappé, tant nous avons horreur de ce qui ressemble à la défaite. Il rompt tous les liens de famille. Après dix ans le peuple ne se souvient plus de ses chefs les plus aimés ; il a oublié jusqu'à leurs noms. » (Quinet, *La Révolution*, p 529)

En fait il avait fallu moins de dix ans pour que les députés démocrates socialistes des années 1849 – 1851 disparaissent de l'esprit des Français qui s'intéressaient à la politique. Les querelles de personnes avaient d'ailleurs facilité les choses.

Les divisions, déjà importantes sous la République s'étaient encore manifestées lors du Coup d'État. On avait alors discuté, réfléchi sur la meilleure manière de défendre la république attaquée. Certains voulaient en appeler au peuple, d'autres, déjà, à la Justice.

Victor Hugo est favorable à un appel aux armes mais Girardin veut une grève générale, finalement le décret voté par les représentants réunis chez Grévy fait référence à la déchéance votée par la Haute Cour de Justice :

« Article premier : Louis Bonaparte est déchu de ses fonctions de président de la république.

[...]

Art. 3 : L'arrêt rendu le 2 décembre par la Haute Cour de Justice, et qui déclare Louis Bonaparte prévenu du crime de haute trahison, sera publié et exécuté. En conséquence, les autorités civiles et militaires sont requises, sous peine de forfaiture, de prêter main-forte à l'exécution dudit arrêt. »  
(Cité par Victor Hugo, *Histoire d'un crime*, Laffont, 1987, p.285)

Pendant tout le Second Empire les querelles persisteront, tournées vers le passé en croyant préparer l'avenir. Sue n'en fera jamais mention dans son texte, même si certains passages de l'épisode consacré à la Grande Révolution montrent ses inquiétudes.

La France change, évolue, le peuple se rallie à un gouvernement qui lui apporte finalement plus de confort matériel que la République<sup>263</sup>, mais les exilés rêvent encore

<sup>262</sup> Le titre exact est *La Révolution*, le livre paraît en 1865.

<sup>263</sup> La France, comme tous les pays d'Europe, bénéficie alors d'une conjoncture économique favorable. La reprise économique avait été retardée par les incertitudes politiques de la Seconde République, le

de soulèvement général contre le nouveau régime et la police est informée de projets de soulèvement, réels ou fictifs. Ainsi, en 1854, un rapport du préfet du Doubs signale un nouveau complot auquel Eugène Sue et Hugo participeraient :

« [...] une réunion serait convenue entre les principaux chefs de la révolution européenne à l'effet de concerter un plan d'ensemble. On m'assure que cette réunion doit avoir lieu prochainement et dans un des cantons de Bâle ou de Berne. Eugène Sue, Victor Hugo, Ledru-Rollin et probablement Mazzini, ainsi que quelques réfugiés importants s'y rencontreraient et prendraient une résolution définitive en faisant le sacrifice des rivalités qui les ont divisés jusqu'à ce jour.

Dans la conférence (préparatoire) dont je viens de parler, Eugène Sue aurait dit à MM Dietrich (de la société de Grütly à Brienne) et Karrer (conseiller national) que les sociétés secrètes sont organisées et en mesure d'agir à Paris, dans le midi et dans une partie de l'ouest de la France. »<sup>264</sup>

Si l'on en croit les services de police et de surveillance consulaires, de telles rêveries continuent longtemps encore. Le nom d'Eugène Sue, comme celui de Hugo, s'y trouve régulièrement mêlé à côté de ceux des grands chefs du parti républicain européen en exil : Louis Blanc, Ledru-Rollin, Étienne Arago, Charras, Flocon, Mazzini.

Mais il ne se passe rien sur le territoire français et il n'y a pas de traces de ces « complots » dans les correspondances connues de ces grands hommes. Infox<sup>265</sup> dirions-nous aujourd'hui.

Même si les rapports des agents de Napoléon III exagèrent l'activité révolutionnaire, tout particulièrement celle d'Eugène Sue dont nous savons qu'il milite pour des idées mais ne participe pas à des complots, ils sont révélateurs de l'idée que la France de l'Empire se fait des anciens députés en exil. Information ou désinformation, ces textes, relayés par une presse soumise au régime par le système des avertissements, soulignent cruellement le divorce qui s'accroît entre la France de l'intérieur et celle de l'exil.

Les mentalités bougent, mais dans des directions différentes pour les républicains

---

régime de Louis Napoléon Bonaparte a rassuré immédiatement les boursiers.

264 AE, Suisse 12, AdP. Lettre datée du 22 août 1854.

La Fête de Brienne qui avait servi de prétexte à une réunion politique contre l'Autriche et ses prétentions en Suisse et en Italie, avait beaucoup agité les milieux diplomatiques. Elle servit de prétexte à l'expulsion d'Étienne Arago de Suisse.

Tout porte à croire que la réunion annoncée par le préfet du Doubs n'eut jamais lieu, sans doute même ne fut-elle pas prévue.

265 Les Anglo-américains disent fake news.



de l'intérieur et ceux en exil à l'étranger.

Sous le Second Empire, pour la majorité des lecteurs, Eugène Sue redevient l'auteur des romans de la première période<sup>266</sup>, celle que concluent les *Mystères de Paris*, pour les militants républicains qui lisent la presse interdite de Jersey ou les ouvrages clandestins des proscrits, ils sont peu nombreux, Eugène Sue appartient aux cercles des combattants en exil qui rêvent d'un retour au passé de 1848. On lit sans doute les *Mystères du Peuple* en même temps que *L'Homme*, *les Châtiments* ou *Napoléon le Petit*, en rêvant de république plus qu'en organisant des complots contre l'empereur ou son régime. L'idéalisme de l'exil s'oppose au réalisme et à la tranquillité de la vie quotidienne en France.

Alors qu'ils donnent déjà l'impression d'être des extrémistes<sup>267</sup>, les exilés se divisent encore à propos des élections de 1857 pour savoir si des candidats peuvent recevoir la caution des proscrits et si d'éventuels élus pourraient siéger à la Chambre.

Louis Blanc est pour la participation et la protestation contre le serment à l'empereur, fidèle à la ligne qu'il a toujours défendue, celle de l'engagement individuel et du suffrage universel, Eugène Sue écrit *La France sous l'Empire* dont le premier chapitre porte pour titre :

« Pas d'abstention il faut voter. »<sup>268</sup>

La crise qui couve depuis 1852 au sein du parti républicain s'aggrave au fil des années, les rivalités entre exilés déroutent de plus en plus les Français de l'intérieur qui ne se reconnaissent plus dans ces discussions stériles. Dès 1855, Émile Ollivier, républicain, fils de proscrit et futur ministre de Napoléon III écrit dans son *Journal* :

« Le parti républicain, tel qu'il s'est constamment manifesté jusqu'à ce jour, a eu deux très grands torts. Le premier, c'est de rester toujours dans l'absolu ; le second, c'est d'avoir toujours paru ignorer qu'il existe un art de la vie qui consiste à savoir quels sont les moyens de traiter avec les

---

266 Eugène Sue est souvent édité dans ces années. On trouve quelques feuillets peu virulents politiquement, surtout on peut acheter les romans anciens, d'avant 1842

267 La Police de l'empereur ne manque pas d'accuser le mouvement exilé des complots réels ou inventés qu'elle découvre, mais elle sait que les attentats contre l'empereur émanent d'autres mouvements (voir *Attentats et complots contre Napoléon III*, ouvrage anonyme, A. Chevalier éditeur, 1870)

268 *La France sous l'empire*, Londres, 1857.

Eugène Sue insiste ensuite dans le chapitre 2 sur le fait que le gouvernement de Napoléon III est illégal depuis 1851 :

*De l'origine et de la nature du gouvernement actuel au point de vue du droit, de la loi et de la morale éternelle.*

La suite souligne les rapports entre le gouvernement impérial et les républicains, les manquements aux droits de l'Homme, les mensonges, la terreur policière.

hommes. » (Émile Ollivier, *Journal*, Julliard, 1961, tome I, p 214)

Cette critique, qui permet de comprendre l'évolution ultérieure du jeune avocat, s'applique bien évidemment en priorité aux exilés, elle peut aisément être rapportée aux *Mystères du Peuple*. Eugène Sue, en effet, s'il est pour l'union du peuple et de la bourgeoisie, s'il conseille la participation aux élections et demande qu'on envoie des députés républicains à l'Assemblée, refuse apparemment alors toute collaboration avec des gouvernements conservateurs. Du moins c'est ainsi que l'on peut interpréter son refus de rentrer en France alors qu'il souffre de l'exil<sup>269</sup>. Déjà l'idée qu'il se fait de la Patrie n'est plus tout à fait celle des opposants de l'intérieur.

La position d'Eugène Sue, intermédiaire entre le refus des proscrits les plus intransigeants, puisqu'il conseille de voter aux élections de 1857, et celle d'Émile Ollivier, puisqu'il refuse malgré tout d'envisager une réforme du régime, permet d'entrevoir comment le romancier populaire des *Mystères de Paris* s'écarte maintenant de la sensibilité du grand public dans le domaine politique et social et pourquoi le roman national de Lavisse sera si différent de celui de Sue, par seulement dans la forme, mais aussi dans les idées véhiculées.

Ce ne sont pas tant les objectifs qui opposent l'exilé et le petit peuple, que les moyens d'action et l'idée qu'ils se font du progrès. Face au monarque, Eugène Sue reste un homme de la Montagne en soumettant l'action sociale à la révolution politique, à l'insurrection.

Renan, en 1882, dans sa célèbre conférence *Qu'est-ce que la Nation ?* dira ce que la Nation est d'abord :

« le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a

---

<sup>269</sup> Il convient de rappeler que Eugène Sue aurait pu rentrer légalement en France. Il disposait d'un nouveau passeport depuis 1853 comme le prouvent les documents conservés par le Ministère des Affaires étrangères. Il y avait eu opposition du ministre de la Police Générale :

« Responsable de la sécurité intérieure et du maintien de l'ordre, je n'hésite pas à déclarer qu'il y aurait péril réel à laisser rentrer M Eugène Sue, et je viens vous demander de nouveau de vouloir bien donner des ordres pour que tout passeport pour la France lui soit refusé. »

(Lettre datée du 29 mai 1853, AE ADP Sardaigne 6) mais le Ministère de l'Intérieur avait tranché en novembre :

« si M Eugène Sue persistait à réclamer un passeport pour rentrer en France, le département de l'Intérieur, pour ce qui le concerne, cesserait de s'opposer à la délivrance de ce titre de voyage. »

(lettre datée du 3 novembre 1853, AE ADP Sardaigne 6) Le 14 avril 1856 le Duc de Gramont signait un passeport

« pour les États Sardes et la France » (AE ADP Sardaigne 6)

reçu **indivis** »

(c'est moi qui souligne), que

« l'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours ».

Pour Sue, la nation est d'abord l'union de tous les progressistes « gaulois » pour lutter contre les monarchies.

Proudhon à ce moment, suggère l'action individuelle et limitée par le biais des mutuelles. Il ne se prononce pas sur le régime et affirme qu'il faut distinguer la revendication sociale, prioritaire, de la contestation politique, secondaire. A ce moment de l'Histoire du pays, Sue ne comprend pas Proudhon.

Lui qui avait défendu une analyse fouriériste voisine avec le phalanstère de *Martin*, n'insiste plus alors sur l'association mais sur l'union dans le combat. L'exil, après l'élection à la Chambre, a accentué la démarche du moraliste politique et de l'idéologue, il énonce de plus en plus fréquemment des principes politiques et subordonne maintenant clairement la révolution sociale à la révolution politique :

« La révolution ne sera complète, affermie, triomphante et **féconde que lors de l'avènement de la république, de la VRAIE REPUBLIQUE, entraînant l'abolition radicale du privilège de l'ECU... parce qu'alors le peuple sera matériellement affranchi.** » (*Mystères du Peuple*, XIV, 81) (*Mystères du Peuple*, X, 67\*)

« posséder la république, basée sur le suffrage universel, c'est posséder le moyen assuré d'avoir pour les nôtres l'éducation, l'instruction, le bien-être, la sécurité du présent et de l'avenir pour nous, pour nos familles, grâce à une équitable rémunération de notre travail et à notre affranchissement de l'exploitation du capital. » (*Mystères du Peuple*, XV, 250) (*Mystères du Peuple*, XI, 79\*) .

C'est adopter une position inverse de celle qui fait alors son chemin dans la classe ouvrière, l'artisanat et la petite bourgeoisie acceptant de fait avec la constitution de 1852 que seul le chef de l'État ait l'initiative des lois qu'il sanctionne et promulgue, les ministres n'étant responsables de leurs actes que devant lui.

Enfin, la forme adoptée pour les *Mystères du Peuple*, le roman historique et moral, en favorisant les généralisations et les systématisations, sollicite le glissement vers la théorie de la révolution et de l'action politique alors que la réalité incite de plus en plus les Français au pragmatisme pour tenter d'améliorer de la vie quotidienne.

Au fil des épisodes, Eugène Sue quant à lui a progressivement renoncé aux

descriptions de sociétés idéales que l'on trouvait dans les premiers épisodes des *Mystères du Peuple* et qui constituaient des oasis de paix et de justice dans un monde hostile. Il développe maintenant des modèles de combat contre l'absolutisme et le catholicisme. Sans doute avance-t-il maintenant trop vite et trop loin pour la majorité de ses lecteurs, il laisse trop peu de place au compromis et partant culpabilise ceux qui collaborent, ils ne peuvent dans ces conditions que renoncer à le suivre.

### 3,2,3 L'évolution des nouveaux républicains de l'intérieur

A l'intérieur, l'opposition à l'Empire s'organise, pragmatique et non théoricienne, persuadée que le régime, qui convient à la grande majorité des Français, va durer. Les plébiscites de 1851 puis de 1852<sup>270</sup> ont montré que l'adhésion populaire était réelle : il faut mener des luttes ponctuelles et non vouloir renverser le régime.

Voici ce que ni les exilés en général, ni Eugène Sue en particulier, n'admettent, au nom des principes républicains.

Les journaux de Jersey comme *L'Homme*<sup>271</sup>, ou de Suisse et de Belgique comme *Le Piloni*<sup>272</sup>, le suggèrent, les rapports des Consuls et des Ambassadeurs en Suisse, au Piémont, en Angleterre, en Belgique, le disent, les exilés s'obstinent longtemps à rêver d'une révolution, coordonnée de l'extérieur par ceux qui ne parviennent même pas, mais en ont-ils l'idée, à former un gouvernement républicain en exil. Les exilés et les proscrits s'enferment dans le mythe du soulèvement général, auquel ils ne croient d'ailleurs pas vraiment. Pendant ce temps la réalité se déroule lentement, modifiant insensiblement mais profondément les mentalités et la société.

Les républicains de l'intérieur s'imposent progressivement et ce sont leurs idées qui finiront par s'imposer après 1870. La démarche proposée par les *Mystères du Peuple*, celle du recours à l'insurrection, glisse doucement dans la marginalité.

Les républicains de l'intérieur organisent des sociétés de secours mutuels, des coopératives, mais ils soutiennent aussi des grèves très dures qui aboutissent sous

---

270 20 décembre 1851 : 7 500 000 « oui » contre 640 000 « non » ; 21 novembre 1852 : 7 800 000 « oui », 250 000 « non ».

271 Journal de Charles Ribeyrolles publié à Jersey, très lu chez les exilés. *L'Homme* fut un des principaux organes de la propagande républicaine, on y trouve tous les grands discours de Hugo ou des autres chefs du mouvement en exil.

272 *Le Piloni* était un journal pamphlétaire édité par Victor Magen. Il était très virulent à l'égard de la famille impériale.

« l'empire libéral » à l'obtention du droit de coalition<sup>273</sup>. Ils se font élire sur des listes ouvrières qui sont les premières manifestations véritables des nouveaux rapports de force au sein de la société moderne qui se construit :

« (les ouvriers constituent) une classe spéciale de citoyens ayant besoin d'une représentation directe. » (*Manifeste des Soixante*, publié le 17 février 1864 par soixante ouvriers de la Seine qui veulent se présenter aux élections complémentaires de 1864.)

Ces militants ouvriers, qui combattent pour des réformes de caractère social, ne remettent pas en cause la nature du régime mais son fonctionnement, se font élire, siègent, agissent et surtout se font connaître du peuple. L'attitude réformiste qui ménage l'avenir à court terme séduit malgré les candidatures officielles. Les républicains de l'intérieur gagnent des sièges à chaque élection et se font de plus en plus entendre, jusqu'au sommet de l'État où l'empereur, déçu par l'étroit conservatisme de ses premiers fidèles, veut infléchir sa politique pour se rapprocher des idées qu'il avait exposées dans *l'Extinction du paupérisme*.

Napoléon III, fidèle à l'originalité du mouvement bonapartiste qui tente toujours une synthèse entre le souhaitable et le possible, profite de l'évolution des idées : il gracie des grévistes lourdement condamnés en 1862, et soutient la délégation ouvrière à l'exposition universelle de Londres lorsqu'elle prend contact avec des ouvriers étrangers. Assez rapidement il fera savoir à des hommes nouveaux dont la sensibilité républicaine est connue, comme Émile Ollivier, qu'il est prêt à leur donner des responsabilités, pourvu qu'ils ne contestent plus la légalité de son régime. Il dissocie le fonctionnement de l'Empire de toute politique préétablie.

Napoléon III est, de fait, celui qui a sorti la société française des ornières idéologiques héritées des échecs de la première Révolution.

Dans la fin des années 1850 et plus encore dans les années 1860, le fossé qui le sépare des proscrits est bien plus sur la forme du gouvernement que sur le fond de la politique à mener. En 1852 il fallait une autorité forte pour faire cesser les blocages, les républicains de la Montagne, divisés et trop idéalistes, ne l'avaient pas, Louis Napoléon Bonaparte l'eut en s'appuyant sur les conservatismes tout en étant conscient qu'il faudrait adapter le système qu'il mettait en place. Dès 1853 Napoléon III le dit au Parlement :

« La liberté n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable, elle le

---

273 loi du 25 mai 1864

couronne quand le temps l'a consolidé. » (Discours cité par Philippe Séguin dans *Louis-Napoléon le Grand*, p 343.)

A partir de 1860 l'empereur pense que le temps des réformes est venu. Le 24 novembre les Assemblées se voient accorder le droit d'adresse. Gambetta estime que :

« l'empire vient de faire «un demi-tour à gauche » » (Cité par Philippe Séguin, op. Cité, p 344.)

La sensibilité politique qui s'exprime dans les *Mystères du Peuple*, si caractéristique de la première génération de républicains héritiers de la Révolution de 1792, faite d'attachement aux principes et aux hommes de 1793, marquée par une approche morale et sensible des phénomènes économiques perd de plus en plus ses liens avec la réalité française de l'époque. C'est d'ailleurs toujours bien plus au nom de principes moraux que de réalisme politique que Napoléon III est condamné par les exilés. Il est et reste d'abord et avant tout « l'homme du 2 décembre », le crime est celui de la trahison avant que d'être celui du despotisme, c'est ce que répètent Eugène Sue et Hugo dans tous leurs pamphlets :

« Le vote libre, le chiffre sincère (7 500 000 « oui » le 20 décembre 1851), ce n'est que le côté matériel de la question ; il reste le côté moral. Il y a donc un côté moral ? Mais oui, prince, et c'est là précisément le vrai côté, le grand côté de cette question du 2 décembre. Examinons-le.

[...] Il faut qu'on vous le révèle, mentir n'est pas bien, trahir est mal, assassiner est pire.

[...] on vous salue la rougeur au front.

On se sent vil, mais on vous sait infâme.

[...]

Ainsi donc, quels que soient vos chiffres, controuvés ou non, extorqués ou non, vrais ou faux, peu importe : ceux qui vivent l'œil fixé sur la justice disent et continueront de dire que le crime est le crime, que le parjure est le parjure, que la trahison est la trahison, que le meurtre est le meurtre, que le sang est le sang, que la boue est la boue, qu'un scélérat est un scélérat, et que tel qui croit copier en petit Napoléon copie en grand Lacenaire. » (Victor Hugo, *Napoléon le Petit*, Bouquin, 1987, p 109-111.)

Toute la rhétorique de Victor Hugo martèle ainsi à longueur de pages l'anathème définitif qui empêchera toujours les plus durs des républicains de 1850 d'examiner avec raison l'évolution de l'empire, malgré la libéralisation, à laquelle Eugène Sue n'assista

pas, malgré le progrès social. Leur pensée est ligotée par une application stricte de la morale à la politique<sup>274</sup>.

Les républicains de 1848, qui avaient jugé nécessaire de condamner ouvertement la Terreur de 1793, ne peuvent maintenant admettre que l'Empire est une réalité qu'il faut améliorer mais prendre en compte puisqu'elle a été sanctionnée par le suffrage universel. Il devient clair en effet au fil des années que la nature du régime, si elle influe sur la politique sociale, ne la détermine pas absolument, ne serait-ce qu'à cause des relations économiques avec les gouvernements étrangers.

Enfin, et cela était sans doute plus difficile, les exilés ne se résignent pas à reconnaître que les solutions politiques qu'ils proposent sont trop éloignées de la réalité des aspirations des Français pour devenir des objectifs immédiats.

Eugène Sue, qui s'accommodait semble-t-il très bien de la monarchie constitutionnelle de Victor-Emmanuel II, aurait pu infléchir son discours, et il le fit d'une certaine façon en rendant plus rares les références à l'actualité de la France impériale, mais il se sentait tenu par la fidélité à ses amis de la Montagne.

Les exilés ne pouvaient renoncer à philosopher pour affronter les réalités, ils n'abandonnaient pas le terrain idéaliste et moral pour revenir au combat politique permis par le suffrage universel.

*L'Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* à trop vouloir mettre l'accent sur le combat républicain armé, en prolongeant les épisodes, devint alors une sorte de rêve historique, un conte politique parmi d'autres, mais dont l'ampleur avait de quoi décourager. Plus grave, le texte allait contre l'objectif initial majeur : unir bourgeois et prolétaires.

Au quotidien, l'empire apportait, sans avoir recours à l'insurrection, des améliorations matérielles non négligeables par rapport à la situation ouvrière sous la Monarchie de Juillet et sous la Seconde République d'après juin 1848. Le changement de régime ne se justifiait pas aux yeux du plus grand nombre.

Lorsque en 1870 l'Empire fut remplacé par un régime ambigu, républicain de forme et aristocratique de fait, le décalage se trouva encore accentué puisque la République tant réclamée se réalisait, avec l'accord de tous, sous une forme qui était

---

<sup>274</sup> Pourtant Hugo, ancien pair de France, avait aussi prêté serment à une constitution qu'il renia ensuite.

Plus que tout autre il aurait dû savoir que la politique suppose des renoncements. Mais Louis Napoléon Bonaparte était l' élu du 10 décembre 1848, il avait trahi le peuple souverain, Hugo n'avait trahi que la confiance d'un roi qui avait trompé la confiance du peuple, avec l'aide des modérés d'alors, dont faisait partie Hugo.

rien moins que socialiste. D'une certaine façon l'empire continuait sans l'empereur qui en était la composante la plus progressiste. Dans les mentalités, les concepts de nation, de patrie, de peuple même avaient été redéfinis par les progrès sociaux accomplis sous l'empire.

C'était d'ailleurs ce qu'avaient voulu les députés et les sénateurs qui, en proclamant la déchéance de l'empire, avaient vu là le moyen de saisir le pouvoir pour préserver l'avenir<sup>275</sup>, leur avenir. D'ailleurs aucune assemblée constituante ne fut convoquée après Sedan et la fuite de l'impératrice.

### **3,2,4 De la république des notables au renouveau socialiste 1871 – 1880**

Lorsque l'empire s'effondra à cause de la guerre avec la Prusse et de la défaite de Sedan, l'œuvre qui marquait l'aboutissement de la réflexion politique d'Eugène Sue, terminée depuis treize ans, se trouvait donc à la fois méconnue et déjà décalée, dans son esprit, dans son contenu, et dans sa forme, par rapport aux courants qui pouvaient s'en inspirer. Les ouvriers s'étaient rapprochés de Proudhon, ils adoptaient alors une attitude avant tout mutualiste, ou de Blanqui, ils étaient alors révolutionnaires mais tentés par l'anarchisme<sup>276</sup>.

#### **Les hommes de la paix**

Les hommes qui vont constituer la République au lendemain de Sedan sont d'abord, comme en avril 1848, des conservateurs dont les conceptions sont à l'opposé de celles exposées par Eugène Sue, puis des hommes nouveaux, d'un républicanisme peu social, qui ont découvert le positivisme auquel Eugène Sue avoue à son ami Gutter<sup>277</sup>, en 1855, ne rien comprendre :

---

275 Il est tout à fait significatif que les élections de 1870 n'aient pas eu pour objectif de convoquer une assemblée constituante, et que les nouveaux élus se soient montrés si peu pressés de donner à la France une nouvelle constitution et que les lois organiques ne soient votées que plusieurs années plus tard.

276 La composante révolutionnaire du mouvement populaire fut détruite par l'écrasement de la Commune de Paris.

Le courant proudhonien ne résista pas à la puissante action dogmatique et centralisatrice du marxisme importé par Jules Guesde. Le fédéralisme survécut ensuite difficilement au côté des socialismes humanistes.

277 Eugène Gutter était député, préfet de l'Ardèche en 1851 ; Comme Eugène Sue, il participa à la réunion de la rue Blanche qui appela à l'insurrection pour sauver la République lors du Coup d'État du 2 décembre.



« Excusez-moi mon cher monsieur Gutter de ne pas vous avoir accusé réception du *Cath[échisme] posit[iviste]* et des revues ; [...] A ce sujet hélas excusez mon inaptitude et l'infirmité de mon entendement : je n'ai presque rien compris à ces théories. Et cependant l'exposition abrégée que vous m'en aviez faite d'une manière si brève, si nette et si claire, m'avait fort séduit, mais à l'*user*, je me suis perdu dans les *objectifs*, les *subjectifs*, etc... et autres expressions scientifiques et philosophiques malheureusement étrangères à mon ignorance ; et puis cette nouvelle théocratie, les cérémonies, etc..., me semble peu praticable, et il me paraît du moins selon mon petit jugement, que l'on a en soi son dieu et son prêtre et son église ; somme toute, et encore une fois, j'accuse mon entendement, quoique j'ai lu le Cathé[chisme] à deux reprises, il n'en est rien resté de nettement formulé dans ma tête, tandis qu'il en a été tout autrement des systèmes de Fourier et de S[aint] Simon, si étranger que je sois à ces matières. Peut-être si quelqu'un, vous par exemple (et ceci sérieusement) m'avait pour ainsi dire *aidé à lire* le livre, peut-être mon impression en eut été toute autre. Mais je vous la donne ainsi que je l'ai reçue. » (Lettre à Eugène Gutter, 15 février 1855, coll. René Guise)

Auguste Comte avait publié son *Catéchisme positiviste* en 1852, Littré avait posé les fondements de la synthèse propre à la philosophie de Comte et au républicanisme futur à la fin de 1851 avec *Conservation, révolution, positivisme*<sup>278</sup>. On voit donc que Eugène Sue s'efforce de suivre l'évolution des idées républicaines mais qu'il n'y parvient pas. Il s'intéresse à ce qui deviendra le soubassement de la pensée républicaine de la fin du siècle mais ne parvient pas à l'assimiler. Son esprit est trop marqué par l'humanisme et la philosophie idéaliste du siècle passé pour entrer aisément dans une philosophie matérialiste.

Comme en miroir, les républicains nouveaux vivront la même chose en le lisant. Il leur paraîtra d'un autre temps.

Là se trouve la ligne de fracture entre les anciens, ceux des combats sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République, héritiers directs de 1789-1793, et ceux de la reconquête intérieure sous le Second Empire. C'est à ce moment peut-être que les futurs maîtres à penser expriment le plus brutalement la rupture, encore à venir, avec l'ancien parti républicain :

« Deux catégories d'hommes travaillent à détourner le danger : d'un côté les républicains qui s'efforcent de ramener le parti révolutionnaire dans le giron de la discussion et de la légalité ; de l'autre côté les conservateurs qui acceptent le régime républicain et en font la garantie de l'ordre. »<sup>279</sup>

278 COMTE, *Catéchisme positiviste*, 1852 ; Littré, *Conservation, révolution, positivisme*, 1851 Le succès des deux ouvrages est important en France.

279 Lorsqu'il écrivait la première version de son ouvrage, en 1851, Littré était favorable aux républicains

(*Conservation, révolution, positivisme*, Bureau de la Philosophie positive, 1879, p 459)

Littré, sans savoir qu'il s'écoulera vingt ans entre le moment où il écrit ces lignes et celui où elles prendront tout leur sens, pose les principes de la « République des ducs » de 1870 et de la « République opportuniste » de 1875.

Même si *Le Sabre d'honneur* exprime son respect pour les libéraux modérés, voire les conservateurs, sincères et honnêtes, avec le personnage de M Hubert<sup>280</sup>, Eugène Sue est passé en 1856 dans le camp des révolutionnaires de 1793. Il a condamné ou va condamner l'attitude timorée des Girondins qui :

« foncièrement les républicains veul(ent) la fin mais [...] ne veulent pas les moyens. » (*Mystères du Peuple* XI, 31\*) (*Mystères du Peuple* XV, 191)

La Montagne légaliste de 1849-1851, à laquelle pensait Littré, n'est plus. Rien dans les derniers écrits d'Eugène Sue, mort en exil le 3 août 1857, ne le rapproche de la pensée des hommes qui entoureront Thiers après Sedan, moins encore de ceux qui gouverneront avec le ministère de Broglie du 24 mai 1873 au 16 mai 1874.

La République que défendent les *Mystères du Peuple* est « démocratique et sociale », ce n'est pas celle de Littré, ni celle de Thiers, encore moins celle de MacMahon ou de Broglie qui ne rêvent que de restauration. Dans les premières années, celles qui voient l'installation progressive de la république, du 4 septembre 1870 (Sedan) au 30 janvier 1875<sup>281</sup> (Amendement WALLON), les *Mystères du Peuple* seront dangereux aux yeux de tous les dirigeants politiques<sup>282</sup>.

On le comprend pour ce qui est des légitimistes, bonapartistes et orléanistes car ils défendent leur république, mais ils le sont aussi pour les plus « modérés », comme Thiers, qui écrase la Commune de Paris, parce que *les Mystères du Peuple* sont authentiquement *révolutionnaires* dans une France toujours conservatrice qui aspire à la paix des institutions.

Le texte d'Eugène Sue, trop extrême dans sa remise en cause de la hiérarchie

---

du parti de l'Ordre.

L'édition de 1879, revue et commentée par Littré est la plus complète car elle souligne la distance prise avec le comtisme.

280 Dans *Le Sabre d'honneur* et les épisodes rajoutés concernant l'Empire et la Restauration.

281 30 janvier 1875 : amendement Wallon qui fonde **de fait** la république en parlant explicitement d'un « Président de la République » : « Le président de la République ... est élu par le Sénat et la Chambre. »

C'est donc qu'il y a une république, même si elle n'a pas de constitution !

282 Encore plus après la Commune de Paris, voir pages suivantes.

sociale, ne tient pas alors le discours adapté à la situation d'un régime à consolider et Eugène Sue, mort depuis treize ans<sup>283</sup>, ne peut l'actualiser<sup>284</sup>, mais, le ferait-il ?

Il n'est pas question de faire une république « démocratique et sociale », mais d'obtenir que la République devienne effectivement et définitivement, par des lois constitutionnelles, le gouvernement de la France<sup>285</sup>. C'est ce à quoi Gambetta s'emploie depuis plusieurs années, après une paix qu'il n'a pas souhaitée dans les conditions acceptées par Thiers désireux d'obtenir la paix rapidement et à tout prix.

Il faut réaliser une union nationale aussi large que possible, en s'appuyant aussi sur les plus réalistes des royalistes, ceux qui craignent les vues trop réactionnaires du prétendant<sup>286</sup>. Il faut donc éviter de trop attaquer l'Église et la monarchie libérale. De 1870 à 1875, les *Mystères du Peuple*, aux idées trop extrémistes, ne peuvent par conséquent qu'inquiéter les conservateurs et les modérés sur lesquels le gouvernement doit s'appuyer pour empêcher les ultra légitimistes d'imposer le retour d'Henri V.

La stratégie s'avère efficace puisqu'elle pousse les ultras à renverser de Broglie<sup>287</sup>, permettant ainsi aux républicains opportunistes (Orléanistes, royalistes et républicains modérés.) de prendre le pouvoir.

Ces nouveaux hommes politiques, formés sous l'empire, défendent des idées dont quelques unes se rapprochent de celles d'Eugène Sue, mais n'envisagent pas d'abord, on s'en doute, une république *sociale*.

Malgré tout, dans ce nouveau contexte, certaines des idées exprimées dans les

---

283 Le 3 août 1857, rappelons-le.

284 D'où les hésitations du ministère de l'Intérieur à propos de rééditions comme celle des *Feuilletons Illustrés*, supra, Cinquième partie, chapitre II, pp 58-59.

285 Pour Sue, toute l'Histoire du Peuple est une marche vers la République démocratique et sociale, ponctuée d'insurrections, ce n'est pas du tout la vision que les nouveaux républicains voudront donner de l'Histoire de France.

286 Le Manifeste du comte de Chambord du 5 juillet 1871, publié par *L'Union* du 8 juillet est construit sur des principes qui ne sont plus acceptables par aucune majorité, les réalistes le savent :  
« je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore ? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc. »

Les constantes références au passé monarchique le plus traditionnel, à peine tempérées par de timides allusions au

« mouvement national du siècle dernier » dont chacun comprend qu'elle font référence à la constitution de 1791, qui comportait le veto royal inacceptable pour les orléanistes, ne peuvent permettre le rassemblement nécessaire à la paix civile et politique.

287 16 mai 1874. La chute du ministère royaliste est obtenue par l'action conjuguée des partisans d'Henri V et des républicains avancés.

*Mystères du Peuple* devraient trouver de nouveaux échos. Et c'est bien ce qui arrive avec Gambetta, qui défendra d'abord une république de paysans, Ferry dont l'action en matière scolaire n'est plus à rappeler.

Gambetta est, tout comme Eugène Sue, un idéaliste, attaché aux principes de 1789, il combattra les modérés avec Jules Favre, un ancien montagnard de 1850, proche d'Eugène Sue, il luttera contre l'Église trop envahissante dans la République qu'il a proclamée à l'Hôtel de Ville le 4 septembre 1870, mais là s'arrêtent les ressemblances dans la démarche car Gambetta avait accepté de siéger comme député de Napoléon le Petit<sup>288</sup>. Quant à Jules Ferry il faut constater que, sa politique scolaire exceptée, il participera à des gouvernements si « modérés » qu'ils seront indirectement, et par réaction, à l'origine de la renaissance du socialisme ouvrier en France et que sa politique coloniale avec la soumission des peuples conquis, est aux antipodes de ce que Sue pensait des guerres de conquêtes. Pour parodier, je dirais que Ferry transforme les Gaulois en Franks.

### **3,2,5 Les mouvements socialistes de la fin du siècle**

C'est chez les Communards<sup>289</sup>, parmi lesquels on retrouve Maurice Lachâtre, Paul Vésinier et Félix Pyat, que l'on rencontre les idées les plus proches de celles d'Eugène Sue, en particulier à cause des références permanentes à la Révolution de 1793.

La Commune de Paris est cependant très divisée et l'on sait par la presse régionale, à quel point, grâce à la propagande de Thiers et de son gouvernement, le mouvement fut rejeté par la majorité du pays, qui ne vit que désordre et insurrection dans cette expérience communiste héritière de la Commune de 1792<sup>290</sup>.

Tous les historiens modernes savent aussi comment Thiers et les Versaillais mirent fin à cette expérience par les massacres de la Semaine Sanglante du 21 au 28 mai 1871 qui écrasèrent dans le sang cette Commune populaire. L'histoire de la Commune de Paris, son écrasement sanglant, justifient tout le discours d'Eugène Sue sur les soi-disant modérés qui abandonnent et trahissent le peuple.

Eugène Sue pouvait encore trouver des lecteurs conquis dans les milieux

---

288 Gambetta est élu à Belleville le 24 mai 1869

289 J'emploie le nom de « communards » sans y mettre aucune connotation péjorative.

290 Il y eut de nombreux mouvements de soutien à la « Commune de Paris » en province. Voir par exemple Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*. Flammarion, « Questions d'histoire », n° 26. Paris, 1971.

socialistes et anarchistes très inspirés par 1793, Lachâtre en témoigne par les tentatives de rééditions qu'il fait à cette époque<sup>291</sup> et l'on trouve dans le programme de la Commune de Paris des formulations qui font écho au programme des *Mystères du Peuple* :

« La base de la liberté, c'est le droit au travail, lequel implique la possession des instruments ; la terre aux paysans, l'outil à l'ouvrier. La propriété collective substituée à la propriété individuelle. La Commune déclarée la dispensatrice de toutes les richesses sociales.

À chacun sa part dans l'héritage commun.

Nul n'a droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire.

[...]

L'individu libre dans la famille ;

La famille libre dans la Commune ;

La Commune libre dans la province ;

La province libre dans la nation ;

La nation libre dans l'humanité.

Éducation commune, gratuite, intégrale, obligatoire et laïque.

Assistance à l'enfance, aux malades, aux infirmes, aux vieillards, à ceux et à celles qui pour une cause quelconque, seraient empêchés de travailler

[...]

Le pouvoir législatif et exécutif décerné aux mandataires du peuple élus par le suffrage universel et toujours révocables à la volonté des citoyens. »<sup>292</sup>.

On retrouve d'ailleurs parmi les Communards les plus durs, ceux qui sympathisent avec les ancêtres de 1793 ou 1850, avec les mêmes illusions, le même discours utopique et maintenant démodé qu'Eugène Sue avait mis dans la bouche des héros républicains du *Sabre d'honneur*. Avouons cependant qu'ils sont en partie

<sup>291</sup> L'édition commencée en 1870 ne sera terminée qu'en 1879, après l'exil de Lachâtre qui écrit, forçant dans le sens qui l'intéresse la pensée de Eugène Sue :

« Au point de vue politique, Eugène Sue se déclarait partisan des opinions les plus avancées :  
RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE, COMMUNE ET FÉDÉRATION AVEC LA ROUGE  
BANNIÈRE. » Édition du Cinquantenaire, tome 2, p 804.

<sup>292</sup> Cité par Lachâtre dans l'épilogue aux *Mystères du Peuple* de l'Édition du Cinquantenaire, 1889

responsables des divisions qui conduiront le mouvement à sa perte aussi sûrement que la détermination froide de Thiers et des Versaillais. N'a-t-on pas dit de Félix Pyat que :

« le pathos révolutionnaire lui tenait lieu de ligne de conduite et de réflexion. »<sup>293</sup>

Eugène Sue aurait sans aucun doute condamné les atrocités commises par les deux camps pendant les combats de la « semaine sanglante » (21-28 mai 1871), mais il l'aurait vraisemblablement fait pour les communards comme pour les insurgés de juin 1848, d'une manière nuancée, soulignant que l'agression venait des Versaillais, car les objectifs annoncés par la Commune étaient bien, pour partie, ceux qu'il avait défendus.

C'est à ce moment, après l'écrasement de la Commune, que Lachâtre décidera de réactualiser les *Mystères du Peuple* en les allégeant de leur appareil critique, de leurs lettres d'accompagnement et en infléchissant leur idéologie vers un anarchisme destructeur qui n'était pas dans le texte original ni dans la vision personnelle d'Eugène Sue mais pouvaient en paraître des prolongements. Ceci aboutit à l'Édition *du Cinquantenaire*, qu'il fit paraître à son retour d'exil<sup>294</sup> en Espagne et en Suisse. Il la terminait en annonçant les *Mystères du Monde*, qu'il fit écrire par Hector France, autre communard<sup>295</sup>, et ajouta un épilogue dans lequel on peut lire :

« Les riches, en ce siècle, comme les patriciens aux époques antérieures, ne sont nullement disposés à restituer aux classes spoliées la part des biens ravés à leurs ancêtres ; il faut recourir à l'insurrection pour la revendication de nos droits. Donc, guerre sans trêve ni merci aux exploités, aux nobles, aux prêtres, aux tyrans. »

Telle est la conclusion à laquelle se rallie Eugène Sue dans son œuvre immortelle. [...] (Édition *du Cinquantenaire*, tome 2, p 793.)

Lachâtre développe ensuite les récriminations contre les Versaillais qui ont écrasé la Commune avant de terminer sur des appels aux représailles qui sont en totale contradiction avec ce qu'Eugène Sue a toujours dit et écrit :

« Le sombre QUATRE-VINGT-TREIZE a réglé les comptes de la Saint-Barthélemy avec la guillotine en permanence [...] »

---

293 Georges Soria, *Grande Histoire de la Commune*, Livre Club Diderot, 1971

Félix Pyat fit partie du premier *Comité de Salut Public* de la Commune. Charles Delescluze, autre ami d'Eugène Sue, également néo-jacobin fit partie du second.

294 Maurice Lachâtre est gracié le 17 mai 1879 et revient à Paris.

295 Hector France fut d'ailleurs le témoin de l'assassinat du général Flourens qui était l'un des principaux chefs des fédérés.

*Les Mystères du Monde* sont pour partie consacrés aux événements de décembre 1851, pour partie à des récits sur l'esclavage des noirs, les attaques contre les indiens d'Amérique.

Combien sera plus terrible que la Terreur en 1793 l'époque ou devra se payer la dette de sang contractée par les factions monarchiques en 1871.

Au jour de la bataille il ne sera fait aucun quartier ; la mort moissonnera comme la faux dans les prairies tout ce qui viendra se placer devant le peuple. **Vae victis !** Malheur aux vaincus ! [...]

Tous les monuments, tous les emblèmes qui rappellent les temps abhorrés seront livrés aux flammes, rien ne sera épargné. » (Ibid, p 797.)

Eugène Sue réproouvait toute action de vengeance, jamais il n'aurait adhéré au discours de Lachâtre qui est une trahison de sa volonté clairement exprimée à maintes reprises au sein même du texte original des *Mystères du Peuple*, même quand il sembla perdre espoir et durcit son discours :

« Il en a été et il en sera toujours ainsi : les représailles engendreront les représailles sans cesse renaissantes, au gré du hasard et de la force ; cercle d'airain, cercle infernal, où bourreaux et victimes, les pieds dans le sang, tournant sans fin ni cesse, en proie au vertige féroce de l'extermination, s'égorgent au profit du NÉANT ! » (*Mystères du Peuple*, XI, 163\*) (*Mystères du Peuple*, XIV, 200)

« Oubliez ce que vos pères ont souffert pendant ces formidables années (de la Révolution) ... j'oublierai moi, ce que nos pères à nous ont souffert grâce aux vôtres, non **pendant quelques années**, mais durant QUINZE SIÈCLES DE TORTURE ... » (I, 77\*) (I, 80)

Ainsi l'écrasement de la Commune, qui porta un coup mortel au socialisme français, fut aussi à l'origine d'une trahison de l'esprit de l'œuvre par celui qui aurait dû en rester le défenseur et le gardien.

La tentative de récupération faite par Lachâtre devait encore un peu plus marginaliser les *Mystères du Peuple* alors qu'ils auraient dû retrouver un écho dans une République qui s'affirma progressivement à partir de l'été 1871 en cherchant à effacer les tragédies du passé et à recréer une unité nationale autour de valeurs patriotiques acceptables par toutes les sensibilités politiques respectueuses de l'ordre républicain. Après avoir été victime de la censure officielle conservatrice, Eugène Sue est victime de l'extrémisme révolutionnaire de son dernier éditeur. Déjà son approche raciale de la Nation était vieillie et n'appartenait plus aux historiens de la fin du siècle, y ajouter la lutte des classes, pousser vers une lecture systématisant l'insurrection était condamner son travail et surtout l'esprit de sa démarche.

Les élections complémentaires de juillet 1871 voient la remontée des Radicaux.

Gambetta est réélu à Paris. Lui qui s'était tu pendant la Commune veut incarner un républicanisme « raisonnable », ennemi des aventures politiques, par opposition aux républicains de la Commune jugés extrémistes. Il se prononce pour l'éducation des campagnes. Toutes les positions de Gambetta rappellent celle du militant Eugène Sue rédigeant le *Républicain des campagnes* et le *Berger de Kravan* pour consolider la Seconde République :

« Les conquêtes matérielles (de la Révolution de 1789) nous sont restées en partie, mais les conséquences morales et politiques sont encore à venir pour les plus nombreux : les ouvriers et les paysans ; ces derniers surtout, n'en ont retiré que des bénéfices matériels, précieux assurément, dignes de tous nos respects et de toute notre sollicitude, mais insuffisants toutefois à en faire de libres et complets citoyens.

Aussi rien de plus logique, de plus naturel, que les votes et les actes des paysans dont on se plaint quelquefois, sans vouloir tenir compte de l'état d'infériorité intellectuelle où la société les maintient.

[...] C'est donc aux paysans qu'il faut nous adresser sans relâche, c'est eux qu'il faut relever et instruire.

[...]

L'erreur politique chez les paysans, a la même origine que chez l'ouvrier : toujours l'ignorance.

[...]

Prouvons [...] au paysan que c'est à la démocratie, à la République, que c'est à nos devanciers qu'il doit non seulement la terre mais le droit, que par la Révolution seule, il est devenu propriétaire et citoyen. »<sup>296</sup>.

Pendant plusieurs années cette opposition à la fois « radicale » et raisonnable reprendra les thèmes développés par Eugène Sue dont l'analyse est donc encore d'actualité. Malgré les modifications du texte par Lachâtre l'Édition *du Cinquantenaire* aura encore du succès si l'on en juge par la facilité avec laquelle on trouve encore actuellement cette édition remaniée et tronquée des *Mystères du Peuple*. Mais elle n'a pas donné de Sue l'image du militant généreux, de l'humaniste social qu'il avait été.

Parallèlement, l'influence grandissante des idées marxistes<sup>297</sup> en Europe puis en

---

296 Léon Gambetta, *Discours fait à Bordeaux dans une réunion des délégués des comités républicains de la Gironde*, le 26 juin 1871.

297 La première traduction française du *Capital* de Karl Marx fut faite par Maurice Lachâtre pendant son exil après la Commune.



France accentue le déclassement des socialismes du début du XIXe siècle qui avaient permis la prise de conscience d'Eugène Sue. Saint-Simon, Fourier sont moins connus des nouvelles générations d'ouvriers que Proudhon ou Blanqui, nous l'avons dit.

Sur ce point le socialisme d'Eugène Sue, qui va de l'individu à la société, n'est plus en résonance avec celui des hommes des années 1870 qui pensent davantage que la société doit modeler l'homme moderne. L'écart entre les approches des problèmes sociaux ne cesse de croître.

Il n'y a pas déclassement total cependant, car l'approche de moraliste pouvait rendre Eugène Sue séduisant pour certains courants en formation qui se reconnaissent peu dans le dogmatisme du guesdisme, version française du marxisme.

Parti d'une conception très optimiste de l'évolution sociale reposant sur la nécessaire et possible union du prolétariat et de la bourgeoisie dans la marche vers une société meilleure et plus égalitaire, Eugène Sue avait terminé son œuvre sur une vision ambiguë qui reculait devant les signes évidents de ce que MARX devait appeler la lutte des classes sous la Seconde République<sup>298</sup>. Cependant, le récit de Sue était clairement socialiste par ses références à la propriété, au capital et au contrôle de l'instrument de travail, mais Eugène Sue était finalement resté partisan de l'union de toutes les composantes du peuple et rejetait sur la méconnaissance des réalités ou de l'Histoire les causes des événements du présent. Cela n'avait rien à voir avec l'analyse marxiste

Tous les exemples historiques concrets dont il alimentait son texte restaient au service d'une vision idéaliste et morale du monde et des combats politiques et sociaux, elle n'excluait aucune transition de la république modérée à la république sociale puisque tout reposait sur le suffrage universel.

Cette même démarche, fidèle à la tradition humaniste et idéaliste des héritiers du Siècle des Lumières n'était pas totalement oubliée dans les années 1870-1880, au contraire, et elle ne devait pas tarder à reparaitre lorsque le socialisme redevint une force politique, à partir des années 1880. On allait la retrouver chez les nouveaux socialistes indépendants comme Benoît Malon, Jean Jaurès et Millerand, nourris aux mêmes sources spécifiquement françaises du voltairianisme et du rousseauisme de 1789 et de 1793, puis des socialismes de Saint-Simon et Fourier.

---

<sup>298</sup> Rappelons que les articles que Marx et Engels devait réunir en 1895 sous le titre *Les luttes de classes en France*, parurent pendant l'été 1850.

## 3,3 Les débuts de la Troisième République

### 3,3,1 Éditions d'après 1870

#### *Les Feuilletons Illustrés*

On aurait pu croire qu'après Sedan et la chute de Napoléon III puis la proclamation de la République le 4 septembre 1870 la situation des éditions des *Mystères du Peuple* serait modifiée radicalement. Ce ne fut pas le cas, nous l'avons dit, car le roman d'Eugène Sue professait des idées peu compatibles avec la république conservatrice qui tentait alors de s'imposer au pays avec l'arrière-pensée, chez de nombreux hommes politiques conservateurs, qu'elle ménageait les chances d'une nouvelle restauration monarchique. L'inquiétude et la méfiance demeuraient face aux ouvrages dont le contenu était trop progressiste, trop contestataire ou trop révolutionnaire. Après la guerre de 1870, après la Commune de Paris, les *Mystères du Peuple* continuent de circuler mais, en 1875, le Ministre de la Justice s'efforce encore de maintenir la compression et de gêner la diffusion :

« Monsieur le Procureur général, à diverses époques, et surtout dans la période troublée qui a suivi le 4 septembre, certains ouvrages irrégieux et immoraux destinés aux populations des campagnes ont reçu l'estampille du colportage, et cette estampille a quelquefois été renouvelée, sans nouvel examen, sur le vu d'un exemplaire précédemment estampillé.

Pour remédier à cet état de choses, le Ministère de l'intérieur a décidé, à la date du 12 mai 1874, qu'il serait procédé graduellement, et dans la limite du possible, à une révision générale des estampilles accordées.

[...]

Il importe [...] de mettre un terme le plus tôt possible à des abus qui ont justement ému l'opinion publique. »<sup>299</sup>

Le discours n'est pas sensiblement différent de celui tenu à partir de 1849 et sous le Second Empire. Les termes sont plus modérés sans doute, plus administratifs, mais la politique reste la même. Dans ces conditions une nouvelle édition des *Mystères du Peuple* restait hasardeuse, d'autant que la personnalité de Maurice Lachâtre, toujours propriétaire des droits, compromis dans les événements de la Commune de Paris, en particulier en tant que signataire du terrible « décret sur les otages »<sup>300</sup> n'incitait pas à

299 Circulaire du 24 février 1875. AN BB/18/1571

300 Lachâtre participa à la Commune comme capitaine du 4<sup>e</sup> bataillon fédéré et signa le décret du 6 avril 1871 connu sous le nom de « décret sur les otages » à cause de son article 5. Après la chute de

la tolérance<sup>301</sup>.

En 1879 Decaux, propriétaire et éditeur des *Feuilletons Illustrés*, hebdomadaire consacré à la publication de romans, entreprend malgré tout de publier les *Mystères du Peuple* dans son journal :

« M Decaux [...] a soumis à mon appréciation le prospectus illustré ci-joint, lequel annonce la prochaine publication des *Mystères du Peuple*, par Eugène Sue, dans le n°376 des *Feuilletons Illustrés*.

Comme l'ouvrage dont il s'agit a été deux fois condamné [...] je vous prie de vouloir bien me faire connaître, **le plus promptement possible**, si mon administration peut autoriser le dessin, qui figure dans le prospectus sus-indiqué. »<sup>302</sup>

La publication commence le 27 janvier 1879, avant que le ministère n'ait réagi.

Le 3 février le Ministre de la Justice autorise la gravure du prospectus mais souligne :

« Il suffira d'appeler l'attention du Parquet sur cette publication. Si les passages qui ont motivé les condamnations prononcées [...] revenaient à être réédités il y aurait lieu d'apprécier si de nouvelles poursuites doivent être exercées.

J'écris dans ce sens à M le Procureur Général de Paris. »<sup>303</sup>.

Le 31 janvier le Ministre a effectivement écrit au Procureur général pour lui donner des précisions :

« Je vous prie seulement de bien vouloir surveiller cette publication (des *Feuilletons Illustrés*). Dans le cas où les passages condamnés, et qui, si je suis bien renseigné, ont trait aux massacres de 1792 viendraient à être

---

la Commune, Lachâtre fut condamné par contumace à la « déportation dans une enceinte fortifiée » par le 3<sup>e</sup> conseil de guerre le 19 décembre 1873. Après avoir fui Paris où il s'était caché pendant 82 jours, Lachâtre s'était réfugié à Saint-Sébastien, au pays basque espagnol. Il passa ensuite en Belgique, en Suisse, à Vevey, enfin en Italie, à San Remo. Il fut gracié le 17 mai 1879 et rentra alors en France où il poursuivit les activités d'éditeur et d'auteur qu'il n'avait jamais interrompues. Lachâtre publia pendant son exil la première édition française du *Capital*, en 44 livraisons d'août 1872 à mai 1875

301 L'article 5, qui épouvanta les modérés était une réplique aux exécutions sommaires commises par les Versaillais dans les jours précédant sa parution, il fut l'une des principales raisons données par le gouvernement de THIERS pour justifier l'assaut donné à la ville de Paris. Il disait :

« Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera, sur le champ, suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4 (personnes prévenues de complicité avec le gouvernement de Versailles), et qui seront désignés par le sort. ».

302 Lettre du Directeur de la Presse (Ministère de l'Intérieur) au Ministre de la Justice, Président du Conseil, 25 Janvier 1879, AN BB/18/1571. Le prospectus n'est malheureusement plus dans le carton des archives.

303 Lettre du Ministre de la justice au Ministre de l'Intérieur. AN BB/18/1571.

réédités, vous voudrez bien me les signaler et me faire connaître si, dans votre pensée, ils sont de nature à motiver une nouvelle poursuite. » (ibid)

Après cette date le dossier des Archives Nationales ne comporte plus aucun document relatif aux *Mystères du Peuple*. La consultation des *Feuilletons Illustrés* fait apparaître que tous les épisodes du roman furent publiés, du 27 janvier 1879 au 2 juillet 1883<sup>304</sup>. Le texte est légèrement altéré par rapport à l'édition originale, en particulier précisément pour les massacres de septembre. Il s'interrompt définitivement à la fin du *Sabre d'Honneur* sans faire d'allusion ni au Consulat, ni à l'Empire, ni à la Restauration. Les événements du 2 décembre 1851 qui servaient d'épilogue à la première édition reliée ne sont pas non plus évoqués. Les notes et les lettres d'Eugène Sue aux abonnés de la première édition ont disparu, ce qui altère considérablement la compréhension du discours politique. Ces modifications donnèrent sans doute satisfaction au Ministère de la Justice puisque, à notre connaissance, aucune poursuite ne fut entreprise.

#### **Autres éditions de la fin du siècle**

Dorénavant le texte, appauvri et mutilé, privé le plus souvent des notes historiques et des lettres de l'auteur aux premiers abonnés, semble toléré par les autorités républicaines, mais il faut admettre que ce qui disparaît du texte était le plus explicitement socialiste.

La République devenant définitive le 30 janvier 1875 grâce à l'amendement Wallon<sup>305</sup>, Lachâtre publie une édition en dix volumes in 8° à la *Librairie du Progrès* entre 1880 et 1889. Il fait aussi, toujours à la *Librairie du Progrès*, une édition par livraisons, en deux volumes grands in 8° à deux colonnes, entre le 20 avril 1887 et le 20 mars 1889. Le texte est identique à celui de l'édition en 10 volumes mais n'est

---

304 Il y eut en tout 232 livraisons contenant des chapitres des *Mystères du Peuple* (du numéro 376 au numéro 607 de l'hebdomadaire). Les *Feuilletons Illustrés* paraissaient le lundi et contenaient habituellement trois romans différents. Les épisodes étaient à suivre et l'éditeur faisait en sorte que les romans en cours de publication ne s'achèvent pas en même temps.

305 Le 30 janvier 1875 l'Assemblée nationale adopte l'amendement proposé par Henri Wallon ayant pour objet d'insérer un article additionnel après l'article premier du projet de loi constitutionnelle sur l'organisation des pouvoirs publics, et aux termes duquel « le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

L'amendement est adopté par 353 voix contre 352 : le mot « République » entre donc dans la loi constitutionnelle.

accompagné ni des notes de l'auteur ni des lettres aux abonnés qui avaient été rétablies. On remarque aussi que Lachâtre a procédé à des aménagements du texte, durcissant certains passages contre les prêtres et contre le capital, glissant de temps à autre quelques adjectifs plus fréquents dans les discours des anarchistes de la fin du siècle que sous la plume d'Eugène Sue. Certaines notes politiques ont été intégrées dans le texte.

Le 16 juin 1884 Rouff publie un volume in 4° à deux colonnes de 196 pages, *Les légendes du Peuple* qui est un abrégé du texte initial d'Eugène Sue.

A partir du 15 janvier 1887, Marpon et Flammarion publient aussi les *Mystères du Peuple*, en douze volumes in 8°. Il s'agit cette fois, autant que j'ai pu en juger, du texte de l'édition Lachâtre en deux volumes, donc, cette fois encore, d'un texte mutilé.

Cependant, tout semble confirmer que le roman sort du purgatoire politique dans lequel il avait été maintenu depuis 1857. Mais les goûts littéraires du public ont changé, les mentalités ont évolué, et une nouvelle forme de censure, littéraire cette fois, s'abat sur l'œuvre. Elle coïncide également avec une évolution des conceptions politiques des nouvelles générations militantes. Les *Mystères du Peuple* vont rapidement disparaître de nouveau, et définitivement cette fois, des catalogues français au moment même où ils commencent à être mieux connus à l'étranger.

D'abord négligés, sauf pour la Belgique, les États allemands et l'Italie, les *Mystères du Peuple* commencent à être mieux diffusés dans le monde. Des éditions sont faites en anglais et en espagnol, une deuxième édition suisse, en allemand cette fois, est commencée. Il y a même une édition en hollandais (voir annexe).

### **3,3,2 La censure idéologique<sup>306</sup>**

#### **Les nouveaux romans populaires**

Succédant dans ses effets à la méfiance politique qui visait une œuvre faisant référence à des idées socialistes, le discrédit littéraire frappe à présent toute l'œuvre d'Eugène Sue. Depuis sa mort le roman a évolué, le feuilleton également. Les typologies se sont précisées, une nouvelle génération d'auteurs populaires a conquis les faveurs d'un public qui lit à présent la presse quotidienne à bon marché. La littérature populaire a de nouveaux auteurs « officiels », distincts des auteurs de la

<sup>306</sup> Nous désignons ainsi la censure qui affecte l'œuvre par le biais de l'esthétique littéraire et par celui du vieillissement du message politique dont nous avons déjà parlé.

« grande littérature », qui ne sont pas reconnus par la critique littéraire mais possèdent un public fidèle. Les thèmes, les techniques du roman populaire sont différents de ceux qui avaient marqué la première époque du feuilleton dont Eugène Sue, avec Dumas, Soulié, Sand et d'autres avait été les maîtres.

Eugène Sue est alors victime du changement de mode, ses romans ont moins de succès auprès du public populaire<sup>307</sup>. Par ailleurs le discrédit que la critique fait peser depuis longtemps sur « la littérature facile », « la littérature industrielle », « la mauvaise littérature » et bientôt la « littérature de gare », lui interdit la reconnaissance de l'Université de cette fin de siècle sacralisant l'esthétique et rejetant hors du champ de la littérature ces productions pourtant plébiscitées par un grand nombre de lecteurs.

Si les reproches sont les mêmes qu'à la génération précédente, perversion du goût et de la morale, mauvaise qualité du style, la critique a maintenant réussi à culpabiliser une partie des lecteurs. On lit ces « mauvais romans » mais on ne l'avoue plus, la critique savante s'en détourne, la critique littéraire les ignore ou les caricature, même l'Histoire littéraire les laisse de côté. Il n'est pas jusqu'aux auteurs populaires eux-mêmes qui, comme Féval lorsqu'il préside la *Société des gens de Lettres*, fustigent cette littérature « bon marché ». Il faudra attendre les années 1980, le recours à l'interdisciplinarité pour que des chercheurs s'intéressent à ces œuvres qui avaient été méprisées.

À la fin du XIXe siècle, les quotidiens sont devenus le support privilégié de cette littérature distractive et les éditeurs des premières collections populaires préfèrent souvent les auteurs modernes, les feuilletons inédits aux grands anciens. Eugène Sue est du nombre des exclus, exception faite, évidemment, pour les *Mystères de Paris* ou le *Juif errant*, les derniers grands succès de sa carrière de feuilletoniste.

On réédite de lui ce qui peut encore plaire par sa fougue et le foisonnement de l'intrigue, le sentimentalisme. Les *Mystères du Peuple*, longs, aux intrigues répétitives et trop didactiques sont délaissés. La censure académique des uns et le souci de vendre au plus grand nombre des autres ont rejoint la censure politique pour reléguer Eugène Sue parmi les auteurs mineurs oubliés. Les éditeurs se détournent d'un ouvrage que les premiers lecteurs avaient déjà parfois trouvé indigeste comme le prouve cette lettre des éditeurs suisses de 1851 :

« Plusieurs d'entre vous se plaignent, tantôt de ce qu'ils ne trouvent point la

---

307 Émile Zola fut aussi victime de cette évolution du goût, mais temporairement, car ses romans étaient considérés comme appartenant à la Littérature.

lecture de ces vieilles chroniques suffisamment amusante, tantôt à cause de la longueur de l'ouvrage, que beaucoup voudraient voir achevé, et presque tous vous pensez qu'il le sera avec la 100ème livraison<sup>308</sup>. [...] mais vous avez dû voir par la date qui se trouve au haut de toutes nos pages que nous sommes à la moitié de notre publication. [...] Reprenez, chers abonnés, reprenez la lecture des quatre premiers volumes, et vous verrez que l'écrivain est bien loin d'être long et assommant, comme voudrait vous le faire croire nos adversaires. Vous trouverez, au contraire, que par son admirable génie, M Eugène Sue a su rendre instructive, variée et amusante une partie de l'histoire que le peuple avait ignorée jusqu'ici, justement à cause de son aridité et de la rude écorce dont l'avaient recouvert les anciens chroniqueurs.

[...]

Ce qu'il nous reste encore à publier des *Mystères du Peuple* sera pour nous tous, chers abonnés, du plus haut intérêt. »<sup>309</sup>

Cette intervention dès 1851, donne à penser qu'une partie du public était lassée<sup>310</sup>. La chute importante du nombre des abonnés qui passent de 15 000 en 1850 à 500 en 1857 pour l'édition française, qu'on ne peut imputer totalement aux difficultés de diffusion, confirme cette impression. Depuis *Martin* le succès d'Eugène Sue allait déclinant. Malgré un début prometteur les *Mystères du Peuple* n'étaient pas parvenus à reconquérir tous les lecteurs des *Mystères de Paris*.

À la fin du siècle, l'oubli commence à faire son œuvre. Eugène Sue n'est plus au goût du jour, d'où l'absence de rééditions mêmes partielles après celles des années 1880.

Pourtant il n'en est pas de même partout. On trouve de multiples éditions des *Mystères du Peuple* aux États-Unis, en anglais et dans les langues slaves, en espagnol, comme le prouve le catalogue de la Bibliothèque du Congrès qui conserve la trace de nombreuses éditions faites aux États-Unis ou ailleurs, jusque dans les années 1940<sup>311</sup> (voir annexe).

### **Une œuvre idéologiquement dépassée**

En France, à partir de 1890 si l'œuvre d'Eugène Sue n'est plus aussi subversive, elle est idéologiquement dépassée pour tous les marxistes qui ont définitivement

308 La première édition eut plus de 300 livraisons.

309 Lettre des éditeurs (suisses) aux abonnés des *Mystères du Peuple*, 17 août 1851. Rappelons qu'on était alors au début du cinquième volume d'une édition qui en comptait finalement douze.

310 Les tentatives de réédition de la fin du XXe siècle ont d'ailleurs été arrêtées à la fin du 2<sup>e</sup> épisode du cycle.

311 Les éditions sont nombreuses mais nous n'avons aucune indication sur les tirages.

marqué de l'accusation d'utopie toutes les écoles socialistes françaises du XIXe siècle. Les maîtres à penser des classes défavorisées ont changé. Louis Blanc, Leroux, Fourier ont cédé la première place à Marx ou à des socialismes fondés d'abord sur une analyse économique.

Plus que dans le style et dans la forme, c'est donc peut-être dans le contenu idéologique lui-même qu'il faut chercher une explication à ce désintérêt des nouveaux milieux socialistes français pour un texte qui voulait leur proposer une réflexion sur le passé politique et social de la Nation française.

Il n'y a pas eu de continuité entre les démocrates socialistes exilés et les jeunes républicains entrés en politique sous le Second Empire ou pendant les premières années de la Troisième République. À l'idéalisme profond des premiers s'est substitué chez les seconds un pragmatisme qui en fait des réformistes, des révolutionnaires ou des anarchistes. Avec l'influence de Marx et du matérialisme, le fossé se creuse encore entre les divers partisans d'un socialisme d'état, les uns restant proches des réflexions de la première moitié du siècle, les autres optant résolument pour une lutte des classes sans concession. Dans les rangs des révolutionnaires les divisions se multiplient également et la lutte s'engage dès les années 1880 entre les blanquistes et les guesdistes partisans d'un socialisme marxiste.

Dans un tel climat, la vision humaniste et unioniste d'Eugène Sue, convaincu que la collaboration de classe est la chance de la république, ne peut plus trouver d'écho que dans les minorités progressivement marginalisées par la pensée marxiste, mais survivant dans quelques partis et syndicats ouvriers français du XXe siècle.

Des filiations ont subsisté, qui sont souvent portées par des personnalités originales et charismatiques. Ainsi Jaurès semble avoir avec la vision d'Eugène Sue de nombreux points communs, qui sont autant de difficultés, presque de contradictions au sein de sa propre pensée, mais il n'y a pas de références explicites à la dernière œuvre d'Eugène Sue. Sans doute l'analogie tient-elle à la culture humaniste commune aux deux hommes. Le rapprochement se situe plutôt dans une démarche intellectuelle qui tente de concilier l'idéalisme et l'humanisme ancien avec le matérialisme dominant dans la pensée politique de la fin du XIXe siècle. Tout au plus peut-on constater, dans les années 1930, que l'*École Émancipée*, proche alors de la SFIO fondée par Jaurès, reprend des extraits des *Mystères du Peuple* sous le titre *Récits d'autrefois*<sup>312</sup> pour les



donner à lire et à méditer aux jeunes générations d'instituteurs.

De nos jours, au moment où il semble démontré que les écoles d'inspiration marxistes étaient, elles aussi, des utopies, et qu'elles ont de plus engendré des régimes totalitaires, la voie réformiste, laïque et humaniste d'Eugène Sue redevient peut-être plus séduisante qu'elle ne le fut jamais depuis 150 ans mais le cycle manque de rythme dans un monde où l'on « twitte » plus souvent que l'on écrit.

De plus, tout semble par ailleurs confirmer que les « prolétaires et les bourgeois modernes » se détournent des discours politiques pour adhérer soit à un discours populiste soit à un discours de chef d'entreprise « en marche ». Il faudrait donc, pour que le cycle d'Eugène Sue ait à nouveau du succès, que l'intérêt toujours vif pour l'Histoire compense le désintérêt pour une réflexion politique qui dépasse les théories économiques modernes prenant de plus en plus le pas sur les analyses politiques et sociales. Mais reste-t-il assez de culture historique pour suivre un récit en seize volumes ? La longueur de l'œuvre reste un obstacle en 2018 peut-être plus encore qu'en 1851.

Les échecs des dernières tentatives de réédition, celle de Régine DEFORGES en 1981<sup>313</sup>, comme celle d'un petit éditeur de Granville, *Les Éditions du Rocher* en 1986<sup>314</sup>, s'expliquent peut-être ainsi, à moins que les acquis républicains n'aient, aujourd'hui comme à la fin du siècle dernier, définitivement privé l'œuvre de toute efficacité socio-politique, ne lui laissant qu'un aspect roman-historique assez pesant. Car les *Mystères du Peuple* tombèrent finalement dans l'oubli alors que l'actualité de la pensée d'Eugène Sue était devenue, voire redevenue, évidente pour certains hommes politiques.

### **3,3,3 Lutte pour la laïcité De FALLOUX à Jules FERRY : triomphe de l'anticléricisme.**

Avec les mouvements guesdiste et jaressien renforcés par la forte opposition à « FERRY - Famine » et « FERRY - Tonquin »<sup>315</sup> les *Mystères du Peuple*, bien que

---

313 Avec une préface de François Mitterand.

314 Cet éditeur a publié le *Casque du Dragon* puis la *Faucille d'or*. L'éditeur ayant aussitôt déposé son bilan ces volumes n'apparaissent pas à la Bibliographie de la France et ne sont pas enregistrés au Dépôt Légal. Il ne figurent pas non plus à la BN. Nous en avons eu les exemplaires entre les mains, le texte semblait identique à celui de l'édition originale.

315 Surnoms donnés à Jules FERRY par les ouvriers et les radicaux, l'un à cause de la cherté des prix à Paris, l'autre à cause de la conquête coloniale du Tonkin. L'action des radicaux et des socialistes

datés dans leur forme, pouvaient redevenir un texte d'opposition idéologiquement en accord avec l'actualité. A la fin des années 1880, l'orientation anticléricale restait parfaitement moderne dans son expression.

La vie politique devait cette fois rejoindre l'espoir d'Eugène Sue et réaliser son rêve : séparer l'Église et l'État. C'était, là encore, mais autrement, le rejeter dans les limbes des luttes passées devenues victorieuses.

Dans ce domaine l'année 1905 qui marque la séparation définitive de l'Église et de l'État en France reste la date butoir à partir de laquelle la modernité semblait définitivement étrangère aux *Mystères du Peuple*. La réflexion est relancée de nos jours avec l'apparition sur le sol national de religions et de clergés que la loi de 1905 n'avait pas eu à gérer et qui contestent la laïcité de la République Française.

Auparavant, pendant un demi-siècle après la mort de Sue, les termes des discours contre l'Église restèrent pratiquement inchangés malgré une évolution progressive vers la laïcité, de l'enseignement puis de l'État, et l'on retrouve sous la plume de nombreux militants politiques des expressions qui pourraient venir des *Mystères du Peuple* tout aussi bien que d'autres écrits anticléricaux.

Plus net encore, le roman historique socialiste de l'Histoire de France n'eut plus d'écho dès lors qu'un nouveau roman national, celui pensé par Lavis, réconciliateur dans le choix de ses figures héroïques, nouveau dans ses définitions de la Nation, de la Patrie et du Peuple français, devint le discours officiel<sup>316</sup>.

Il ne faut pas s'y tromper, « nos ancêtres les gaulois » n'eut plus du tout le même sens, l'approche raciale avait vécu, la monstruosité des théories racistes qui émergent à la fin du XIXe siècle et trouveront leur concrétisation en Europe dans les horreurs des années marquées par le nazisme, allait encore jeter plus d'ombre sur le texte en favorisant des lectures anachroniques confondant théorie raciale et théorie raciste.

D'une certaine façon la chute du Second Empire, qui avait ramené au pouvoir le parti de l'ordre des années 1848-1851 allégé des bonapartistes<sup>317</sup>, aurait pu redonner une nouvelle actualité aux *Mystères du Peuple*. L'ordre moral, même s'il n'était pas encore officiellement déclaré, était le projet politique du jour comme il l'était déjà sous la Seconde République entre décembre 1848 et décembre 1851. Les forces rétrogrades

entraîna la chute de FERRY le 30 mars 1885. Il était aux affaires depuis le 28 décembre 1879.

316 La conclusion de ce travail comporte une mise en regard très synthétique des différences entre l'oeuvre de Sue et celle de Lavis.

317 Le personnel a été renouvelé mais la philosophie politique reste toujours celle d'un libéralisme modéré, Thiers en est le symbole même.

étaient revenues au pouvoir.

Cela devint tout à fait évident après la chute de Thiers le 24 mai 1873 :

« **Avec l'aide de Dieu**, le dévouement de notre armée qui sera toujours l'esclave de la Loi, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons l'œuvre de la libération du territoire et du **rétablissement de l'ordre moral dans notre pays**. Nous maintiendrons la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société. »<sup>318</sup>

Tout dans ce discours rappelle les derniers mois de la Seconde République. Chacun comprend qu'il est question de préparer une restauration monarchique. Les temps cependant ont changé et les divisions entre les conservateurs qui avaient aidé Louis Napoléon Bonaparte à conquérir le pouvoir jouent cette fois contre la nouvelle coalition des droites. Tous les hommes proches du gouvernement se souviennent du 2 décembre et les républicains de toutes nuances s'unissent. La loi du 24 juillet 1873 qui déclare d'utilité publique la création d'un sanctuaire à Montmartre<sup>319</sup> ne suscite pas dans le pays de réaction hostile mais il est évident que le rôle de l'Église sera un des enjeux importants de la discussion politique des années suivantes.

Dès que l'intransigeance absolue et l'étroitesse de vue du Comte de Chambord rendent impossible une restauration rapide de la monarchie<sup>320</sup> une partie de la droite légitimiste n'hésite pas à renverser le ministère royaliste<sup>321</sup> dans l'espoir de créer des désordres qui lui seront favorables. L'alliance des extrêmes fait ainsi la République malgré elle. Ce qui fonde définitivement la république en France<sup>322</sup>, ce n'est pas un vaste mouvement du peuple et de la bourgeoisie unis, mais la déroute des ultra-conservateurs. Jean-Marie MAYEUR analyse ainsi les événements :

« Le conflit qui trouve son aboutissement avec la défaite des hommes du

318 Discours de Mac-Mahon le 25 mai 1873. C'est nous qui soulignons.

319 Contrairement à une légende, cette construction n'est pas liée à un vœu de repentance de la République après la Commune de Paris. La loi votée le 24 juillet 1873 par l'Assemblée Nationale ne comporte aucune mention pouvant induire cette idée. La légende est née d'une déclaration du peintre Hubert Rohaut de Fleury, qui avait fait un vœu PERSONNEL en 1870 et créé la *fondation du Voeu national* afin de recueillir des fonds pour construire la basilique. Après la pose de la première pierre il déclara : « Oui, c'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que s'élèvera l'église du Sacré-Cœur ! »

Le vœu

320 C'est la querelle du drapeau. Le Comte de Chambord ne veut pas renoncer au drapeau blanc et maintient ses premières déclarations : « Il a toujours été pour moi inséparable de la patrie absente; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe. » Manifeste publié le 5 juillet 1871.

321 16 mai 1874

322 Nous mettons évidemment à part la parenthèse de l'État français de Pétain qui n'a été qu'une conséquence de l'invasion de la France par les armées nazies.

16 mai n'est pas la victoire de la petite bourgeoisie sur la grande : celle-ci n'est en effet pas absente de la coalition des gauches. [...] En vérité, le conflit du 16 mai est d'abord un conflit d'idée sur la place de l'Église dans la société et la ligne de clivage idéologique ne coïncide pas avec les groupes sociaux. Si le 16 mai a une signification sociale, elle est d'opposer, comme en 1789 et en 1830, aux privilégiés attachés à une conception hiérarchique et immobile de la société, le bloc du tiers état, qui accepte la démocratie, définie non certes comme l'égalité des fortunes, mais comme l'égalité des chances. »· (*Les Débuts de la troisième République*, Seuil, coll Points Histoire, 1973.)

C'est le rêve même d'Eugène Sue qui triomphe avec l'alliance, temporaire, de toutes les classes sociales pour fonder la république et la consolider. Pendant cette période certains discours de Gambetta, grand fédérateur des républicains, semblent même sortir des *Mystères du Peuple*, tel le discours prononcé à Abbeville le 10 juin 1877 célébrant :

« (les) vraies classes dirigeantes, c'est à dire ceux qui pensent, ceux qui travaillent, ceux qui amassent la richesse, ceux qui savent en faire un emploi judicieux, libéral et profitable au pays. »

Gambetta va plus loin encore, soulignant

« (les) traditions de la bourgeoisie de 1789 et 1830, (la fin de l'antagonisme) entre le capital et le travail, qui se fécondent l'un par l'autre. »·(Discours prononcé à Lille le 15 août 1877)

Déjà la vision de Eugène Sue, représentative d'une tradition républicaine qui fusionne l'élan de 1789, l'esprit des Lumières et les réflexions des premiers socialistes avait de tels accents.

Eugène Sue formulait alors un souhait, Gambetta souligne pour la renforcer une union qui s'est réalisée, avec ambiguïté il est vrai, mais qui a véritablement **fondé** la république en France en votant les lois organiques qui forment la constitution la plus courte de notre Histoire politique. La « fondation de la République » qu'Eugène Sue appelait de tous ses vœux dans le dernier épisode des *Mystères du Peuple* se réalise sur les bases qu'il avait souhaitées et qu'il avait cru réalisées en 1848 : celle de la libre pensée, de la générosité mais aussi de la raison, de l'union des classes bourgeoises et prolétaires, sans atteinte au droit de propriété.

Les nouveaux républicains des classes moyennes, industriels, commerçants, artisans, négociants, professions libérales, petits fonctionnaires, sont indifférents à la religion et hostiles à l'Église qu'ils perçoivent comme une force conservatrice opposée

à l'ascension sociale en laquelle ils croient. Ils ont pour « religion » le travail et l'éducation alors que l'Église prône toujours la résignation et défend une société immobile, figée dans une hiérarchie sociale d'un autre âge. Dès lors la République conservatrice, pourvu qu'elle soit stable, leur paraît la meilleure solution.

La victoire de Gambetta et de ses amis s'appuie sur le lent cheminement des idées des Lumières dans la société française.

Les hommes politiques y ont contribué pour leur part, des écrivains, les publicistes comme Eugène Sue n'y sont pas non plus étrangers. Gambetta accroîtra les bases de l'union en poursuivant une œuvre qu'Eugène Sue, et d'autres, avaient commencée en leur temps, en défendant une république soucieuse des paysans. C'était toujours essentiel dans une France rurale où le monde ouvrier ne pouvait être qu'un appoint politique :

« Vous sentez donc, vous avouez donc qu'il y a quelque chose qui, à l'égal de l'Ancien Régime, **répugne à ce pays, répugne aux paysans de France** ... C'est la domination du cléricisme. » (Discours de Gambetta à la Chambre le 4 mai 1877 en réponse à Jules SIMON qui désapprouve l'agitation faite autour des ultramontains. C'est moi qui souligne.)

Ainsi, comme dans les *Mystères du Peuple*, l'anticléricisme est essentiel dans la pensée des nouveaux républicains, il constitue même le ciment qui doit consolider l'union du Tiers et du prolétariat.

L'Église, qui venait d'acquérir le droit d'avoir un enseignement supérieur indépendant de l'Université<sup>323</sup> est l'ennemi qui unit tous les courants républicains. Le 20 mai 1877, 363 républicains publient un manifeste dénonçant la

« politique de réaction et d'aventures. »

qui était alors menée par la droite monarchique divisée et hésitante.

Les républicains, comme Eugène Sue l'avait écrit dans le *Berger de Kravan* en 1849, comme Littré l'avait rappelé en 1852 et le confirmera en 1879

« sont les véritables conservateurs, garants de l'ordre, de la paix et de la prospérité des affaires. »

La victoire de la République s'est faite sur la base de l'anticléricisme, la consolidation du régime se fait sur les mêmes principes.

Mais la question sociale, si importante dans l'œuvre d'Eugène Sue est encore à l'origine de la division qui suit la victoire définitive des républicains aux élections de

<sup>323</sup> Loi du 12 juillet 1875

1877. Les radicaux, dont Gambetta, entrent dans l'opposition en demandant, comme le faisaient Eugène Sue et les montagnards de 1850, « une République démocratique et sociale ». Déjà Eugène Sue avait clairement souligné dans l'épisode révolutionnaire ou dans ses écrits politiques que le désaccord entre modérés et républicains authentiques gisait là. Sur ce point encore l'analyse d'Eugène Sue reste d'actualité dans ces années 1880.

La défense de la république doit rester prioritaire, les *Mystères du Peuple* auraient donc encore un rôle politique à jouer dans cette période où les ministères opportunistes forgent l'École de la République mais effectuent peu de réformes sociales en faveur des ouvriers, refusant d'intégrer le domaine social à celui de la politique, laissant au paternalisme libéral triomphant le soin de décider de l'amélioration du sort des ouvriers de plus en plus nombreux dans la société, de plus en plus conscients de leur force politique et de mieux en mieux organisés. La République, trop conservatrice va être menacée d'éclatement, comme en 1792, comme en juin 1848, comme en 1851.

Face à cette négligence du pouvoir qui menace la cohésion nationale et donc le régime, l'Histoire est perçue comme un moyen de constituer un peuple républicain combattant pour l'amélioration de l'organisation sociale.

La *Ligue des patriotes*, fondée en 1882 pour défendre les valeurs républicaines, prend symboliquement comme premier président Henri Martin, qui fut l'un des historiens dont les écrits contiennent des images parmi les plus proches de celles des *Mystères du Peuple*. Cela prend à nos yeux comme à ceux des contemporains de la première édition, l'allure d'un symbole.

La postérité semble alors devoir couronner les espoirs d'Eugène Sue. Il n'y a que dans le mouvement socialiste, alors dominé par le guesdisme, que le système consensuel exposé dans les *Mystères du Peuple* ne domine pas l'idéologie politique. Mais ce mouvement, inspiré par le marxisme<sup>324</sup>, ne correspond pas véritablement à la tradition française et il conserve des opposants socialistes parmi les intellectuels. En 1885 Benoît Malon fonde la *Revue socialiste* qui tente de diffuser des conceptions plus proches de la sensibilité française, refusant toute analyse exclusivement économique, réaffirmant que le socialisme doit apporter un renouveau général de la société sur la base d'une réflexion morale et humaniste :

---

<sup>324</sup> Le programme de 1876 a été rédigé par Jules Guesde mais dans son Histoire du socialisme européen Élie Halévy affirme que les considérant sont de la plume de Marx lui-même.

« Réformes familiales, réformes éducatives, revendications politiques et civiles, émancipation des femmes, élaboration philosophique, adoucissement des mœurs, car la question contemporaine n'est pas seulement sociale, elle est aussi morale. » (Benoît Malon, *Le Socialisme intégral*, article paru dans la *Revue socialiste* en 1891, p 203).

Voilà qui est plus proche de la pensée et des revendications exprimées par Eugène Sue que les tirades sanguinaires de Lachâtre dans le commentaire ajouté aux *Mystères du Peuple* pour l'Édition du *Cinquantenaire*.

Mais Benoît Malon n'a pas une personnalité assez forte pour imposer un nouveau socialisme face à l'autoritaire guesdisme. Ce seront Millerand, radical, puis surtout Jaurès qui parviendront à créer un nouveau socialisme français. Millerand retrouve des tournures, des mots, rencontrés sous la plume d'Eugène Sue quarante-cinq ans plus tôt :

« La question sociale est la question des élections de 1893.

L'affaire de Panama<sup>325</sup> a montré toutes les forces sociales de ce pays au service et sous les ordres de la haute finance. C'est contre elle qu'il faut concentrer nos efforts. La nation doit reprendre sur les **barons de cette nouvelle féodalité** cosmopolite les forteresses qu'ils lui ont ravies pour la dominer. » (Millerand, *Profession de foi aux électeurs du XIII<sup>e</sup> arrondissement*, août 1893. C'est moi qui souligne).

Le vocabulaire de Sue n'est pas encore archaïque, celui de l'époque des *Mystères du Peuple* est encore utilisé.

Jaurès aura encore plus d'écho en se faisant le champion de l'unité des socialistes.

Ayant une solide connaissance théorique et pratique des socialismes français classiques, par ses études et par ses liens avec les ouvriers de la *Revue socialiste*<sup>326</sup>, profondément humaniste, Jaurès n'exclut personne de l'unité future. Il récuse le matérialisme de Marx et une conception de la lutte des classes qui s'achèverait par l'anéantissement de l'un des antagonistes car il croit à l'influence positive des oppositions contrôlées démocratiquement. Enfin, et c'est peut-être ce qui permet de

325 En 1888, la Compagnie du canal de Panama en difficulté avait donné des chèques à certains parlementaires pour obtenir le vote d'une loi l'autorisant à émettre des obligations à lots. Elle fit quand même faillite en 1889. L'instruction commencée en mai 1891 aboutit au scandale qui éclata à l'automne 1892, révélant à l'opinion publique déjà agitée par le boulangisme la corruption de certains députés.

326 Benoît Malon, mais aussi Eugène Fournière et Gustave Rouanet.

mieux saisir l'unité profonde de son action, il appréhende le socialisme d'une manière religieuse qui rappelle la religion de l'humanité d'Eugène Sue.

« L'avènement du socialisme sera comme une grande révolution religieuse. » (Jaurès, *La Question religieuse et le socialisme*)

La Révolution française de 1789 occupe d'ailleurs une place centrale dans sa réflexion et, tout comme Eugène Sue, Jaurès est persuadé que

« la Révolution française contient le socialisme tout entier. » (Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution*, Rouff, tome I, introduction)

Finalement d'ailleurs, Jaurès n'est pas hostile au développement du capitalisme, mais il souhaite, comme Eugène Sue une fois encore, que le développement de la démocratie accompagne, encadre et humanise par le principe de l'égalité des droits, une république à la fois industrielle, démocratique et sociale. C'est en lui que nous trouvons la formulation moderne, le prolongement théorique le plus proche de la réflexion qu'Eugène Sue avait défendue, lui aussi, par le biais de la morale, comme le kantien Jaurès.

En 1905, grâce à son charisme personnel Jaurès parviendra à constituer la SFIO dont nous croyons que les orientations auraient parfaitement satisfait Eugène Sue dans la dernière partie de sa vie.

Finalement si les *Mystères du Peuple* ne paraissent plus être connus des masses dans ces années de la fin du siècle, s'ils ne sont pas réédités en France, le fond du message est à présent passé dans la vie politique. La pensée qu'Eugène Sue avait traduite en romans historiques dans les années 1850 a vaincu et est sortie de son ghetto minoritaire. Nous voulons croire que le travail de Sue n'y est pas étranger. La forme romanesque a vieilli et ne correspond plus aux attentes du public des feuilletons, la démarche historique a quant à elle été renouvelée profondément, mais Jaurès, encore lui, supervise une *Histoire socialiste*<sup>327</sup> dont la conception moderne repose cependant sur les mêmes postulats que l'œuvre d'Eugène Sue, avec une plus grande rigueur scientifique et sans parenthèses romanesques, évidemment. Plus généralement d'ailleurs les livres de l'École de la République que fournit l'équipe de Lavis illustrent la nouvelle conception universitaire de l'Histoire qui, elle non plus, n'est pas en totale rupture avec ce qu'Eugène Sue avait voulu faire, même si les notions de Nation, de Peuple et de Patrie n'y sont pas tout à fait les mêmes. En Histoire aussi les

---

327 Il s'agit d'une histoire contemporaine qui couvre la période 1789-1900



*Mystères du Peuple* disparaissent parce qu'ils sont des œuvres romanesques de qualité et de construction mineures dans un ensemble où l'orientation générale qu'ils illustraient, une Histoire de France pour le Peuple est maintenant une priorité de la République.

### **3,3,4 L'Histoire républicaine officielle : l'école historique méthodique.**

Tout comme la République affirmait son anticléricalisme elle devait, à l'instar de ce qu'Eugène Sue avait affirmé, relire et réécrire l'Histoire de France pour la rendre significative et en faire une arme idéologique. L'école méthodique, souvent appelée à tort école positive<sup>328</sup> s'y consacra dès 1876. Elle repose en les élargissant sur des principes formulés alors par Gabriel Monod et empruntés à Leopold von RANKE<sup>329</sup> qui avait déjà inspiré Augustin Thierry, Michelet, et donc indirectement Eugène Sue :

« rechercher les lois qui président au développement de l'espèce humaine. »

« (L'historien) montre les liens nécessaires qui rattachent la Révolution à l'Ancien Régime, l'Ancien Régime au Moyen Âge, le Moyen Âge à l'Antiquité, notant sans doute les fautes commises et qu'il est bon de connaître pour en éviter le retour. » (Gabriel Monod, *La Revue historique, Manifeste*, 1876, p 322)

N'était-ce pas déjà le projet d'Eugène Sue quand il écrivait les *Mystères du Peuple* pour exposer le combat millénaire du peuple pour gagner sa liberté en imposant la république démocratique et sociale ? Même la démarche de filiation remontant dans

---

328 L'école réellement positive, s'appuyant sur le positivisme de Comte, a été définie en 1888 par Bourdeau dans *L'Histoire et les historiens; essai critique sur l'Histoire considérée comme science positive*. Bourdeau y donne pour mission à l'Histoire positive de prendre modèle sur la sociologie pour étudier le mouvement de la population, l'organisation de la famille, l'habitat, l'alimentation et toutes les activités humaines. Elle peut par contre négliger tout ce qui est particulier : « il faut que les aristocrates de la gloire s'effacent de plus en plus devant l'importance des foules ... occupons-nous des masses. »

L'Histoire scientifique doit « rechercher les lois qui président au développement de l'espèce humaine. » Voir à ce sujet le livre de Guy Bourde et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Seuil, coll. Point Histoire.

329 Bourde et Martin résumant (opus cité) ainsi les postulats théoriques énoncés par Leopold von Ranke : l'historien n'a pour mission ni de juger le passé ni d'instruire ses contemporains mais simplement de rendre compte de ce qui s'est passé ; il n'y a pas interdépendance entre l'historien et le fait historique (l'historien échappe par hypothèse à tout conditionnement social) ; l'histoire existe en soi, elle a une forme et une structure définie qu'il est possible de retrouver ; l'historien enregistre le fait de manière passive ; l'historien a pour seule mission d'accumuler les faits et les documents sûrs, toute réflexion théorique est inutile et même nuisible.

le temps avait été utilisée par Sue.

La différence entre l'école méthodique et les historiens démocrates du début du XIXe siècle tiendra dans l'affirmation d'une volonté d'objectivité à laquelle ne prétendaient ni Thierry ni Michelet, qui voulaient redonner à l'Histoire les couleurs de la vie et de la passion, et encore moins à Eugène Sue qui posait ouvertement au romancier moraliste. Monod prend sur ce point une position très nette :

« (l'historien travaillera en) se rappelant toujours que son rôle consiste avant tout à comprendre et à expliquer, non à louer ou à condamner. » (Gabriel Monod, *La Revue historique, Manifeste*, 1876, p 322 .d

Cette volonté est d'ailleurs immédiatement battue en brèche dès que le discours général est appliqué à l'Histoire de France :

« En ce qui touche spécialement la France, les événements douloureux qui ont créé dans notre Patrie des partis hostiles se rattachant chacun à une tradition historique spéciale, et ceux qui plus récemment ont mutilé l'unité nationale lentement créée par les siècles, nous font un devoir de réveiller dans l'âme de la nation la conscience d'elle-même par la connaissance approfondie de son histoire. » (ibid .)

C'est alors le même discours qu'Eugène Sue, élargi à toute la communauté nationale, ce qui est possible maintenant que la République affermie peut accorder le pardon, comme Eugène Sue l'avait souhaité. Mais on pressent déjà une volonté de voiler certains épisodes trop dangereux pour l'unité nationale voulue quand il faudra diffuser cette vision au plus grand nombre.

Finalement l'école méthodique traduit dans le langage scientifique de la fin du XIXe siècle l'idéal vers lequel Eugène Sue affirmait qu'il fallait tendre : une République, unie, réconciliée avec son passé. Elle le fait en s'opposant, elle aussi, aux écrits réactionnaires qui morcellent la Nation, car la *Revue historique* a d'abord été fondée pour s'opposer à la *Revue des Questions historiques* créée en 1866 par des légitimistes catholiques au moment où le Second Empire se libéralisait<sup>330</sup>.

À l'opposé de son aînée qui avait conservé pour objectifs de défendre la religion catholique attaquée, la monarchie absolue<sup>331</sup> et se trouvait, en 1866, en plein accord

<sup>330</sup> Supra, Cinquième partie, chapitre III, pp 108.

BOURDE et Martin soulignent que la Revue Historique : « n'a(vait) pas été fondée simplement en vue de la recherche désintéressée et scientifique, mais pour la défense de certaines idées politiques et religieuses. » (p 322)

Son orientation politique était lisible dans les articles.

<sup>331</sup> Le directeur de publication, le marquis de Beaucourt était un conseiller politique du Comte de

avec le mouvement de l'ordre moral qui venait d'être battu, la *Revue Historique* marqua clairement son appartenance au camp des républicains opportunistes<sup>332</sup>. C'était de nouveau lier une publication historique et un engagement politique.

Afin de toucher le plus grand nombre de lecteurs, la nouvelle revue se fixa un programme ambitieux qui devait maintenir un équilibre entre des écrits strictement scientifiques et des productions plus accessibles :

.« tout en réclamant de nos collaborateurs des procédés d'exposition strictement scientifiques, où chaque affirmation soit accompagnée de preuves, de renvois aux sources et de citations, tout en excluant les généralités vagues et les développements oratoires, nous conserverons à la *Revue historique* un caractère littéraire. »·(*Revue historique, Avant-propos*, p 295)

Il y a donc incontestablement la volonté d'apporter à la République et aux idées républicaines un soutien scientifique qui n'est pas indépendant de toute idéologie et manifeste des intentions comparables à celles qu'Eugène Sue formulait en tête des *Mystères du Peuple*, si l'on fait abstraction de la référence aux insurrections, que Sue ne cautionnait d'ailleurs pas dès lors que la République démocratique et sociale serait instaurée.

Il y a aussi réaffirmation de la volonté de s'adresser au plus grand nombre, donc de donner au discours de l'historien une forme plaisante : ce seront des études « vivantes et animées », ce qui est plus conciliable avec une démarche scientifique que la forme romanesque.

Entre 1879 et 1884 la *Revue* propose une relecture et une réinterprétation de la Révolution de 1789-1793 très favorable aux républicains et qui devient officiellement celle de la Troisième République lorsque le 14 juillet est choisi comme date pour la fête nationale, en commémoration de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

La *Revue* réhabilite la pensée girondine pour son libéralisme et une partie de la pensée jacobine en défendant le centralisme<sup>333</sup>.

Très rapidement, l'idée de contre-révolution est associée au catholicisme et à l'Église, et, à partir de 1881, en même temps que les hommes politiques développent leur campagne anticléricale, les contributions attaquant violemment l'Église catholique

---

Chambord

332 Ernest Lavisse est l'un de ses collaborateurs, tout comme Camille Jullian

333 Avec une préférence marquée pour Danton qu'on ne trouve pas dans les *Mystères du Peuple*, parce qu'il incarne la fougue du peuple révolutionnaire, par rapport à Robespierre dont l'image froide est toujours ternie par la Terreur.

post-tridentine<sup>334</sup> se multiplient<sup>335</sup>.

Les principes et les orientations de la *Revue* sont toujours très proches de ce que souhaitait faire Eugène Sue, avec bien sûr les différences inhérentes à la nature des publications, la *Revue* restant d'abord une publication universitaire destinée à former une nouvelle génération d'historiens.

« (l'historien) donne aux générations présentes le vif sentiment, la conscience profonde de l'heureuse et nécessaire solidarité qui les unit aux générations antérieures. » (*Revue historique, Manifeste*, 1876, p 323)

Mais la *Revue*, malgré ses ambitions initiales, ne peut prétendre agir réellement sur la masse des Français, son style universitaire s'y prête peu. Il s'agit pour l'heure de modifier la démarche et la sensibilité des intellectuels, de montrer aux jeunes historiens qu'il est possible de trouver dans l'Histoire des documents qui réunifient une Histoire de France trop longtemps perçue comme coupée en deux par la Révolution. Ce n'est que dix ans plus tard qu'il sera possible d'entreprendre une action plus importante, lorsque la sensibilité exprimée par la *Revue historique* sera devenue dominante dans l'Université et qu'une nouvelle génération de professeurs sera en charge des chaires d'Histoire.

De l'Université, la « nouvelle » Histoire descend alors à l'enseignement secondaire, puis à l'École élémentaire.

En 1884, Ernest Lavisse publie le premier livre d'histoire républicain<sup>336</sup> : le « Petit Lavisse » qui développe l'histoire officielle en 240 pages et avec 100 gravures. Le succès est immense auprès des écoles, d'autant que Buisson, Directeur de l'enseignement primaire, salue le livre dans un avant-propos flatteur et très révélateur des enjeux :

« Le voilà, le livre d'histoire vraiment national et vraiment libéral que nous demandions pour être un instrument d'éducation, voire d'éducation morale. »

Il s'agit bien cette fois d'un ouvrage populaire, la publicité en sera assurée par

---

334 Après le Concile de Trente (1545-1563), pour réagir face à la Réforme protestante, l'Église catholique évolua et se réforma tant sur le plan doctrinal que sur le plan éthique, on parle pour cette raison d'Église post-tridentine.

335 Ces attaques diminueront d'ailleurs sensiblement lors du ralliement de l'Église à la République dans les années 1890.

336 Mais toute la structure conceptuelle imaginée par Lavisse est très différente de ce que Sue a bâti. Je mets les deux en regard dans la conclusion de ce travail afin de résumer de manière synthétique tout ce qui suit.

presque toutes les écoles élémentaires de France !

La carrière de Lavisser dans les allées du pouvoir l'amène ensuite à diriger l'*Histoire de France de l'époque gallo-romaine à la Révolution*<sup>337</sup> puis à recommander Malet aux éditions Hachette pour qu'il écrive une Histoire de France à l'usage de l'enseignement secondaire<sup>338</sup>. La pensée républicaine s'approprie progressivement tous les moyens de transmission du savoir dans l'Instruction publique. Un enseignement du peuple par l'Histoire et par la Morale<sup>339</sup>, la Morale dans l'Histoire, se réalise, concrétisant quarante ans après sa mort, un demi-siècle après le début des *Mystères du Peuple*, le vœu le plus cher d'Eugène Sue.

Dès le début du XXe siècle, l'enseignement de l'Histoire repose donc sur une lecture officielle, commandée par le pouvoir républicain consolidé, maître d'un enseignement laïque dont il entend faire un outil d'unification des mentalités. Comme Eugène Sue l'avait rêvé en écrivant les *Mystères du Peuple*, il s'agit de former des républicains en donnant aux lecteurs, enfants, adolescents ou jeunes adultes, la conscience d'appartenir à une collectivité nationale qui a progressivement conquis sa liberté, son unité et construit la République. Pour y parvenir les auteurs, tout comme Eugène Sue le faisait, et comme Lavisser le leur conseille<sup>340</sup>, doivent insister sur l'existence d'une France éternelle depuis « nos ancêtres les Gaulois » jusqu'aux Français de la Troisième République. Ils parleront de Vercingétorix et des Gaulois dans une perspective édifiante :

« De la guerre des Gaules, on dira quelques mots, en jetant toute la lumière sur le personnage de Vercingétorix, qui sera le sujet d'une biographie : car il est le héros de la résistance à l'ennemi. » (Ibid, p 45)

Mais ensuite ils insisteront sur la formation de la France :

« La Gaule (conquise) passe de la barbarie à la civilisation. » (Ibid, p 5.)<sup>341</sup>

« On montrera l'unification de la France par le progrès continu de l'autorité royale. » (Ibid, p 13)

On voit ici nettement la différence de lecture par rapport à celle que Sue

---

337 Commencée dans les années 1890, elle commence à paraître à partir de 1903.

338 Elle paraît à partir de 1902.

339 Les instituteurs font des cours de morale républicaine.

340 Ernest Lavisser, L'Enseignement de l'Histoire à l'École primaire, Armand Colin, 1912

341 Cette vision du Gaulois « barbare » avec le sens de non éduqué, sans civilisation, est à l'opposé de celle des auteurs du XIXe siècle qui inspiraient Eugène Sue et n'est plus du tout celle des historiens de la fin du XXe siècle.

proposait dans les *Mystères du Peuple* : le roi, le pouvoir royal centralisateur, sont au centre du discours là où Sue voulait faire de la lutte du peuple pour sa liberté, le cœur de la construction laborieuse de la République démocratique et sociale.

L'essentiel est, quand cela est inévitable,

« que l'enfant fasse de la politique, comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose. » (Ibid, p 8.)

« Le maître peut donc enseigner, dans son cours d'histoire contemporaine, les devoirs civiques. » (Ibid, p 17.)

« Enseignement moral et politique : là doit aboutir l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire. » (Ibid, p 31.)

C'était le projet de Sue, mais il centrait son récit sur le peuple, les qualités du peuple, non sur la défense de la « France éternelle » comme le veulent les instructions du ministère et comme le disait Lavisser :

« Aimez la France »

C'est beaucoup plus qu'un changement de thème, c'est bien un changement radical de perspective, le territoire national est le même, mais la Nation, personne morale, n'est plus la même que chez Sue.

Pour les livres destinés à l'enseignement primaire ou secondaire, la vision de l'Histoire est alors construite autour de tableaux ou d'épisodes exemplaires que lient entre-eux des résumés généraux, tout comme dans les *Mystères du Peuple*, mais ce ne sont évidemment pas les mêmes épisodes, ni la même orientation politique pour les résumés. Les héros ne sont plus des allégories du peuple comme dans les *Mystères du Peuple*, mais des exemples pour le peuple et des membres de la France éternelle.

Il y a bien une similitude de construction entre ces ouvrages scolaires et les *Mystères du Peuple*, mais l'idéologie, la conception, les objectifs diffèrent. Évidemment, ces publications scolaires ne veulent pas apparaître comme de la « littérature ».

Autant que la longueur du cycle écrit par Eugène Sue, autant que son humanisme socialiste, les différences idéologiques et politiques expliquent que les *Mystères du Peuple* n'entrent pas dans les bibliothèques scolaires de l'époque. La Troisième République naissante n'est pas socialiste, démocratique et sociale, loin de là.

Les différences sont immédiatement perceptibles lorsqu'on examine les exemples choisis pour illustrer la thèse défendue par Sue et celle des auteurs des

nouveaux livres d'enseignement de l'Histoire de France.

Eugène Sue opposait toujours le peuple, opprimé mais détenteur des véritables valeurs républicaines, aux nobles, aux rois et aux prêtres. Aucun roi, même Henri IV, ne se trouvait jamais identifié avec la Nation, encore moins avec la Patrie française.

La troisième République, qui veut apparaître comme l'accomplissement du destin de la France, est plus ouverte dans le choix des exemples positifs. Elle intègre dans le nouveau panthéon des gloires de l'Histoire de France, des nobles, des prélats et des rois dont on veut montrer qu'ils ont contribué à faire la France État - Nation moderne.

C'est ce que disent textes mais aussi gravures. Rappelons que sont rangés parmi les gloires de notre Histoire : Vercingétorix à Alésia mais aussi Clovis brisant le vase de Soissons, Charlemagne et les écoliers, Philippe Auguste à Bouvines, Saint Louis rendant la justice sous un chêne, Jeanne d'Arc « boutant » les Anglais hors de France, Richelieu à La Rochelle, Louis XIV faisant bâtir Versailles, le tambour Bara, Bonaparte à Arcole, etc ...

Le critère de distinction entre les bons et les méchants n'est plus le même que chez Eugène Sue. Moins que la reconquête des libertés civiles et individuelles, c'est l'éternité de la Nation au sens que ce mot a à la fin du XIXe siècle et la défense du sol de la Patrie, terre des ancêtres mais aussi espace géographique comportant l'Alsace et la Lorraine qui sont célébrées en priorité<sup>342</sup>

Depuis les capétiens, les bons accroissent le territoire national, ou le défendent victorieusement, les mauvais perdent ou même vendent des provinces<sup>343</sup>.

Cet attachement à une France éternelle dans son peuple comme dans son territoire existait chez Eugène Sue mais si la Patrie était mise en avant, la défense et la reconquête des libertés étaient davantage soulignées que la libération du territoire national ou la reconquête des « frontières naturelles ». La République était d'abord un système de valeurs éternelles de justice, d'égalité, de fraternité. La hiérarchie est inversée dans les nouveaux livres, les auteurs insistent d'abord sur la constitution, ou la reconstitution après les partages dus aux successions, d'un sol national qui réunit les provinces modernes, y compris, mais c'est plus discret à certaines périodes, l'Alsace et

342 On insiste peu sur l'Alsace et la Lorraine lorsque la France et l'Allemagne tentent de se rapprocher.

343 ·Pour avoir cédé à l'Angleterre « quelques arpents de neige » canadiens dont personne ne se souciait vraiment à son époque, Louis XV est l'exemple même de ces rois dépréciés sans véritable analyse. Il est évident que les conséquences de la guerre de 1870 et le traumatisme profond causé par la perte de l'Alsace et de la Lorraine ont marqué et orienté tout le discours de ces années.

la Lorraine.

Au risque de générer des contradictions internes car il n'est pas question, bien sûr, de revendiquer la Belgique, le Luxembourg ou les Pays-Bas, pourtant anciennes « terres gauloises ». Comme en 1792, la République française a soin de rassurer ses voisins, même l'Allemagne pendant les années de la fin du siècle.

La défense des libertés individuelles, la lutte contre l'oppression monarchique et cléricale n'apparaissent que ponctuellement pour la période de l'Ancien Régime, avec Étienne Marcel par exemple (rappelons que Sue défendait aussi l'importance d'Étienne Marcel). Elles ne sont soulignées que pour la période moderne, à partir de la Révolution. Avant 1789, la monarchie, même absolue, est surtout liée « aux rois qui ont fait la France ». Voici ce que le « Malet – Isaac » dit des rois mérovingiens :

« Les premiers d'entre eux surent se montrer actifs et furent de grands conquérants [...] Mais à l'intérieur ils laissèrent la Gaule se morceler et tomber dans l'anarchie. »<sup>344</sup>

Dans le chapitre sur *Les paysans du XIe au XIIIe siècle* on peut lire :

« Un seigneur faisait en général deux parts de ses domaines : il gardait l'une pour son usage personnel ; il partageait l'autre entre des paysans. De ces paysans les uns étaient des hommes libres : on les appelait des **villains** (le mot vient de **villa** qui désignait un grand domaine). Les autres n'étaient pas des hommes libres : on les appelait **serfs** (le mot vient du mot latin **servus**, qui signifiait esclave).

suivent une liste des charges seigneuriales, quelques remarques sur le « faible rendement de l'agriculture » et les progrès accomplis avant de conclure sur « l'amélioration du sort des paysans » :

« A la fin du treizième siècle la population rurale avait donc fait de grands progrès. Néanmoins son sort restait en général misérable. » (Ibid p 150)

Le ton est, on le voit très différent de celui des *Mystères du Peuple* et plus encore de celui des *lettres aux abonnés*. Même la révolution communale du XIIe siècle, dont Eugène Sue avait fait une des premières manifestations révolutionnaires, est présentée à travers le prisme de la constitution d'un état centralisateur veillant à la paix civile et aux grands équilibres économiques :

« **Les rois capétiens et la bourgeoisie.**

Les rois capétiens n'eurent pas tous la même attitude à l'égard des

---

<sup>344</sup> Malet – Isaac, *Rome et le Moyen-Age, 753 av JC - 1492*, Hachette, 1958, réédition Marabout-Histoire, 1986, p 103



communes. Certains leur furent favorables, d'autres leur furent hostiles. La mauvaise situation financière de beaucoup de villes les contraignit à les surveiller de très près et à limiter leur autonomie. Du moins prirent-ils l'habitude, dès le douzième siècle, d'appeler des bourgeois dans leurs conseils et de leur confier des fonctions importantes. Dans leur effort pour diminuer la puissance de la noblesse, les rois capétiens trouvèrent un sûr appui dans cette classe de riches bourgeois qui, à partir du onzième siècle, avait grandi à côté des nobles, des ecclésiastiques et des paysans. » (Ibid, p 155.)

Les nobles, force centrifuge qui s'oppose au pouvoir du roi, sont plus critiquables que les rois eux-mêmes car ces derniers construisent le pouvoir absolu, forgent progressivement l'état centralisé que veut la république des années 1890. Unité nationale et centralisation sont les critères discriminants pour séparer le bon du mauvais dans le passé de la France.

Pour ces mêmes raisons la modération est de règle pour les affaires religieuses jusqu'à la fin du Moyen Âge car l'Église est alors le ciment d'une société fortement ébranlée par les « grandes invasions » et la féodalité. Le clergé alors est une puissance positive :

« Le clergé jouait dans la société du Moyen Âge un rôle beaucoup plus considérable que celui qu'il tient dans la société actuelle. [...] »

La justice de l'Église était souvent plus équitable et moins cruelle que la justice laïque. » (Ibid, p 157)

« Certes les Croisades n'eurent pas seulement pour cause l'ardeur de la foi [...] Néanmoins la piété fut le mobile dominant. » (Ibid, p 163)

L'Église de France apparaît même comme particulièrement animée par l'esprit démocratique, s'opposant à un pontife romain qui voudrait soumettre la France à son autorité temporelle :

« En temps normal, disaient (les papes), l'Église est une monarchie absolue où le pape a toute autorité. Le concile soutenait au contraire que le pape n'a qu'une autorité limitée dans l'Église et que, dans les cas graves, il doit consulter le concile général. Il ajoutait que le pape n'avait pas à se mêler des élections épiscopales, qu'il devait laisser beaucoup de liberté et d'initiatives aux évêques dans leur diocèse. » (Ibid, p 268.)<sup>345</sup>

Jamais, bien sûr, ne sont évoqués les mœurs dissolues de certains prêtres et certains moines, ni l'autoritarisme des évêques et les châtiments des blasphémateurs.

---

<sup>345</sup> Le lien avec l'église de la fin du XIXe siècle, qui vient de proclamer l'infailibilité pontificale, est évident.

La critique se fera évidemment plus vive après les guerres de religion car la religion est devenue alors un facteur de division et de guerre civile. Faisant pour cette période la même lecture que Sue, les historiens prennent position contre l'influence de Rome et tout particulièrement des Jésuites :

« Milice internationale qui ne relevait que du Saint-Siège, les Jésuites furent toujours prêts à défendre ses prétentions et à faire triompher, en face des revendications particulières des Églises nationales, les intérêts généraux du catholicisme et la volonté de la Papauté. Ils défendirent donc les idées ultramontaines. »<sup>346</sup>.

La tolérance est valorisée, car elle permet de réconcilier tous les Français.

L'orientation générale est donc totalement différente de celle adoptée par Eugène Sue pour la période qui mène de la conquête de la Gaule à la Révolution, les différences s'accroissent encore pour la période moderne où il est de règle, jusqu'aux années 1920, de défendre l'expansionnisme colonial de la République au nom des principes civilisateurs :

« Ce sera l'honneur de la Troisième République que d'avoir réparé dans la mesure du possible les erreurs de l'ancienne politique royale ou impériale et revendiqué la part légitime de la France dans le partage du monde<sup>347</sup>.

[...]

Dans nos anciennes colonies, celles que la France possédait antérieurement aux guerres de la première République, on a introduit nos lois, nos écoles, notre système d'administration, nos libertés politiques. »<sup>348</sup>

Toujours dans la filiation avec la République de 1792, Sue défendait la liberté des peuples, une conception raciale de la Patrie comme les historiens de son temps, et n'aurait sans doute pas accepté la colonisation sous la forme qu'elle avait et qui était plus proche de ce que nous appellerons une occupation. La Troisième République n'avait pas ce respect des cultures des peuples d'Afrique ou d'Indochine et le choix idéologique du livre scolaire est évident. Il débouche sur des contradictions que l'auteur ne parvient pas totalement à gommer.

Ainsi de l'absence de politique coloniale sous l'Ancien Régime (en particulier à cause de Louis XV vendant les colonies américaines aux Anglais) et de la référence

---

346 Malet – Isaac, L'Age classique, 1492-1789, Hachette, 1958, réédition Marabout-Histoire, 1986, p 79

347 Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, Histoire générale, tome XII, Le Monde contemporain (1870-1900), Armand Colin, 1901, p 702.

348 Ibid, p 755

aux « anciennes colonies » à cinquante pages d'intervalle.

Le discours changera à partir des années 1920, lorsque Charles Seignobos écrit l'*Histoire de la France contemporaine*, toujours sous la direction d'Ernest Lavisse, mais chez Hachette :

« L'acquisition à des titres divers – protectorat, annexion, sphères d'influence – de territoires d'énormes dimensions assura à la France un vaste empire colonial, peuplé d'indigènes barbares ou hostiles à la civilisation française, réfractaires à l'assimilation. Elle résulta d'opérations isolées entreprises sans plan d'ensemble, sans but précis, au hasard des accidents de la politique étrangère et intérieure. » (p 388)

mais le lecteur républicain du XXI<sup>e</sup> siècle sursaute en lisant la référence aux « indigènes barbares ou hostiles à la civilisation française, réfractaires à l'assimilation » car ce vocabulaire n'est plus supportable que pour l'extrême droite puisqu'il hiérarchise les cultures et les peuples.

L'attitude face aux dirigeants de la fin du siècle est également radicalement opposée. En 1901, Rambaud cite Jules Ferry avec admiration :

« Il ne s'agit pas de l'avenir de demain, mais de l'avenir de cinquante et cent ans, de l'avenir même de la patrie. » (Discours de Jules Ferry 31 octobre 1882, cité p 702).

beaucoup plus critique, Seignobos écrit :

« L'opération commença par la Tunisie, et dès ce premier pas le ministère FERRY employa les procédés qui allaient caractériser les entreprises coloniales sous la République : demander des crédits insuffisants et dissimuler la portée de l'expédition pour éviter d'alarmer l'opinion ; envoyer les troupes « par petits paquets », entamer les opérations militaires avant d'avoir avisé les Chambres, et faire les dépenses avant d'avoir obtenu les crédits, engager « l'honneur du drapeau » et « le prestige de la France », au point où le pays se sent obligé de pousser l'aventure jusqu'à la conquête. » (p 388)

Remarquons que cela porte sur la méthode du ministre face au Parlement et à l'opinion, pas sur le fond de la démarche coloniale. A propos des « entreprises coloniales », Seignobos ne condamne pas « la conquête » mais semble faire de la république une dupe de la politique coloniale du ministre.

A l'Université l'école méthodique domine jusqu'aux années 1920, époque à laquelle de nouvelles personnalités, formées par les maîtres de l'école méthodique, émergent et définissent de nouvelles orientations. Ce sera, dans les années 1930, la fondation des *Annales* qui ouvrent de nouvelles perspectives et surtout intègrent de

nouveaux documents à l'univers de l'historien chercheur. Mais cette nouvelle approche reste longtemps strictement universitaire et l'Histoire républicaine dont nous venons de parler est enseignée dans le primaire et le secondaire jusqu'à la réforme de 1968<sup>349</sup>.

L'école méthodique a donc fourni pendant trois quarts de siècles des ouvrages, « Lavissee », « Petit Lavissee », « Malet-Isaac » ou autres, qui donnent au lecteur une vision républicaine selon les Troisième, Quatrième et début de Cinquième République mais aussi idéologiquement réductrice et opportuniste<sup>350</sup> très différente de l'Histoire du projet de Sue, ce qui ne veut pas dire que nous nions « la vision idéologique, réductrice » de Sue, simplement nous voulons souligner la différence des principes qui en fondent les bases. Pour Sue, c'est le peuple « gaulois » qui est « éternel », pour les Républiques, c'est la France.

Le « Petit Lavissee », qui ne faisait que 272 pages avec 142 gravures dans son édition définitive de 1912, avait toutes les qualités pour devenir un ouvrage authentiquement populaire.

Soutenu, pour ne pas dire imposé, par les instances officielles il avait toutes les chances pour diffuser durablement une certaine vision de l'Histoire de France.

Le « Malet – Isaac », plus étoffé, mais conçu dans le même esprit renforçait encore l'action, cette fois au niveau de l'enseignement secondaire.

Dans un tel contexte les *Mystères du Peuple* devaient perdre de leur influence dans les milieux populaires. Parce qu'ils étaient plus rébarbatifs dans leur forme, malgré l'aspect romanesque, et surtout parce que la vision qu'ils proposaient n'était pas en accord avec l'idéologie dominante qui visait à fondre dans une même approbation les « bons rois » et les patriotes qui défendent le territoire national, les braves soldats qui civilisaient les peuplades indigènes de l'Afrique ou de l'Asie et ceux qui défendaient le territoire de la République. Quant au socialisme qui donnait à l'œuvre de Eugène Sue une humanité, une générosité et une universalité exceptionnelles, il était de plus en plus coupé des réalités économiques modernes et contesté par le communisme marxiste puis marxiste-léniniste et enfin stalinien. La faible audience de l'*Histoire socialiste* de Jaurès, beaucoup plus proche dans son esprit

349 Il faut, bien sûr, mettre à part la période de Vichy et tenir compte d'évolutions idéologiques qui, comme nous l'avons vu pour le passage de Lavissee à Seignobos, affecte l'enseignement de l'Histoire pour certaines périodes.

350 Nous employons ici le mot dans le sens qu'il a quand les historiens parlent des « ministères opportunistes » auxquels participa Jules Ferry, il s'agit de ministères authentiquement républicains mais plus soucieux d'action politique que d'action sociale. Dirigistes et centralisateurs, « jacobins » en matière de gouvernement et d'administration, « libéraux » en matière économique.

de l'œuvre d'Eugène Sue que ne l'étaient les histoires officielles, confirme à nos yeux que c'est bien la nouvelle idéologie républicaine qui nuisait toujours aux *Mystères du Peuple*.

## CONCLUSION

Au terme de ces pages j'espère avoir montré que les *Mystères du Peuple, histoire d'une famille de prolétaires*, sont bien une première tentative de roman national. Tentative dont le discours de coloration socialiste est bien adapté aux problématiques de l'époque de sa rédaction, la fin de la Seconde République et le début du Second Empire. Conçu pour défendre une république démocratique et sociale, dont la fondation amorcée en février 1848, a été repoussée par le coup d'État du 2 décembre 1851, le cycle contient déjà des éléments qui seront ensuite repris dans le roman national « officiel » diffusé sous la troisième République par tout le système éducatif mis au service de l'unité la Nation républicaine.

J'espère aussi avoir fait apparaître en quoi ce roman national, histoire du peuple écrite pour le peuple, se distinguait de celui élaboré sous la Troisième République, Histoire de la France éternelle, écrite pour le peuple par des historiens soucieux de défendre le régime, de souder l'Histoire de la Nation et qui perdura dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'au bouleversement de l'éducation Nationale après 1968<sup>351</sup>.

Les héros différents, non pas tant parce que Sue n'est pas historien (il lui eut été plus facile de faire des monographies de personnages célèbres) que parce que les objectifs et les concepts sous-jacents diffèrent. Peut-être un tableau récapitulatif de ce que j'ai voulu souligner permettra-t-il de visualiser la synthèse des différences majeures entre ces deux romans nationaux républicains.

Eugène SUE	Ernest LAVISSE
Histoire du <b>peuple résidant sur le territoire gaulois</b>	Histoire de <b>France</b>
Histoire des <b>luttés – insurrections</b>	Histoire de la <b>formation de la France (État)</b>

<sup>351</sup> On peut noter d'ailleurs que le thème du « roman » ou « récit » national revient régulièrement dans l'actualité et est souvent utilisé par des personnalités conservatrices ou même parfois extrémistes, pour tenter de remettre au premier plan politique une « culture française » mythique, qu'ils veulent exclusivement chrétienne, qui n'a rien à voir avec l'approche très inclusive de Sue qui considère que sont citoyens de la République tous ceux qui adhèrent à ses valeurs. Sue est l'héritier de 1789-1792, pas de Thermidor ou de l'Empire.

Histoire d'une famille – <b>fraternité</b>	Histoire des <b>héros nationaux, patriotisme</b>
<b>Marche vers la République</b>	<b>Aimer la France</b>
<b>Peuple = Nation</b>	<b>Nation = France = État</b>
<b>Patrie = Peuple en armes pour défendre la liberté</b>	<b>Patrie = territoire métropolitain</b>

Sue fut un précurseur.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école primaire, devenue obligatoire sous la III<sup>e</sup> République, se donne pour mission de transformer les enfants de différentes régions aux langues et identités encore marquées (Bretons, Basques, Occitans, etc.) en citoyens français. L'enseignement de l'Histoire sert alors à montrer la grandeur et l'unité de la France, afin d'exhorter au patriotisme.

La construction de ce « récit national républicain » s'appuie sur les manuels de l'historien positiviste Ernest Lavisse, utilisés entre 1884 et les années 1950, qui déroulent des récits de conquêtes, d'épopées et de personnalités : Vercingétorix, Charlemagne, Jeanne d'Arc, Napoléon... Dès la couverture, le *Petit Lavisse* enjoint aux élèves : « *Tu dois aimer la France, parce que la Nature l'a faite belle et parce que l'Histoire l'a faite grande.* ».

Dans les années 1960-1970 ont émergé des thèmes historiques jusqu'alors passés sous silence, car considérés comme moins glorieux pour la France : la traite des Noirs, la colonisation et ses excès, et plus tardivement encore, la collaboration du régime de Vichy avec les Nazis...

Les historiens modernes dénoncent alors les biais politiques, la part de fiction et de réécriture des faits dans les manuels de Lavisse et se démarquent alors du « roman national » – expression notamment employée par l'historien Pierre Nora.

L'historien Vincent Duclert note d'ailleurs que dans son discours sur les programmes d'Histoire, François Fillon – de même que Jean-Luc Mélenchon – parle de « récit » et non de « roman » national. « Un récit fait appel au savoir, à la raison. Il peut être vérifié et critiqué sur son exactitude. [...] L'idée d'un roman national n'appartient qu'aux nostalgiques de la grande France coloniale et du culte barrésien de la terre et des morts. »

Je pense que Sue voulait aller sur d'autres terrains (pas de France coloniale) et plus loin. Ce qui a motivé son travail pourrait servir pour d'autres consciences nationales non nationalistes, comme ce fut le cas auprès de lecteurs étrangers contemporains des éditions de la fin du XIXe siècle.

Au moment où j'écris, une nouvelle époque semble naître qui, après les horreurs des régimes totalitaires du XXe siècle, et à la suite des travaux de nouvelles écoles historiques et philosophiques, doit permettre un nouveau roman national d'une France changeante, participant à l'Histoire d'une civilisation que j'appellerai « occidentaloméditerranéenne » malgré les risques de procès en culte identitaire qu'une telle expression peut générer quand elle est dévoyée par des intentions religieuses ou racistes.

Il n'est évidemment pas question pour moi d'opposer des civilisations, moins encore de les classer<sup>352</sup> mais avant de jouer un rôle dans l'Histoire du Monde par sa participation à deux guerres mondiales et à deux organisations philosophiquement admirables, la Société des Nations et l'Organisation des Nations Unies, la France a joué un rôle de puissance littéraire, philosophique, culturelle, économique, militaire, qui était d'abord l'engagement d'un État dans l'Europe occidentale. Ce n'est pas dans un repli nationaliste étroit, non plus que dans une dissolution au sein de la mondialisation économique et médiatique qu'il faut chercher le nouveau récit mais, de nouveau, dans une démarche humaniste, mettant l'être humain avec ses créations les plus belles mais aussi ses errements les plus funestes, au centre du récit, afin de s'appuyer sur ce qu'il y a de mieux dans les apports de toutes les civilisations, sans oublier, masquer ou nier les tragiques erreurs qui jalonnent l'Histoire de l'humanité.

Il ne faut pas taire les graves erreurs du passé car elles sommeillent et perdurent sous de multiples formes qu'il faut combattre, car elles peuvent toujours resurgir comme l'Histoire le prouve. Mais il faut présenter, valoriser toutes les grandes démarches humanistes de toutes les cultures.

Et, surtout, c'est pour moi une évidence, il faut montrer la perversion de tous les intégrismes religieux qui parlent d'une divinité juste, généreuse, bonne et l'utilisent pour tenir des discours de haine et d'exclusion, pour justifier des actes sanglants. Le nom de Dieu, pour ceux qui croient, ne doit pas opposer les hommes, et sur ce point je pense, à la suite d'Eugène Sue, que les clergés, les lois religieuses quels qu'ils soient

<sup>352</sup> Ce qui serait prétentieux, authentiquement réactionnaire et stupide après les travaux des plus grands sociologues, historiens et anthropologues de la fin du XXe siècle



sont à exclure du champ politique, car ils sont diviseurs et mortifères par leur intolérance et le sectarisme qu'ils incarnent.

Le roman national rêvé par Sue, celui construit par Lavisse, et Malet-Isaac, comme tous les autres romans nationaux, sont à nos yeux dépassés, car trop limités dans un monde envahi par les réseaux sociaux. Il faut réinventer le roman de l'Humanité, mais il est sans doute trop vaste pour être écrit en quelques volumes et enseigné en quelques années. Il faut donc toujours adjoindre à une histoire nationale une histoire des idées. Pourquoi ne pas rêver d'une « Bible Orange » (le titre original *BCOE* est de Frank Herbert, créateur de *Dune*<sup>353</sup>), synthèse de tous les préceptes moraux et philosophiques généreux énoncés par les hommes de toutes les époques, toutes les religions, toutes les cultures, tous les continents.

Nouveau projet utopique bien plus exaltant que toutes les guerres, qu'elles soient religieuses ou laïques, que toutes les guerres économiques qui réduisent l'être humain au rang de producteur et de consommateur de biens matériels.

---

Il y a plus de 25 ans, au terme d'un travail dirigé par le Professeur René Guise<sup>354</sup>, grand balzacien et grand connaisseur du roman populaire des XIXe et XXe siècles, j'écrivais une brève conclusion qui se termine sur les quatre mots qui expliquent la démarche d'Eugène Sue dans les *Mystères du Peuple ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*, je ne vois rien à changer :

### CONCLUSION pour

#### *Eugène SUE, Les Mystères du peuple, roman et Histoire*

De nos jours anti-catholicisme, lutte des races et lutte des classes sont souvent perçus comme anachroniques et l'on disserte longuement sur l'effondrement des

---

353 Herbert parle de *Bible Catholique Orange œcuménique*. Il s'agit d'un texte œcuménique imaginaire, forgé à partir de textes catholiques, protestants, bouddhistes, musulmans. Le cycle de *Dune* est sans doute une des œuvres de science-fiction les plus connues et les plus riches. Il a donné lieu à des films et à de nombreuses études.

354 Eugène SUE, *Les Mystères du Peuple, Roman et Histoire*, thèse d'État, sous la direction du Professeur René GUISE, Université de Nancy II.

idéologies. Les oppositions entre le socialisme et le libéralisme seraient dépassées dans le « nouvel ordre mondial », tout comme les oppositions entre « gauche » et « droite ». Dans un tel climat, la dernière grande œuvre d'Eugène Sue n'a plus qu'une valeur de témoignage, pour l'Histoire littéraire, pour l'Histoire des idées et pour l'Histoire des mentalités. Elle ne peut plus prétendre à une quelconque efficacité militante. Mais il s'agit d'un document passionnant qui mériterait d'être mieux connu.

De nombreux aspects pourraient, devraient, en être étudiés encore, certains que j'ai signalés, d'autres que j'ai à peine effleurés, d'autres enfin que je n'ai pas vus, ou pas évoqués, parce que je me sentais mal préparé ou de crainte de lasser le lecteur.

Ma conclusion ne marque donc pas l'épuisement de l'œuvre, j'en suis persuadé. Je voudrais espérer que mon travail imparfait marquera cependant une nouvelle étape dans la reconnaissance maintenant bien entamée de l'intérêt des œuvres populaires pour l'Histoire Littéraire qui les a trop longtemps négligées et pour l'Historiographie qui les oublie.

Pour terminer mes réflexions sur une œuvre aussi méconnue que les *Mystères du Peuple*, qu'il me soit enfin permis d'espérer que j'ai donné envie à d'autres chercheurs d'étudier un cycle oublié, et à quelques amateurs de le lire sinon toujours avec plaisir, il y a des longueurs, du moins avec un profit certain, je veux le croire. Les questions soulevées par Eugène Sue sont presque toutes encore d'actualité, quoi qu'il en semble, dans un monde qui donne parfois l'impression de perdre la notion des vraies valeurs républicaines, celles retenues par Eugène Sue et par la République :

**LIBERTÉ, JUSTICE, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ**

---

---



## RÉSUMÉS DES ÉPISODES

### LE CASQUE DU DRAGON – L'ANNEAU DE FORÇAT ou LA FAMILLE LEBRENN 1848-1849

8 livraisons : 8 décembre 1849 – 18 janvier 1850

L'action commence à Paris, rue Saint-Denis, le 23 février 1848, dans la boutique du marchand de toile Marik Lebrenn. Paris est agité par la campagne des banquets contre le cens (I).

Marik Lebrenn s'informe des intentions de Georges, ouvrier menuisier à l'égard de sa fille. Il lui apprend qu'ils appartiennent tous les deux à la même société secrète dans laquelle bourgeois et ouvriers, descendants des Gaulois, préparent la prochaine révolution (III).

Le cardinal de Plouernel prévient son neveu, Gonthran de Plouernel, de l'imminence d'une nouvelle révolution et lui communique le plan de l'Église et des ultras pour rétablir l'ancien régime (V).

Gonthran de Plouernel, capitaine des dragons, qui tente d'amener Marik à lui « vendre » sa fille Velléda se voit rappeler que 1789 a donné aux bourgeois la conscience de leur force dans la société moderne. Il est éconduit et informé que le peuple continuera de défendre ses droits face aux nobles descendants des Francs qui ont envahi la Gaule il y a quinze siècles et l'ont asservie jusqu'à la Révolution (VI).

Les premières barricades sont construites dans le quartier Saint-Antoine (VII), Odilon Barrot manœuvre pour sauver le trône de Louis-Philippe (VIII) mais la fusillade du boulevard des Capucines déclenche un soulèvement général (IX).

Sauvé et soigné par Mme Lebrenn, le colonel de Plouernel, blessé lors de l'assaut d'une barricade, donne son casque à Marik Lebrenn en souvenir des journées de février (X).

Les républicains remportent la victoire et la France entière rend hommage à toutes les victimes des combats (XI).

Quelques mois plus tard, Marik Lebrenn, condamné par erreur lors des événements de juin 1848, est libéré du bagne de Rochefort grâce à l'intervention de M de Plouernel devenu général de la république conservatrice (XI-XII). L'anneau de forçat de Marik rejoint les reliques familiales.

Les démocrates socialistes continuent la lutte pour rétablir une république sociale (XIII). Pour redonner confiance et espoir à sa famille et en particulier à son gendre Georges, Marik Lebrenn entreprend une lecture des récits conservés dans sa famille depuis l'an 57 av JC et relatant les combats du peuple gaulois asservi pour retrouver sa liberté (XIV).

### Premier épisode

#### LA FAUCILLE D'OR ou HÊNA LA VIERGE DE L'ÎLE DE SEN an 57 av JC

5 livraisons : 2 février 1850 - 21 février 1850

L'action se passe à Carnac, en l'an 57 av JC. Alors que Joel et sa famille vivent paisiblement près des pierres dressées de Carnac, un voyageur, Vercingétorix, arrive qui se rend à l'île de Sein (I).

Invité par Joel à passer la nuit dans la maison familiale (II), il informe toute la famille que les Romains ont envahi de nombreuses provinces de la Gaule, qu'ils menacent les autres (IV) et qu'il est venu consulté les druidesses de l'île de Sein pour organiser l'union de toutes les

provinces gauloises pour lutter contre les Romains.

Après avoir fait ses adieux à sa famille, la druidesse Hêna, fille de Joel, s'immole lors d'une cérémonie religieuse destinée à attirer la clémence des dieux gaulois afin qu'ils sauvent la Gaule de la menace romaine (V).

## **deuxième épisode**

### **LA CLOCHETTE D'AIRAIN ou LE CHARIOT DE LA MORT**

**56 à 40 av JC**

3 livraisons : 1er mars 1850 - 15 mars 1850

L'action se passe près de Vannes.

Toute la Bretagne a appelé aux armes pour lutter contre les envahisseurs romains. Albinik, un des fils de Joel part avec sa femme vers le camp de Jules César pour conduire les Romains dans un piège, il traverse les terres dont les récoltes ont été brûlées (I). Albinik réussit à convaincre César et il conduit les galères romaines jusqu'à Vannes lieu choisi par les Gaulois pour organiser la grande bataille dont ils espèrent la victoire (II). Lors de la bataille de Vannes les Gaulois sont vaincus, les femmes et les enfants qui suivaient la bataille se suicident pour échapper à l'esclavage (IV).

Guilhern, fils de Joel, survit à ses blessures et est vendu comme esclave (V). Il n'est pas séparé de son fils Sylvest mais sa fille Siomara est achetée par Trymalcion (VI)

## **Troisième épisode**

### **LE COLLIER DE FER ou FAUSTINE ET SIOMARA de 40 av JC à 10 de l'ère chrétienne**

8 livraisons : 22 mars 1850 - 6 mai 1850

L'action se passe à Nîmes.

Sylvest appartient à la société secrète des Enfants du Gui qui groupe des esclaves gaulois préparant leur révolte contre les Romains (I). Esclave du riche Gaulois Diavole ami des Romains, il est amoureux de Loyse, esclave de la Romaine Faustine (II).

Sur ordre de son maître, Sylvest parvient à approcher la courtisane Siomara et découvre qu'elle est sa soeur (III), s'adonne à la sorcellerie et est totalement amoral (IV).

Pour s'être révolté contre son maître Sylvest est condamné à être livré aux fauves, mais il parvient à s'échapper alors que Siomara meurt dans les tortures après avoir combattu Faustine pour l'amour du gladiateur Mont-Liban (V).

Sylvest et Loyse s'enfuient dans les montagnes. Ils seront recueillis par un Romain à Marseille et mourront esclaves du fisc.

## Quatrième épisode

### LA CROIX D'ARGENT ou LE CHARPENTIER DE NAZARETH

10 à 130

3 livraisons : 11 mai 1850 - 7 juin 1850

L'action se situe à Jérusalem.

Les pharisiens tentent de convaincre PONCE-PILATE que Jésus est un dangereux agitateur politique mais celui-ci refuse d'intervenir (I). Informé du discours social tenu par le rabbin, Jeane (sic), femme de Chusa et maîtresse de Geneviève se rend avec sa suivante dans une taverne pour écouter Jésus et ses disciples (III). Jésus y prêche l'amour du prochain, l'égalité des hommes et condamne l'hypocrisie des prêtres juifs.

En se rendant dans la montagne Jésus pardonne à la femme adultère et prêche pour les pauvres, ce qui irrite encore un peu plus les pharisiens contre lui (III).

Surprises alors qu'elles écoutaient Jésus, Jeanne et Geneviève sont ramenées de force à Jérusalem où Geneviève est emprisonnée et fouettée tandis que Jeane (sic) est enfermée dans sa chambre.

Apprenant que Judas veut livrer Jésus Jeane (sic) aide Geneviève à s'enfuir pour aller le prévenir (IV). Geneviève arrive trop tard. Jésus, arrêté par les soldats des prêtres est abandonné par ses disciples, il n'est défendu que par un homme.

Les pauvres ne se révoltent pas et Pierre le renie. Ponce-Pilate tente de sauver Jésus mais la foule, manipulée par les agents des prêtres, réclame sa mort et la libération de Barrabas. Les soldats frappent et humilie Jésus avant qu'il ne soit crucifié.

Geneviève est arrêtée.

De nombreuses années plus tard Jésus semble oublié, sauf par quelques pauvres qui vont sur le Golgotha et portent de petites croix en souvenir du martyr. Geneviève a retrouvé à Marseille son mari Fergan de la famille de Joël (V).

## Cinquième épisode

### L'ALOUETTE DU CASQUE ou VICTORIA LA MERE DES CAMPS

130 à 395

43 livraisons : 22 juin 1850 - 25 septembre 1850

L'action se passe près de Mayence puis à Trèves.

Après sept générations les Gaulois sont parvenus à retrouver une certaine liberté. La Gaule est à présent un colonat. Le christianisme pénètre lentement, mais il reste supplanté par le druidisme qu'il complète.

Victoria, sœur de lait de Scanvoch de la famille de Joël, est la mère de Victorin, chef des armées gauloises. Celui-ci est un soldat brillant mais se laisse aller à la luxure et à l'ivrognerie. Les serviteurs de son oncle Tétrik font courir le bruit qu'il serait également meurtrier d'une jeune femme.

Scanvoch est envoyé par sa sœur de lait comme messenger auprès des Francs qui menacent la Gaule (I).

Fait prisonnier par Elwig, soeur du chef Neroweg, Scanvoch est sur le point d'être sacrifié aux dieux quand il réussit à convaincre la sorcière de le libérer contre de l'argent. Il s'échappe et emmène Elwig alors que Neroweg allait la tuer (II).

Scanvoch, conseiller de Victoria est victime d'un accident provoqué par un char de Tétrik. Comme les hommes de Tétrik continuent de calomnier Victorin, Scanvoch accuse Tétrik de trahison. Victoria ne peut le croire, convaincue par la morale chrétienne elle reste fidèle à religion druidique car elle se méfie des nouveaux évêques.

Lors de la bataille avec les Francs, Scanvoch combat Neroweg et pressent qu'une rivalité séculaire pourrait bien opposer les deux familles et les deux races. Les gaulois sont vainqueurs (III).

Plusieurs années plus tard, alors que Scanvoch est de retour en Bretagne il consigne ses souvenirs.

Victoria ayant refusé que Victorin soit acclamé roi comme le lui conseillait Tétrik, celui-ci part.

Victorin tente de violer l'épouse de Scanvoch alors que celui-ci était en mission mais Tétrik a fait prévenir Scanvoch qui arrive à temps pour tuer Victorin. Dans la confusion d'un combat dans le noir Scanvoch tue également sa femme. Informés de ce qui vient de se passer et excités par les hommes de Tétrik, les soldats assassinent le fils de Victorin Tétrik propose que Marion, honnête soldat, succède à Victorin, mais il le fait assassiner par son meilleur ami (IV).

Cinq ans plus tard, Victoria, qui refusait d'épouser Tétrik, de se convertir au catholicisme pour avoir l'appui du pape de Rome et des évêques et de se faire proclamer reine, est assassinée par une espionne au service de Tétrik.

Pour ne pas paraître coupable, Tétrik simule un empoisonnement. Sans preuve Scanvoch ne peut prouver la trahison de l'émissaire du pape, il quitte la frontière et retourne fonder une nouvelle famille en Bretagne. C'est là qu'il apprendra la trahison de Tétrik qui livre la Gaule à Rome. La Gaule redevient une province romaine, menacée sur ses frontières par les hordes sauvages des Francs (V).

## **Sixième épisode**

### **LA GARDE DU POIGNARD ou KARADEUK LE BAGAUDE ET RONAN LE VAGRE**

45 livraisons : 28 septembre 1850 – 24 janvier 1851

LES KORRIGANS 375 – 529

Les descendants de la famille Joël vivent paisiblement en Bretagne, car les marais et les forêts ont empêchés les Francs d'envahir cette province comme ils ont envahi les autres.

Un colporteur apporte des nouvelles de la vie dans les provinces occupées et raconte les méfaits et les trahisons des rois et des prêtres. Il parle également des bandes d'esclaves révoltés, les bagaudes, qui pillent églises et châteaux et défendent le peuple.

Karadeuk, le plus jeune fils de la famille part à la rencontre des bagaudes.

LA GARDE DU POIGNARD 529 – 615

Vagres et bagaudes unis en bandes volent aux riches pour donner aux pauvres.

En organisant un faux miracle, Cautin, évêque de Clermont obtient de Neroweg, comte d'Auvergne, des terres et une jeune esclave qu'il convoitait. Seul un ermite, Loysik, condamne

la supercherie.

Les vagres, parmi lesquels se trouve Ronan, envahissent la salle du festin, pillent la villa de l'évêque et libèrent les esclaves. Lorsqu'ils repartent ils emmènent avec eux l'évêque prisonnier, l'évêchesse (sic) qui est tombée amoureuse d'un vagre et l'ermite qui veut les ramener à une attitude plus pacifique.

En chemin ils distribuent le butin aux pauvres qu'ils rencontrent : l'évêque interdit qu'on touche aux biens de l'Église alors que l'ermite défend le partage (I).

Loysik prêche pour les Vagres le retour à une vie communautaire paisible, consacrée à l'étude et à l'agriculture, il défend la fusion du druidisme et du christianisme. Les Vagres attaquent une bande de Francs et sont vaincus. Plusieurs sont emmenés prisonnier au château de Neroweg (II).

Neroweg reçoit les autres Francs au château où il tient prisonnière sa femme et les esclaves qu'il a enlevés pour son plaisir.

Là il rend la justice et s'amuse tout en craignant d'aller en enfer.

Les Vagres faits prisonniers ont été torturés, mais ils sont délivrés par d'autres entraînés par Karadeuk, incendient le château puis s'enfuient (III).

En Bretagne Ronan, fils de Karadeuk et frère de Loysik, vient méditer sur la terre familiale. Il raconte comment Loysik a créé une communauté agricole en Bourgogne et donne des nouvelles sur les rois francs qui ravagent la gaule avec leurs guerres (IV).

#### LE MONASTÈRE DE CHAROLLES et LE PALAIS DE LA REINE BRUNEHAUT 510 – 615

Dans la vallée de Charolles les anciens Vagres préparent une fête anniversaire. Trahis par les prêtres qui ont amené les soldats de Brunehaut et de l'évêque de Chalons, les colons se défendent et repoussent les Francs (I).

Loysik part négocier au palais de la reine Brunehaut. Il entend celle-ci donner des directives pour l'éducation de ses petits enfants : il faut les amollir par le vice afin qu'ils ne soient pas dangereux. Brunehaut hait tout ce qui pourrait menacer son pouvoir (II).

Une guerre éclate entre Clotaire et Brunehaut, elle fait égorger les enfants de THIERRY avant d'être faite prisonnière et longuement torturée. Loysik profite de la victoire de Clotaire pour lui arracher une nouvelle charte pour Charolles. La charte est reconnue par l'évêque de Chalons.

En Bretagne les descendants de Joël continuent de vivre libre, ils portent le tatouage familial qui doit permettre de les reconnaître : « Brenn – Karnak ».

### Septième épisode

#### LA CROSSE ABBATIALE ou BONAÏK L'ORFÈVRE ET SEPTIMINE LA COLIBERTE

615 – 793

12 livraisons : 1er février 1851 - avril 1851

L'action se déroule en Languedoc puis en Aquitaine.

Rosen-Aër, descendante de Joël a été faite prisonnière près de Chalon-sur-Saône par ABD-EL-KADER qui l'a amenée à Narbonne.



Il part combattre Charles MARTEL qui arrive dans la région de Narbonne et libère Rosen-Aër.

Berthoald, qui appartient à la suite de Charles MARTEL et qui doit garder le dernier roi prisonnier, reçoit en partage l'abbaye de Mériadek et devient comte de Nantes (I).

A l'abbaye l'abbesse Méroflède de Neroweg vit entourée de jeunes-gens.

Pour que son abbaye ne tombe pas aux mains des hommes de Berthoald elle provoque une inondation dans laquelle manque de périr Berthoald et Rosen-Aër qui reconnaît son fils perdu Amael dans le guerrier franc.

Tous les esclaves parviennent à s'enfuir vers la Bretagne où ils comptent trouver refuge. Sur le chemin Berthoald apprend qu'il a été fait duc par Charles MARTEL qui se prépare à attaquer la Bretagne avec 2000 hommes.

## Huitième épisode

### LES PIÈCES DE MONNAIE KAROLINGIENNES (SIC) ou LES FILLES DE CHARLEMAGNE

727 – 814

12 livraisons : avril 1851 - 13 juin 1851

Amael vit toujours en Bretagne.

La Gaule est asservie dans sa totalité mais la Bretagne est restée indépendante. Afin de sceller la dernière paix Amael et son petit-fils Vortigern se rendent comme otages à la cour de CHARLEMAGNE.

Vortigern et Thétrald, fille de Charlemagne s'éprennent l'un de l'autre. Lors d'une chasse Vortigern et Thétrald s'égarèrent et passent la nuit dans une hutte de bûcheron. Vortigern respecte et protège la fille de l'empereur qui a décidé de l'épouser.

Pour couper court à toute liaison, et sur la promesse que la Bretagne n'attaquera pas son empire, Charlemagne renvoie les otages gaulois dans leur Pays.

Après la mort de l'empereur, Louis le Pieux réclame au nom des Francs que la Bretagne paie tribut au royaume.

Morvan et les autres descendants de Joël organisent une fois encore la défense de leur pays qui vivait dans la paix et la richesse grâce au travail de tous.

Les troupes bretonnes mènent une guerre de terrain qui cause de lourdes pertes aux troupes de Louis le pieux mais le plan de Morvan est livré au roi par un Breton catholique.

Commence alors une terrible guerre dans laquelle les armées de Louis le Pieux finissent par vaincre les Bretons, égorgeant femmes et enfants.

Malgré tout la Bretagne, conquise, n'est pas soumise. Un des fils de Vortigern s'enfuit chez les Normands (au Danemark).

## **Neuvième épisode**

### **LE FER DE FLÈCHES ou LE MARINIER PARISIEN ET LA VIERGE AU BOUCLIER**

**818 – 912**

10 livraisons : 21 juin 1851 - 9 août 1851

L'action se déroule à Paris.

Paris est soumis à la double tyrannie de l'évêque et du comte de Paris. Anne la Douce, de la famille de Joël a éveillé le désir du père Fultrade, moine de Saint-Denis qui n'hésite pas à la faire enlever, ainsi que sa mère, pendant que son père est parti pêcher.

Pendant ce temps les vaisseaux des vikings remontent vers Paris, pillant villes et abbayes avec l'approbation de nombreux serfs. L'un des chefs, Gaelo est amoureux de Shigne, vierge guerrière qui repousse tous les soupirants.

Eidiol, père d'Anne la Douce, chef des nautoniers parisiens est sommé d'aider à la défense de Paris et de Saint-Denis, mais il refuse, laissant les nobles et les prêtres seuls devant le danger.

Saint-Denis est prise par la ruse, le père Fultrade trouve la mort en combattant avec Shigne. Eidiol délivre Anne et sympathise avec les Normands qui les ont délivrés des prêtres et des nobles.

Il s'avère que Gaelo porte le tatouage « Brenn - Karnak » qui prouve qu'il est de la famille de Joël, donc parent d'Eidiol. Il raconte son histoire et laisse en souvenir à Eidiol le fer de la flèche qui l'avait blessé.

La fille disparue d'Eidiol, Jeanike, qui était au service du roi, raconte comment Rolf, chef des Normands a réclamé la Neustrie en rançon pour ne plus attaquer Paris. A cause de la lâcheté de nobles, qui ne défendent pas leurs terres, Charles le Sot a été contraint de céder et de donner sa fille en mariage au vieux pirate.

Humiliant le roi, Rolf a également réclamé la Bretagne, que CHARLES lui a cédée avec plaisir.

Gaelo s'installe en Bretagne après avoir épousé Shigne.

## **Dixième épisode**

### **LE CRANE D'ENFANT ou LA FIN DU MONDE**

**YVON LE FORESTIER**

**912 – 1042**

7 livraisons : 23 août 1851 - 4 octobre 1851

Hugues CAPET est l'amant de Blanche, épouse de Louis le Fainéant, il convainc la reine d'empoisonner le roi afin de pouvoir l'épouser. Yvon, descendant de Joël, assiste au meurtre et raconte ce qui se passe au roi mourant (I).

Les guerres féodales ravagent la France, l'Église annonce la fin du monde et accepte

les dons de toutes sortes. La famine ravage le pays laissé à l'abandon.

Dans la forêt Yvon vit avec ses enfants et petits enfants qu'il nourrit en chassant. Il découvre une auberge où le propriétaire se nourrit de chair humaine.

Pour sauver la famille d'une mort certaine Yvon leur donne, sans qu'ils le sachent, le cadavre du dernier né à manger.

Dans l'espoir de trouver une meilleure situation toute la famille part vers l'Anjou avec l'espoir d'atteindre ensuite la Bretagne. Ils s'arrêtent sur les terres du seigneur de Plouernel et en deviennent les serfs.

## Onzième épisode

### LA COUILLE DU PÈLERIN ou FERGAN LE CARRIER

13 livraisons : 10 octobre 1851 - 26 novembre 1851

LE CHÂTEAU FÉODAL 1035 - 1120

L'action se déroule près d'Angers.

Fergan, arrière-petit-fils d'Yvon, est maçon du seigneur de Plouernel dont il termine le donjon.

Les serfs vivent dans la plus grande misère, car le seigneur augmente sans cesse les taxes pour payer les armes de ses fils et les siennes alors que tous ne pensent qu'à s'entretuer.

Le fils de Fergan a été enlevé pour servir à un sortilège par Azenor la Pâle, maîtresse du seigneur de Plouernel.

Fergan révèle à son épouse, Jehanne la Bossue, comment le seigneur de Plouernel a fait tuer tous les bâtisseurs de son donjon pour qu'ils n'en dévoilent pas l'issue secrète.

La misère des campagnes ne cesse de croître mais, dans les villes, les bourgeois commencent à pouvoir imposer leurs droits aux seigneurs et aux évêques.

Sur la route de Nantes des voyageurs sont arrêtés et on leur réclame une rançon.

L'évêque de Nantes, rival de Neroweg de Plouernel, parvient à se faire libérer grâce l'influence de l'envoyé du pape qui l'accompagne pour organiser la croisade qui doit débarrasser l'Église des nobles qui lui disputent le pouvoir.

Bézenecq le Riche et sa fille Isoline, bourgeois de Laon, descendants de Joël, tentent de racheter leur liberté mais Bézenecq périt dans les tortures en regrettant de ne pas avoir aidé les serfs des campagnes à se libérer du joug des nobles.

Venu dans le donjon pour délivrer son fils, Fergan parvient à emmener Isoline devenue folle et à fuir au moment où les fils de Plouernel se battent pour avoir la jeune fille.

Au village Fergan, sa femme et son fils rejoignent la troupe de serfs qui suit Pierre l'Ermite et Gauthier sans Avoir prêchant la première croisade pour la Palestine.

LA CROISADE 1099 - 1140

L'action se déroule en Palestine.

Dans le désert, les croisés meurent de soif et de faim en très grand nombre.

Fergan lutte avec Neroweg pour avoir de l'eau. A la demande de son fils Colombaik, Fergan fait grâce à Neroweg, il lui arrache une coquille qui rejoindra les autres souvenirs de la

famille.

Dans Marhala prise par les croisés règne la plus grande débauche, femmes et enfants sont vendus comme esclaves pour servir aux plaisirs des seigneurs. Les cadavres sont dévalisés et dépecés. On mange même de la chair humaine.

L'Église domine les seigneurs francs et obtient d'eux tous leurs biens en rémission de leurs péchés.

Fergan et sa famille fuient dans le désert où ils sont sauvés par un vieil arabe qui les héberge et les soignent. Fergan, qui a appris qu'en France les villes se révoltent contre les abus de nobles et des évêques, décide de rentrer à Laon où il a de la famille.

Avant de partir il assiste aux massacres qui suivent la prise de Jérusalem par les croisés.

A Laon, Colombaik, fils de Fergan, épouse Martine, fille de Gildas, autre descendant de Joël.

LA COMMUNE DE LAON

1112 - 1145

L'action se déroule à Laon.

Après des années de rivalités, la Commune de Laon vient d'obtenir, contre une forte somme d'argent, une charte qui garantit les libertés de ses habitants. Mais l'évêque et ses partisans regrettent déjà d'avoir cédé. Ils menacent de faire appel au roi.

Lorsque le roi arrive, les Communaux lui envoient un émissaire chargé de lui proposer de l'argent pour obtenir sa protection. Il accepte mais accepte aussi l'argent que lui promet l'évêque pour obtenir l'abolition de la Commune.

La guerre devient la seule solution. Une première victoire délivre la ville du roi et de l'évêque mais chacun se prépare au siège qui paraît inévitable. Louis le Gros reviendra.

Finalement la Commune est vaincue, le roi bannit de nombreux bourgeois. Martine et Colombaik décident de partir pour le Languedoc où les villes libres subsistent et où le catholicisme est rejeté.

Sacrovir Le Brenn naît en 1114 : il est le premier des descendants de Joël à porter un nom de famille.

## **Douzième épisode**

### **LES TENAILLES DE FER ou MYLIO LE TROUVÈRE ET KARVEL LE PARFAIT**

**1140 – 1300**

18 ou 20 livraisons : 15 juin 1853 - 16 juillet 1853

LA COUR D'AMOUR

L'action se passe à Blois.

Mylio le Trouvère, amant de plusieurs dames nobles passe en jugement devant une "Cour d'Amour" qui doit décider de la peine.

Les dames décident de le castrer. Mylio se défend et s'enfuit. Il délivre la jeune Florette poursuivie par les assiduités d'un abbé et décide de partir avec elle pour le Languedoc où il retrouvera sa famille.

Les nobles croisés de retour de Palestine décident, sur les injonctions de leurs épouses qui veulent conserver leur liberté, de partir en croisade contre les Albigeois hérétiques.

Mylio, qui a tout entendu, décide d'aller à marche forcée pour prévenir les habitants du Languedoc du danger qui les menace.

## LES HÉRÉTIQUES DE L'ALBIGEOIS

L'action se déroule à Lavour.

La Dame de Lavour recueille Florette avant l'arrivée de Mylio retenu par des moines.

Lorsqu'il arrive Mylio informe son frère Karvel, la Dame de Lavour et son frère que Simon de Montfort arrive avec ses armées.

Il compose une chanson sur la Croisade contre les Albigeois afin de donner du courage à tous les habitants.

Montfort, malade, fait appeler Karvel qui est médecin pour le soigner. Karvel sauve Montfort et refuse de se convertir au catholicisme.

Les combats reprennent, Lavour est prise, Simon de Montfort fait brûler tous les prisonniers après leur avoir fait crever les yeux. Comme le supplice est trop lent on passe les autres prisonniers par l'épée.

La Dame de Lavour et son fils sont noyés dans le puits.

Mylio, qui avait pu s'échapper, parvient à retrouver Florette, aveugle, blessée mais vivante. Il part avec elle pour Paris, emportant toutes les archives de la famille Lebrenn.

À Paris il est recueilli par le libraire Jean Belot.

Son fils Karvelaïk héritera la maison de Jean Belot.

## Treizième épisode

### LE TREPIED DE FER ET LA DAGUE ou MAHIET L'AVOCAT D'ARMES

**1300 - 1428**

20 livraisons : 12 septembre 1853 - 12 décembre 1853

Dans la France livrée au Anglais, Mahiet évoque sa vie et la mort de Jeanne d'Arc.

Le récit commence par une chronique des événements politiques depuis 1300 : conflit de Philippe le Bel avec l'Église, le schisme des deux papes, la renaissance de la féodalité dans une France affaiblie, l'accession des Valois au trône, l'abolition des franchises communales, la révolte des Flandres.

L'action se déroule à Nointel, en 1356, dans le Beauvoisis.

Mahiet, fils de libraire, descendant de Joël, défend les intérêts des bourgeois et des serfs dans des combats contre les seigneurs.

L'un des amis du seigneur de Nointel, descendant de Neroweg, vole l'argent que Mazurec avait réuni pour racheter le « droit de cuissage » que son seigneur devait exercer sur sa fiancée Aveline.

Aveline est violentée par le seigneur de Nointel.

Mazurec combat sans armes contre le chevalier armé et à cheval qu'il a accusé de vol. Il est vaincu et sera donc noyé.

Un héraut du roi vient appeler les nobles à combattre contre les Anglais. Les nobles

refusent. Le peuple se révolte et attaque les nobles assemblés qui finissent par vaincre.

Mahiet parvient à sauver Mazurec de la noyade. Il annonce que, sous la conduite d'Étienne Marcel, les Parisiens préparent la révolte contre les nobles et le roi et demande aux paysans de se préparer mais d'attendre le signal de Paris.

À Paris, les États généraux sont réunis et dictent leur volonté au régent qui complotte avec les nobles et le traître Jean Maillart. Charles le Mauvais tente de séduire Marcel pour se faire proclamer « roi des Français » et écraser la révolution bourgeoise avec l'aide des paysans de province. Marcel prêche au contraire l'union des villes et des campagnes contre la Cour.

Forcé de plier à la volonté populaire, Charles le Mauvais s'enfuit et prépare son alliance avec le parti de la Cour.

Pendant ce temps, les paysans que leurs seigneurs laissent massacrer par les Anglais se révoltent et commencent la Jacquerie, se vengeant sur leurs seigneurs de toutes les offenses passées et préparant ainsi les représailles futures.

La révolte paysanne s'étend mais, commencée trop tôt et sans concertation avec les bourgeois de Paris, elle est écrasée.

A Paris, Marcel est assassiné ainsi que de nombreux autres partisans du parti de la ville. La Cour triomphe.

## Quatorzième épisode

### LE COUTEAU DE BOUCHER ou JEANNE LA PUCELLE

1412 - 1461

22 livraisons : 21 décembre 1853 - 27 mai 1854

Jeanne, de la famille DARC (sic), vit à Domrémy. Élevée en partie par une marraine d'origine bretonne elle a une dévotion toute particulière pour Sainte Marguerite et Sainte Catherine, mais croit aussi aux fées et à la réincarnation stellaire. Elle aime le roi qu'elle ne connaît pas et croit que se réalisera la prophétie de Merlin annonçant qu'une vierge des marches de Lorraine libérera la Gaule.

Très effrayée par l'arrivée des Anglais et les massacres auxquels elle échappe avec sa famille, Jeanne a une puberté troublée. Dans ses hallucinations elle croit entendre des voix, perd la tête, et se croit choisie par les anges pour sauver le roi. Elle parvient à convaincre Robert de Baudricourt et part trouver le roi de Bourges dominée par les femmes et par la noblesse qui trouve son intérêt à l'affaiblissement de la monarchie et de la France.

Toute la Cour est contre Jeanne, mais elle parvient à se faire reconnaître en répondant aux questions retorses des théologiens et en prouvant sa virginité. Charles est consterné à l'idée de devoir se battre.

Jeanne délivre Orléans grâce aux habitants, à l'aide des paysans des environs et malgré les complots des nobles.

Victorieuse elle parvient difficilement à convaincre le roi d'aller à Reims. Sur le trajet elle délivre les villes en évitant massacres et représailles au grand désespoir des seigneurs combattants.

Opposée à la guerre civile, Jeanne veut ensuite retourner en Lorraine. Le roi s'y oppose, Jeanne se résigne.

Elle est traîtreusement livrée aux Anglais et le roi ne fait rien pour la défendre ou la faire libérer. Commence alors son procès.

Mal conseillée par le prêtre Loyseleur, espion de Cauchon, Jeanne est condamnée comme hérétique et relaps dans un procès truqué pendant lequel on tente même de la violer. Elle tente de se suicider, est sauvée et refuse de se rétracter une dernière fois de crainte de décourager le peuple. Elle meurt sur le bûcher.

L'épisode se termine sur une chronique des années 1432 – 1534 insistant sur les procès qui conduisent à la réhabilitation de Jeanne, l'invention de l'imprimerie et la paix d'Arras qui mit fin à la Guerre de Cent ans le 21 septembre 1435.

Sont également soulignées les divisions qui agitent la noblesse et affaiblissent la monarchie, tant en France qu'en Angleterre (« guerre des deux roses »).

Les règnes successifs sont résumés.

Louis XI qui commence par lutter contre les grands vassaux n'est pas le défenseur du peuple, car il se comporte en roi absolu.

Sous Charles VIII, les États Généraux s'opposent de nouveau au roi en refusant de lui laisser décider seul des impôts. Ils sont dissous.

Avec Louis XII commence les guerres d'Italie qui continuent avec François 1er. Les seigneurs exploitent alors de plus en plus leurs sujets pour s'armer et pour paraître à la Cour.

Au fil des années, l'Église et la monarchie sont de plus en plus contestées par les légistes et par les clercs. Luther dénonce les abus et déclenche en Allemagne une réforme qui rapidement atteint la France.

Calvin parvient à s'imposer à Genève.

## Quinzième épisode

### LA BIBLE DE POCHE ou LA FAMILLE DE CHRISTIAN L'IMPRIMEUR

1534 – 1610

32 livraisons : du 24 juin 1854 au 14 juillet 1855

**Première Partie : Les Jésuites – La Réforme.** L'action se déroule à Paris.

Paris est devenu un lieu où règne le crime et la dépravation. Partout l'on vend des indulgences qui incitent à commettre les crimes en assurant par avance du pardon.

Dans la famille de Christian l'Imprimeur, descendant de Joël, le fils Hervé est devenu catholique fanatique.

Grâce à de l'argent volé à ses propres parents, Hervé, conseillé par le Cordelier Fra Girard, achète une indulgence qui lui assure le pardon de tous les crimes possibles. Il tente alors de violer sa sœur.

Ignace de Loyola crée, dans les carrières de Montmartre, la Compagnie de Jésus destinée à permettre au Pape et au clergé catholique de dominer le monde. Il partage la Terre entre ses premiers disciples et leur donne les principes qui doivent gouverner tous leurs actes afin de dominer les rois et le peuple: hypocrisie, restriction mentale, espionnage par la confession, direction de conscience, dévouement aveugle à la cause de la Compagnie, organisation militaire.

Christian, venu en reconnaissance pour préparer une réunion de réformé organisé par Jean Calvin, ami et protégé de l'imprimeur Robert Estienne, assiste à cette première réunion des jésuites. Il est découvert par le jésuite Lefèvre mais parvient à s'enfuir.

Les archers, commandés par le jésuite Lefèvre, investissent la maison de Christian, arrêtent Hêna et sa mère, libèrent Hervé.

Lefèvre emporte les archives de la famille Lebrenn.

Lors de la réunion des réformés présidée par Jean Calvin, dans les carrières de Montmartre, Christian rencontre Karl de Gerolstein, descendant de Gaëlo, le comte de Neroweg de Plouernel, Ambroise Paré, Clément Marot, Bernard Palissy. Il écoute Calvin qui prêche la liberté de critiquer les dogmes et les textes révélés, défend la limitation du pouvoir temporel et demande aux réformés d'être patients.

Afin d'éviter que la famille Lebrenn ait des descendants, les jésuites veulent forcer Hêna à devenir religieuse, mais elle est amoureuse de Frère Ernest Martyr (Ernest Rennepont) qui organise leur évasion. Tous deux parviennent à s'échapper, à rejoindre Christian, à se cacher, mais sont arrêtés à cause d'un aveu fait en confession par la femme du gardien de la maison.

Tous les membres de la famille Lebrenn sont condamnés au supplice de l'estrapade et meurent le 21 janvier 1535, sous les yeux du plus jeune fils de Christian, Odelin, qui vient de rentrer à Paris et a pu échapper aux jésuites et aux archers du roi.

### Seconde partie L'action se déroule en Saintonge.

Un court prologue présente Catherine de Médicis et son "escadron volant" auquel appartient Anna Bell, enfant trouvé. Il s'agit au moment où commence l'action de tuer Coligny et Frantz de Gerolstein qui est l'un de ses lieutenants. Anna Bell est chargée de la seconde mission, elle devra séduire Frantz pour l'empoisonner.

Odelin parvient à sauver Coligny, Anna Bell et Frantz s'éprennent l'un de l'autre mais ne peuvent se marier à cause du passé d'Anna Bell qui est en fait une fille d'Odelin Lebrenn autrefois enlevée par des bohémiens et vendue à une des suivantes de la reine.

Odelin libère son frère Hervé qui avait été fait prisonnier par les protestants.

Lors des combats entre les armées protestante et catholique Anna Bell est tuée en protégeant Frantz, Antonicq Lebrenn, fils d'Odelin, fraternise avec le Colonel de Plouernel qui combat dans l'armée des protestants.

Malgré la défaite de Montcontour, sur le conseil du père Lefèvre, Marie de Médicis convainc Charles IX d'accorder des droits et des garanties aux protestants : c'est l'édit de Saint – Germain (10 août 1570).

### Troisième partie L'action se déroule à La Rochelle.

Les huguenots, protégés par les libertés communales et de solides remparts, refusent de céder aux injonctions de Charles IX.

Louis Rennepont, époux de Thérèse Lebrenn, fille d'Odelin, se rend à Paris pour voir Coligny. Il revient après avoir assisté et échappé au Massacre de la Saint-Barthélémy qu'il raconte à sa famille. Les bourgeois de La Rochelle se préparent au combat. la suite du récit est consacré au Journal du siège de La Rochelle pendant lequel les bourgeois prouvent leur attachement à la Liberté. Le siège est aussi l'occasion pour la famille Lebrenn de prouver sa bravoure et son dévouement à la cause populaire.

Cornélie de Mirant poignarde le comte d'Anjou et parvient à s'échapper grâce à Antonicq Lebrenn qui tue Fra Hervé que la Compagnie de Jésus avait chargé de faire disparaître tous les membres de la famille Lebrenn. Lorsque le siège est levé Cornélie et Antonicq se marient et retournent à Carnac où ils s'installent.

L'épisode est conclu par un résumé des événements jusqu'en 1610, avec un hommage à Sully qui rêvait d'une « République chrétienne universelle. »



## Seizième épisode

### LE MARTEAU DE FORGERON ou LE CODE PAYSAN

1610 – 1715

16 livraisons : du 27 août 1855 au 23 avril 1856

L'épisode parut isolément sous le titre Mademoiselle de Plouernel L'action se passe à Amsterdam puis en Bretagne près de Carnac.

Un prologue est consacré à la chronique des événements politique importants depuis 1610 jusqu'à l'ouverture du récit, en 1652. SUE insiste tout particulièrement sur le développement de l'absolutisme royal et sur les questions religieuses avec les révoltes et les guerres sanglantes qu'ils entraînent.

#### Première partie

Embarquée pour la Hollande d'où elle doit gagner l'Angleterre pour devenir contre sa volonté la favorite de Charles II, Berthe de Plouernel tente de résister à son confesseur, l'abbé Boucharon et à sa tante Madame du Tremblay.

Pris dans une tempête le navire est sauvé par Nominoë

Lebrenn et entre dans le port de La Haye où règne l'agitation organisée par le Prince d'Orange contre les frères de Witt qui gouvernent la république batave.

Rendus responsables des défaites subies par les Hollandais dans la guerre contre les troupes françaises, les frères de Witt, qui étaient prêt à aider les Français qui voulaient se révolter contre la tyrannie de Louis XIV, sont arrêtés, torturés puis livrés à la foule qui a été excitée contre eux.

Salaün Lebrenn, père de Nominoë parvient à sauver son fils, qui protégeait Mademoiselle de Plouernel et ses proches menacés par la foule déchaînée contre les Français. Tous rentrent en France.

#### Deuxième partie

Près de Mezléan, en Bretagne, Nominoë hésite à épouser sa fiancée Tina car il ne l'aime pas et craint de plus de la laisser veuve en mourant pendant l'insurrection qui se prépare contre les troupes royales. Il cède malgré tout aux injonctions de son père.

Alors que le cortège se rend au temple pour la célébration du mariage, Tankern le Forgeron et son parent Gildas Lebrenn sont menacés par les soldats. Ils ne doivent leur liberté qu'à l'arrivée imprévue de Mademoiselle de Plouernel qui menacent les soldats de représailles. Nominoë s'enfuit à travers champs.

Rentrée au château, Berthe repousse quant à elle le mariage qu'on veut à présent lui imposer avec un noble qu'elle n'aime pas.

Son frère décide qu'on la mettra au couvent.

Berthe et Nominoë se retrouvent dans la forêt et s'avouent leur amour. Berthe apprend à Nominoë que son père, le colonel protestant, lui a raconté l'histoire de la lutte séculaire des familles Neroweg de Plouernel et Lebrenn. Ils préparent leur départ pour l'Angleterre lorsqu'arrive Salaün Lebrenn qui annonce le suicide de Tina. Dès lors le mariage de Berthe et Nominoë apparaît moralement impossible. Ils décident de ne plus se revoir.

La révolte éclate finalement en Bretagne, les châteaux sont attaqués. Lors de l'attaque du château de Plouernel, Nominoë est fait prisonnier puis libéré par Tankern. Berthe de Plouernel, protégée par les paysans échappe au massacre des habitants du château.

Plusieurs mois plus tard, alors que l'on croyait Nominoë mort dans les combats près de Nantes, il vient retrouver Berthe.

Comme il ne leur pas possible de se marier dans ce monde tous les deux se suicident sur l'une des pierres druidiques de Carnac.

## **Dix-septième épisode**

### **LE SABRE D'HONNEUR ou LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE**

**1715 – 1851**

50 livraisons à partir du 29 avril 1856.

L'action se déroule à Paris.

Une chronique résume les principaux événements depuis le règne de Louis XIV jusqu'à 1789.

À Paris, dans les souterrains de la maison de la famille Rennepont, fermée depuis la Révocation de l'Édit de Nantes les Voyants mais toujours surveillée par les Jésuites, se réunissent pour préparer le renversement des monarchies européennes. S'y côtoient Frantz de Gerolstein et Victoria Lebrenn, ancienne prisonnière du Parc aux Cerfs. Le jeune Rodin, au service du jésuite Morlet, parvient à espionner mais pas à faire arrêter les conspirateurs.

A la Cour des nobles conspirent également pour forcer Louis·XVI à réprimer les représentants du Tiers ou à abdiquer.

Après la journée du 14 juillet 1789 il devient clair pour les jésuites qu'il faut briser l'union du Tiers et du peuple en poussant ce dernier à des excès. On envisage d'enlever le roi pour le mettre "sous la protection" des armées germaniques.

La fille du bourgeois Desmarais, député du Tiers, est amoureuse de Jean Lebrenn, frère de Victoria mais se heurte au refus de ses parents quand elle demande à pouvoir l'épouser.

Desmarais, qui affecte de défendre et de respecter le peuple ne peut en effet passer sur la différence de classe. Devant Jean il évoque la tache due au passé de Victoria sur l'honneur de la famille Lebrenn. Grâce à M Hubert, beau-frère de M Desmarais, ouvertement monarchien, Jean comprend quelle est la véritable raison du refus et met Desmarais en garde contre les conséquences d'une trahison des intérêts du peuple. Il annonce le combat avec les monarchiens.

A l'occasion d'une fausse manifestation populaire organisée par les jésuites, Rodin tente de voler les légendes familiales.

Ellipse de juillet 1789 à septembre 1792

Dénonçant les injustices de la Constitution de 1791, Jean Lebrenn défend les immenses progrès contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme et annonce l'évolution vers la république.

Il regrette l'union qui se fait contre le peuple entre les Girondins et la Cour comme il regrette la modération excessive et néfaste des Jacobins lors de la fuite du roi. Il voit là la cause profonde des événements sanglants d'août et septembre 1792 annoncés par le Massacre du Champ de Mars où une partie de la bourgeoisie au pouvoir s'est coupée du peuple.

Lorsqu'éclate la guerre contre les coalisés, que Jean réprouve avec ROBESPIERRE, il vante l'action réellement populaire de la Commune de Paris mais tente de s'opposer aux

massacres de septembre dont il condamne l'arbitraire. Il y voit la preuve de l'importance d'une justice authentiquement populaire, respectant les lois votées par les représentants du peuple et les appliquant scrupuleusement.

La Victoire de Valmy clôt la première partie sur la victoire des forces populaires.

### Deuxième partie

Le bourgeois Desmarais, tenaillé par la peur, s'efforce de paraître toujours plus révolutionnaire tant il craint d'être guillotiné. Il souhaiterait même pouvoir marier Charlotte à Saint-Just pour prouver son dévouement à la Révolution.

Jean, plus modéré mais sincère est l'ami de Billaud-Varenne, son attitude critique mais honnête est approuvée par Marat et Robespierre. Après le refus de Saint-Just, et sur l'intervention de Billaud-Varenne, Desmarais finit par accepter que Jean épouse Charlotte, à condition que ce soit le jour de l'exécution de Louis·XVI, ce que Jean refuse.

Louis·XVI est condamné à mort et exécuté, à la grande satisfaction des jésuites qui souhaitent que la Révolution se noie dans un bain de sang et complotent avec les royalistes, les monarchiens, les extrémistes et les enragés pour arriver à leurs fins.

Comme le voulaient les jésuites les divisions entre les partis minent la Révolution, et effraient de plus en plus de bourgeois qui voient successivement tous les Girondins mourir.

La situation devient de plus en plus critique, en Vendée comme sur les frontières, ce qui pousse le peuple et la Commune de Paris à prendre le pouvoir.

Victoria, Olivier, qui est amoureux d'elle mais qu'elle refuse d'épouser, Jean et de nombreux volontaires s'engagent pour sauver la République. Jean quitte Paris avant la Grande Terreur.

La situation militaire s'améliore grâce au courage des soldats de l'an·II et malgré la trahison de certains généraux, trahison organisée par les prussiens et les jésuites. Au contraire la situation à Paris se dégrade au grand désespoir de Jean qui voudraient voir tous les révolutionnaires sincères s'unir contre leurs véritables ennemis. Victoria meurt en combattant. Une dernière vision lui fait voir l'avenir tourmenté de la République qui finira pourtant par triompher.

Au moment où Robespierre voudrait mettre fin à la Terreur et à la guerre, un nouveau complot, toujours orchestré par les jésuites, amène sa mise en accusation, sa condamnation et son exécution. Jean, arrêté en même temps que Robespierre à l'Hôtel de Ville, est sauvé par Billaud-Varenne. Il se cache puis se réfugie à Vannes pendant la réaction thermidorienne.

La République devient chaque jour plus fragile et tombe progressivement entre les mains des royalistes que le peuple, découragé et sans chefs ne parvient plus à renverser. Les manifestations populaires de Germinal et de Prairial amènent l'élimination des derniers vrais révolutionnaires.

Le Directoire, malgré une action positive, ne parvient pas à sauver la Révolution. Il est de plus en plus question de recourir à la dictature militaire, Hoche puis Marceau mourant, Bonaparte devient le candidat des conservateurs soutenus par Siéyès.

## Dix-huitième épisode

### LES JOURNÉES DE BRUMAIRE

Jean rentre à Paris alors que le complot se met en place.

Desmarais, membre du Conseil des Anciens, soutient le projet de coup d'État, de même qu'Olivier devenu général. M Hubert, libéral, les royalistes et les jésuites restent neutres.

Le 18 Brumaire, à Saint-Cloud, la force contraint les députés à fuir, non sans que les derniers républicains aient protesté, au Conseil des Cinq Cents comme chez les Anciens.

Une chronique résume les années du Consulat, de l'Empire et de la première Restauration.

## **LES CENT JOURS**

Jean est de nouveau à Paris.

Desmarais, sénateur et comte d'Empire, M Hubert, pair de France mais qui n'avait rien sollicité sous l'Empire, conspirent toujours avec Fouché. Le débarquement de Bonaparte inquiète tout le monde.

A la fin des Cent Jours, Napoléon refuse de faire appel au peuple pour sauver ou refonder la République. Il part en exil.

**1830**

Une chronique rappelle tous les abus de la seconde Restauration.

Au soir du 27 juillet 1830 la famille Lebrenn, revenue à Paris, prépare des cartouches pour se battre sur les barricades.

Les républicains se concertent avec les libéraux pour accroître les chances de succès. Charras rencontre Lafayette.

Après les combats, les députés, affolés, décident de nommer le duc d'Orléans.

Pierre Leroux tente de convaincre Lafayette de proclamer la République. Finalement Louis-Philippe devient roi des Français, la révolution est encore trahie.

Jean et Charlotte meurent du choléra en 1832.

## **Dernier chapitre**

Ce chapitre intervient immédiatement après le coup d'État de brumaire dans l'édition française.

L'action est de nouveau à Paris, le 1er décembre 1851.

La famille Lebrenn termine la lecture des légendes.

Rodolphe de Gerolstein vient annoncer qu'un coup d'État se prépare et qu'il faut fuir. Il propose à toute la famille de se rendre, avec les légendes, à la Légation de Gerolstein. De là, suivant l'évolution des événements ils pourront partir pour l'étranger si cela est nécessaire.

## ANNEXES

### Éditions étrangères des Mystères du Peuple

- Los Hijos del Pueblo Historia de veinte siglos* Ramon Sopena Barcelona 1861
- Les Mystères du monde, suite des Mystères du peuple ou parallèle entre le 18 brumaire coup d'état de Napoléon I et le Deux-décembre* J Abelsdorffs verlag Berlin 1861
- Rival Races ; or The sons of Joël* Trübner Londres 1863
- The rival races ; or the sons of Joël. A legendy romance* Trübner and co Londres 1863
- Die Geheimnisse des Meltheilandes oder Leben und Lob Jesu Uszug aus des Berf. Merf : die Geheimnisse des Bolts* Jenni Berne 1865
- Mysteries of the People* Clark New York 1867
- The Mysteries of the people ; or the story of a plebeian family for 2000 years* Clark New York 1867
- The mysteries of the people ; or the history of a proletarian family from the earliest ages to the present time* Burges and Garrett New York 1867 ?
- De Mijsterien van het volk of geschiedenis eener werckersfamilie door de eeuwen heen* Antwerpen , Mees et Cie 1878
- Die Geheimnisse des Boltes : 1400-1432*  
Bibliothef Europaische 1893-19
- The silver Cross ; or The Carpentier of Nazareth*  
International pub and co New York 1899
- The gold sickle ; or Hena the virgin of the Isle of Sen, a tale of druid Gaul*  
New York labor News company New York 1904
- The infant's skull ; or the end of the world, a tale of the millenium*  
New York labor News company New York 1904
- The pilgrim's shell ; or Fergan the quarryman, a tale from the feodal times*  
New York labor news company New York 1904
- The silver cross ; or the Carpentier of Nazareth*  
International Library publishi New York 1904
- Sidabrinis kryzelis ; arba, Daylide is Nazareto ; apysaka is laiku kankinimo Kristaus*  
Turtu ir spauda Lietuvos Chicago 1906
- The iron trevet ; or Jocelyn the champion, a tale of the Jacquerie* New York labor News company New York 1906
- The brass bell ; or then chariot of death, a tale of Cesar's Gallic invasion*  
New York labor news company New york 1907
- The poniard's hilt ; or Karadeucq and Ronan, a tale of Bagauders and Vagres*

New York labor news company New York 1907

*The abbatial crossier ; or Bonaik and septimine, a tale of medieval abbess*  
New-York labor news company New-York 1908

*The branding needle ; or The Monastory of Charolles , a tale of the first communal charter*  
New York Labor news company New-York 1908

*The carlovingian coins ; or the daughters of Charlemagne ; a tale of the ninth century*  
New York labor news company New York 1908

*The casque's of lark ; or Victoria, the mother of the camps ; a tale of the frankish invasion of Gaul*  
New York labor news company New york 1909

*The iron arrow head ; the buckler maiden, a tale of the Northman invasion*  
New York labor News company New York 1909

*The iron collar ; or Faustina and Syomara ; a tale of slavery under the Romans*  
New York labor News company New york 1909

*The iron pincers ; or Mylio and Karvel, a tale of the Albigensian crusades*  
New York labor News company New York 1909

*The silver cross ; or the Carpenter of Nazareth ; a tale of Jerusalem*  
New York labor news company New york 1909

*The blacksmith's hammer ; or , The peasant code ; a tale of the Grant monarch*  
New-York labor news company New-York 1910

*The executioner's knife ; or Joanof Arc ; a tale of the inquisition*  
New York labor News company New York 1910

*The pocket Bible ; or Christian the printer, a tale of the sixteen th century*  
New York labor news company New York 1910

*The sword of honor ; or The foundation of the French republic ; tale of the French revolution*  
New York labor news company New york 1910

The galley slave's ring ; or the family of Lebreun ; a tale of the French revolution of 1848  
New York labor News company New York 1911

Kitty Bell, the orphan  
Sir Isaac Pitman and sons ltd London-New York 1914· 39  
Le catalogue de la British Library indique qu'il peut s'agir d'une première version de Jane Eyre publiée vers 1844 :  
»Possibly an earlier version of Charlotte Brontë's Jane Eyrewritten circa 1844 and

published as the work of Eugène Eugène Sue with an introduction by Mrs Ellis H Chadwick. »

The silver Cross ; or the Carpenter of Nazareth, a tale of Jerusalem  
New York labor news company New York 1916

Az ezüst kereszt ; vagy, A Názáreti ács ; Jeruzsálemi történet Kisdja : A Munkás  
« könyvkeresek » New York 1917

A réz csengo ; vagy, A halál szekere ; rege Caesar galiai hadjáratának idejéből  
New York, A Munkás « könyvkeresek » New York 1918

A sisak taréja ; vagy, Victoria a táborok anyja ; rege frankok galliai inváziójából  
Kiadja A Munkás könyvkereskedés New York 1918

A vas öry ; vagy, Faustina és Syomara ; rege a római rabszolgaság korából  
A Munkás könyvkereskedése New York 1918

As Arany sarló ; vagy, Hena, a sen szigeti szüz ; Gall rege a druidok korából  
Kisdja A Munkás New York 1918

The silver Cross ; or the Carpenter of Nazareth, a tale of Jerusalem  
New York labor news company New York 1921

Le charpentier de Nazareth (le livre est en grec) DIVRY 1923

The mysteries of the people ; or the history of a proletarian fam accross the ages  
New York labor news company New York 1923

Zlatni arp ; ili Hena ; devica senskog ostrvca. Priprovetka o druskoj Galiji. Prva knjiga  
romana Istorija jedne proletarske .. » Izdanje knjizare Radničke borb Cleveland 1929

Bronzano zvonca ; ili ; Dvokolica smrti Priøa o cezarevoj najezdi na Gliju. Druga  
knjiga romana Istorija jedne proletarskeporodice » Izdanje kajizare Radnicke borb  
Cleveland 1930

A törmakolat ; vagy, Karadeucq és ronan, rege a bagaudokról és vagrékről  
A Munkás könyvkereskedése New York 1935

Az égeto tü ; vagy, A Charollesi monostor ; rege az első közostul ajdönt biztosító  
kiváltság-levélről  
A Munkás könyvkereskedése New York 1936

Az apáti pásztorbot, vagy, Bonaik és Septimine ; rege egy középkori spatról  
Munkás könyvkereskedés New York 1937

A carlovingi érempéz ; vagy Nagy Károly leányai, egy rege a kilencedik századól  
New York labor news company New York 1938

A caecaemő koponyája ; vagy , a világ, rege a millenniumról A Munkás

könyvkereskedés New York 1939

A zarándok kagylója ; vagy Fergan, a kóbányász ; rege a feudalizmus idejéből  
A Munkás könyvkereskedése New York 1939

A vas harapófogó ; vagy, Mylio és Karvel, rege az albigensi kereszties hadról  
A Munkás könyvkereskedése New York 1941

A vaslábás ; vagy, Jocelyn, a bajnok, rege a paraszt-lázadásról A Munkás  
könyvkereskedése New York 1942

A Zseb Biblia ; vagy, Keresztély, a nyomdász, rege a XVI századból A Munkás  
könyvkereskedése New York 1946-47

The silver Cross or the Carpenter of Nazareth, a tale of Jerusalem  
New York labor news company New York 1950

A gályarab bilincse ; vagy A Lebrenn-coalád. Rege az 1848-iki francis forrablomról  
New York, Munkás Könyvkereskedés New York 1953

Los Hijos del Pueblo  
Historia de veinte siglos  
Editorial Antalbe Barcelona 1980

## **Théoriciens du racisme**

**Arthur de GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853-1855.**

GOBINEAU insiste sur l'importance historique des *aryens germanis*, à l'origine de la civilisation supérieure qui s'est épanouie en Europe occidentale. La race est présentée comme un facteur inéluctable du déclin des sociétés à cause des mélanges qui se produisent au cours des siècles et que GOBINEAU conçoit comme inévitables mais mortifères.

**Georges VACHER de LAPOUGE (1854-1936) fut un théoricien du darwinisme social. Deux écrits, *Les sélections sociales* 1896, et *L'Aryen*, 1899, théorisent ses conceptions :**

"Le progrès est une pure conception humaine. L'évolution ne tend pas indéfiniment vers le mieux, elle ne tend vers rien." (*L'Aryen* p 512)

VACHER de LAPOUGE penche pour une "sélection systématique",



*Man Book*, et un "service sexuel", *Les sélections sociales*, p·475·sq

**Otto AMON développe également l'idée d'une race aryenne supérieure dans *Die Gesellschaftsordnung* publié en 1895.**

Il combine racisme et darwinisme en fondant sa théorie sur des critères comme la taille du cerveau ou la supériorité économique.

A ses yeux la race aryenne a toujours été le moteur de l'Histoire.

## Table des matières

Avant-propos de l'auteur.....	2
Réf ANRT : 14604 Identifiant BU : 92NAN21021.....	2
Eugène Sue.....	4
Le cycle des <i>Mystères du Peuple</i> comporte dix-huit épisodes dont voici les titres :.....	5
<i>Prologue</i> .....	5
LE CASQUE DU DRAGON – L'ANNEAU DE FORÇAT ou LA FAMILLE LEBRENN.....	5
Premier épisode.....	5
LA FAUCILLE D'OR ou HÊNA LA VIERGE DE L'ÎLE DE SEN.....	5
Deuxième épisode.....	5
LA CLOCHETTE D'AIRAIN ou LE CHARIOT DE LA MORT.....	5
Troisième épisode.....	5
LE COLLIER DE FER ou FAUSTINE ET SIOMARA.....	5
Quatrième épisode.....	5
LA CROIX D'ARGENT ou LE CHARPENTIER DE NAZARETH.....	5
Cinquième épisode.....	5
L'ALOUETTE DU CASQUE ou VICTORIA LA MÈRE DES CAMPS.....	5
Sixième épisode.....	6
LA GARDE DU POIGNARD ou KARADEUK LE BAGAUDE ET RONAN LE VAGRE.....	6
Septième épisode.....	6
LA CROSSE ABBATIALE ou BONAÏK L'ORFÈVRE ET SEPTIMINE LA COLIBERTE.....	6
Huitième épisode.....	6
LES PIÈCES DE MONNAIE KAROLINGIENNES (SIC) ou LES FILLES DE CHARLEMAGNE.....	6
Neuvième épisode.....	6
LE FER DE FLÈCHES ou LE MARINIER PARISIEN ET LA VIERGE AU BOUCLIER.....	6
Dixième épisode.....	6
LE CRANE D'ENFANT ou LA FIN DU MONDE ; YVON LE FORESTIER	6
Onzième épisode.....	6
LA COQUILLE DU PÈLERIN ou FERGAN LE CARRIER.....	6
Douzième épisode.....	6
LES TENAILLES DE FER ou MYLIO LE TROUVÈRE ET KARVEL LE PARFAIT.....	6
Treizième épisode.....	7
LE TRÉPIED DE FER ET LA DAGUE ou MAHIET L'AVOCAT D'ARMES.	7
Quatorzième épisode.....	7

LE COUTEAU DE BOUCHER ou JEANNE LA PUCELLE.....	7
Quinzième épisode.....	7
LA BIBLE DE POCHE ou LA FAMILLE DE CHRISTIAN L'IMPRIMEUR. .	7
Seizième épisode.....	7
LE MARTEAU DE FORGERON ou LE CODE PAYSAN.....	7
Dix-septième épisode.....	7
LE SABRE D'HONNEUR ou LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE.....	7
Dix-huitième épisode.....	7
LES JOURNÉES DE BRUMAIRE.....	7
LES CENT JOURS.....	7
1830.....	7
Dernier chapitre.....	7
Introduction.....	9
Chapitre 1.....	13
Un cycle né des difficultés de la Seconde république 1848-1851.....	13
1,1 La révolution de 1848.....	13
1,1,1 Février 1848 : effondrement de la Monarchie de Juillet.....	13
1,1,2 Forces politiques en présence.....	15
1,2 Du dandy socialiste à l'opposant farouche à Louis - Napoléon Bonaparte.....	19
1,2,1 Romancier illustrant des théories socialistes.....	19
1,2,2 Mars- Avril 1848 : Premier engagement de Eugène Sue en politique.....	21
1-2-3 Identification des ennemis de la république démocratique et sociale.....	25
1,2,4 Opposition à Louis-Napoléon Bonaparte, le « nain ».....	28
1,2,5 Défendre la République sociale.....	30
1.3 Militant démocrate socialiste.....	32
1,3,1 Une production double : feuilletoniste et militant politique.....	32
1,3,2 Conclusion : la situation d'Eugène Sue au début de 1849.....	34
1,3,3 La conclusion d'une recherche.....	36
CHAPITRE 2.....	42
Premier roman national républicain et socialiste.....	42
2,1 Écrire l'Histoire du Peuple, pour le Peuple.....	42
2,1,1 Les romans.....	42
2,2 Nos ancêtres les gaulois.....	52
2,2,1 Une nouvelle Histoire.....	52
2,2,2 La Gaule avant César : le mythe d'un âge d'or.....	56
2,2,3 Chassés de l'Éden, la Chute et la lutte des races.....	61
2,2,4 La lutte des races, n'est pas un racisme déguisé !.....	64
2,2,5 Race et politique ; identité et dégénérescence.....	66
2,2,6 L'Église est l'antéchrist.....	69
2,2,7 Les guerres religieuses.....	72
2,3 Le virage de 1851.....	80
2,3,1 Écriture et publication : l'interruption due au 2 décembre 1851.....	80
2,3,2 Arrestation et exil d'Eugène Sue.....	84

2,3,3 Première lettre aux abonnés depuis Annecy le Vieux.....	86
2,4 Romantisme – christianisme et socialisme.....	91
2,4,1 Les biographes d'Eugène Sue.....	91
2,4,2 Eugène Sue et les héros militants des Mystères du Peuple.....	92
2,4,3 Retour sur la montée d'une conscience politique.....	95
2,4,4 Échec du libéralisme catholique (Loïc et Ernest).....	99
2,4,5 Échec du libéralisme politique.....	102
2,5 NATION – ÉTAT – PATRIE.....	106
2,5,1 Autour du libéralisme et du républicanisme : de La France État – Nation à la Patrie républicaine.....	106
2,5,2 La défense de la liberté de conscience.....	112
2,5,3 Aboutissement : le culte de la Patrie.....	115
2,5,4 Fraternité des hommes et des peuples.....	121
CHAPITRE 3.....	124
DIFFUSION – CENSURE – POSTÉRITÉ.....	124
3,1 Les démêlés avec la justice.....	124
3,1,1 Sous la seconde République.....	124
3,1,2 pendant les premières années du Second Empire.....	130
3,1,3 Difficultés de diffusion après juin 1853.....	134
3,1,4 La condamnation de 1857 – le Jugement.....	142
3,2 L'oubli par la victoire ; rééditions de la fin du XIXe siècle.....	145
3,2,1 Avancées dans l'ère industrielle.....	145
3,2,2 Des démocrates socialistes aux nouveaux républicains 1851 – 1871.....	149
3,2,3 L'évolution des nouveaux républicains de l'intérieur.....	155
3,2,4 De la république des notables au renouveau socialiste 1871 – 1880.....	159
3,2,5 Les mouvements socialistes de la fin du siècle.....	163
3,3 Les débuts de la Troisième République.....	169
3,3,1 Éditions d'après 1870.....	169
3,3,2 La censure idéologique.....	172
3,3,3 Lutte pour la laïcité De FALLOUX à Jules FERRY : triomphe de l'anticléricalisme.....	176
3,3,4 L'Histoire républicaine officielle : l'école historique méthodique.....	184
CONCLUSION.....	197
RÉSUMÉS DES ÉPISODES.....	203
LE CASQUE DU DRAGON – L'ANNEAU DE FORÇAT ou LA FAMILLE LEBRENN 1848-1849.....	203
Premier épisode.....	203
LA FAUCILLE D'OR ou HÊNA LA VIERGE DE L'ÎLE DE SEN an 57 av JC....	203
deuxième épisode.....	204
LA CLOCHETTE D'AIRAIN ou LE CHARIOT DE LA MORT.....	204
56 à 40 av JC.....	204
Troisième épisode.....	204
LE COLLIER DE FER ou FAUSTINE ET SIOMARA de 40 av JC à 10 de l'ère	

chrétienne.....	204
Quatrième épisode.....	205
LA CROIX D'ARGENT ou LE CHARPENTIER DE NAZARETH.....	205
10 à 130.....	205
Cinquième épisode.....	205
L'ALOUETTE DU CASQUE ou VICTORIA LA MERE DES CAMPS.....	205
130 à 395.....	205
Sixième épisode.....	206
LA GARDE DU POIGNARD ou KARADEUK LE BAGAUE ET RONAN LE VAGRE.....	206
Septième épisode.....	207
LA CROSSE ABBATIALE ou BONAÏK L'ORFÈVRE ET SEPTIMINE LA COLIBERTE.....	207
615 – 793.....	207
Huitième épisode.....	208
LES PIÈCES DE MONNAIE KAROLINGIENNES (SIC) ou LES FILLES DE CHARLEMAGNE.....	208
727 – 814.....	208
Neuvième épisode.....	209
LE FER DE FLÈCHES ou LE MARINIER PARISIEN ET LA VIERGE AU BOUCLIER.....	209
818 – 912.....	209
Dixième épisode.....	209
LE CRANE D'ENFANT ou LA FIN DU MONDE.....	209
YVON LE FORESTIER.....	209
912 – 1042.....	209
Onzième épisode.....	210
LA COQUILLE DU PÈLERIN ou FERGAN LE CARRIER.....	210
Douzième épisode.....	211
LES TENAILLES DE FER ou MYLIO LE TROUVÈRE ET KARVEL LE PARFAIT .....	211
1140 – 1300.....	211
Treizième épisode.....	212
LE TREPIED DE FER ET LA DAGUE ou MAHIET L'AVOCAT D'ARMES.....	212
1300 - 1428.....	212
Quatorzième épisode.....	213
LE COUTEAU DE BOUCHER ou JEANNE LA PUCELLE.....	213
1412 - 1461.....	213
Quinzième épisode.....	214
LA BIBLE DE POCHE ou LA FAMILLE DE CHRISTIAN L'IMPRIMEUR.....	214
1534 – 1610.....	214
Seizième épisode.....	216
LE MARTEAU DE FORGERON ou LE CODE PAYSAN.....	216

1610 – 1715.....	216
Dix-septième épisode.....	217
LE SABRE D’HONNEUR ou LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE.....	217
1715 – 1851.....	217
Dix-huitième épisode.....	218
LES JOURNÉES DE BRUMAIRE.....	218
LES CENT JOURS.....	219
Dernier chapitre.....	219
ANNEXES.....	220
Éditions étrangères des Mystères du Peuple.....	220
Théoriciens du racisme.....	223
Arthur de GOBINEAU, <i>Essai sur l'inégalité des races humaines</i> , 1853-1855..	223
Georges VACHER de LAPOUGE (1854-1936) fut un théoricien du darwinisme social. Deux écrits, <i>Les sélections sociales</i> 1896, et <i>L'Aryen</i> , 1899, théorisent ses conceptions : .....	223
Otto AMON développe également l'idée d'une race aryenne supérieure dans <i>Die Gesellschaftsordnung</i> publié en 1895.....	224